

Rapport d'activités

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

20 22



**Agir
avec vous !**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2022**

UN IMPÉRATIF

La justice sociale

Notre feuille de route est claire : améliorer concrètement les conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens, lutter contre les inégalités sociales et territoriales, soutenir l'activité des entreprises en créant de l'activité et de l'emploi local notamment par la commande publique, accompagner le dynamisme des associations. Notre rôle d'aménageur, auprès des communes et des intercommunalités, fait que nous relient les femmes, les hommes et les bassins de vie. À travers nos missions de solidarités et de proximité, par nos fonctions redistributrices des richesses, nous sommes le pivot territorial de l'intégration républicaine sur les territoires, acteur de vie et garant d'avenir.

UNE TRAJECTOIRE

La poursuite de la modernisation de l'action publique

Le Conseil départemental et ses agents et agents assurent des missions d'intérêt général au plus près de nos concitoyennes et concitoyens avec pour dénominateur commun l'égalité républicaine qui demeure une exigence fondamentale. Nous sommes en permanence en réflexion pour adapter nos politiques, pour moderniser nos moyens et améliorer chaque jour la qualité de nos services publics, pour être à l'écoute d'une Haute-Garonne qui change, qui bouge et qui évolue.

UNE EXIGENCE

L'écologie

Préserver et gérer la ressource en eau, manger sain en favorisant les produits de qualité et les circuits courts, se loger dans des bâtiments énergétiquement rénovés, soutenir la production d'énergie renouvelable, se déplacer en développant les modes doux, accompagner nos collégiennes et collégiens pour faire face aux défis de la biodiversité et de l'environnement. La transition écologique que nous menons, c'est celle de la justice climatique qui réduit les émissions de gaz à effet de serre, crée des emplois et rend du pouvoir d'achat. Elle doit être au service de la santé et du cadre de vie tout en luttant contre le changement climatique.



UN SOCLE

Les valeurs de la République

Nous fondons nos choix politiques sur trois priorités : émancipation, universalisme, humanisme. C'est dans ce cadre que s'inscrivent nos réflexions et nos actions qui visent à rassembler et non à diviser, qui servent à résister à tous les populismes et aux idéologies séparatrices. Appuyé-e-s sur ce socle, nous renforçons notre engagement pour lutter contre tous les intégrismes et tous les extrémismes qui menacent les libertés, qui attaquent la République. Nous faisons le pari du dialogue citoyen pour réinventer la pratique démocratique, et adoptons des mesures fortes en faveur des jeunes, de l'égalité femmes-hommes et de la laïcité.

UNE VOLONTÉ

L'émancipation

Nous poursuivons un objectif clair, celui de réaffirmer le caractère émancipateur des principes de laïcité, de liberté, d'égalité, de fraternité. Dans une société où la cohésion sociale est ébranlée par la crise économique et les soubresauts de la mondialisation, ces principes permettent de différencier l'esprit critique de la stigmatisation, la culture du culte, la fermeté du droit de la violence arbitraire. Pour devenir citoyenne et citoyen, ces principes sont essentiels dès l'école. Pour la majorité départementale, l'éducation demeure une priorité absolue et la réussite scolaire de nos enfants un enjeu majeur pour notre société.



Ce rapport d'activité est l'occasion de rendre compte, pour l'année qui vient de s'écouler, de la mise en œuvre des politiques publiques de la collectivité départementale présidée par Georges MÉRIC jusqu'en décembre 2022. Je veux saluer ici son action, traduite au travers de ces pages, au service des haut-garonnaises et haut-garonnais.

L'attractivité économique, la croissance démographique, la richesse culturelle et patrimoniale placent la Haute-Garonne parmi les départements les plus attractifs de l'Hexagone. C'est en responsabilité que nous accompagnons cette dynamique, que nous portons un projet de solidarité humaine et territoriale, des politiques ambitieuses et innovantes, soutenues par une gestion financière rigoureuse.

La justice sociale est au cœur de notre action. Que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou âgées, les publics les plus fragiles, le Conseil départemental de la Haute-Garonne répond présent.

Par ailleurs, les épisodes de sécheresses de l'été 2022, ont révélé la pertinence de nos actions menées depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement, avec la mobilisation de moyens importants pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, pour la promotion du covoiturage et de l'agroécologie.

Le lien renforcé avec l'usager, le citoyen, voit sa concrétisation par la modernisation de notre action publique, par un service public au plus près des territoires dans nos maisons de proximité ou encore au travers de nos actions de promotion des valeurs de la République et l'installation de l'assemblée citoyenne.

Ainsi, le Conseil départemental agit pour construire un territoire fort, attractif et répondant aux aspirations de nos concitoyens. C'est notre engagement pour demain, que nous mènerons dans une logique partenariale, avec réalisme et optimisme.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Vincini'.

Sébastien VINCINI

*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

INTRODUCTION

LES 27 CANTONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	8
LES 54 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	10
L'EXÉCUTIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL & LA COMMISSION PERMANENTE	12
MODE D'EMPLOI DU DÉPARTEMENT & FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE	13
LA COMPOSITION DES COMMISSIONS	14-15
PLUS DE 150 MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC	16
COMPTE ADMINISTRATIF 2022	18

1 UN IMPÉRATIF LA JUSTICE SOCIALE

>>> EN CHIFFRES 20**SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE**

■ Actions sociales polyvalentes de proximité	22
■ Autonomie des personnes âgées	30
■ Autonomie et compensation du handicap	36
■ Insertion	40
■ Lutte contre les inégalités de santé	42
■ Enfance	44

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

■ Expertise en direction des territoires	54
■ Inclusion numérique	60
■ Maisons départementales de proximité	64
■ Promotion et aménagement touristique	66
■ Aides aux administrations publiques locales	70
■ Politiques européennes	72
■ Voirie	74

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

■ Aide à la création d'activité	78
■ Aides à la création de services marchands de proximité	79
■ Tiers-lieux	80
■ Aide à l'investissement immobilier des entreprises	82
■ Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire	83

LOGEMENT

■ Aide à la pierre	86
■ Aide à la personne	89

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

■ Incendie et secours	92
■ Santé environnement	96

2 UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

>>> EN CHIFFRES 100**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

■ Eau	102
■ Espaces naturels	106
■ Sensibilisation à l'environnement	110

MOBILITÉS DURABLES

■ Mobilités douces	112
■ Covoiturage	116
■ Transports collectifs	119

SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ Transition énergétique	120
■ Soutien aux circuits courts	123
■ Agroécologie	126
■ Transition alimentaire et écologique dans les collèges	130

3 **UNE VOLONTÉ** L'ÉMANCIPATION

>>> **EN CHIFFRES** 134

SPORTS, CULTURE ET PATRIMOINE

■ Sports	136
■ Culture	138
■ Soutien à la vie associative	146
■ Mission promotion langue et culture occitanes	148
■ Archives départementales	149
■ Médiathèque départementale et lecture publique	151
■ Patrimoine culturel	153

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

■ Collèges	156
■ Enseignement supérieur	162
■ Enseignement du premier degré	162
■ Transports scolaires	163

4 **UN SOCLE** LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

>>> **EN CHIFFRES** 164

■ Les Chemins de la République	166
■ Le Parcours laïque et citoyen	168
■ Le Conseil départemental de la laïcité et des valeurs de la République	169
■ Jeunesses	171
■ Égalité Femmes - Hommes	173
■ Démocratie participative	175

5 **UNE TRAJECTOIRE** LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

>>> **EN CHIFFRES** 178

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

■ Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires	180
■ Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens	182
■ Une administration au service du collectif	185
■ Vers un nouveau projet d'administration	188

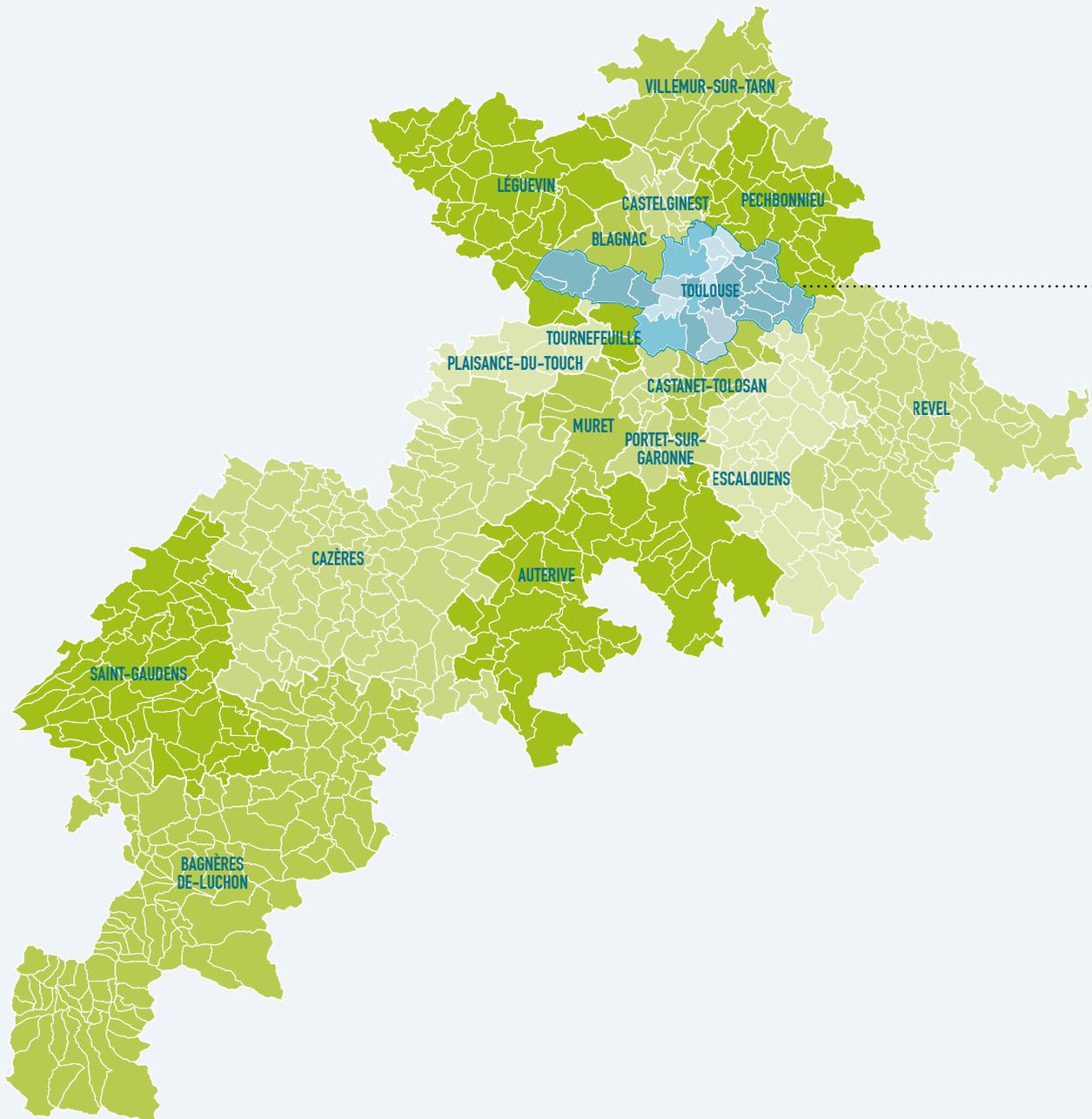
RÉCAPITULATIF **DÉPENSES TOTALES** **POLITIQUE PUBLIQUE**

BUDGET PRINCIPAL	190
TOTAL GÉNÉRAL	191

Les 27 cantons du Conseil départemental de la Haute-Garonne



DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE
HAUTE-GARONNE.FR



La Haute-Garonne est composée de 16 cantons périurbains ou ruraux :

Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac • Castanet-Tolosan • Castelginest • Cazères • Escalquens • Lèguevin • Muret • Pechbonnieu • Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne • Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille • Villemur-sur-Tarn

...et de 11 cantons urbains

Toulouse 1 • Toulouse 2 • Toulouse 3 • Toulouse 4 • Toulouse 5 • Toulouse 6 • Toulouse 7 • Toulouse 8 • Toulouse 9 • Toulouse 10 • Toulouse 11



LES CHIFFRES CLÉS DE LA HAUTE-GARONNE

6 309 km²

SUPERFICIE

1,4

MILLION D'HABITANT·E·S

27

CANTONS

586

COMMUNES

6 156 km

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

2

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (MURETAIN ET SICOVAL)

1

MÉTROPOLE

14

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Les 54 Conseillères et Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont élu, les 20 et 27 juin 2021, leurs 54 représentant-e-s sur les 27 cantons qui composent le Département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élu-e-s pour une durée de 7 ans et composent l'Assemblée départementale.

À la suite de la démission de M. Georges Méric, l'Assemblée départementale s'est réunie le 13 décembre 2022 pour élire le nouveau Président du Conseil départemental,

les Vice-présidentes et Vice-présidents ainsi que les autres membres de la Commission permanente. Par ailleurs, M. Patrice Arséguel a pris ses fonctions en tant que conseiller départemental du canton d'Escalquens le même jour, ce qui a nécessité de revoir la composition des commissions thématiques.



The map shows the following cantons and their council members:

- CANTON TOURNEFEUILLE**
 - CROQUETTE Martine (3^e VICE-PRÉSIDENTE Mobilités, Infrastructures, Routes)
 - FOUCHIER Dominique
- CANTON BLAGNAC**
 - MALRIC Line (5^e VICE-PRÉSIDENTE Sport, Sport-santé)
 - BOUREAU Pascal
- CANTON VILLEMUR-SUR-TARN**
 - BARRIÈRE Karine
 - DUMOULIN Jean-Marc
- CANTON CASTELGINEST**
 - FLOUREUSSES Sandrine (9^e VICE-PRÉSIDENTE Dialogue citoyen, Égalités, Jeunesses)
 - DENOUVION Victor
- CANTON LÉGUEVIN**
 - YOLTO Véronique
 - LAFFONT Didier
- CANTON PECHBONNIEU**
 - GEIL-GOMEZ Sabine (15^e VICE-PRÉSIDENTE Patrimoine, Personnel)
 - CUJIVES Didier
- CANTON PLAISANCE-DU-TOUCH**
 - LECLERC Marie-Claude
 - DEUILHÉ Serge
- CANTON REVEL**
 - SIORAT Florence
 - HÉBRARD Gilbert (QUESTEUR)
- CANTON CASTANET-TOLOSAN**
 - LUMEAU PRÉCEPTIS Aude (8^e VICE-PRÉSIDENT Agriculture durable, Circuits courts, Agroalimantation)
 - BAGNÉRIS Bernard
- CANTON AUTERIVE**
 - VEZAT-BARONIA Maryse (1^{er} VICE-PRÉSIDENTE Finances, Aménagement et développement des territoires, Prospective, Numérique)
 - VINCINI Sébastien (PRÉSIDENT du Conseil départemental)
- CANTON CAZÈRES**
 - BAYLAC Sandrine
 - GOJARD Loïc
- CANTON ESCALQUENS**
 - POUMIROL Emilienne
 - ARSEGUÉL Patrice
- CANTON BAGNÈRES-DE-LUCHON**
 - ARTIGUES Roselyne
 - RIVAL Patrice (12^e VICE-PRÉSIDENT Ruralité, Montagne et Thermalisme)
- CANTON SAINT-GAUDENS**
 - LAURENTIES BARRÈRE Céline
 - DUCLOS Jean-Yves
- CANTON MURET**
 - TOUZET Sophie
 - BOUTELOUP Jérôme
- CANTON PORTET-SUR-GARONNE**
 - VIEU Annie (11^e VICE-PRÉSIDENTE Protection de l'enfance, Famille)
 - SUAUD Thierry

L'exécutif du Conseil départemental

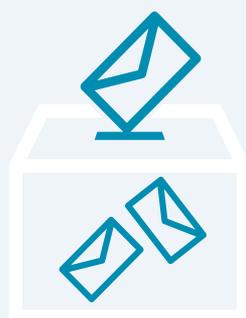
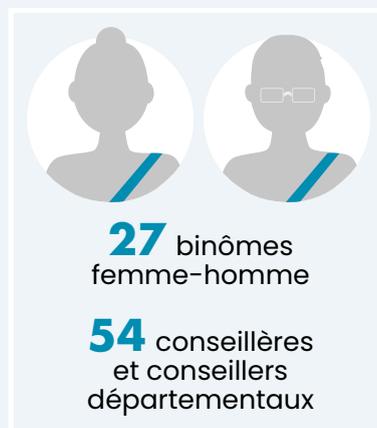
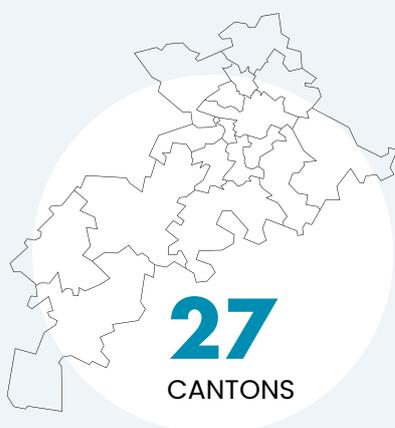
<p>VINCINI Sébastien</p> <p>▶ Président du Conseil départemental</p>		<p>1^{re} VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>VEZAT-BARONIA Maryse</p> <p>▶ Finances, Aménagement et développement des territoires, Prospective, Numérique</p>	<p>2^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>GIBERT Vincent</p> <p>▶ Éducation, Vie associative, Valeurs de la République et Mémoire</p>	<p>3^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>CROQUETTE Martine</p> <p>▶ Mobilités, Infrastructures, Routes</p>	<p>4^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>SIMION Arnaud</p> <p>▶ Action sociale de proximité, Maisons des solidarités, Insertion</p>
<p>5^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>MALRIC Line</p> <p>▶ Sport, Sport-santé</p>	<p>6^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>FABRE Jean-Michel</p> <p>▶ Transition écologique, Mobilités douces, Logement, Habitat</p>	<p>7^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>HARDY Isabelle</p> <p>▶ Diversification et desserrement économique, Économie Sociale et solidaire, Emploi local</p>	<p>8^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>BAGNÉRIS Bernard</p> <p>▶ Agriculture durable, circuits courts, Agroalimentaire</p>	<p>9^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>FLOUREUSSES Sandrine</p> <p>▶ Dialogue citoyen, Égalités, Jeunesses</p>	<p>10^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>GABRIELI Alain</p> <p>▶ Personnes âgées, Personnes handicapées, Accès aux soins</p>
<p>11^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>VIEU Annie</p> <p>▶ Protection de l'enfance, Famille</p>	<p>12^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>RIVAL Patrice</p> <p>▶ Ruralité, Montagne, Thermalisme</p>	<p>13^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>BOYER Anne</p> <p>▶ Culture</p>	<p>14^e VICE-PRÉSIDENT</p> <p>LLORCA Jean-Louis</p> <p>▶ Politique de la ville</p>	<p>15^e VICE-PRÉSIDENTE</p> <p>GEIL-GOMEZ Sabine</p> <p>▶ Patrimoine, Personnel</p>	<p>QUESTEUR</p> <p>HÉBRARD Gilbert</p>

La commission permanente

Elle est composée de 43 conseillères et conseillers : le Président, les 15 vice-présidentes et vice-présidents, et 27 membres :

VINCINI Sébastien / VEZAT-BARONIA Maryse / GIBERT Vincent / CROQUETTE Martine / SIMION Arnaud / MALRIC Line / FABRE Jean-Michel / HARDY Isabelle / BAGNÉRIS Bernard / FLOUREUSSES Sandrine / GABRIELI Alain / VIEU Annie / RIVAL Patrice / BOYER Anne / LLORCA Jean-Louis / GEIL-GOMEZ Sabine / HÉBRARD Gilbert / LECLERC Marie-Claude / DENOUVION Victor / POUMIROL Émilienne / GOJARD Loïc / BAYLAC Sandrine / BOUREAU Pascal / ARTIGUES Roselyne / SUAUD Thierry / MASELLA Lauriane / TARAVELLA Aurélien / EL KOUACHERI Zohra / KLOTZ Julien / COURADE Christine / FOUCHIER Dominique / FARCY Marie-Claude / CUJIVES Didier / LUMEAU-PRÉCEPTIS Aude / BOUTELOUP Jérôme / SAINT-AUBAIN Anaïs / LUBAC Christophe / HONVAULT Caroline / LAFFONT Didier / LAMANT Sophie / DUMOULIN Jean-Marc / LAURENTIES-BARRÈRE Céline / DEUILHÉ Serge

Mode d'emploi du Département



Un scrutin
binominal
majoritaire
à **2** tours



Une Assemblée élue exceptionnellement
pour **7** ans jusqu'en 2028
(contre 6 habituellement)

en raison de la crise Covid et de la nécessité d'organiser
les différents votes du calendrier national en 2027
(élections législatives et présidentielle)

Fonctionnement de l'Assemblée



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs et électrices désignent leurs conseillères et conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques. L'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le Président.



LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillères et conseillers départementaux : le Président, les 15 vice-président-e-s et 27 autres membres. Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département. Elle se réunit au moins 6 fois dans l'année.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillères et conseillers départementaux siègent à au moins l'une des commissions thématiques.

Elles étudient les dossiers qui leur sont soumis, étudient les rapports soumis à l'Assemblée départementale (Session) et proposent des conclusions.

La composition des commissions

PATRIMOINE – PERSONNEL – ROUTES – INFRASTRUCTURES RÉSEAUX – TRAVAUX – AFFAIRES GÉNÉRALES

Présidente : Véronique VOLTO
Vice-Présidente : Gilbert HÉBRARD

9 membres : Bernard BAGNÉRIS, Jérôme BOUTELOUP, Martine CROQUETTE, Serge DEUILHÉ, Jean-Marc DUMOULIN, Sabine GEIL-GOMEZ, Gilbert HÉBRARD, Patrice RIVAL et Véronique VOLTO.

ÉDUCATION – JEUNESSES – SPORTS

Président : Victor DENOUVION
Vice-Présidente : Sophie LAMANT

15 membres : Karine BARRIÈRE, Sandrine BAYLAC, Anne BOYER, Laurence DEGERS, Victor DENOUVION, Marie-Claude FARCY, Mourad FELLAH, Sandrine FLOUREUSSES, Vincent GIBERT, Caroline HONVAULT, Didier LAFFONT, Sophie LAMANT, Line MALRIC, Arnaud SIMION, Aurélien TARAVELLA et Sophie TOUZET.

VIE ASSOCIATIVE

Présidente : Marie-Claude LECLERC
Vice-Présidente : Sophie TOUZET

10 membres : Zohra EL KOUACHERI, Marie-Claude FARCY, Vincent GIBERT, Sophie LAMANT, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Marie-Claude LECLERC, Jean-Louis LLORCA, Anaïs SAINT-AUBAIN, Arnaud SIMION et Sophie TOUZET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – PROSPECTIVE – EUROPE – COOPÉRATION

Présidente : Emilienne POUMIROL
Vice-Président : Didier CUJIVES

15 membres : Patrice ARSÉGUEL, Bernard BAGNÉRIS, Pascal BOUREAU, Didier CUJIVES, Serge DEUILHÉ, Jean-Yves DUCLOS, Gilbert HÉBRARD, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Christophe LUBAC, Line MALRIC, Emilienne POUMIROL, Patrice RIVAL, Florence SIORAT, Maryse VEZAT-BARONIA et Véronique VOLTO.

ÉCONOMIE – ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présidente : Sandrine BAYLAC
Vice-Présidente : Sandrine FLOUREUSSES

7 membres : Sandrine BAYLAC, Jean-Marc DUMOULIN, Sandrine FLOUREUSSES, Inès GOFFRE-PEDROSA, Isabelle HARDY, Marc PÉRÉ et Thierry SUAUD.

TOURISME – THERMALISME – MONTAGNE

Présidente : Roselyne ARTIGUES
Vice-Président : Loïc GOJARD

7 membres : Roselyne ARTIGUES, Karine BARRIÈRE, Didier CUJIVES, Loïc GOJARD, Marie-Claude LECLERC, Patrice RIVAL et Maryse VEZAT-BARONIA.

AGRICULTURE – AGRO-ALIMENTATION

Président : Loïc GOJARD
Vice-Président : Didier LAFFONT

8 membres : Roselyne ARTIGUES, Bernard BAGNÉRIS, Pascal BOUREAU, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Serge DEUILHÉ, Loïc GOJARD, Gilbert HÉBRARD et Didier LAFFONT.

DIALOGUE CITOYEN – CITOYENNETÉ

Présidente : Lauriane MASELLA
Vice-Présidente : Caroline HONVAULT

7 membres : Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Caroline HONVAULT, Christophe LUBAC, Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Lauriane MASELLA et Aurélien TARAVELLA.

ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra EL KOUACHERI
Vice-Présidente : Karine BARRIÈRE

10 membres : Roselyne ARTIGUES, Karine BARRIÈRE, Christine COURADE, Zohra EL KOUACHERI, Alain GABRIELI, Emilienne POUMIROL, Anaïs SAINT-AUBAIN, Arnaud SIMION, Sophie TOUZET et Annie VIEU.

CULTURE

Présidente : Christine COURADE
Vice-Président : Victor DENOUVION

9 membres : Anne BOYER, Christine COURADE, Laurence DEGERS, Victor DENOUVION, Inès GOFFRE-PEDROSA, Loïc GOJARD, Caroline HONVAULT, Sophie LAMANT et Christophe LUBAC.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – TRANSPORTS ET MOBILITÉS DOUCES

Président : Pascal BOUREAU
Vice-Présidente : Laurence DEGERS

15 membres : Patrice ARSÉGUEL, Pascal BOUREAU, Martine CROQUETTE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Laurence DEGERS, Jean-Marc DUMOULIN, Jean-Michel FABRE, Mourad FELLAH, Isabelle HARDY, Julien KLOTZ, Jean-Louis LLORCA, Florence SORAT, Thierry SUAUD, Maryse VEZAT-BARONIA et Annie VIEU.

LOGEMENT SOCIAL – HABITAT

Président : Thierry SUAUD
Vice-Présidente : Céline LAURENTIES

8 membres : Jean-Michel FABRE, Alain GABRIELI, Julien KLOTZ, Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Marc PÉRÉ, Anaïs SAINT-AUBAIN, Florence SORAT et Thierry SUAUD.

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE – MÉMOIRE

Président : Aurélien TARAVELLA
Vice-Présidente : Aude LUMEAU-PRECEPTIS

7 membres : Christine COURADE, Martine CROQUETTE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Vincent GIBERT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Marc PÉRÉ et Aurélien TARAVELLA.

POLITIQUE DE LA VILLE – VIE DES QUARTIERS

Président : Julien KLOTZ
Vice-Président : Mourad FELLAH

7 membres : Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Zohra EL KOUACHERI, Jean-Michel FABRE, Mourad FELLAH, Caroline HONVAULT, Julien KLOTZ et Jean-Louis LLORCA.

ÉGALITÉS – LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Présidente : Marie-Claude FARCY
Vice-Présidente : Inès GOFFRE-PEDROSA

8 membres : Marie-Claude FARCY, Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Vincent GIBERT, Inès GOFFRE-PEDROSA, Marie-Claude LECLERC, Christophe LUBAC et Aude LUMEAU-PRECEPTIS.

NUMÉRIQUE – INNOVATION

Présidente : Aude LUMEAU-PRECEPTIS
Vice-Présidente : Sandrine BAYLAC

8 membres : Sandrine BAYLAC, Victor DENOUVION, Jean-Marc DUMOULIN, Isabelle HARDY, Didier LAFFONT, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Line MALRIC et Annie VIEU.

FINANCES

Président : Dominique FOUCHIER
Vice-Présidente : Véronique VOLTO
Secrétaire : Jean-Marc DUMOULIN
38 membres

Les 15 Vice-Président-e-s : Maryse VEZAT-BARONIA, Vincent GIBERT, Martine CROQUETTE, Arnaud SIMION, Line MALRIC, Jean-Michel FABRE, Isabelle HARDY, Bernard BAGNÉRIS, Sandrine FLOUREUSSES, Alain GABRIELI, Annie VIEU, Patrice RIVAL, Anne BOYER, Jean-Louis LLORCA, Sabine GEIL-GOMEZ.

Les 16 Président-e-s de commissions : Roselyne ARTIGUES, Sandrine BAYLAC, Pascal BOUREAU, Christine COURADE, Victor DENOUVION, Zohra EL KOUACHERI, Marie-Claude FARCY, Loïc GOJARD, Julien KLOTZ, Marie-Claude LECLERC, Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Lauriane MASELLA, Emilienne POUMIROL, Thierry SUAUD, Aurélien TARAVELLA, Véronique VOLTO.

Les 7 Président-e-s de groupes politiques : Jean-Michel FABRE, Christophe LUBAC, Inès GOFFRE-PEDROSA, Marc PÉRÉ, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Jean-Yves DUCLOS, Jean-Marc DUMOULIN.

1 membre désigné par le Président du Conseil départemental : Dominique FOUCHIER.

Plus de 170 métiers au service du public

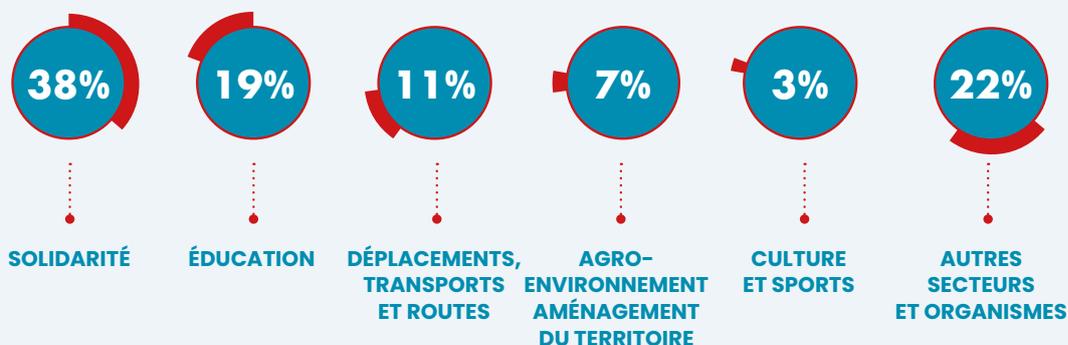
LE CHIFFRE

7 105

au 31 décembre 2022

Effectif total
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

EFFECTIF PAR MISSION



RÉPARTITION PAR GENRE



LES AGENT·E·S PAR MISSION

SOLIDARITÉ

2 699
agent·e·s



1 601 travaillent dans les territoires (DTS/MDS)
437 assistantes et assistants familiaux
116 à la Maison départementale des personnes handicapées
16 au Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)
19 à la Maison des adolescents

ÉDUCATION

1 380
agent·e·s



1 315 agent·e·s
dans les **99** collèges publics du département

DÉPLACEMENT, TRANSPORTS ET ROUTES

763
agent·e·s



721 à la voirie départementale dont :
486 dans les **8** secteurs routiers répartis sur le département
42 agent·e·s aux transports

AGRO-ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

467
agent·e·s



CULTURE ET SPORTS

238
agent·e·s



76 à la médiathèque
76 aux archives départementales
17 dans les musées départementaux
23 à la promotion des arts vivants et visuels

AUTRES SECTEURS ET ORGANISMES

1 558
agent·e·s

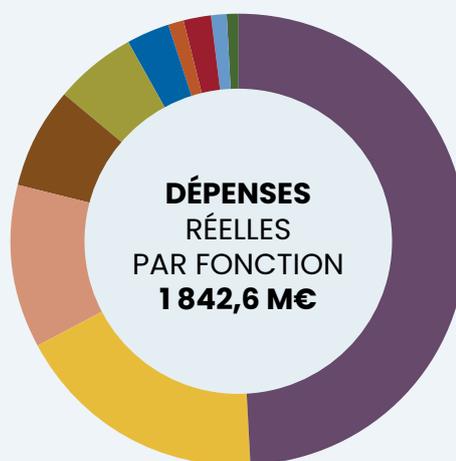
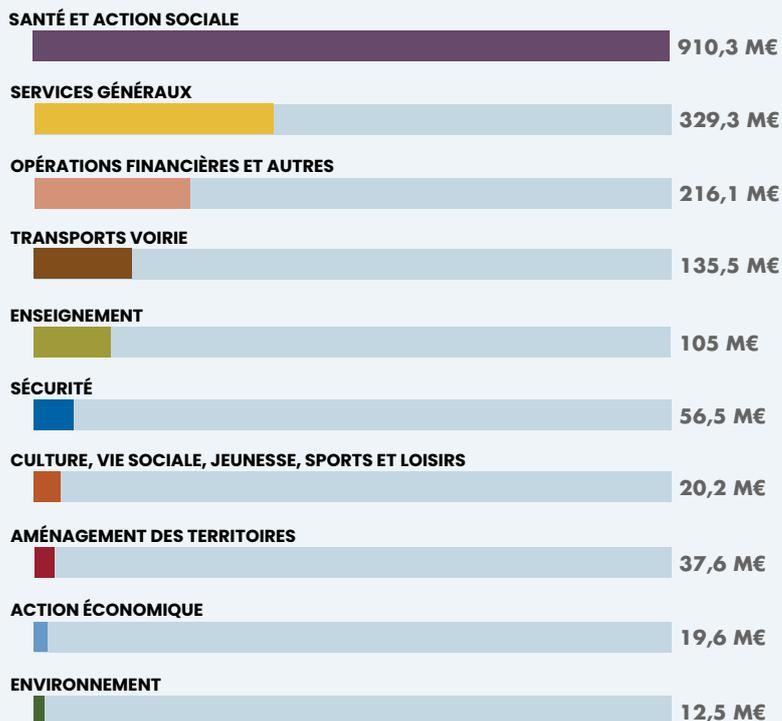


Moyens généraux
 Vie institutionnelle
 Organismes divers

Comptes administratifs 2022

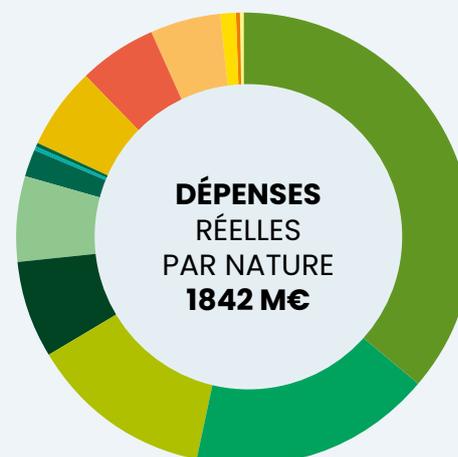
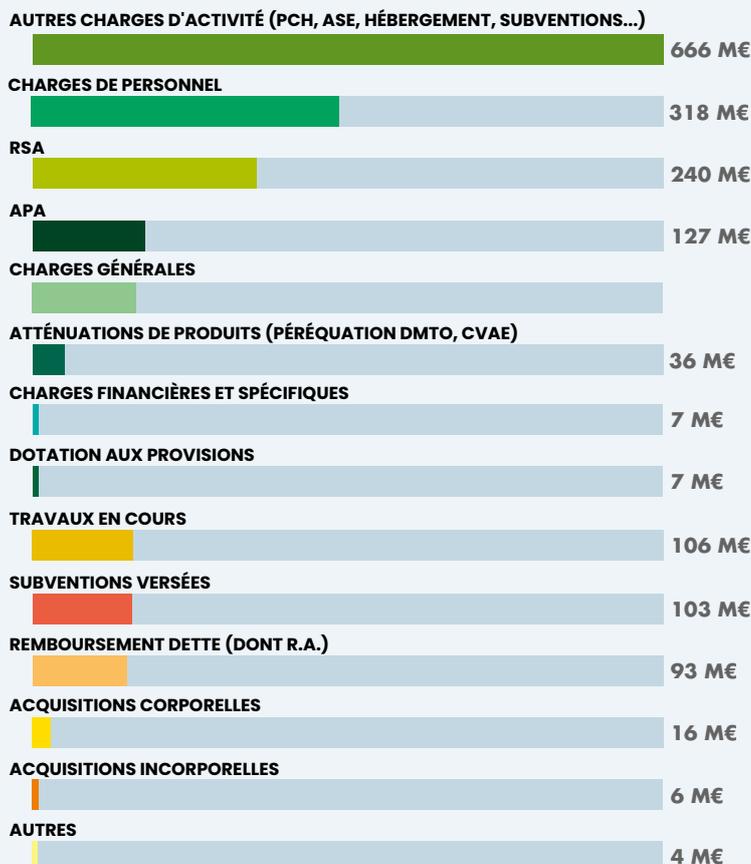
Budget principal par fonction

DÉPENSES TOTALES



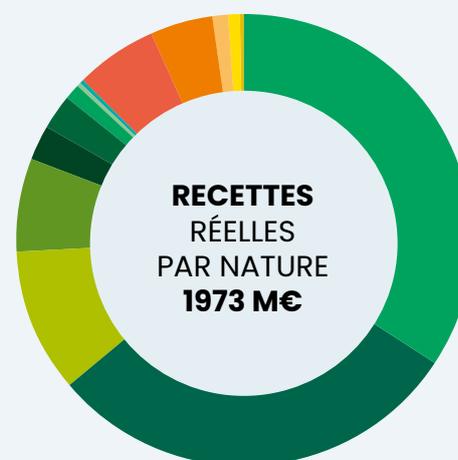
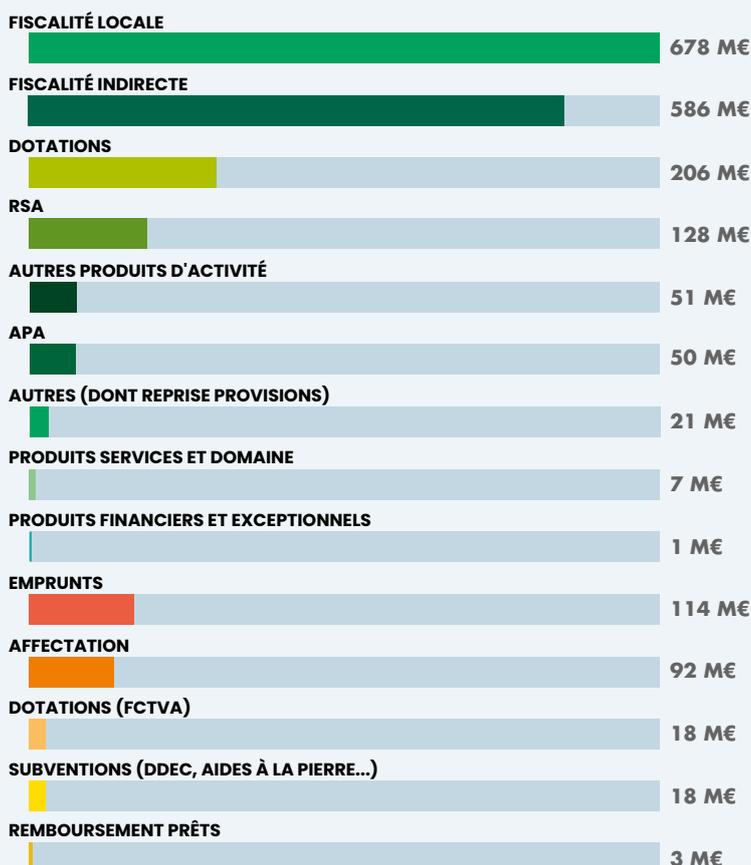
Budget principal par nature

DÉPENSES TOTALES



■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES TOTALES



■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT
■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 UN IMPÉRATIF

LA JUSTICE SOCIALE

EN CHIFFRES

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	1 301 022 302 €
■ Actions sociales polyvalentes de proximité	11 326 663 €
■ Autonomie des personnes âgées	266 461 017 €
■ Autonomie et compensation du handicap	317 834 190 €
■ Insertion	364 927 563 €
■ Enfance	340 472 869 €
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	172 336 380 €
■ Expertise en direction des territoires	2 424 339 €
■ Inclusion numérique	4 842 519 €
■ Promotion et aménagement touristique	15 955 637 €
■ Aides aux administrations publiques locales	49 421 196 €
■ Voirie	99 692 689 €
SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI	1 413 843 €
LOGEMENT	26 244 428 €
■ Aide à la pierre	23 495 042 €
■ Aide à la personne	2 749 386 €
SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	57 342 700 €
■ Incendie et secours	56 364 052 €
■ Santé environnement	978 648 €

Total Justice sociale : 1 558 359 653 €





Solidarité départementale

ACTIONS SOCIALES POLYVALENTES DE PROXIMITÉ

Le Département est le chef de file de l'action sociale et du développement social sur son territoire, ce qui signifie que c'est autour de lui que se coordonnent et se déploient les politiques de lutte contre la précarité et l'exclusion en Haute-Garonne.

Cette compétence au service des populations s'exerce au contact des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais au sein des Maisons des Solidarités (MDS). Les MDS sont les premiers lieux où se déclinent les différentes politiques sociales du Conseil départemental. Y est mis en œuvre un service social polyvalent s'adressant à toute personne en difficulté sociale et à tous les âges de la vie. Trente MDS sont aujourd'hui implantées sur l'ensemble du département autour de 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS). Celles-ci constituent un échelon intermédiaire de l'organisation territoriale de l'action sociale départementale, entre le niveau de proximité des MDS et celui de l'échelon central, garant du pilotage des solidarités.

Complémentaire du réseau des MDS, la plateforme d'accueil Haute-Garonne Solidarités a été lancée en mars 2021 pour répondre à la hausse des demandes sociales. Cette plateforme a pour objectifs de :

- Favoriser l'accès aux droits,
- Donner un premier niveau de réponse à des situations complexes dans une législation en évolution,
- Permettre à la personne appelante de trouver des réponses rapides.

Un numéro unique est mis à disposition du public (05 34 33 47 47) ainsi qu'une adresse mail spécifique : Solidarites@cd31.fr. À partir d'un premier accueil téléphonique ou numérique, une réponse est apportée directement à l'utilisateur ou une orientation est proposée vers une MDS ou une structure partenaire. L'équipe de Haute-Garonne Solidarités est composée à la fois de travailleuse-s social-e-s et d'agent-e-s d'accueil dans une coordination et une fluidité dans les échanges qui permettent d'assurer une rapidité des réponses apportées.

Afin de faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles, le Département gère également un Club de prévention spécialisée à Saint-Gaudens, lieu d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 11 à 21 ans résidant dans le Comminges. Une équipe d'éducateur-ice-s spécialisé-e-s va vers les jeunes, et les accompagne dans leurs projets pour prévenir les risques d'exclusion.

Principales réalisations 2022

Accueil social de proximité

- Déploiement du « Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité » (PASIP) qui vise notamment à faciliter l'accès aux droits (accueil tout public sans prise de rendez-vous préalable, délais de prise en charge raccourcis) et améliorer l'accompagnement aux démarches (prise en compte globale des besoins de la personne, coordination des intervenant-e-s social-e-s). En 2022, ce sont 20 MDS qui se sont engagées avec leurs partenaires territoriaux dans la mise en œuvre et l'animation des premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité : Empalot, Centre, Basso Cambo, Bagatelle, Faourette, Amouroux, Soupetard et Borderouge à Toulouse, Castanet-Tolosan, Muret, Cazères, La Salvetat Saint Gilles, Bouloc, Saint-Jean, Aucamville, Balma et Revel,
- Déploiement progressif de la possibilité de prise de rendez-vous en ligne pour les consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI) : « Votre Maison des Solidarités vous facilite la vie avec un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne pour les consultations PMI 0-6 ans ! ». Les rendez-vous se prennent sur le site : formulaire.services.haute-garonne.fr/prendre-rendez-vous-pour-une-consultation-pmi-mds/,
- Déploiement du « Référent de Parcours », dispositif d'accompagnement social global et partenarial, qui vise à assurer la continuité du parcours de la personne accompagnée, en résolvant les freins directs ou périphériques qu'elle rencontre, et en lui proposant des actions cohérentes correspondant à ses besoins. En 2022, 9 MDS se sont engagées dans la démarche : Saint-Gaudens, Cierp-Gaud, Salies du Salat, Colomiers, Blagnac, Rangueil, Minimes, Pont Vieux et Bagatelle à Toulouse.



Actions collectives en territoire

- DTS Sud toulousain : organisation d'ateliers « Alimentation/ Parentalité » à la MDS de Muret, « Préparer l'arrivée de Bébé » et « Un temps pour soi » à destination des aidant-e-s familial-e-s à la MDS de Frouzins,
- DTS Nord toulousain : organisation d'ateliers autour de la cuisine pour l'accès à une alimentation de qualité à la MDS de Bouloc, d'ateliers parentalité « un moment pour nous » à la MDS de Blagnac, d'un parcours culturel « la culture c'est bon pour tous » à la MDS La Salvetat,
- DTS Toulouse : organisation d'ateliers « bien être bébé » dans les MDS d'Empalot et des Minimes, d'un groupe de parole pour adolescent-e-s à la MDS du Centre, d'un groupe de parole pour parents d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance à la MDS de Soupetard, des « Rendez-vous de la culture et du sport » à la MDS de Soupetard, et d'ateliers sur le thème du logement à la MDS d'Empalot,
- DTS Comminges Pyrénées : organisation d'un « Espace parents » à la MDS de Cierp Gaud et à la MDS de Salies-du-Salat,
- Déploiement des « Ideas Box », centres multimédia mobiles créés par Bibliothèques Sans Frontières, par le Club de prévention spécialisée de Saint-Gaudens : le projet vise à favoriser, via une démarche « d'aller vers », la levée des freins à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes en zone rurale et en risque de marginalisation (en particulier les jeunes ni étudiant-e-s, ni employé-e-s, ni stagiaire-s) avec trois axes : l'accès à la culture, la prévention santé, l'orientation et l'insertion professionnelle,
- DTS Lauragais : organisation d'ateliers « parents et futurs parents » à la MDS de Balma, animation du parcours « Un temps pour s'évader simplement, se retrouver assurément » vers des structures culturelles et/ou de loisirs.

Renforcement des coopérations partenariales

- Validation du nouveau Schéma départemental d'animation de la vie sociale avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et tous les partenaires engagés sur le territoire, pour fluidifier les parcours des publics partagés avec les services départementaux,
- Développement de permanences hebdomadaires de technicien-ne-s de la CAF à destination des professionnel-le-s de MDS pour débloquer des dossiers complexes,
- Mise en œuvre de la convention cadre de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour l'accès aux droits et à la santé des populations vulnérables, et développement d'une mission de lutte contre les inégalités sociales en santé,
- Reprise de la coopération avec la Mutualité sociale agricole (MSA) dans le cadre d'un Plan départemental dédié aux agriculteurs et agricultrices en difficulté (formation des assistant-e-s social-e-s de la MSA et diffusion d'informations sur l'offre départementale mobilisable),
- Renouvellement du soutien financier apporté aux associations d'aide alimentaire pour un montant total de plus de 250 000 euros, et soutien spécifique au développement des épiceries sociales et solidaires,
- Renforcement des articulations avec Toulouse métropole concernant les compétences transférées (Fonds de solidarité logement, Fonds d'aide aux jeunes et prévention spécialisée), et plus généralement les politiques sociales,
- Renforcement du partenariat avec l'Union départementale des Centres communaux d'action sociale (CCAS).

Développement de démarches et actions de prévention

- Relance de la dynamique interpartenariale autour de la Coordination des aides financières (dite CORAFIN), et renouvellement de la convention « CORAFIN » impliquant près de 30 partenaires du territoire haut-garonnais pour l'aide aux familles en difficulté,
- Élaboration et diffusion d'un guide professionnel sur la protection et l'accompagnement des personnes majeures vulnérables, à destination des équipes départementales et des partenaires extérieurs, et lancement des travaux autour du renouvellement du protocole de coopération avec les tribunaux judiciaires,
- Création d'une Mission Promotion Santé Précarité visant à promouvoir l'accès aux soins et la prévention en santé pour les publics précaires accompagnés en MDS, via le renforcement des ponts avec la médecine libérale et tous les partenaires associatifs pour favoriser les prises en charge, le soutien aux pratiques professionnelles des travailleur·euse·s social·e·s de la polyvalence au sein des MDS, et la mise en place d'actions de promotion de la santé au sein des MDS,
- Lancement d'une gouvernance dédiée au volet social du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV) copiloté avec l'État, afin de favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement social des gens du voyage - avec notamment une journée interprofessionnelle ouverte aux associations le 15 novembre 2022, qui a réuni plus de 140 participant·e·s et lancement de réseaux interprofessionnels autour des thématiques suivantes : santé et accès aux soins, scolarisation et alphabétisation, insertion socio-professionnelle, accompagnement social et accès aux droits,
- Déploiement des « Pass numériques » : ces chèques, qui permettent de prendre totalement en charge des ateliers de formation numérique, sont proposés prioritairement aux personnes éloignées du numérique, n'ayant aucune ou une très faible connaissance en informatique : jeunes adultes diplômé·e·s ou non,

personnes en situation d'isolement (géographique, précarité sociale, personnes âgées ou en situation de handicap...), personnes ne maîtrisant pas la langue française, personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, etc.

Les Bons Solidaires

- Révision des critères d'octroi des Bons Solidaires, dispositif mis en place durant la crise sanitaire (avril 2020) afin de soutenir les publics les plus fragilisés. Dans l'objectif de remettre l'évaluation sociale au cœur du dispositif et d'adapter le montant de l'aide aux besoins de la personne demandeuse, ces nouveaux critères sont accompagnés d'un recueil statistique affiné permettant d'identifier les motifs d'accord et de refus. Ces éléments chiffrés devraient permettre de mieux connaître le public aidé pour compléter l'offre proposée, repérer les aides existantes et mobilisables, etc.,
- Ouverture de 7 régies en territoire pour favoriser la remise directe de Bons d'urgence quand la situation le nécessite.

Solidarité avec l'Ukraine

- Depuis le début du conflit en Ukraine, en février 2022, lancement de nombreuses opérations de soutien pour venir en aide en urgence, à la population ukrainienne avec, notamment, des interventions au titre des compétences sociales (détails dans l'encadré page suivante).





FOCUS SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Après une année 2020 marquée par le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a été confronté à une nouvelle situation de crise liée au déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022.

Face à ce contexte exceptionnel, caractérisé notamment par un possible afflux de personnes déplacées, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a déployé plusieurs volets d'action.

Prise de position, sensibilisation

- Condamnation de l'attaque russe par le Président du Conseil départemental, qui a affirmé son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien (28 février 2022),
- Hissage du drapeau ukrainien à l'Hôtel du Département et au Centre administratif départemental de Saint-Gaudens en solidarité avec le peuple ukrainien,
- Organisation d'une soirée de tables rondes consacrées à l'Ukraine le 6 avril 2022 au Pavillon République par l'association Ukraine Libre, en partenariat avec le Conseil départemental,
- Installation de l'exposition « Ukraine, terre désirée (2002 - 2022) » de Guillaume Herbaut, en partenariat avec le Festival de photographies MAP, sur les grilles de l'Hôtel du Département du 6 au 26 avril 2022.

Aides directes

- Vote d'une aide d'urgence de 100 000 € par l'Assemblée départementale lors de la session du 8 mars 2022 pour aider les associations qui viennent en aide aux populations victimes de cette guerre, sur le territoire ukrainien ou auprès des populations déplacées dans les pays limitrophes,
- Participation au convoi humanitaire organisé par la Région Occitanie au mois de mars 2022 : acheminement de 100 000 € de matériel d'urgences en Pologne, chargés dans 2 camions conduits par 4 agents départementaux volontaires.

Accueil et Accompagnement social des familles déplacées

Face à l'exode massif des populations qui fuient leur pays en guerre, le Département s'est mis en situation de participer à l'accueil des ressortissants et ressortissantes ukrainien-ne-s, en coordination avec le Préfet de la Haute-Garonne et les partenaires associatifs :

- Mise en place de la plateforme Haute-Garonne Solidarités Ukraine, avec une ligne grand public (0 805 36 31 31), un numéro dédié pour les maires de commune afin de leur apporter conseils et informations dans la gestion de la crise (05 34 33 44 33) et un mail spécifique : haute-garonne-solidarités-ukraine@cd31.fr. La plateforme est opérationnelle depuis le 14 mars 2022 pour assurer la réception de tout appel de familles ukrainiennes déplacées ou de partenaires. C'est un espace d'information et d'accès aux droits, essentiel et identifié. Ce service traite les premières demandes et oriente vers l'Association nationale de recherche et d'action solidaire (ANRAS) si les situations demandent un accompagnement social. Elle fixe aussi des rendez-vous physiques à « l'accueil Ukraine Salenques » pour les personnes primo-arrivantes. Des moyens en interprétariat sont mobilisés,
- Ouverture d'une plateforme de coordination interinstitutionnelle « Accueil Ukraine Salenques », opérationnelle depuis le 11 avril 2022 sur le site de l'annexe de la MDS du Centre, 28 rue des Salenques à Toulouse. Il s'agit d'un guichet unique d'accueil, d'orientation et d'accès aux droits pour toutes les familles primo-arrivantes qui ne bénéficient pas d'un dispositif d'accueil et d'hébergement. Le Conseil départemental coordonne ce dispositif qui regroupe des partenaires institutionnels chargés de l'accueil d'urgence des personnes déplacées d'Ukraine : le Conseil départemental, le Centre communal d'action sociale de Toulouse/ Service Intégré d'Accueil et d'orientation avec ligne téléphonique dédiée. La Préfecture, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, l'Agence régionale de santé et la Permanence d'accès aux soins de santé (Pass santé) mettent à disposition un contact dédié. La prise de rendez-vous se fait via le numéro vert de Haute-Garonne Solidarités Ukraine (0 805 36 31 31),
- Ouverture d'un dispositif d'accueil « Protection de l'enfance », en mars 2022, à Mondonville, avec un établissement temporaire (capacité de 50 places) pour accueillir les personnes mineures non accompagnées et les mères isolées avec enfants de moins de 3 ans,
- Planification et mobilisation si nécessaire de consultations spécifiques des services de Protection maternelle et infantile (PMI).

Chiffres clés 2022

94 202 personnes reçues dans les Maisons des Solidarités

et **910 687** appels reçus

37 739 ménages accompagnés par les MDS

13 076 appels reçus par Haute-Garonne Solidarités

1 132 Pass Numériques prescrits

35 671 Bons Solidaires nominatifs

et **7 257** Bons non nominatifs accordés

**Perspectives 2023**

- Lancement des travaux de consultation pour l'élaboration du futur Schéma Départemental Action-sociale, Médico-sociale et Développement social (2025-2029). 5 axes viendront structurer ce document : l'accueil des publics dans une approche globale ; la prévention (dans une démarche inscrite dans l'« aller-vers » les publics les plus éloignés des institutions et de leurs droits) ; l'accès aux droits ; l'accompagnement ; le « pouvoir d'agir » des habitant-e-s,
- Dans le cadre du projet d'amélioration de l'accueil en MDS avec prise en compte des besoins de médiation administrative et numérique : poursuite de la mise à disposition de postes informatiques en libre-service dans les MDS, avec mobilisation de jeunes en service civique pour accompagner les personnes dans les démarches numériques. Aujourd'hui, ces services sont disponibles à Toulouse dans les MDS de Minimes, Borderouge, Empalot, Rangueil, Bagatelle, Basso Cambo, Pont Vieux, centre et Bonnefoy, ainsi que dans les MDS de Blagnac et La Salvetat-Saint-Gilles,
- Poursuite du déploiement du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité dans les MDS,
- Déploiement de la démarche « Référent de parcours » dans les MDS,
- Mise en place des « conférences familiales », dispositif consistant à réunir sa famille, ses amis, ses proches, pour trouver ensemble une solution à un problème du quotidien (relations intrafamiliales, protection de l'enfance, vie scolaire, handicap, vieillesse, addictions, insertion professionnelle...). La conférence familiale s'adresse à tout public : enfant, adolescent, couple, personne âgée, personne en situation de handicap, etc.,
- Lancement de l'expérimentation du « coffre-fort numérique » dans plusieurs MDS pilotes. Cet outil, qui permet de stocker facilement dans un seul espace sécurisé l'ensemble des informations administratives de la personne, vise des publics particulièrement vulnérables (publics en errance, femmes victimes de violence, migrant-e-s, jeunes majeur-e-s sortant ASE, etc.) et permet de lutter contre le non-recours,
- Enquêtes relatives à l'instruction d'enfants à domicile : projet de signature d'un protocole d'articulation entre les services du Conseil départemental, la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) et de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

- Personnes majeures vulnérables : renouvellement du protocole d'articulation avec les autorités judiciaires, organisation d'une journée interprofessionnelle portant sur la thématique de la vulnérabilité (avril 2022), proposition d'un outillage des mandataires judiciaires via l'organisation de webinaires (prévention des expulsions locatives...),
- Aide alimentaire : publication d'un appel à projet à destination des Épiceries sociales et solidaires afin de soutenir les offres d'aide alimentaire innovante, en territoire identifié « zone blanche »,
- Renforcement du déploiement des « Pass numériques » sur tout le territoire, avec notamment un effort de couverture des zones blanches (sans opérateurs et/ou prescripteurs).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes (ODVFF) de la Haute-Garonne, créé en octobre 2021, est copiloté par la Préfecture de la Haute-Garonne et le Conseil départemental. Il a pour missions de produire de la connaissance sur le phénomène, de développer une culture commune, de renforcer les partenariats et d'améliorer le parcours de sortie des violences.

En 2022, l'ODVFF a organisé une journée interprofessionnelle (120 professionnel-le-s réuni-e-s), a créé et diffusé des outils afin de soutenir les professionnel-le-s dans l'accompagnement proposé au public (diffusion de 13 000 violentomètres en français et langue étrangère, affiches « violentomètre » et cartes contact victimes adaptées aux spécificités des territoires).

En complément, des webinaires et parcours de formation ont été proposés aux professionnel-le-s : cyberviolence (135 participant-e-s), parcours d'accompagnement au dépôt de plainte (140 participant-e-s au webinaire et 76 aux sessions organisées en présentiel).

Pour 2023, la feuille de route prévoit notamment : le lancement de nouveaux parcours de formation interinstitutionnelle (prise en charge des auteurs de violence en mars 2023, puis prise en charge du psycho traumatisme) ; le lancement des bons taxis destinés aux victimes ; le lancement d'une nouvelle étude sur les violences en milieu rural ; l'organisation de la 3^e édition de la journée interprofessionnelle de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre.





ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

Dans le cadre de la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration) et de la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté, une expérimentation a été lancée en juin 2022 de Territoire zéro non-recours aux droits sociaux en Haute-Garonne pour deux publics : les agriculteur-ice-s et les personnes de plus de 50 ans.

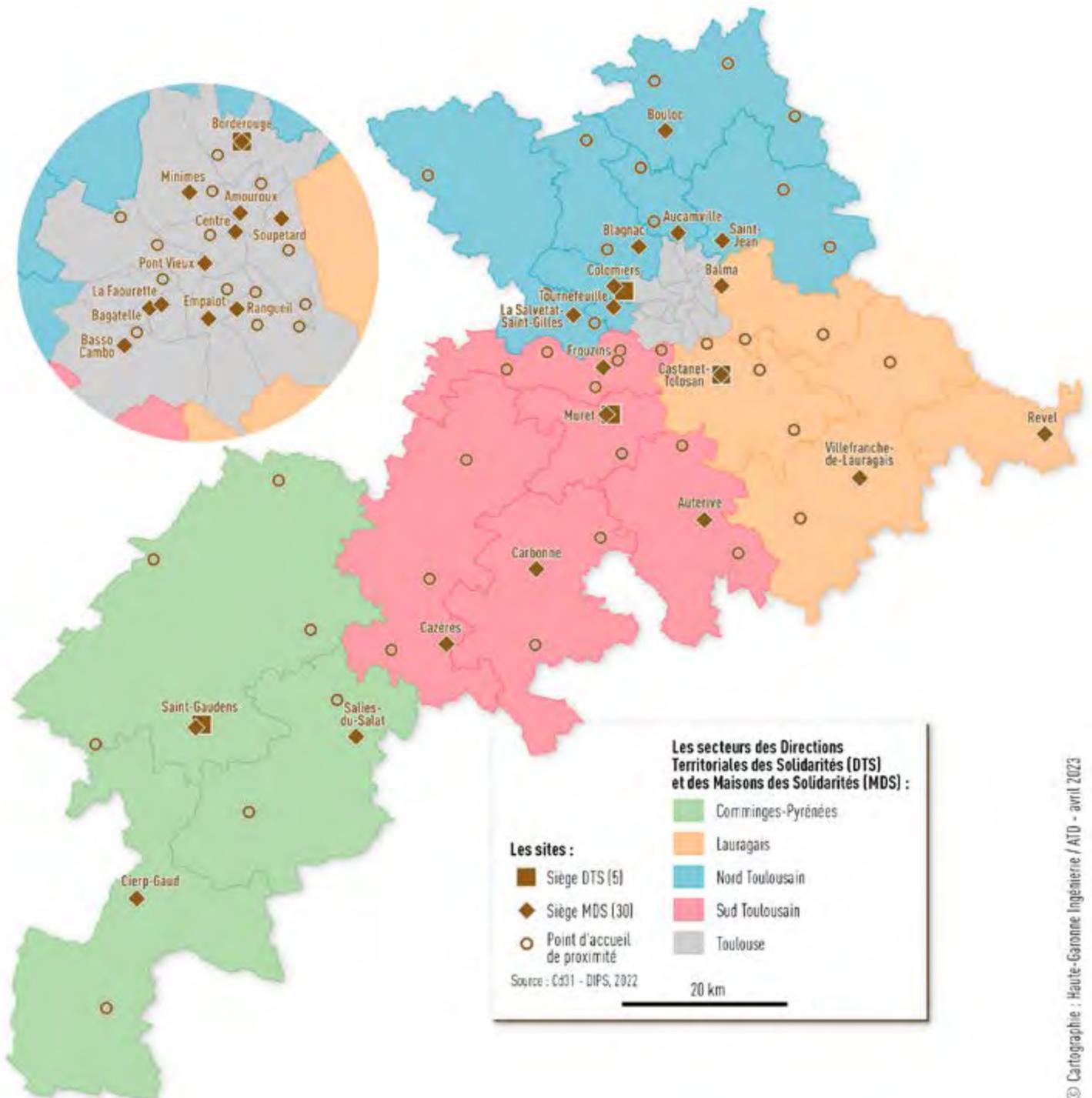
Au travers d'une approche partenariale et innovante de design de service (c'est-à-dire un service public conçu en prenant en compte le point de vue de l'usagère et de l'utilisateur et en co-construisant le service avec les techniques du design), l'expérimentation vise à améliorer l'accès aux droits et aux services en se positionnant du point de vue de l'usagère et de l'utilisateur, et à imaginer de nouveaux modes de lutte contre les précarités.

En 2022, une phase d'immersion a été menée sur le territoire pour comprendre les divers motifs du non-recours aux droits et les besoins associés. À partir de ce diagnostic, des ateliers participatifs réunissant près de 60 personnes, des partenaires institutionnels (MSA, CAF, CPAM, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - CARSAT), associatifs (associations Avenir, Partage, Solidarité Paysans et Secours Catholique), des agriculteur-ice-s et des personnes de plus de 50 ans, ont permis de dégager des pistes de solutions.

La prochaine étape sera de co-construire ces solutions et de les tester en allant à la rencontre des publics.



La territorialisation de l'action sociale



AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec l'objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance.

Ces missions se déroulent dans le cadre des aides sociales individuelles relevant du Conseil départemental, mais aussi d'actions volontaristes dépassant le minimum légal. L'objectif premier est de permettre aux personnes de pouvoir suivre leurs choix de vie.

Ces aides sont organisées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, dans l'objectif d'une aide à l'autonomie. La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

Ainsi, le Conseil départemental est en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation. Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile. Afin d'alléger les démarches administratives, l'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire est versée sous forme de « Chèques Solidarité 31 » (papier ou dématérialisés). Le Conseil départemental délivre par ailleurs la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Il est également concepteur de réseaux de partenaires de la gérontologie, initie et favorise, via ces réseaux, l'organisation de rencontres thématiques sur ces sujets.

Les actions d'accompagnement de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarités, les Maisons départementales de proximité (nouvelle offre de services départementale visant à renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne) et par les réseaux de partenaires de la coordination gérontologique.

Il assure la présidence de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) : instance pluri-partenaire, elle est en charge de l'élaboration et du financement annuel d'un plan d'actions de prévention structuré autour de diverses thématiques (activité physique, nutrition, lien social, usages du numérique...).

Également, le Conseil départemental assure la présidence de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif et contribue dans ce cadre activement à cette forme d'habitat alternatif et adapté aux besoins des personnes. D'autres aides sont offertes par le Département : aides pour aménager les logements des personnes âgées dépendantes ; aides sociales individuelles pour financer les prestations de ménage, les repas ou l'hébergement ; subventions au secteur associatif qui accompagne les seniors dans les domaines de la santé, du portage de repas ou des loisirs.

Le Conseil départemental finance également le service Téléassistance 31 qui permet de bénéficier d'une aide à distance gratuite 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour répondre aux besoins des aidantes et des aidants, il a assuré le développement de création des haltes-répit qui offrent un accueil ponctuel et non médicalisé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Dans les villes, comme dans les territoires ruraux, le Département exerce son rôle de chef de file de l'action sociale, notamment par le déploiement des politiques en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap à travers ses 30 Maisons des Solidarités et en lien avec les acteurs et les actrices des territoires.

Le Département a la responsabilité du développement, de l'accompagnement et du contrôle de l'offre sociale et médicosociale (services d'aide à domicile, établissements et alternatives), à travers le lancement d'appels à projet, la contractualisation (autorisations, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ou encore le suivi de la qualité des prestations réalisées dans le cadre de l'APA avec notamment le déploiement du dispositif « Télégestion Solidarité 31 ». Cette compétence, pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), est partagée avec l'Agence régionale de santé (ARS) en charge du volet sanitaire de ces établissements.

Dans le cadre de conventions avec les communes volontaires, il prend en charge le transport gratuit des personnes âgées, sous condition de ressource, à raison de 24 voyages par an (cars liO-Arc en Ciel, cars liO routiers, ou trains liO).



Principales réalisations 2022

Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes âgées (2019-2023) dont :

Actions en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Mise à jour et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS), et notamment des prestations offertes aux personnes âgées : élargissement du panel d'offres de la téléassistance, aide à la vie partagée (nouvelle aide ayant pour but de financer l'animation et le vivre-ensemble dans les dispositifs d'habitat inclusif comme par exemple le poste d'animateur ou d'animatrice du projet de vie sociale et partagée),
- Poursuite de la mise en place du paiement de la part différentielle pour l'aide sociale à l'hébergement,
- Renforcement de la politique de contrôle des établissements et mise en place d'une nouvelle planification plus ambitieuse,
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) : développement des projets des groupes de travail consacrés à l'aide à la personne (réflexion sur les difficultés rencontrées par le secteur de l'aide à domicile et la réforme des services d'aide et d'accompagnement à domicile - SAAD), la pair-aidance (mise au point d'un flyer sur ce type de soutien entre personnes concernées par une même situation et collaboration avec les instituts de formation Erasme et IREPS à une formation du pair-aidant), à l'approche inclusive (adaptation de l'environnement aux besoins de chacun-e) et à l'accès aux soins et à la santé (rédaction d'un manifeste sur la société inclusive et d'un plan d'actions à mettre en œuvre dès 2023), à l'habitat inclusif (élaboration de fiches de renseignements pour les porteurs et porteuses de projets de solutions de logement alternatives à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement, dans lesquelles les personnes vivent dans des logements privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale), à l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (réflexion à partir d'études sur l'isolement

et de présentation de dispositifs), à l'appui aux conseils de vie sociale qui visent à améliorer les conditions de vie et de participation des personnes résidant en établissements d'hébergement et de leurs proches ; formulation de 4 avis (sur la révision partielle du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie, le rapport d'activité de la Maison départementale des personnes handicapées, le rapport d'activité de la CFPPA, la stratégie cyclable départementale),

- Téléassistance : poursuite du déploiement de l'offre enrichie (marché 2019-2023), lancement de la procédure de renouvellement du marché public de téléassistance, mise en place de la téléprocédure.

Actions spécifiques en faveur des personnes âgées

- Déploiement des plans d'actions 2022 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus, à domicile et en résidence autonomie, au titre de la CFPPA,
- Prêts aux personnes âgées hébergées en EHPAD, de malles contenant des livres accessibles (gros caractères, langage « Facile à lire et à Comprendre », livres audio, braille...) via la Médiathèque départementale,
- Accompagnement psychologique et lutte contre l'isolement,
- Dons de livres par la Médiathèque départementale en direction des personnes âgées isolées,
- Participation au Salon des seniors (9 juin 2022).

Partenariats et coordination - personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Signature d'une convention de partenariat entre Toulouse métropole Emploi, l'ARS et le Conseil départemental pour la création de la Plateforme de l'Autonomie 31 dont l'objectif est de renforcer l'attractivité des métiers du « prendre soin »,
- Animation d'un groupe de travail Omega (Occitanie Métiers Grand Âge) mis en œuvre par l'ARS et visant à faciliter le recrutement, favoriser la qualité de vie au travail, améliorer l'accès aux formations et renforcer l'attractivité des métiers du Grand Âge.



Partenariats et coordination – spécifiques personnes âgées

- Poursuite du déploiement de l'outil Via Trajectoire Grand Âge qui permettra aux familles, mais aussi aux professionnel·le·s, de formuler des demandes d'admission en établissements et d'en suivre l'évolution,
- Démarche ICOPE (intégrer le dépistage des fragilités au sein d'un programme coordonné sur l'ensemble du territoire) : accompagnement financier par la CFPPA de projets en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus concourant au déploiement de la démarche, renouvellement de la convention de partenariat avec le Gérontopôle, dépistage de la fragilité (STEP 1) par l'ensemble des équipes médicosociales du territoire auprès des personnes de plus de 60 ans (GIR 5-6 ou 4) et de leurs aidant·e·s,
- Intégration de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) au travail partenarial mené avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) en vue d'une convention pour une reconnaissance mutuelle de l'évaluation des niveaux de dépendance,
- Poursuite du partenariat expérimental avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour simplifier et fluidifier le parcours des personnes âgées et de leurs aidant·e·s sur le territoire de Muret, par une articulation entre la procédure accélérée APA et le programme Prado (service de retour à domicile des patients hospitalisés).

Soutien à l'habitat inclusif

- Lancement de la nouvelle prestation « Aide à la vie partagée » dans le cadre du soutien à l'habitat inclusif pour les personnes âgées ou en situation de handicap et conventionnement avec chaque organisme porteur de projets d'habitats inclusifs : signature de l'avenant à l'accord-cadre pour l'habitat inclusif CNSA / État / Département de la Haute-Garonne, mise en place d'outils de suivi du versement de l'aide à la vie partagée,
- Validation de la programmation 2022-2029 des habitats inclusifs sélectionnés suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dédié : organisation d'une rencontre entre porteurs de projets le 23 novembre 2022, signature des conventions avec les 20 organismes porteurs de projet d'habitats inclusifs de la programmation 2022-2029,
- Déploiement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Investissement » de la CNSA à destination des conseils départementaux qui souhaitent financer des travaux d'investissement dans les habitats inclusifs pour personnes âgées (travail sur le cahier des charges, diffusion de l'AMI),
- Lancement d'un appel à candidatures pour financer une aide à la conception de projets d'habitat inclusif à destination des personnes âgées et octroi de la subvention aux candidatures retenues.

Actions en faveur des structures – personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Contribution aux actions de revalorisation de la rémunération des professionnel-le-s intervenant en établissement ou à domicile, en lien notamment avec les accords du Ségur de la santé (183 euros net de plus par mois pour les professionnel-le-s travaillant dans des établissements de santé ou des EHPAD), l'agrément de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile (revalorisation des emplois et des rémunérations de la branche), et l'attribution d'un complément de traitement indiciaire pour les agent-e-s de la fonction publique,
- Étude des projets pluriannuels d'investissement,
- Réalisation d'un audit financier et organisationnel des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en difficulté.

Actions en faveur des structures – spécifiques personnes âgées

- Ouverture avec l'ARS d'un accueil de jour itinérant (1 site à Carbonne et 1 site à Rieux-Volvestre) pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,
- Appel à projet pour la création de résidences autonomie (logements pour personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services) sur 19 cantons du département : autorisation pour la création de deux résidences autonomie, une à Caraman et une à Saint Gaudens (respectivement 96 et 80 places, dont 10 dans chaque résidence pour personnes handicapées vieillissantes),
- Travail de programmation, avec l'ARS, et suite au Ségur de la Santé, afin de flécher les nouveaux crédits sur les plans d'aide à l'investissement de certains établissements (travaux du quotidien, réhabilitation, restructuration, extension...),
- Poursuite de la formation des accueillant-e-s familial-e-s (formation initiale et continue), initiation aux gestes de secourisme,
- Soutien financier de 10 associations intervenant en faveur des personnes âgées.

Chiffres clés 2022

32 910 bénéficiaires de l'APA

180 SAAD autorisés par le Département

129 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

27 522 abonnés à la Téléassistance

Perspectives 2023

Actions en faveur des personnes âgées

- Bilan des actions des schémas 2019–2023 en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Élaboration du schéma 2024–2028 en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Poursuite du travail sur la constitution d'un guide à destination des seniors,
- Mise en place d'une commission d'écoute et de conciliation destinée à réguler les relations entre les usager-ère-s et les SAAD (à l'initiative du groupe de travail ad hoc du CDCA),
- Adhésion au téléservice de la CNSA pour les demandes d'APA,
- Déploiement du nouveau formulaire CERFA de demande d'aide autonomie,
- Lancement du diagnostic « Aidants » pour connaître les attentes et les besoins des aidant-e-s sur le territoire,
- Poursuite du déploiement des procédures de l'Aide sociale sous Iodasweb (logiciel métier des Solidarités),
- Renouvellement du marché public de la Téléassistance pour la période 2023–2027,
- Participation au Salon des Séniors 2023.

Partenariats et coordination

- Signature d'une convention tripartite Département/CARSAT/ MSA pour la mise en œuvre de la reconnaissance mutuelle des évaluations GIR (évaluations du degré de dépendance) et le lancement des groupes de travail conjoints,
- Poursuite du projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap via le dispositif API 31 et la mobilisation des partenaires sur un territoire d'expérimentation (Centre communal d'action sociale de Montgiscard-Association Old-Up),
- Dispositif d'appui à la coordination de la Haute-Garonne (pilote ARS) : travail de formalisation des articulations avec les MDS.

Habitat inclusif

- Lancement d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt « mobilisation de l'aide à la vie partagée » pour la programmation 2023-2030,
- Mise en œuvre et suivi de la programmation 2022-2029 des habitats inclusifs.

Actions en faveur des structures

- Ouverture d'un accueil de jour itinérant (Montaigut-sur-Save et Léguevin) pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,
- Réflexion autour des EHPAD « plateformes de ressources » et autour d'un nouveau mode de financement des SAAD désormais appelés « Services autonomie »,
- Mise en œuvre des actions prévues au diagnostic territorial pour une couverture optimale et de qualité du territoire par les SAAD,
- Réajustement de la planification des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens obligatoires,
- Conception et mise en place du cadre juridique de pérennisation des haltes-répét,
- Lancement du renouvellement du marché public relatif à la formation des accueillant-e-s familial-e-s.



AUTONOMIE ET COMPENSATION DU HANDICAP

Le Conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap dans son cœur de compétences que sont la prestation de compensation du handicap (PCH), l'aide à domicile et la vie en établissement relevant du Conseil départemental, mais il est engagé plus largement dans la recherche d'une société plus inclusive et d'une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Ses interventions visent toute personne en situation de handicap et remplissant des conditions reconnues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), notamment lorsqu'elle bénéficie d'une aide à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé.

Il déploie différents types d'aides et de dispositifs qui bénéficient aux personnes en situation de handicap : le service Téléassistance 31 ; le dispositif « Télégestion Solidarité 31 » qui permet de garantir le suivi et la qualité de la prestation du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la PCH ; le soutien financier aux associations agissant auprès des personnes handicapées et de leur famille.

Il accompagne également les structures

intervenant auprès des personnes en situation de handicap : autorisation et suivi des SAAD intervenant auprès des personnes bénéficiaires de la PCH ou de services ménagers, mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux, réalisation d'inspections et de contrôles portant sur la qualité de l'accompagnement des personnes, etc.

Il initie et favorise des réseaux de partenaires dans le champ du handicap.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarités, et par les réseaux de partenaires.

L'accent est également mis sur l'accessibilité du réseau de transport liO Arc-en-Ciel, du point de vue des autocars, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis 2015, et des arrêts de bus, progressivement rendus accessibles. Lorsqu'ils ne le sont pas encore, le Département a mis en place un service de substitution : le réseau Autonobus.

Le Conseil départemental a la responsabilité administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Depuis sa création en 2006, ce groupement d'intérêt public associe le Département, l'État, les associations et les organismes de protection sociale. C'est un « guichet unique » qui accueille, oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.

Principales réalisations 2022

Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap (2019-2023) dont :

Actions en faveur des personnes en situation de handicap

- Mise à jour et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS),
- Participation à la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT) qui permet un parcours de vie sans rupture et fait évoluer l'organisation et la coordination de l'ensemble des acteurs et actrices impliqués pour construire des solutions d'accompagnement,



- Mise en place d'une formation de sensibilisation en Santé mentale en lien avec les besoins recensés et la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM),
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts du réseau liO Arc-en-Ciel,
- Début d'un travail de thèse sur la socialisation au désir, la conjugalité et la sexualité des personnes en situation de handicap moteur (Université Toulouse Jean Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - LISST),
- Participation aux groupes de restitution de l'État sur les modalités d'intervention des Communautés 360 (plateformes collaboratives de professionnel-le-s soutenant le parcours de vie des personnes en situation de handicap),
- Actualisation du site Internet de la MDPH (« comment remplir son formulaire de demande »),
- Diversification des permanences à la MDPH : mise en place de permanences « Pass numérique » avec possibilité d'un accueil en langue des signes,
- « DuoDay » : participation, à titre expérimental, à cette journée nationale avec l'organisation de binômes entre des agentes et agents du Conseil départemental et des personnes en situation de handicap en recherche d'orientation professionnelle,
- Journée internationale des personnes en situation de handicap (décembre) : organisation par le Conseil départemental de tables rondes autour de la thématique de l'accès aux soins et de celle de la conjugalité et de la sexualité en milieu ouvert/en établissement (présentation du Centre Ressource Occitanie INTIMAGIR),
- Accompagnement du développement d'un nouveau sport destiné aux personnes voyantes et non voyantes : le ceci-rugby.

Partenariats et coordination

- Signature de la feuille de route entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département et la MDPH, qui complète la convention pluriannuelle 2021-2024 définissant les engagements réciproques et les financements CNSA/Département/MDPH,
- Organisation de Journées Immersion à la MDPH pour les ambassadeurs et ambassadrices des nouvelles Maisons départementales de proximité afin d'y développer des « points de contact MDPH » (accueil de premier niveau) dans une logique d'inclusion numérique,
- Organisation par la MDPH de réunions d'informations en visioconférence à l'attention des assistant-e-s social-e-s des établissements médicosociaux et des établissements sanitaires, équipes de protection maternelle et infantile et des centres communaux d'action sociale de Haute-Garonne.



Actions en faveur des structures

- Requalification de l'établissement Pierre Ribet, situé à Balma et géré par l'association AGAPEI, en établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie,
- Poursuite du suivi de projets de reconstruction et/ou de réhabilitation : foyer de vie Le Comtal, géré par l'association AGAPEI (communes de Boussens et d'Aurignac), foyer de vie Ernest Boue, géré par l'association RESO (commune de Pechbonnieu, dossier concernant également une demande d'extension non importante de la capacité), plusieurs établissements (service d'accompagnement à la vie sociale, Section Temps Libéré, Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie) gérés par l'YMCA (site du Cabiról à Colomiers),
- Création d'une Section Temps Libéré de 10 places au Ruisselet (Rieux-Volvestre) en accueil de jour, afin d'accompagner des personnes travaillant en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) en fin de carrière dans la transition entre l'activité professionnelle en ESAT et la retraite,
- Lancement d'un appel à projet dans le cadre de nouveaux crédits autisme (20 places en service d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées, 10 places d'accueil de jour en foyers d'accueil médicalisés et 1 pôle de compétences et de prestations externalisées...),
- Finalisation du travail avec les services d'accompagnement à la vie sociale - services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAVS - SAMSAH) pour améliorer l'accompagnement des usagers et des usagers,
- Soutien financier de 25 associations intervenant en faveur des personnes en situation de handicap,
- Formation des établissements médicosociaux au guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées et à la thématique « Mieux connaître les difficultés physiques et psychologiques chez une personne présentant un handicap moteur »,

- Poursuite du projet d'innovation par le design de service (c'est-à-dire un service public conçu en prenant en compte le point de vue de l'usagère et de l'utilisateur et en co-construisant le service avec les techniques du design) intitulé « L'inclusion, c'est aussi la socialisation », retenu au niveau national par la CNSA.

Chiffres clés 2022

8 472 bénéficiaires de la PCH

78 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap

120 bénéficiaires de la PCH parentalité

+ 3,5 % de personnes ayant au moins un droit ouvert auprès de la MDPH par rapport à 2021

Perspectives 2023

Actions en faveur des usagers et des usagers

- Bilan des actions des schémas 2019-2023 en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Élaboration du schéma 2024-2028 en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Poursuite du travail sur la constitution d'un guide à destination des personnes en situation de handicap,
- Déploiement du portail de gestion de la relation usager (PCRM) au sein de la MDPH,
- Adaptation de la procédure de dépôt en ligne des demandes auprès de la MDPH,
- Organisation à l'Hôtel du Département d'un événement dans le cadre de la journée internationale du handicap,
- Renouvellement du marché public de téléassistance (2023-2027),
- Lancement du renouvellement du marché public relatif à la formation des accueillant-e-s familial-e-s,

- Revalorisation du tarif socle (tarif de référence minimum dans le cadre de l'APA et de la PCH) à compter du 1^{er} janvier 2023,
- Poursuite du travail de thèse sur la socialisation au désir, la conjugalité et la sexualité des personnes en situation de handicap moteur,
- Poursuite du projet d'innovation par le design de service : lancement des ateliers inclusifs.
- Mise en œuvre du cahier des charges des Instances Locales de Concertation (ILC) en lien avec les Directions Territoriales des Solidarités (DTS) du Lauragais et du Sud-Toulousain.

Actions en faveur des structures

- Ouverture du foyer de vie Douyssat à Nailloux (30 places permanentes dont la moitié en accueil séquentiel, 5 places temporaires et 5 en accueil de jour) pour des personnes en situation de handicap psychique,
 - Projet de création d'un établissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes,
 - Réajustement de la planification des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens obligatoires,
 - Maintien de l'accompagnement des Maisons des Solidarités et des Maisons départementales de proximité pour l'accueil de niveau 1.
- Partenariats et coordination**
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) / groupes de travail : finalisation d'une charte de la pair-aidance et élaboration d'un cahier des charges de la formation du pair-aidant ; finalisation d'un texte définissant l'approche inclusive et déclinaison d'un plan d'actions,
 - Mise en œuvre de la collaboration opérationnelle avec les Communautés 360 (plateformes collaboratives de professionnel·le·s soutenant le parcours de vie des personnes en situation de handicap en coordination avec l'ARS),



INSERTION

Le Conseil départemental, chef de file de l'insertion, assure le financement et le pilotage du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion sociale et professionnelle pour tous et toutes.

Chaque bénéficiaire du RSA se voit ainsi proposer un parcours d'accompagnement adapté à son besoin, selon l'offre suivante :

- Un parcours social en Maisons des Solidarités (MDS) pour les publics bénéficiaires du RSA ayant besoin d'un accompagnement social,
- Un parcours professionnel avec accompagnement de Pôle Emploi, notamment pour les bénéficiaires proches de l'emploi ou étant déjà accompagnés-e-s par Pôle Emploi,
- Un parcours socioprofessionnel par un prestataire du dispositif ACTIPRO RSA, prestation d'accompagnement territorialisée qui met en avant le lien avec les entreprises et l'accompagnement vers l'accès à l'emploi,
- Des parcours adaptés pour les publics bénéficiaires du RSA à besoins spécifiques : gens du voyage non sédentaire, jeunes diplômés-e-s de niveau L3 minimum, allocataires du RSA bénéficiaires de la protection internationale, bénéficiaires du RSA sans résidence stable, artistes musicien-ne-s plasticien-ne-s et métiers du spectacle vivant, etc.

À l'appui de ces parcours d'accompagnement, pour les bénéficiaires du RSA et tous les publics en insertion, les ressources locales sont largement mobilisées :

- À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), le Conseil départemental développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour tous les publics éloignés de l'emploi via un réseau de plus de 150 associations (structures d'insertion par l'activité économique - SIAE), actions de mobilité, linguistique, lien social, réinsertion, maisons de chômeurs, régies de quartier, parrainage...) et de 8 prestataires ACTIPRO RSA sur l'ensemble du territoire,

- Le Conseil départemental offre la gratuité des transports aux bénéficiaires du RSA sur l'ensemble des réseaux de transport publics de la Haute-Garonne (réseau Tisséo, réseau SNCF, réseau liO Arc-en-Ciel). Il finance également la gratuité des transports des personnes en recherche d'emploi résidant dans les communes extérieures au périmètre Tisséo,
- Par ailleurs, la commande publique du Département est un levier important pour soutenir les parcours d'insertion professionnelle : les clauses sociales intégrées aux marchés publics imposent aux entreprises titulaires d'offrir un contrat de travail aux personnes éloignées de l'emploi, étant accompagnées ces entreprises dans la mise en œuvre de ces obligations avec notamment l'appui des SIAE.

Principales réalisations 2022

- Mise en œuvre de la Feuille de route de l'insertion élaborée en 2021 avec les équipes des directions territoriales des solidarités (DTS) et des MDS, les partenaires et des personnes accompagnées, avec notamment l'élaboration et le test du « Contrat d'Engagement Réciproque de demain » avant généralisation en 2023,
- Lancement de plusieurs chantiers concernant le RSA : harmonisation de la doctrine départementale en matière d'accès aux droits, remobilisation des publics sans référence et publics dits « perdus de vue » par Pôle Emploi, amélioration de leur orientation vers la référente ou le référent adéquat,
- Lancement de nouvelles offres à destination des bénéficiaires du RSA, notamment en matière de santé ou d'insertion par le sport,
- Renouvellement du marché ACTIPRO RSA après une vaste concertation des parties prenantes, avec un renforcement de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en parcours. Ce dispositif est cofinancé par l'État au titre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et par le Fonds Social Européen (FSE). Cette action a permis la mise en œuvre de plus de 4 000 accompagnements au 31.12.2022,



- Démarrage opérationnel du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), projet cofinancé par l'État, impliquant un consortium de plus de 30 acteurs et actrices du monde de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise : lancement le 14 septembre 2022 d'un réseau de 150 référent-e-s SPIE issus de toutes institutions, capables de travailler en comités locaux autour de parcours sans couture et le démarrage d'actions opérationnelles (autour des leviers de la motivation chez les jeunes, de la médiation emploi entreprises, etc.) qui ont vocation à se déployer en 2023,
- Organisation de 34 « Kiosques insertion » en présentiel sur les territoires et 12 kiosques à distance : espaces de rencontre entre allocataires du RSA et professionnel-le-s, ils donnent la possibilité aux allocataires du RSA de choisir la référente ou le référent qui va les accompagner tout au long de leur parcours d'insertion et permettent de promouvoir les offres du Conseil départemental et de son PDI, ainsi que celles des partenaires,
- Renouvellement de la convention de gestion du RSA avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), prévoyant le renforcement des flux d'information dans le respect du règlement général sur la protection des données afin de favoriser la prise de contact rapide avec les nouveaux et nouvelles allocataires dans une logique de parcours coordonné,
- Lien fait avec la MSA pour assurer le traitement sans délai des demandes de RSA pour les exploitantes et exploitants agricoles victimes du gel ou de la grippe aviaire, dans le cadre du Plan départemental pour l'aide aux agriculteurs en difficulté.

Chiffres clés 2022

37 780 allocataires du RSA en 2022

16 750 allocataires du RSA bénéficiaires des transports gratuits

1 645 allocataires du RSA orienté-e-s dans le cadre des Kiosques insertion

Perspectives 2023

- Lancement de nouvelles offres d'accompagnement adaptées à l'évolution du besoin social : renforcement de l'offre sur l'ensemble du territoire à destination des allocataires dont la santé est le principal frein à l'insertion, développement d'une offre numérique, d'offres de médiation avec les entreprises en difficulté de recrutement ou encore de solutions en matière de modes de garde, etc.,
- Renforcement des liens avec la Région en faveur de l'accès aux formations des publics accompagnés.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Via ses professionnel-le-s du travail social, mais aussi par ses prestataires ACTIPRO RSA et le dispositif Diplômés, le Département participe de façon active au repérage, à l'orientation et à l'accompagnement des familles vers le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).

Ces crèches AVIP visent un double objectif :

- Réserver une place en crèche pour les jeunes enfants dont les parents sont sans emploi,
- Favoriser l'accès à l'emploi des parents qui en sont éloignés, notamment les mères isolées allocataires du RSA.

Avec ses 40 crèches AVIP, le Conseil départemental de la Haute-Garonne est l'un des mieux dotés du territoire national.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Dans le cadre du renouvellement de son Plan Départemental de l'Insertion, le Conseil départemental a fait appel à un prestataire pour conduire et animer une démarche de dialogue citoyen qui s'est déroulée de juillet à décembre 2022.

L'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, partenaires associatifs et institutionnels, travailleur-euse-s social-e-s du Département) a été concerté par le biais de nombreux ateliers participatifs organisés dans les locaux des partenaires du Programme Territorial d'Insertion (PTI).

La journée « Agir avec les Allocataires du RSA » organisée le 14 décembre a été l'un des temps forts de cette démarche avec la participation d'une centaine de personnes, dont une vingtaine d'allocataires du RSA.

Concrètement, les constats partagés, avis et propositions recueillis lors de cette large concertation vont permettre d'alimenter les axes du futur Plan Départemental de l'Insertion et de l'Emploi, document stratégique qui fixe les perspectives et actions de la politique insertion du Département pour les années à venir.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Selon l'Agence régionale de santé (ARS), la Haute-Garonne fait face à une problématique d'accessibilité et de répartition déséquilibrée des médecins généralistes, qui engendre des inégalités d'accès aux soins entre les zones urbaines, péri-urbaines, rurales ou de montagne.

La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) prévoit une baisse régulière du nombre de médecins généralistes libéraux jusqu'en 2025, avant une amélioration de la situation à partir de 2030. Sachant qu'il faut plus de 10 ans pour former un médecin, le Département a souhaité se mobiliser pour préserver la santé de la population haut-garonnaise.

Dans ce contexte, accentué par l'urgence liée à la crise sanitaire, l'Assemblée départementale a voté en janvier 2021 la participation de la collectivité à la lutte contre les inégalités d'accès aux soins en Haute-Garonne, plus particulièrement dans les zones sous dotées selon la classification de l'ARS. L'objectif : apporter une réponse aux besoins de la population haut-garonnaise en matière d'accès à une médecine de proximité, ou médecine de premier recours, en agissant sur l'attractivité du territoire envers les futur·e·s praticien·ne·s.

Principales réalisations 2022

- Finalisation de la convention partenariale entre le Conseil départemental, le Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne, l'Université Toulouse III-Paul Sabatier et l'Association des Internes en Médecine Générale,
 - Rencontre des nouveaux et nouvelles internes de troisième cycle spécialité médecine générale, lors de la Journée d'accueil des primo-arrivant·e·s organisée par la faculté de médecine le 4 octobre 2022,
 - Démarrage de la dématérialisation des demandes d'aides financières pour les internes via la plateforme départementale en ligne Haute-Garonne Subventions,
 - Réalisation d'une étude prospective sur la démographie des professionnel·le·s de santé pour analyser, et anticiper à 5, 10 et 20 ans l'évolution de la situation :
- l'objectif est de développer des actions en adéquation avec les besoins repérés en matière de santé en faveur des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises pour une médecine de premier recours mais également pour une médecine spécialisée,
- Travail transversal avec le Groupement d'Intérêt Public e-santé Occitanie sur la santé et le numérique,
 - Depuis le début de la pandémie COVID-19, mise en place d'un comité de veille au sein du Département, en accompagnement des besoins en matière d'équipement de protection individuelle, en lien avec la médecine du travail et la médecine préventive,
 - Arrêt des actions de vaccination anti-COVID par le Département,
 - Session extraordinaire de l'Assemblée départementale sur la santé, le 25 novembre 2022.





Chiffres clés 2022

6 demandes d'internes de 3^e cycle des études médicales spécialité Médecine Générale

Perspectives 2023

- Travail et mise en place d'une communication sur les dispositifs mis en place par la collectivité en direction des internes en médecine générale,
 - Poursuite du travail sur le développement et l'accompagnement des maisons de santé pluri-professionnelles sur les territoires concernés par les difficultés d'accès à une médecine de proximité, avec la volonté d'un appui renforcé aux territoires,
 - Participation au comité départemental de l'attractivité en Haute-Garonne piloté par l'ARS, concernant la démographie médicale (nouveau zonage novembre 2022) et l'installation des futur-e-s praticien-ne-s,
 - Participation au Comité départemental de l'exercice coordonné piloté par l'ARS concernant la création de nouvelles maisons de santé pluri-professionnelles,
 - Participation au comité de pilotage de la démarche ICOPE (intégrer le dépistage des fragilités au sein d'un programme coordonné sur l'ensemble du territoire) piloté par l'ARS Occitanie, concernant la stratégie globale en faveur de la prévention précoce de la perte d'autonomie des personnes âgées (détails au chapitre Autonomie des personnes âgées),
 - Réflexion sur un partenariat avec l'association Institut du Sein du Grand Toulouse, pour des actions de prévention et de sensibilisation au dépistage des cancers pendant Octobre Rose,
 - Finalisation de la mise en œuvre, auprès d'un groupe d'agentes et agents de la collectivité, du projet expérimental SALUTANCE 5.0 pour agir sur les comportements induisant des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires, avec évaluations immédiates, à 6 et 18 mois, en vue d'une réflexion pour un futur appel à projet.
- Signature de la convention partenariale Conseil départemental/Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne/Université Toulouse III-Paul Sabatier/Association des Internes en Médecine Générale,
 - Réflexions sur la mise en place des nouveaux dispositifs d'aide à l'accès aux soins votés en janvier 2021 par l'Assemblée départementale : aide financière à la formation des maîtres de stage, groupes de travail avec les acteurs et actrices local-e-s et le Comité départemental du tourisme sur l'attractivité des territoires sous dotés en direction des futur-e-s praticien-ne-s,

ENFANCE

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation. Elle est constituée de 3 composantes :

- La prévention,
- Le repérage et traitement des situations de danger ou de risque de danger,
- La protection.

En tant que chef de file de la protection de l'enfance, le Département pilote et coordonne sur son territoire les actions en faveur de l'enfant et du jeune, ainsi que des actions pour soutenir les parents dans leurs fonctions et compétences éducatives.

Il s'appuie, à ce titre, sur le Schéma départemental de protection de l'enfance, adopté le 26 octobre 2021 par l'Assemblée départementale pour une durée de 5 ans. Par cette feuille de route, la Haute-Garonne poursuit sa volonté d'aller au-delà de ses compétences obligatoires en mettant en œuvre une politique volontariste tournée vers :

- Une rénovation de la gouvernance territoriale au profit d'une plus grande justice sociale dans un contexte économique et sanitaire particulièrement dégradé,
- Un renforcement de la participation des familles, des mineur-e-s et des jeunes majeur-e-s à la gouvernance afin de mieux reconnaître leur place et leur rôle,
- Une plus grande proximité aux usager-ère-s, fondée sur l'équité territoriale et « l'aller vers » les publics les plus vulnérables,
- L'accent sur des mesures de prévention destinées à soutenir et accompagner les mineur-e-s et leurs familles vers des réponses adaptées et cohérentes, au plus près de leurs besoins, tout en répondant à la diversité des situations,
- La garantie d'une continuité et d'une cohérence de parcours pour les mineur-e-s accueilli-e-s en vue de favoriser leur épanouissement et de les accompagner vers un retour au domicile, dans la mesure du possible,

- L'accompagnement des jeunes majeur-e-s vers l'autonomie et l'émancipation aux fins d'insertion sociale.

L'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE), instance multi-partenaire, constitue l'outil de pilotage de la protection de l'enfance à l'échelon local. À cet égard, il a pour missions le recueil des données, l'analyse partagée de celles-ci avec les 40 membres composant l'ODPE, l'animation du réseau partenarial dans le territoire, le suivi de la politique de protection de l'enfance et la formation pluri institutionnelle des professionnels-le-s.

Principales réalisations 2022

Gouvernance territoriale

Le Département, coordonne les partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance.

- Réalisation par l'ODPE du bilan annuel de la prévention et de la protection de l'enfance de l'année 2021, remis aux membres de cette instance lors de sa conférence annuelle,
- Schéma départemental des services aux familles : adoption du nouveau schéma (2023-2027) lors du Comité Départemental des Services aux Familles du 14 décembre 2022 qui s'est appuyé sur la participation des familles ainsi que des acteurs et actrices des territoires,
- Organisation par l'ODPE d'une formation pluri-institutionnelle de 3 jours intitulée « De la prévention à la protection de l'enfance » à la Direction Territoriale des Solidarités (DTS) Nord en avril 2022,
- À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant le 24 novembre 2022, organisation par l'ODPE d'un colloque réunissant des professionnel-le-s pluri-institutionnel-le-s sur le thème des violences sexuelles. Signature à cette occasion du protocole de coordination des Informations Préoccupantes après validation de l'Assemblée départementale,
- Adoption par l'Assemblée départementale du protocole d'accouchement dans le secret, qui sera prochainement signé par l'ensemble des partenaires concernés,

- Mise en place d'une coopération dans le champ de la protection internationale de l'enfance permettant de garantir la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les situations transfrontalières, avec la signature d'un protocole innovant et expérimental entre le Département et le Service Social International (SSI), organisation non gouvernementale représentée en France par la Fondation Droit d'Enfance le 17 février 2022.

Démocratie participative

Il s'agit de favoriser la démocratie participative en positionnant l'enfant et sa famille en tant qu'acteurs de la politique départementale. Plusieurs actions ont été engagées en 2022 sur ce volet :

- Poursuite de la réflexion sur l'organisation de la participation collective en protection de l'enfance avec le Conseil Départemental des Enfants et des Jeunes Accueillis (CDEJA),
- Formation des équipes aux Conférences familiales,
- Mise en place d'un groupe de travail sur le Fonds d'Aide aux Jeunes avec la participation de jeunes en risque de marginalisation,
- Schéma départemental des services aux familles : participation des familles au diagnostic des besoins lors d'ateliers menés sur les territoires.

Renforcement de la proximité aux usagers et aux usagers

Il s'agit d'améliorer la qualité du service rendu, en garantissant un accès de proximité aux services médico-sociaux, en améliorant le maillage territorial des prises en charge et en développant des contrôles dans les établissements et services de protection de l'enfance. L'objectif : assurer la continuité des parcours et prévenir les ruptures.

- Organisation de plusieurs rencontres avec les partenaires conventionnés de la Maison Départementale des Adolescents (MDA) ainsi que des acteurs et actrices des secteurs institutionnel et associatif du territoire pour envisager les actions à mettre en place dans le cadre d'une expérimentation d'une MDA hors les murs au Grand Mirail à Toulouse et à Cazères, et rechercher des complémentarités. Des actions ont d'ores et déjà pu être organisées hors les murs (Mirail, Comminges...),
- Participation de la MDA aux journées de diagnostic sur les besoins en matière de jeunesse, parentalité, prévention, organisées par la communauté de communes Cœur de Garonne dans le cadre de l'élaboration la Convention Territoriale Globale à l'automne 2022,
- Participation de la MDA au « café des partenaires », à l'initiative du Comité Local de Santé de l'Agence régionale de santé (ARS), pour le secteur Pays Sud Toulousain en octobre 2022,
- Mise en place d'un dispositif expérimental et innovant en Comminges-Pyrénées : les « Ideas Box », médiathèques mobiles sur les thématiques de l'accès aux droits, de la culture numérique, du bien-être et de la santé, et de l'orientation professionnelle (jeux et contenus ludiques ou éducatifs) qui ont permis de toucher près de 200 jeunes depuis septembre 2022,
- Poursuite de l'accompagnement des établissements et services autorisés en proximité afin de renforcer les contrôles pour favoriser la qualité des prestations et améliorer les prises en charges.





Prévention auprès des familles

Protection Maternelle et Infantile

Le Département est un acteur essentiel des politiques de prévention qui vont de la prévention périnatale (PMI) à la prévention pour les adolescent-e-s (Centre de Santé Sexuelle) en passant par la prévention des difficultés éducatives parentales à tous les âges de l'enfant. Plusieurs projets ont été engagés dans ce champ en 2022 :

- Initiation du dispositif PANJO, outil développé par Santé publique France, en vue de soutenir et renforcer la pratique des professionnel-le-s de PMI (accompagnement des femmes enceintes avec facteurs de vulnérabilité, renforcement des compétences parentales pour permettre la création d'un lien d'attachement sécurisé). Cet outil a montré son efficacité sur la réduction du nombre de situations de maltraitances et de placements, améliore la santé et le développement de l'enfant, avec des effets à plus long terme,
- Sensibilisation des maternités aux missions de la PMI par le biais de rencontres régulières et la participation des sages-femmes aux staffs des maternités,
- Participation des professionnel-le-s de santé de PMI à différentes actions de sensibilisation : groupes de travail du Réseau Périnatalité Occitanie sur le parcours santé de la femme enceinte, ateliers naissances organisés par le Conseil départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ateliers maternité organisés par le Conseil départemental et la CPAM (Toulouse et Saint-Gaudens),
- Renforcement de l'offre de formation en direction des professionnel-le-s de santé de la PMI, dans le cadre de réseaux auxquels ils sont intégrés : le réseau de soins et de prévention de troubles du développement des enfants vulnérables (Réseau Périnatalité Occitanie) ; le réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique.
- Mise en place d'« ateliers de prévention langage » à Saint-Gaudens, en collaboration avec les orthophonistes de l'Association de Sauvegarde des Enfants Invalides (ASEI),
- Renouvellement du marché des technicien-ne-s d'intervention sociale et familiale (TISF PMI), avec la volonté du Département d'intensifier le nombre d'interventions à domicile pour les femmes enceintes et les parents d'enfants de moins de 18 mois afin de soutenir la parentalité,
- Poursuite de la participation à la Plateforme Santé Précarité par des actions conjointes de vaccination (centre de lutte antituberculeuse/centre de vaccination/ PMI),
- Poursuite du développement de l'offre de soins en matière d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de l'offre de consultations médicales en santé sexuelle au plus près des besoins des jeunes (mise en place de consultations au sein des lycées du département qui en font la demande, actions individuelles et collectives auprès des jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse ou intégrant le dispositif Établissement pour l'insertion dans l'emploi - EPIDE).

Prévention en faveur des enfants, des jeunes et des familles

En 2022, le Département a poursuivi sa politique de soutien à la parentalité qui vise à intervenir au plus tôt pour éviter une dégradation des situations, avec des actions en faveur de la prévention primaire :

- Accompagnement au développement des modes d'accueil de la petite enfance en veillant à la qualité de l'accueil des tout-petits tant dans les établissements d'accueil collectifs qu'auprès des assistant-e-s maternel-le-s agréé-s par le Conseil départemental. L'accessibilité des modes d'accueil de la petite enfance vient soutenir la parentalité en favorisant la socialisation des tout-petits, la conciliation de la vie personnelle et professionnelle et en prodiguant aux parents des conseils dans le développement harmonieux de leurs enfants,
- Soutien à la parentalité : développement du soutien à des lieux d'accueil parents-enfants, permettant la socialisation de l'enfant ; soutien d'associations porteuses d'espaces de rencontre, de médiation familiale et de thérapie familiale ; accueil, écoute et accompagnement des parents d'adolescent-e-s par l'équipe pluridisciplinaire de la MDA ; accompagnement des familles ayant des besoins spécifiques (handicap, isolement des parents, très jeunes parents),
- Mise en place à la MDA d'une nouvelle action collective, sous forme de cycle de 6 ateliers, destinée aux parents pour favoriser une communication positive avec leurs enfants adolescent-e-s,
- Organisation et animation de groupes de paroles à la MDA sur la séparation parentale,
- Lutte contre la précarité : réalisation jusqu'en septembre de maraudes mixtes État/ Département/Toulouse métropole auprès des familles à la rue (accompagnement d'insertion et de sortie durable de la rue, coordination des différents organismes mobilisés autour de l'accompagnement des familles, de la protection de l'enfance et de la résorption des bidonvilles),
- Poursuite de la coordination partenariale du Réseau d'écoute et d'appui des acteurs et actrices de la parentalité, et du dispositif Ville Vie Vacances,
- Poursuite des dispositifs visant à favoriser le départ en vacances ou l'accès aux loisirs des enfants des familles les plus précaires,
- Soutien et co-construction d'actions avec plus de 430 partenaires associatifs ou institutionnels dans le champ de la prévention en faveur des enfants, des jeunes et des parents autour de 4 objectifs principaux : soutenir la parentalité, reconnaître et valoriser les rôles et compétences éducatives des parents ; prévenir les risques d'isolement, de désœuvrement, de rupture et de marginalisation des 8-24 ans ; favoriser l'accès aux expériences et activités socialisantes, émancipatrices, porteuses d'égalité et propices au développement d'un esprit critique et d'une conscience citoyenne ; favoriser le bien-être et la santé des pré-adolescent-e-s, des adolescent-e-s et des jeunes adultes,
- Animation dans le cadre de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance, animation de 71 séances de prévention dans les établissements scolaires de la Haute-Garonne auprès de 7 000 enfants environ, ainsi que de 8 soirées d'informations auprès de parents. En outre, 175 futur-e-s professionnel-le-s ont bénéficié d'une formation de présentation du dispositif de protection de l'enfance.



Aide Sociale à l'Enfance

- Intensification d'actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales par la prise en charge de femmes avec enfants de moins de 3 ans, ou bien d'enfants témoins ou victimes, et le soutien financier d'associations œuvrant dans ce champ,
- Réalisation du premier bilan annuel du Centre Départemental d'Accueil Mères Enfants (CDAME), dispositif ouvert en mars 2021, en lien avec les partenaires pour favoriser la fluidité des parcours et améliorer la prise en charge des bénéficiaires,
- Engagement de réflexions multi-partenariales autour de la création de structures identiques au CDAME mais aussi de la fluidité des parcours en sortie de prise en charge du CDAME (orientations vers les dispositifs d'hébergement relevant de l'État, droit au séjour, accompagnement social),
- Lancement d'un appel à candidatures pour la mise en place d'un dispositif d'hébergement destiné à favoriser l'insertion pour les mères isolées avec enfants,
- Proposition de places pour les jeunes accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur l'ensemble des actions collectives organisées dans le cadre du Fonds d'Aides aux Jeunes, et visant à favoriser l'insertion socio-professionnelle des 18-25 ans,
- Finalisation du protocole départemental de coordination multi-partenarial pour la protection de l'enfance, signé le 24 novembre 2022, ainsi que du Mémento à destination des partenaires et du référentiel interne au Conseil départemental,
- Déploiement d'actions de formation auprès des équipes dédiées aux évaluations Informations Préoccupantes et auprès des partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

Continuité et cohérence des parcours

Protéger un enfant, c'est garantir, la continuité, la pertinence et la cohérence de son parcours quelle que soit sa prise en charge. C'est l'objectif du Projet Pour l'Enfant, document pivot qui traduit les articulations autour de l'enfant, recueille sa parole et les engagements de sa famille, afin de cibler les interventions à

mener dans son intérêt, garantir la prise en compte de ses besoins fondamentaux et ajuster les accompagnements aux changements. Sur ce volet, le Département mène différentes actions :

- Poursuite de l'expérimentation d'un nouveau Projet Pour l'Enfant menée depuis septembre 2021 sur le territoire du Lauragais,
- Mise en place des Conférences familiales qui visent à s'appuyer sur les ressources de l'enfant et de son environnement : sensibilisation en 2022 des professionnel-le-s à cette pratique,
- Partenariats autour de la santé, du bien-être, de la scolarité, de la formation professionnelle pour prévenir les ruptures,
- Renforcement des modalités de fonctionnement de la Commission d'Évaluation de la Situation et du Statut des Enfants Confiés (CESSEC) et des attributions, notamment avec l'étude de toutes les situations des enfants de moins de deux ans.

Les besoins de l'enfant doivent être évalués en continu et recevoir des réponses adaptées. Le Département s'est, à ce titre, engagé à mettre en place des modalités d'accueil variées :

- Refonte depuis 2020 du contenu des visites médiatisées et diversification de leurs modalités de mise en œuvre, avec notamment l'extension des visites à visée thérapeutique dans le cadre du partenariat avec le secteur pédopsychiatrique,
- Lancement d'un appel à projet en lien étroit avec les 3 secteurs de pédopsychiatrie du département pour la création de 3 services d'accueil relais (situations complexes d'enfants relevant d'une prise en charge ASE, mais aussi médico-sociale et/ou sanitaire) : autorisation de l'établissement Lo Ligot en 2022 pour une ouverture au 2^e trimestre 2023,
- Mobilisation du Conseil départemental pour accompagner les mineur-e-s engagé-e-s dans des pratiques prostitutionnelles (ou à risque prostitutionnel) : co-pilotage d'un groupe de travail partenarial (Éducation nationale, Justice, médico-social, sanitaire et social) ; lancement d'une étude pour mieux connaître les jeunes concerné-e-s et accompagné-e-s par l'ASE ;

soutien du projet d'équipe mobile et de maraude numérique en direction des mineur-e-s, porté par l'association l'Amicale du Nid,

- Amélioration du parcours santé de l'enfant confié : lancement d'une étude sur l'effectivité de la mise en œuvre des bilans de santé au moment de l'admission des enfants et des jeunes de l'ASE,
- Redéfinition de la référence éducative et du contenu des mesures pour une harmonisation des pratiques et une meilleure coordination entre les intervenants,
- Promotion et valorisation du métier d'assistant-e familial-e : participation de ces professionnel-le-s aux instances de l'ASE ; mise en place de deux référent-e-s dans chaque DTS ; sensibilisation des équipes aux besoins des assistant-e-s familial-e-s ; mise en œuvre d'une supervision et d'un groupe de pratiques par l'hôpital Marchant pour l'accueil des enfants ayant des troubles du comportement,
- Création par autorisation de 4 nouveaux lieux de vie qui proposent 25 places pour l'accueil d'enfants de 3 à 11 ans,
- Création par extension d'un lieu de vie existant conduisant à 7 nouvelles places pour l'accueil d'enfants de 7 à 21 ans,
- Dans le cadre d'un appel à projets : ouverture en octobre 2022 (avec une montée en charge progressive) d'un service d'accueil relais séquentiel pour des enfants (4-11 ans) présentant des troubles du comportement (5 places d'accueil + 15 situations suivies en file active),
- Création, dans le cadre d'extensions d'établissements et services déjà existants, de 150 mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert classiques et renforcées à partir de services existants, de 167 mesures d'Aide Éducative À domicile,
- Création d'un Centre éducatif et professionnel avec 40 places de formation et 20 places d'hébergement avec une montée en charge progressive.

Accompagnement des jeunes majeur-e-s vers l'autonomie et l'émancipation

Il s'agit de proposer aux jeunes qui sortent ou souhaitent sortir des dispositifs de « garder le lien » et offrir la possibilité d'un retour.

À ce titre, plusieurs mesures ont été mises en place :

- Création de places en logements autonomes pour jeunes mineur-e-s et majeur-e-s,
- Révision du Projet Pour l'Enfant intégrant l'entretien des 16 ans, et instauration d'un document spécifique aux jeunes majeur-e-s avec l'accent sur l'accompagnement vers l'autonomie,
- Expérimentation de la participation des jeunes aux commissions enfance (MDS de Bagatelle),
- Soutien au dispositif Reliance, ouvert aux jeunes majeur-e-s isolé-e-s ayant été pris-e-s en charge par l'ASE pour prévenir les « sorties sèches de l'ASE », maintenir le lien avec les jeunes et favoriser l'ouverture des droits,
- Développement du partenariat avec le secteur médico-social pour favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap à des prises en charge adaptées et les orienter vers le droit commun. Cette action s'appuie sur un partenariat rapproché Département/Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), la participation systématique du Département aux instances avec la MDPH (préparation de la sortie du dispositif de l'ASE des mineur-e-s ou jeunes adultes en situation de handicap), le signalement en amont par le service de l'ASE des situations complexes de jeunes adultes et une vigilance accrue de la MDPH quant aux personnes suivies ou ayant été suivies,
- Soutien à l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE) qui, dans sa mission d'insertion sociale, vient en aide moralement et matériellement, et offre conseil et soutien, à toute personne admise ou ayant été admise dans le service de l'ASE. En 2022, 54 jeunes majeur-e-s sortant de l'ASE ont été accompagné-e-s par l'association.

Chiffres clés 2022**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)****15 225** naissances en Haute-Garonne**6 470** assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s pour 19 492 places d'accueil**440** assistant-e-s familial-e-s employé-e-s par le Département pour 1 033 enfants accueillis**432** éducateur-ric-e-s de jeunes enfants agréé-e-s représentant 13 655 places d'accueil**PRÉVENTION EN FAVEUR DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES**Plus de **430** partenariats dans le champ de la prévention**1 242** jeunes et/ou parents accompagnés à la Maison des Adolescents (MDA)**150** actions collectives organisées par la MDAPlus de **6 200** entretiens réalisés par les équipes pluridisciplinaires de la MDA**3 300** élèves des collèges bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité ou de la réussite éducativePrès de **600** aides financières dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes accordéesPrès de **11 300** enfants et jeunes soutenu-e-s pour un accès aux loisirs et au départ en vacances grâce aux bourses vacances ou dans le cadre de dispositifs tels que Temps Libre Prévention jeunes, Ville Vie Vacances ou en encore Accès Loisirs Prévention Jeunes**6 474** consultations réalisées par le Centre de santé sexuelle**AIDE SOCIALE À L'ENFANCE****316** familles avec 574 enfants soit 890 personnes mises à l'abri**2 820** Informations préoccupantes traitées pour 4 861 enfants**3 459** mesures de placements administratifs et judiciaires**941** mesures d'aide éducative à domicileUne capacité d'accueil en hausse de **40%** depuis 2015**1 102** mineur-e-s et jeunes majeur-e-s non accompagné-e-s pris-es en charge

Perspectives 2023

Gouvernance territoriale

- Schéma Départemental de Protection de l'Enfance : premier bilan des actions engagées,
- Poursuite de la co-gouvernance stratégique et opérationnelle de la MDA avec notamment des rencontres trimestrielles Département/ARS/Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (CHU) et renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre ces 3 acteurs,
- Schéma départemental des Services aux Familles : démarrage de la mise en œuvre des fiches actions du schéma,
- Protection internationale de l'enfance : mise en œuvre du protocole de coopération et sensibilisation des professionnel-le-s à ce champ peu exploré,

Démocratie participative

- Mise en place du Conseil Départemental des Enfants et des Jeunes Accueillis, avec un outil prioritaire créé avec eux et pour eux, le livret d'accueil pour les enfants accueillis à l'ASE,
- Déploiement des Conférences familiales dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, poursuite de la sensibilisation et de la formation des professionnel-le-s à cette nouvelle pratique,
- Redéfinition de la référence éducative, pour garantir un meilleur accompagnement des familles et mieux coordonner les interventions autour de l'enfant.

Renforcement de la proximité aux usagères et usagers

- Mise en place d'une politique départementale de contrôle des établissements et services visant à garantir la sécurité et l'intérêt des enfants, et des jeunes à protéger et donc la qualité du service rendu, tant dans le domaine de la PMI que dans le champ de l'ASE,
- Finalisation d'un programme d'action pour le déploiement d'une offre collective de la MDA hors les murs, à titre expérimental,

- Création d'un recueil des initiatives d'« aller vers » dans le cadre d'une démarche d'inclusion socio-économique,
- Poursuite de l'expérimentation des Ideas Box sur la DTS Comminges Pyrénées mais aussi sur d'autres territoires comme à Cazères ou au Grand Mirail à Toulouse avec l'équipe de la MDA,
- Mise en place de consultations médicales du Centre de Santé Sexuelle au sein des lycées du département qui en font la demande,
- Accueil des nouveaux publics au Centre de Santé Sexuelle (contraception masculine).

Prévention auprès des familles

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- Formation des équipes de la PMI au nouveau cadre réglementaire relatif aux modes d'accueil de la petite enfance pour garantir la qualité de l'accueil des enfants et favoriser leur épanouissement,
- Développement du partenariat avec les réseaux petite enfance et EAJE afin de s'appuyer sur ces modes d'accueil pour soutenir la parentalité et veiller au développement des compétences des équipes intervenant dans le secteur de la petite enfance,
- Participation à la valorisation des métiers de la petite enfance auprès de la CAF, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes,
- Dispositif PANJO : lancement du marché public au 1er semestre 2023, formation des professionnel-le-s au 2^e semestre 2023, mise en œuvre et supervision fin 2023 – début 2024,
- Poursuite et extension des « ateliers de prévention langage »,
- Mise en place du dispositif COCON permettant la prise en charge de rééducations pour des enfants vulnérables,
- Au titre de la formation des médecins de PMI à la plateforme de coordination et d'orientation, réalisation d'un recensement des bilans des 3-4 ans par territoire, ainsi que d'une présentation globale du dispositif,
- Poursuite des ateliers naissance en partenariat avec la CPAM et la CAF,

- Mise en œuvre du nouveau marché de prestations de TISF PMI dès le début 2023,
- Engagement d'un travail avec l'Institut de Formation Recherche Animation Sanitaire et Social (IFRASS) sur les protocoles de coopération entre professionnel-le-s de santé,
- Poursuite de la contribution de la PMI aux actions de la Plateforme Santé Précarité.

Prévention en faveur des enfants, des jeunes et des familles

- Révision du règlement intérieur et des actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ),
- Développement d'une offre d'actions collectives d'insertion socio-professionnelles dans le cadre du FAJ notamment à destination des jeunes de l'ASE mais aussi des jeunes suivi-e-s par les Missions Locales,
- Organisation d'une journée annuelle de regards croisés et d'interconnaissances entre le secteur associatif de l'animation et de l'éducation populaire et celui de la protection de l'enfance,
- Structuration et concrétisation de l'expérimentation d'une MDA hors les murs,
- Participation au pilotage et à la mise en œuvre du Schéma départemental des services aux familles aux côtés de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

- Poursuite des travaux autour de la prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans et de leur insertion à la sortie du dispositif,
- Gestion de l'urgence et traitement de l'information préoccupante : réunion annuelle de réévaluation du protocole en présence de tous les signataires ; actions de communication en direction des partenaires ; formation des professionnel-le-s du Département (adaptation à l'évolution législative et réglementaire),
- Poursuite de la présentation aux professionnel-le-s des MDS du Référentiel Informations Préoccupantes et mise en place de formations dédiées.

Continuité et cohérence des parcours

- Suivi de l'expérimentation du nouveau Projet Pour l'Enfant et son déploiement,
- Instauration d'un Comité de suivi du déploiement des conférences familiales,
- Réalisation d'un bilan de l'évolution du dispositif relatif aux statuts des enfants confiés,
- Poursuite de l'adaptation de l'offre d'accueil aux besoins émergents mineur-e-s de retour de zones de combat, mineur-e-s en situation prostitutionnelle, accueil de fratries, accompagnement des enfants et de leur famille à partir du domicile des parents, etc.,
- Ouverture d'un service d'accueil relais en direction des plus jeunes pour des situations complexes,
- Accueil d'un colloque partenarial dédié à l'accompagnement des mineur-e-s engagé-e-s dans des pratiques prostitutionnelles ou à risque prostitutionnel,
- Organisation d'un colloque sur les articulations ASE et Protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que sur le Code pénal de justice des mineurs,
- Amélioration du parcours de santé de l'enfant : mise en place des bilans de santé pour chaque enfant accueillis par l'ASE, inscription dans le Projet Pour l'Enfant (PPE) des préconisations du bilan de santé, déploiement de visites médiatisées thérapeutiques sur l'ensemble du territoire à la suite d'un bilan avec le secteur pédopsychiatrique,
- Promotion et valorisation du métier d'assistant-e familial-e : poursuite de la réflexion sur la participation des assistant-e-s familial-e-s à l'élaboration et à la signature du PPE, création d'un réseau ressources et organisation d'un système de tutorat pour les nouvelles recrues ; intégration de l'ancienneté dans la rémunération.

Accompagnement des jeunes majeur-e-s vers l'autonomie et l'émancipation

- Poursuite de la réflexion partenariale notamment sur une définition commune de l'autonomie, les outils partagés d'évaluation de l'autonomie, le Service de suite et les conférences Jeunes majeurs,
- Développement du partenariat avec le secteur médico-social pour favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap à des prises en charge adaptées, en créant des dispositifs en lien avec la MDPH et l'ARS, puis en associant les établissements médico-sociaux.
- Poursuite des travaux de rapprochement entre l'ASE et le Fonds d'Aide aux Jeunes en matière d'orientation de jeunes confié-e-s sur des actions collectives dans le cadre d'une démarche d'insertion socio-professionnelle.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

En 2022, une démarche participative a été engagée avec des jeunes ayant bénéficié d'aides financières et/ou d'actions collectives dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) afin de prendre en compte leurs regards et avis pour faire évoluer le règlement intérieur du FAJ et les actions collectives. Ces jeunes ont ainsi co-animé et participé à des temps collectifs avec des équipes du Conseil départemental de la Haute-Garonne et des partenaires associatifs du FAJ de façon très riche.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le Conseil départemental est mobilisé pour accompagner les mineur-e-s aux prises avec des pratiques prostitutionnelles (ou à risque prostitutionnel) : co-pilotage d'un groupe de travail partenarial (Éducation nationale, Justice, médico-social, sanitaire et social) ; soutien à la création d'une structure d'accompagnement spécialisée et au déploiement d'une maraude numérique ; publication d'une étude pour mieux connaître les jeunes concerné-e-s et accompagné-e-s par l'ASE ; accueil d'un colloque partenarial dédié réunissant 500 professionnel-le-s du territoire.

Développement des territoires

EXPERTISE EN DIRECTION DES TERRITOIRES

Le Département place la solidarité entre les territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne au cœur de son projet.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitantes et des habitants et dans le souci de garantir l'équité entre les territoires, le Conseil départemental met à la disposition des collectivités locales une expertise forte, à travers notamment 2 structures spécialisées :

- Haute-Garonne Numérique : créé en 2016, ce syndicat mixte est composé du Conseil départemental, des communautés d'agglomération du Muretain et du SICOVAL et de 15 communautés de communes. Acteur incontournable de l'aménagement numérique, il s'est engagé pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité d'ici 2022 (détails au chapitre Inclusion numérique),
- Haute-Garonne Ingénierie (HGI) : cet établissement public administratif départemental propose aux collectivités une offre en ingénierie capable d'apporter un conseil global et adapté aux spécificités et aux projets de chaque territoire. L'agence dispense par ailleurs des formations et apporte une assistance juridique et financière aux communes et aux intercommunalités afin d'accompagner les élu-e-s dans l'exercice quotidien de leur mandat. Depuis le 31 décembre 2021, elle intègre les missions et les équipes de l'ancienne société publique locale Haute-Garonne Développement.

Le Conseil départemental a également créé de nombreux outils innovants qui concourent au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Depuis plus de deux ans, le Département a ainsi initié une démarche de coordination d'une plateforme d'ingénierie partenariale à destination des communes et des intercommunalités : la Plateforme d'appuis aux territoires. Collaborative, fédérant au départ 7 partenaires départementaux (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement-CAUE, Haute-Garonne Environnement, Haute-Garonne Ingénierie, Haute-Garonne Numérique, Haute-Garonne Tourisme, le Syndicat Mixte de l'Eau et de

l'Assainissement de Haute-Garonne SMEA- Réseau 31, le Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne), cette plateforme offre aux territoires un catalogue en ligne d'une soixantaine d'accompagnements dans 11 domaines d'interventions : aménagement/développement/innovation territoriale, planification et urbanisme, transition écologique, culture, démocratie participative...

Il agit également en partenariat pour garantir une action territoriale et sociale à la fois cohérente et efficiente. Le Conseil départemental a ainsi conclu un protocole d'accord de coopération avec Toulouse métropole le 29 juin 2018. Ce travail inédit en France permet aux deux collectivités territoriales de disposer d'un accord « sur mesure », qui répond aux enjeux singuliers du territoire haut-garonnais.

Le Conseil départemental contribue également à l'aménagement du territoire à travers le soutien aux zones d'activités et zones d'aménagement. Il est ainsi associé à la Région Occitanie et à la communauté de communes du Frontonnais au sein du syndicat mixte gestionnaire de la zone d'aménagement concertée Eurocentre : plateforme multimodale nouvelle génération, reconnue parmi les 12 grands sites logistiques français d'envergure internationale, celle-ci propose au nord de Toulouse 300 hectares de terrains équipés pour des activités industrielles, de transport, de logistique et de services. Cette volonté commune a permis d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement de la construction des infrastructures nécessaires à la desserte du site.

Elle a également facilité la commercialisation de la zone tout en préservant l'environnement et la cohérence du développement de ce site. Doté d'infrastructures lourdes (routières, autoroutières, ferroviaires...), ce site est desservi par l'autoroute A62 et relié au réseau ferroviaire via un embranchement à Castelnau-d'Estrétefonds.

Principales réalisations 2022

Plateforme d'appuis aux territoires

- Élargissement de la Plateforme au Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne et au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne,
- Renforcement de l'offre d'ingénierie de la Plateforme dans les domaines suivants : eau et assainissement ; énergie ; management, gestion des ressources humaines et de la santé au travail ; jeunesse ; solidarités,
- Lancement d'un accompagnement à maîtrise d'ouvrage pour réfléchir à l'évolution technique de la plateforme numérique après 3 années de fonctionnement, avec l'organisation de 4 ateliers sur ses évolutions fonctionnelles,
- Édition et diffusion de la version 3 du guide papier de l'ingénierie 2022,
- Mise en place d'une vitrine départementale de projets emblématiques, menés en interne et par des structures partenaires, afin de documenter, valoriser les expériences et capitaliser l'expertise départementale.

Appui technique et financier

- Pilotage des contrats de projets avec chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) haut-garonnais : un contrat simple, intégrateur, avec un programme pluriannuel d'investissements, intégrant les études portées par HGI pour les 3 prochaines années sur de larges thématiques : économie, habitat, social, équipements publics,
- Dispositif « Cœur de vie » (accompagnement technique et financier du Conseil départemental au profit des centres-bourgs) : poursuite de l'activité d'accompagnement et de conseil,
- Dispositif « Carte blanche » (accompagnement des initiatives locales innovantes portées par des intercommunalités, des structures publiques ou privées) : 5 projets accompagnés en 2022,
- Accompagnement financier des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) et des syndicats mixtes porteurs de Schémas de cohérence territoriale (SCoT) dans la réalisation de leurs études (convention d'ingénierie),

- Réalisation d'études pour les EPCI : accompagnement à l'élaboration de projets de territoire,
- Réalisation de portraits territoriaux pour les communes et intercommunalités,
- Réalisation de 5 prospectives scolaires communales,
- Organisation d'une rencontre entre les services urbanisme du réseau des Agences techniques départementales (ATD) le 12 octobre 2022 à la Maison des territoires,
- Création et refonte de 10 sites Internet communaux.

Formations, accompagnement et conseil

- Accompagnement des élu-e-s des communes et intercommunalités dans leur gestion quotidienne (729 sollicitations pour le service juridique, 10 788 assistances et formations en informatique et 178 demandes en matière de conseils et d'études financières),
- Accompagnement spécifique aux intercommunalités dans le transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) et dans la gestion des documents d'urbanisme des communes membres : assistance dans l'application de la loi Climat et Résilience ; assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration des PLU intercommunaux,
- Assistance des collectivités adhérentes pour le versement des documents de planification urbaine sur le Géoportail de l'Urbanisme (PLU, PLU intercommunal, cartes communales),
- Mise à disposition de la Maison des Territoires, située au 21 Boulevard de la Marquette à Toulouse, lieu d'accueil, d'information et d'échange pour les élu-e-s des territoires,
- Accompagnement en ingénierie aux communes sur les projets de circuits courts et de plans alimentaires territoriaux : projet de régie agricole, réalisation de 3 ateliers avec des élu-e-s et technicien-ne-s, structuration du projet agricole d'une commune, connaissance de l'écosystème, apports méthodologiques (détails au chapitre Soutien aux circuits courts), etc.

Appui technique au déploiement de zones d'activités (ZA)

- Assistance à maîtrise d'ouvrage aux communautés de communes Cagire-Garonne Salat pour l'aménagement de la ZA de Montsaunès, Terres du Lauragais pour l'élaboration du schéma de développement économique; Coteaux du Girou pour l'étude de la ZA de Gragnague; Cœur de Garonne pour l'extension de la ZA commerciale de Lherm; Bassin Auterivain pour le projet de la ZA du Vernet, les requalifications des ZA de Venerque et de Cintegabelle et l'accompagnement à la reconvention de la friche industrielle du Vernet; des Hauts Tolosans pour l'étude de l'extension de la ZA de Grenade; des Coteaux de Bellevue pour le positionnement de la ZA de Castelmaurou.

Eurocentre

- Finalisation de la commercialisation des 200 hectares de terrains, et accompagnement à l'implantation de nouvelles entreprises,
- Refonte et mise à jour du site Internet de la plateforme logistique Eurocentre,
- Mise en service d'un parking sécurisé de 130 places poids lourds par la société FAL DISTRI sous délégation de service public, et des services associés,
- Déploiement de la fibre optique sur la zone avec Fibre 3I.

Accord de coopération avec Toulouse métropole

- Construction d'une offre à destination des entreprises (partage des informations sur le foncier disponible),
- Extension de la plateforme d'accompagnement des entreprises « Mon entreprise pas à pas » aux 13 EPCI ruraux et périurbains,
- Mise en place d'un suivi partagé des demandes d'implantation, contact avec 8 prospects,
- Conception d'une offre d'accueil partagée efficace entre la Métropole et les territoires ruraux (mutualisation d'actions aux salons : Salon de l'Immobilier d'Entreprise – SIMI et Marché international des professionnels de l'immobilier – MIPIM) ; présence sur le MIPIM à Cannes en mars 2022 et le SIMI à Paris en décembre 2022, avec 4 EPCI partenaires.



Chiffres clés 2022**APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER**

659 collectivités adhérentes à HGI
(583 communes et 76 EPCI)

11 890 sollicitations traitées par HGI

250 référent-e-s (internes et externes)
formé-e-s à l'utilisation de la plateforme
numérique d'ingénierie

FORMATIONS, ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL

501 élu-e-s formé-e-s

7 EPCI accompagnés en assistance à maîtrise
d'ouvrage

EUROCENTRE

165 sociétés en activités de transport,
logistique et services

4 600 emplois

**Perspectives 2023****Plateforme d'appuis aux territoires**

- Signature officielle d'une convention partenariale avec les différents partenaires et organisation d'un événementiel afin de valoriser l'ingénierie territoriale,
- Évolution de l'outil numérique (portail externe et interne),
- Réactivation du comité de suivi transversal partenarial, et création d'un comité de rédaction afin de rédiger et publier des articles de presse sur l'actualité des partenaires de la Plateforme et sur les projets accompagnés (vitrine de projets).

Appui technique et financier

- Poursuite de l'accompagnement « Cœur de vie »,
- Élaboration de nouveaux dispositifs en faveur de l'aménagement du territoire haut-garonnais, notamment sur la thématique du « zéro artificialisation nette » et le suivi des procédures de planification locale,
- Accompagnement financier des quatre PETR et du SCoT du Nord Toulousain dans la réalisation de leurs programmes d'actions (convention d'ingénierie),

- Participation à la concertation sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET),
- Participation aux dispositifs partenariaux : Contrats territoriaux Occitanie (CTO), Petites villes de demain (PVD), Bourg-centre...,
- Évolution des règlements d'intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises pour les EPCI qui souhaitent adapter leur mode d'intervention aux besoins de leur territoire, et accompagnement des 2 EPCI engagés dans la réflexion.

Formations, accompagnement et conseil

- Accompagnement des collectivités adhérentes dans le passage à la nomenclature M57,
- Déploiement du nouvel outil de la prestation de délégué à la protection des données mutualisées pour accélérer la mise en conformité des collectivités adhérentes,
- Mise en place d'une prestation de conseil et d'accompagnement de premier niveau en cybersécurité,
- Mise en œuvre des premiers éléments de la Feuille de route numérique

départementale (détails au chapitre Inclusion numérique),

- Réactivation de la réflexion prospective pour le territoire départemental,
- Partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale pour la formation des secrétaires de mairie,
- Renforcement et diversification de l'information et de la formation des élu-e-s,
- Accompagnement des collectivités adhérentes dans la mise en œuvre, en matière d'urbanisme, de la loi Climat et résilience (notamment l'objectif Zéro Artificialisation Nette),
- Poursuite des conseils juridiques et financiers au regard de l'actualité législative et réglementaire,
- Réédition de l'accompagnement des collectivités adhérentes pour l'élaboration de leur budget et estimation de leur dotation inflation pour 2023,
- Développement de l'accompagnement aux EPCI et communes sur les projets agricoles et circuits courts,
- Suivi de l'évolution et animation d'un réseau des plans alimentaires territoriaux sur le territoire,
- Finalisation de l'étude sur la méthanisation,
- Diffusion de la boîte à outils suite à la clôture de l'expérimentation « Circuits courts contre la précarité alimentaire ».

Appui technique au déploiement de zones d'activités (ZA)

- Poursuite de l'accompagnement pour les projets d'aménagement des communautés de communes Terres du Lauragais, Coteaux du Girou, Cœur de Garonne, Hauts Tolosans, Bassin Auterivain et Pyrénées Haut Garonnaises.





ZOOM sur... **UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Le catalogue de formation 2022 de l'agence HGI comporte une formation consacrée au rôle de l'élu-e dans les violences faites aux femmes. Par ailleurs, un des axes de travail de l'agence est dédié au thème suivant : « Acquisition, diffusion de données genrées et élaboration de portraits territoriaux relatif à la situation en matière d'Égalité Femmes-Hommes ». Enfin, des fiches de sensibilisation des élu-es sont en cours d'élaboration : la première à intervenir en 2023 traitera des cours d'écoles non-genrées.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN**

Le catalogue de formation 2022 de l'agence HGI comporte une formation consacrée à « La démocratie participative » composée de 3 modules :

- « S'appuyer sur la démocratie participative pour mener l'action publique locale »,
- « Concevoir et faire vivre un processus de démocratie participative utile au territoire »,
- « La démocratie participative au service de l'action publique locale : animer une réunion publique ou un espace de démocratie participative ».



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Chargée de proposer l'application de critères d'éco-conditionnalité aux contrats de territoire, HGI proposera plusieurs scénarios en faveur de la transition écologique à l'exécutif départemental.

En complément et en appui des politiques départementales en la matière, HGI organise 7 formations des élu-e-s consacrées à la thématique de l'environnement/écologie, dans le cadre de l'offre 2023 : ces formations sont déployées sur tout le territoire départemental afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'élu-e-s. Elles sont animées par des expertes et des experts du Conseil départemental, du CAUE, du Service départemental d'incendie et de secours, et de HGI en collaboration avec la direction départementale des territoires (État) ou des associations.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne. L'ambition du Département de la Haute-Garonne est de s'adapter au changement de paradigme afin de proposer des services les plus en phase avec les attentes réelles des usagers tout en favorisant un numérique respectueux des valeurs humanistes.

Acteur incontournable de l'aménagement numérique du territoire, le Département s'engage pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité pour tous et toutes. Il s'est ainsi doté d'un plan ambitieux pour développer une infrastructure réseau permettant en 4 ans (2018-2022) le déploiement de 278 000 prises, objectif atteint en décembre 2022. L'année 2023 sera consacrée à la finalisation du déploiement, notamment par la prise en compte de l'expansion démographique constatée ces dernières années.

Le portage du projet est assuré par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, qui est composé du Département et de l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération hors zones « denses » (Toulouse métropole, Plaisance-du-Touch, Ramonville-Sainte-Agne et Muret). Quant aux opérations de déploiement, elles ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public, au groupe Altitude Infrastructure et à Fibre 31, qui se sont engagés à raccorder 280 000 prises au très haut débit par la fibre optique pour 2022.

Haute-Garonne Numérique a mené en parallèle des travaux de montée en débits pour « répondre à l'urgence » dans les zones les moins bien couvertes. Les projets de transition vers la fibre ont été achevés en 2020. Le réseau de montée en débit cuivre a été transféré en exploitation au délégataire Fibre 31 qui en assure maintenant le support pour le compte du Syndicat.

Le Département s'engage également dans l'amélioration de l'accès aux services numériques, en premier lieu des personnes les plus éloignées des pratiques numériques. Il s'appuie pour cela sur deux leviers principaux :

- L'émergence de nouveaux services d'accompagnement de proximité tels que ceux proposés par les Maisons départementales de proximité (détails

au chapitre suivant). Il s'agit, par ce biais, de réduire le non accès aux droits lié à une maîtrise réduite des outils digitaux, avec des dispositifs qui visent à maintenir la présence d'équipements de proximité et de services publics au plus près des lieux de vie des habitant-e-s,

- La structuration d'une offre de service de montée en compétence numérique, notamment via les Pass Numériques, dispositif qui donne aux bénéficiaires le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle.

L'amélioration de l'accès aux services numériques concerne également toutes les personnes en capacité de suivre ces nouveaux usages : le Département accélère ainsi sa propre transition numérique par la mise en place d'interfaces numériques adaptées aux démarches en lignes rendant plus fluide l'expérience usagère/usager, premier relai d'inclusion et raccourcissant les délais de prise en charge.

Pour accompagner cette transformation, le Département a voté, en octobre 2020, la définition d'une Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN) en concertation avec les acteurs et actrices du territoire, écosystèmes publics et privés, ainsi que ses habitant-e-s. Cette stratégie sera complétée en 2023 par une Feuille de route numérique dont l'objectif est de décliner l'ambition numérique de manière très opérationnelle pour la suite du mandat.

Par ailleurs, le Conseil départemental mène depuis 2016 une politique volontariste en matière de partage des données et a œuvré à l'ouverture des données publiques sur le territoire haut-garonnais. En 2018, le portail *data.haute-garonne.fr* est devenu « le portail départemental de la donnée ouverte » capable d'accueillir et de valoriser les données publiques des collectivités volontaires ainsi que les propres données du Département.

Outre les jeux de données publiés dès l'ouverture, d'autres viennent enrichir le portail au fur et à mesure de leur disponibilité et en fonction des besoins et demandes des services comme des partenaires.

L'open data, sous toutes ses formes, est ainsi devenu un levier majeur pour la création citoyenne de nouveaux services publics en phase avec les nouveaux modes de vie, de production, de consommation et de délibération.

Enfin, le Département impulse le développement d'une stratégie de territoire intelligent cohérente à l'échelle départementale.

avec l'expertise de Haute-Garonne Numérique, ce programme a pour objectif l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile du territoire en identifiant les zones à couvrir en priorité et en facilitant sur le terrain la mise en œuvre des déploiements pour les opérateurs : au 31 décembre 2022, 15 sites ont ainsi été mis en service depuis le lancement du dispositif.

Développement des usages et des services numériques

- Montée en charge et en volume de l'offre de service « Pass numériques » avec répartition géographique sur le territoire,
- Structuration d'une offre en médiation et animation numérique pour les usagères et usagers des Maisons départementales de proximité,
- Soutien à la fédération des acteurs et actrices de la médiation et de l'inclusion numérique engagée par le Hub Rhin'Occ, pour passer à l'échelle de tous les départements de la région Occitanie,
- Dans le cadre de la Semaine de la Mêlée numérique 2022, accueillie dans les locaux du Département, organisation de la journée « Numérique en Commun[s] Occitanie » sur le thème de l'inclusion numérique et de la e-santé,
- Attribution de matériel reconditionné (63 ordinateurs et 21 tablettes) à des associations du secteur de l'inclusion numérique,
- Soutien et co-organisation de la Journée des Rencontres de l'Esprit Critique, avec plus de 800 personnes réunies à Diagora Labège par la société conceptrice de jeux vidéo Freya Games, partenaire du Conseil Départemental,
- Proposition aux familles des élèves du collège Nicolas Vauquelin à Toulouse (spécialisé « numérique et développement durable »), d'utiliser le dispositif des Pass numériques,
- Lancement de l'expérimentation du dispositif « Numérique pour Elles » auprès des élèves de 4^e et 3^e des collèges Hubertine Auclert et Georges Sand à Toulouse pour favoriser l'orientation des jeunes filles vers les métiers du numérique, en partenariat avec l'association La Mêlée.



Principales réalisations 2022

Programme « La fibre pour tous »

- Poursuite du déploiement du réseau de fibre optique, pour atteindre l'objectif contractuel de plus de 278 000 prises installées en décembre,
- Maintien de la cadence de déploiement renforcée avec un rythme de 10 000 prises installées par mois en moyenne,
- Présence effective de tous les grands opérateurs (Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR) et forte poussée de la commercialisation avec 125 000 prises commercialisées,
- Poursuite de la démarche de vérification de la qualité de service renforcée : constat d'une diminution significative des échecs de raccordement.

Téléphonie mobile

- Poursuite du programme national New Deal Mobile : déployé en Haute-Garonne depuis 2018 par une équipe projet co-présidée par le Conseil départemental et la Préfecture,



Open Data

- Poursuite de l'accompagnement à l'ouverture des données publiques des collectivités partenaires du Département : à ce jour plus d'une trentaine de communes et d'établissements publics de coopération Intercommunale (EPCI) bénéficient de ce dispositif. Les outils prennent en charge la saisie et publication des premiers actes réglementaires (délibérations et subventions), ainsi que des événements publics des communes (salons, expositions, théâtres, etc.),
- Suite au succès de l'expérimentation de la technologie d'assistant conversationnel (ou Chatbot) dans le cadre du projet Direct Fermiers 31 (annuaire des producteurs et des productrices au niveau local, à destination du grand public), mise en production de l'outil,
- Réalisation d'une deuxième expérimentation sur la mise à disposition des menus de cantines via un agent conversationnel (informations, historisation, recherche d'allergènes et labels, etc.). Cette technologie s'appuie sur des données structurées pour la création de nouveaux services numériques innovants sur téléphone mobile ou d'autres médias comme les réseaux sociaux ou les enceintes connectées.

Chiffres clés 2022

278 000 prises construites

Un taux d'abonnement de **45%**

535 956 heures d'insertion réalisées

Perspectives 2023

Programme « La fibre pour tous »

- Poursuite et finalisation des travaux de déploiement du Très Haut-Débit : les objectifs (300 000 prises déployées et 150 000 abonné-es) devraient être atteints pour l'été 2023,
- Mise en place d'actions ciblées vers les publics qui n'ont pas encore migré vers la fibre à la date de la fermeture du réseau cuivre, avec un objectif final pour 2026 : actions de communication ; initiatives commerciales menées par Fibre 31, avec les fournisseurs d'accès ; réflexion sur des actions à mener en direction des publics les plus fragiles qui devront faire l'objet d'un accompagnement spécifique pour la migration de leur ligne cuivre vers la fibre,
- Poursuite de la mobilisation de Haute-Garonne Numérique au niveau national pour prendre part à la définition d'un nouveau service universel s'appuyant sur la fibre.

Téléphonie mobile

- Poursuite de l'analyse des demandes déposées par les maires sur la plateforme France Mobile ainsi que des études complémentaires des opérateurs,
- Intégration de 5 sites supplémentaires au programme,
- Réaffectation au programme de 2 sites abandonnés en 2022.

Développement des usages et des services numériques

- Poursuite du déploiement des Maisons départementales de proximité,
- Soutien à la fédération des acteurs et actrices de la médiation et de l'inclusion numérique engagée par le Hub Rhin'Occ, pour passer à l'échelle de tous les départements de la région Occitanie (passage à l'échelle officialisé en 2022),
- Élargissement du réseau des prescripteurs du dispositif des Pass numériques via des acteurs et actrices de proximité (Pôle emploi, centres communaux d'action sociale, Mairies...), consolidation de la répartition et de la densification de l'offre de service sur le territoire,

- Déploiement de solutions itinérantes de médiation numérique, dont l'objectif est de rendre accessibles les terminaux numériques et de fournir un accompagnement au plus près des lieux de vie,
- Développement de l'offre dans le réseau des 165 bibliothèques présentes sur le territoire départemental pour accompagner les Haut-Garonnais-e-s dans leur acculturation numérique, des fondamentaux à un usage critique d'Internet en passant par l'aide aux démarches administratives en ligne, grâce à l'appui de deux conseillères numériques France Services,
- Expérimentation d'un atelier d'accompagnement au reconditionnement et à l'usage de matériel reconditionné, visant à favoriser l'accès à du matériel numérique reconditionné en circuit court (un des volets de la sobriété numérique) pour contribuer à la réduction de la fracture d'accès physique au numérique tout en réduisant son impact écologique,
- Établissement d'une Feuille de route numérique opérationnelle en lien avec la Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN) sur trois axes principaux que sont l'inclusion numérique, l'aide aux territoires et les « territoires intelligents » (déploiement combiné d'infrastructures, de services et d'usages numériques sur les territoires).
- Transformation de la plateforme numérique expérimentale de coopération territoriale pour accompagner le déploiement des Pass numériques par le Hub Rhin'Occ sur toute l'Occitanie,
- Mise en place d'une expérimentation sur un cas d'usage test des outils d'intelligence artificielle pour analyser et étudier de nouveaux usages à partir de l'exploitation de données.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'enjeu de la transition écologique et de la sobriété numérique est présent de manière transversale dans de nombreuses fiches projets de la SDUSN.

Il s'agit de promouvoir un usage plus responsable du numérique et de favoriser des actions réduisant son empreinte carbone. Y contribuent, notamment, des projets de mutualisation, ou l'allongement de la durée de vie du matériel via la valorisation future des circuits de reconditionnement des équipements informatiques en circuit court.

Open data

- Poursuite et extension de l'accompagnement à l'ouverture des données publiques des collectivités partenaires du Département, pour permettre à un nombre plus important de communes et d'EPCI de bénéficier de cette offre,
- Poursuite du développement de l'offre de service autour de l'Open Data en apportant améliorations et nouveaux outils : synchronisation avec les outils du secteur tourisme, nouveaux actes réglementaires, remplacement de l'outil expérimental de saisie par un outil professionnel, etc.,
- Définition de la stratégie autour des outils d'agents conversationnels (Chatbot) suite aux deux expérimentations,



MAISONS DÉPARTEMENTALES DE PROXIMITÉ

Dans un contexte de tensions sociales et de fermetures successives de services de proximité, le Département a souhaité affirmer son rôle de chef de file des solidarités humaines et territoriales, en proposant à partir de décembre 2020 une nouvelle offre de services au plus près des bassins de vie : les Maisons départementales de proximité. Leur objectif : renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitantes et les habitants.

Relais sur les territoires des actions du Département, les Maisons départementales de proximité permettent aux usagères et usagers de retrouver toutes les informations relatives au service public départemental : services transports et restauration scolaires, Maison Départementale des Personnes Handicapées, etc.

Face à la dématérialisation des procédures, et dans un contexte où 35% des Français-e-s éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et Internet (Baromètre du numérique 2021), elles proposent une aide aux démarches administratives de la vie quotidienne afin d'assurer l'égalité de traitement aux publics qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés : création d'un compte sur le site des impôts, aide à la rédaction de lettres de motivation, création d'adresses mails, suivi d'un dossier de l'Assurance Maladie sur Ameli, etc.

Ces nouveaux lieux d'accueil proposent également un accompagnement numérique personnalisé, via des formations individuelles sur les usages numériques. Ils assurent la distribution des Pass numériques, qui permettent d'accéder à des ateliers de formation dans des lieux préalablement qualifiés pour acquérir les compétences de base en matière de numérique (sous la forme de titres de paiement calqués sur le modèle des tickets restaurant).

Principales réalisations 2022

Déploiement du réseau

- Inauguration et mise en service de 10 nouvelles Maisons départementales de proximité (MDP) : Cintegabelle, Grenade, Saint-Martory, Frouzins, Lanta, Caraman, Saint-Béat-Lez, Belberaud, Pinsaguel, Salies-du-Salat,
- Première installation à Caraman, pour six mois, de l'Éco Maison, service public mobile au plus proche de la population. Dispositif innovant, elle permet d'expérimenter le besoin sur les territoires avant d'envisager une implantation définitive,
- Structuration territoriale du fonctionnement des MDP autour de 4 secteurs : Nord-Ouest, Est, Sud et Pyrénées.



Relai des politiques départementales sur le territoire

- Accueil de 12 réunions organisées avec la cellule Conseil Vie Associative (détails au chapitre Soutien à la vie associative) avec 161 représentantes et représentants d'associations,
- Accueil à la MDP de Montgiscard d'une réunion territoriale de l'Assemblée citoyenne en septembre 2022 (20 personnes présentes),
- Accueil à Saint-Martory, Cadours et Montgiscard de 3 réunions destinées à la lutte contre les violences faites aux femmes en décembre 2022 (50 personnes présentes),

Chiffres clés 2022

20 Maisons départementales de proximité en service au total

27 882 démarches d'accompagnement personnalisé

38 ambassadeur-ice-s

96% de personnes accompagnées en direct, sans besoin d'orientation vers un autre organisme



Perspectives 2023

- Ouverture de nouvelles Maisons départementales de proximité,
- Multiplication des partenariats territoriaux,
- Déplacement de l'Éco Maison sur d'autres communes du département de la Haute-Garonne,
- Poursuite des projets d'accueil numérique dans les Maisons départementales de proximité : dotation en équipement afin d'y proposer aux usagères et usagers une aide personnalisée pour découvrir ou se familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...).

PROMOTION ET AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Deuxième activité de la Haute-Garonne après l'aéronautique et secteur majeur de l'économie locale, le tourisme est au cœur des priorités du Conseil départemental.

L'offre touristique en Haute-Garonne est variée et de qualité, mais est soutenue en permanence par les actions structurantes et de promotion mises en œuvre par la collectivité.

Ainsi, le Conseil départemental porte ses efforts sur 5 axes prioritaires définis dans son Schéma d'organisation et de développement touristique de la Haute-Garonne 2019-2023 :

- Le tourisme vert et l'itinérance douce,
- Le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs,
- Le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne,
- Le tourisme durable pour la montagne et le piémont,
- L'œnotourisme et les produits du terroir.

Par ailleurs, il apporte un soutien continu aux collectivités qui portent un projet touristique et aux offices de tourisme intercommunaux.

Principales réalisations 2022

Tourisme vert et itinérance douce

- Animation du Comité d'Itinéraire du Canal des 2 Mers à Vélo (V80),
- Mise en place d'une gouvernance pour l'itinéraire cyclable Véloroute du Piémont pyrénéen (V81). Le Conseil départemental pilote le comité d'itinéraire pour le compte des 6 départements et des 2 régions concernées, en lien avec l'Agence des Pyrénées qui coordonne les actions de promotion et de communication.

Tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs

- Renforcement de l'appui aux syndicats mixtes St Bertrand de Comminges / Valcabrère, de l'Abbaye de Bonnefont, pour la remise en navigabilité du Tarn, et Syndicat mixte des Agudes par la création d'un service dédié au Département,
- Poursuite des études et travaux du Syndicat mixte de l'Abbaye de Bonnefont (commune de Proupiary) : mise en place d'un nouvel accueil et d'un sens de visite repensé, études et travaux de sécurisation et valorisation du site, programmation culturelle,
- Poursuite des études et travaux du Syndicat mixte de Saint-Bertrand-de-Comminges : lancement du projet de cheminement permettant la connexion de la basilique de Valcabrère au quartier du Plan de Saint-Bertrand,
- Poursuite des études et travaux du Syndicat mixte pour la remise en navigabilité du Tarn : réception des travaux de réhabilitation de l'écluse de Villemur-sur-Tarn, organisation d'ateliers de concertation en novembre,
- Lancement d'une étude de faisabilité de réhabilitation des bassins d'essais de Bonrepos-Riquet,
- Lancement d'une réflexion sur l'aménagement des Gorges de la Save.

Tourisme fluvial autour du canal du Midi et de la Garonne

- Réhabilitation et inauguration de nouveaux équipements sur l'aire d'autoroute de Port Lauragais (A61) : le Comptoir du Lauragais et l'Espace découverte qui est conçu comme un lieu de médiation sur le canal du Midi, le pastel, les produits du terroir et le vent du Lauragais,
- Soutien à la gestion et à la protection du Canal du Midi : Comité départemental de suivi, Entente Canal du Midi sur la stratégie de définition et de valorisation du Bien Unesco, dossiers de subvention pour la sauvegarde de la voûte arborée et le patrimoine architectural du Canal,
- Étude de mise en tourisme des lacs de Balermé et de Laragou près de Verfeil.



Tourisme durable pour la montagne et le piémont

- Soutien aux stations de montagne, à travers notamment le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne (mise en œuvre du projet « Crémaillère express ») et le Syndicat mixte des Agudes (financement du télésiège du Cap de Hittes),
- Soutien financier au Parc Naturel Régional Comminges Barousse,
- Aide technique et financière à la reconstruction du Refuge de Venasque,
- Convention de financement entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne portant sur le renouvellement de la télécabine de Superbagnères (ascenseur valléen),
- Soutien financier à l'Agence des Pyrénées.

œnotourisme et produits du terroir

- Promotion des circuits autour de la gastronomie et de la dégustation du vin de Fronton (Destination « Fronton au cœur du Sud-ouest ») : renouvellement pour la période 2022-2025 du label « Vignobles & Découvertes », animation du comité technique, réflexions sur la signalétique touristique de la destination,
- Organisation et participation à de nombreux événements : Éductour, « Fronton fête le printemps », « Fascinant week-end », Fête des vins du Sud-Ouest, Opération Bretagne, Fronton Saveurs & Senteurs, Projet des Portes ouvertes de Fronton, Soirée guinguette à Montauban,
- Participation aux foires et salons : Salons de Nantes et Rennes, Bordeaux fête le vin, Foire de Toulouse, Salon de l'agriculture, Destination Vignobles à Aix-en-Provence.





Appui aux collectivités et relations institutionnelles

- Subventions de fonctionnement des offices de tourisme intercommunaux,
- Ingénierie touristique sur les projets des communes suivantes : Valcabrère, Bourg d'Oueil, Larcan, Pointis-Inard, Boulogne/Gesse, Aurignac, Martres-Tolosane, Saint-Elix le Château, Nailloux, Renneville, Roumens, Avignonet-Lauragais, Bonrepos-Riquet, Fenouillet,
- Coupe du Monde Rugby 2023 : signature d'une Convention de partenariat GIP France 2023 / Département,
- Dispositif départemental Patrimoine Rural Non Protégé : 40 dossiers instruits.

Chiffres clés 2022

ABBAYE DE BONNEFONT

4 492 visites sur la période d'ouverture au public du 1^{er} juin au 30 septembre 2022 (3 675 en 2021)

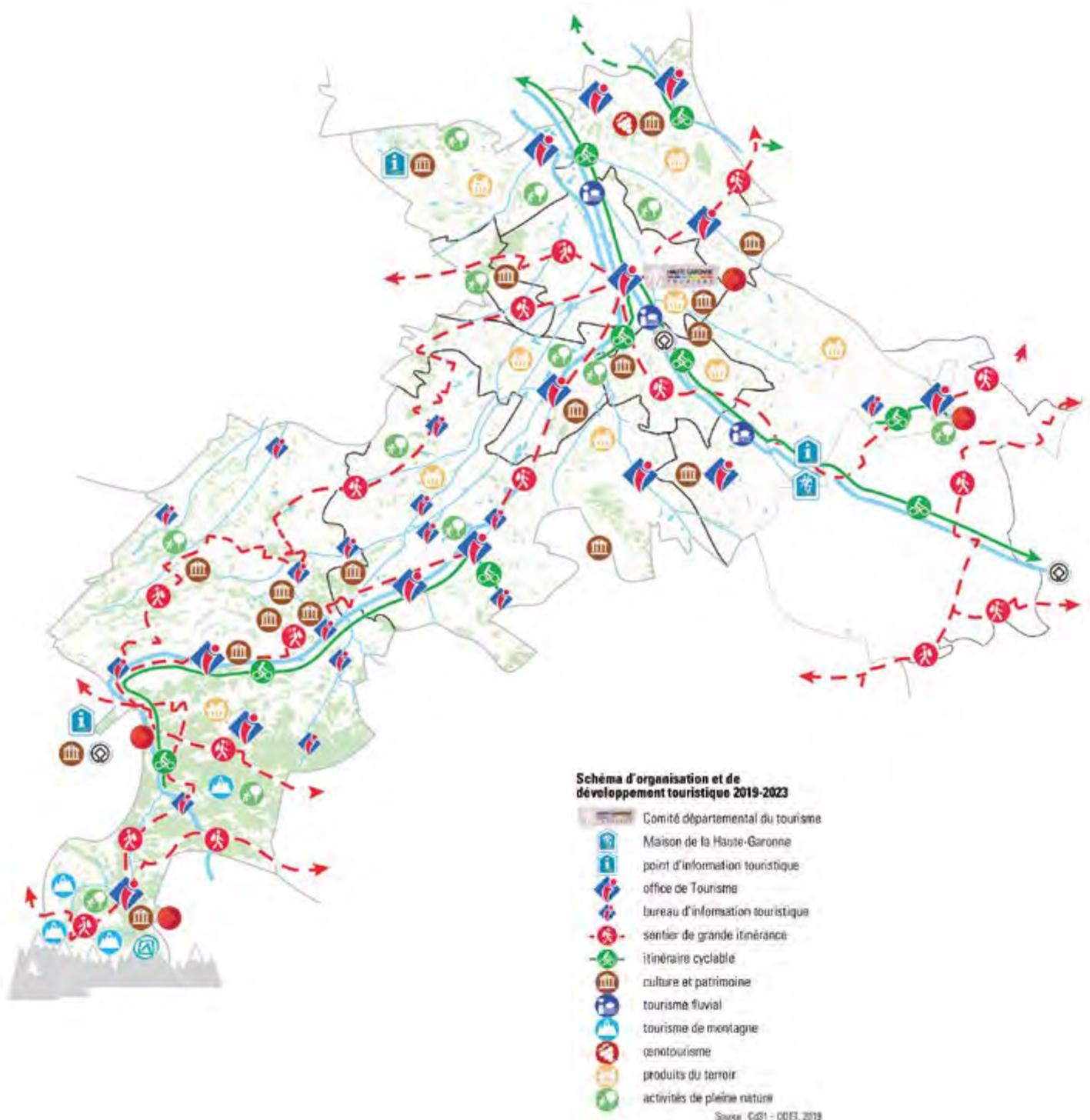
LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

62 structures labellisées (secteur de la production, de l'hébergement, de la restauration, du patrimoine, prestataires)

Perspectives 2023

- Poursuite des travaux du site de l'abbaye de Bonnefont pour sa sécurisation, l'embellissement des jardins, réflexion sur le parking et la gestion de l'eau,
- Poursuite des travaux du site de Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère,
- Finalisation des travaux connexes de l'écluse de Villemur par le Syndicat mixte pour la remise en navigabilité du Tarn, lancement de l'étude de faisabilité, nouveaux projets de développement suite aux ateliers de novembre 2022,
- Restitution de l'étude de faisabilité de réhabilitation des bassins d'essais de Bonrepos-Riquet,
- Lancement de la révision du Schéma départemental du tourisme (réalisation d'Assises du tourisme),
- Analyse technique du projet de mise en tourisme des Gorges de la Save et de la Seygouade,
- Convention de financement entre le Conseil départemental et le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne portant sur le renouvellement de la télécabine de Superbagnères.

Les sites et itinéraires touristiques



AIDES AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Dans le cadre de sa compétence en matière de solidarités et de cohésion territoriales, le Conseil départemental aide les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à financer leurs projets d'équipements.

Ces aides, sous forme de subventions ou de prêts, s'opèrent principalement dans le cadre d'une programmation annuelle qui s'exprime par la signature de contrats de territoire ruraux et périurbain, de contrats de territoire avec les 36 communes de Toulouse métropole, d'accords de partenariat avec les communautés d'agglomération, de contrats de projets territoriaux avec les communautés de communes et le Syndicat mixte pour l'aménagement de la Forêt de Bouconne.

Le Département apporte ainsi aux communes et intercommunalités qui le demandent son soutien pour répondre à leurs besoins dans le domaine des équipements publics liés au cadre de vie, au sport, loisirs, tourisme, culture, patrimoine, équipements scolaires du 1^{er} degré, petite enfance et équipement de santé.

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural.

Il opère ainsi une péréquation (redistribution financière) au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 586 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale, le « pool routier », ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

Principales réalisations 2022

- Adoption de l'ensemble de la programmation des contrats de territoire 2022,
- Adoption des dossiers déposés en 2022 pour les contrats de projets territoriaux,
- Adoption du programme du pool routier 2022-2024,
- Convention de partenariat avec le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) sur la transition énergétique à l'échelle du département,
- Mise en œuvre d'un dispositif spécifique d'aides aux communes suite aux inondations de janvier 2022.

Chiffres clés 2022

1 522 dossiers votés dans le cadre des contrats de territoire et des contrats de projets territoriaux

72 opérations financées sur les routes départementales

20 opérations financées sur les trottoirs de voirie communale

Perspectives 2023

- Vote de la programmation 2023 des contrats de territoire,
- Vote des dossiers déposés en 2023 pour les contrats de projets territoriaux et les accords de partenariat avec les communautés d'agglomération.





ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le contexte actuel de hausse des prix de l'électricité et de contrainte budgétaire pour les communes, le Conseil départemental et le SDEHG ont décidé d'agir ensemble pour accompagner les territoires vers un modèle énergétique durable et responsable au travers de deux objectifs communs :

- Aller plus vite dans l'équipement en éclairage LED (diodes électroluminescentes) et diminuer les dépenses des communes liées à l'éclairage public pour atteindre 50% de LED en 2026,
- Renforcer le partage d'ingénierie et les échanges entre le SDEHG et le Conseil départemental pour aller plus loin en matière de transition écologique : veille technologique et économique, partage d'informations pour faciliter la création de nouvelles unités de production à partir d'énergies renouvelables, association du Département à la Commission consultative de l'énergie et à l'élaboration du schéma directeur pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques ainsi qu'à leur stratégie d'implantation.

Au travers d'une convention de partenariat, le Conseil départemental participe financièrement à hauteur de 2 millions d'euros par an aux opérations de rénovation de l'éclairage public communal avec des appareils LED sous maîtrise d'ouvrage du SDEHG.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La première génération de contrats de territoire de 2016 à 2021 s'est traduite par des aides en direction du développement durable, orientées en particulier vers des travaux de rénovation énergétique, d'isolation, de chauffage, d'éclairage en faveur des collectivités pour résorber les passoires thermiques et réadapter les constructions selon les normes actuelles.

Ainsi, parmi les projets financés dans le cadre des contrats de territoire, 58 concernent des travaux de rénovation thermique et/ou énergétique de bâtiments publics.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Dans le cadre de l'attribution des aides aux communes et EPCI via les contrats de territoires et de la mise en place d'une plateforme mutualisée des demandes de financements des collectivités, une réflexion transversale est engagée en vue de :

- Réaliser un état des lieux, sur un échantillon, des contrats de territoire au prisme du genre (prise en compte de l'égal accès des femmes et des hommes aux équipements, répartition femmes-hommes des utilisateur-trice-s des équipements et/ou services soutenus notamment),
- Sensibiliser les collectivités soutenues autour de l'égalité femmes-hommes en les questionnant sur les destinataires des équipements/services (état des lieux à travers des données sexuées) et sur leurs éventuelles démarches pour favoriser l'égalité femmes-hommes,
- Envisager d'intégrer la dimension égalité femmes-hommes dans les nouveaux projets en lien avec les tiers lieux et les centres-bourgs,
- Pérenniser et renforcer la production de statistiques genrées en lien avec l'observatoire des territoires.



POLITIQUES EUROPÉENNES

Le Département de la Haute-Garonne est un membre du partenariat régional et transfrontalier dans la mise en œuvre des programmes de la politique de cohésion de l'Union Européenne.

À ce titre, il participe aux comités de suivi des programmes européens gérés par la Région Occitanie (Fonds européen de développement régional - FEDER et Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER), et par la Communauté de Travail des Pyrénées (Programme de coopération transfrontalière Interreg V-A Espagne-France-Andorre-POCTEFA), aux comités de programmation des projets, ainsi qu'aux réunions de travail.

Sur le volet Fonds Social Européen (FSE), dans la continuité du programme 2014-2020, le Département s'est porté candidat en tant qu'organisme intermédiaire dans le cadre du programme national FSE+ 2021-2027. Doté d'une enveloppe FSE+ d'un montant de 16,8 millions d'euros, le Conseil départemental de la Haute-Garonne réaffirme ses missions de chef de file des solidarités, en soutenant l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des populations les plus défavorisées au travers de la Priorité 1 du programme national FSE+ : « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale » et des « Objectifs spécifiques H » (favoriser l'insertion et l'inclusion active) et « L » (lutte contre la pauvreté et l'exclusion). Le taux d'intervention maximum du FSE+ sera de 60% contre 50% sur l'actuelle période.

Plus largement, le Département participe aux travaux du groupe Europe et Coopération transfrontalière de l'Association des Départements de France (ADF) et est membre, depuis 2015, de l'association Occitanie Europe basée à Bruxelles.

Depuis janvier 2021, il est adhérent de la Maison de l'Europe Toulouse Occitanie qui a pour objectif de mieux faire connaître l'action de l'Union Européenne auprès des citoyennes et des citoyens.

Principales réalisations 2022

Pour la période de programmation 2014-2022

- REACT-EU (volet FEDER) : recensement des projets et accompagnement au dépôt des demandes de subventions,
- POCTEFA : co-organisation, avec le Conseil Général d'Aran, de la réunion de clôture pour l'aménagement du tronçon transfrontalier de la piste cyclable Trans-Garona (mai 2022); sélection des projets dans le cadre de l'appel à micro-projets de coopération transfrontalière (avril-mai 2022),
- REACT-EU (volet FSE) : suite à la crise sanitaire, l'Union européenne a ouvert un nouvel axe sur la programmation FSE 2014-2020 permettant de lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise (REACT-EU) avec un cofinancement à hauteur de 100% des dépenses éligibles. Le Conseil départemental a ainsi assuré la programmation de trois opérations : une ayant pour objectif de permettre aux bénéficiaires du RSA d'identifier les « soft skills » (intelligence relationnelle) et de développer leur capacité à intégrer les codes et savoir-être en milieu professionnel ; une visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi présentant des problèmes de santé par le biais d'un accompagnement médico-psycho-social axé sur le développement de soi ; et une centrée sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), ayant pour objectif la construction d'un réseau territorialisé de référent·e-s SPIE issu·e-s de structures en charge de l'accompagnement d'un public rencontrant des difficultés d'insertion,
- Mesures agricoles du FEADER : appui au montage des dossiers par les conseillères et conseillers agro-environnement (détails au chapitre Agroécologie).

Pour la période de programmation 2021-2027

- Programmes Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027 (POCC) / Programme transfrontalier POCTEFA 2021-2027 / volet régional du plan stratégique national (PSN) de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027 : participation active aux travaux d'élaboration des programmes en partenariat avec leurs autorités de gestion. Les programmes ont été validés à l'automne : le 27 octobre 2022 pour le PO FEDER-FSE+ d'Occitanie, et le 23 novembre pour le POCTEFA,
- POCTEFA : poursuite du travail sur la configuration du volet territorial et des stratégies intégrées de territoires dans le cadre de l'objectif politique « une Europe plus proche des citoyens » ; préparation de l'appel à projets de 2023,
- Volet régional du PSN de la PAC : concertation sur les outils de conventionnement entre la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne,
- FSE+ 2021-2027 : élaboration de la stratégie départementale FSE+2021-2027 (organisation de séminaires internes en mars et novembre 2022) ; mobilisation des porteurs et porteuses de projets de la Haute-Garonne dépendant de Toulouse métropole et du Conseil départemental (présentation du cadre de la programmation FSE+ 2021-2027, organisation d'une formation).

Chiffres clés 2022

FEDER ET POCTEFA

18 candidatures pour le territoire de la Haute-Garonne dans le cadre de l'appel à microprojets transfrontaliers, dont 2 sélectionnées

FSE +

Environ **6 200** personnes accompagnées dans le cadre d'opérations cofinancées par le FSE

Perspectives 2023

- Programmes Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027 et POCTEFA 2021-2027 : poursuite de la communication sur les programmes et accompagnement des porteurs et porteuses de projets,
- FSE+ 2021-2027 : conventionnement de la demande de subvention globale FSE+ du Conseil départemental en tant qu'organisme intermédiaire et lancement opérationnel de la programmation 2021-2027 ; renforcement de la gouvernance interne relative à la programmation dynamique de la subvention globale,
- POCTEFA : lancement du premier appel à projets et sélection des candidatures,
- Définition d'un programme d'actions avec la Maison de l'Europe Toulouse Occitanie.





VOIRIE

Le Département de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Avec 6 149 km de routes dont 500 km situées en zone de montagne, la Haute-Garonne se place au 4^e rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer.

Il entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs, et environ 60 000 arbres d'alignement le long des routes départementales.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser et à sécuriser les déplacements sur son territoire.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, il accompagne financièrement les grands projets de l'État sur son propre réseau.

Principales réalisations 2022

- 8 opérations majeures de modernisation du réseau,
- Suppression du passage à niveau 196 à Escalquens,
- RD 15E - Forêt de Buzet : poursuite et fin des travaux d'aménagement de l'accès au parking Nord et d'extension des zones de stationnement,
- RD 820/ RD 43 Miremont : mise en service d'un giratoire et d'une aire de covoiturage,
- RD 45 Castelnau d'Estrétefonds : aménagement d'un carrefour giratoire,
- RD 17 / RD 87A Merville : aménagement d'un carrefour giratoire,
- Travaux de réparation et de confortement des appuis sur les ponts suspendus du Sud du département,
- RD 12 Muret : travaux de rétablissement de l'étanchéité au niveau de la trémie routière sous la voie ferrée,
- RD 53 Mauzac : travaux de réparation des ponts et des maçonneries,
- Suivi de la démarche prospective partenariale engagée dans le cadre du Contrat de Plan État-Région en 2017 avec l'État (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement-DREAL), la Région, Toulouse

métropole et Tisséo pour rechercher des solutions de mobilité articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage) dans l'aire métropolitaine toulousaine. En 2023 devrait s'engager la 2^{de} phase de ces études multimodales axées sur la partie service aux usagères et usagers, dans le cadre desquelles le Conseil départemental devrait assurer la coordination des actions en matière de covoiturage.

Chiffres clés 2022

6 149 km entretenus

164 travaux réalisés sur ponts et murs

76 arbres abattus

et **124** arbres replantés

Perspectives 2023

- Poursuite des travaux de voirie,
- Mise en œuvre de la 3^e révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) : il s'agit d'établir un diagnostic et de formuler des propositions de mesures pour limiter ou réduire les nuisances générées par le réseau routier. La 4^e révision du Plan devrait débuter courant 2023,
- RD 37 Déviation de Saint-Lys : plantations liées à l'opération dans le cadre des mesures compensatoires en 2023.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

PONT DE MIREPOIX

Dans le cadre de l'étude consacrée au remplacement du pont de Mirepoix-sur-Tarn, 5 variantes de reconstruction ont été présentées aux habitant-e-s et aux élu-e-s des communes de Bessières et Mirepoix-sur-Tarn lors d'une grande concertation initiée en 2021. Cette concertation s'est poursuivie en 2022 avec, le 11 janvier, une réunion publique de présentation des orientations d'aménagement retenues suite au recueil de toutes les attentes.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT

Les routes départementales de la Haute-Garonne sont bordées par 60 000 arbres d'alignement sur un peu moins de 900 km du réseau routier.

En dépit d'une politique conservatoire volontariste, ce patrimoine arboré remarquable, majoritairement planté au cours du XIX^{ème} siècle, est en déclin : les multiples agressions dont il a été victime (tailles anciennes inadaptées, urbanisation croissante et atteintes racinaires, utilisation des sels de déneigement...) ont accéléré son vieillissement.

De fait, les abattages restent nombreux et le remplacement des arbres abattus difficile à garantir.

Or, les arbres offrent une multitude d'avantages : ombrage et rafraîchissement de l'air si précieux en période de canicule, séquestration du carbone, filtration des poussières et atténuation du bruit, bienfaits psychiques, supports de biodiversité, etc.

Soucieux de préserver cette richesse, le Conseil départemental a adopté, lors de sa session de juin 2022, un nouveau plan de gestion des plantations d'alignement. Ce document cadre fixe une stratégie pour la préservation des arbres existants et leur renouvellement (1 000 nouveaux arbres par an) ainsi qu'une meilleure prise en compte de la biodiversité qu'ils abritent.

Établi pour une durée de 50 ans, il fera l'objet de révisions tous les 10 ans, selon l'évolution du patrimoine arboré et des enjeux environnementaux, sanitaires, sécuritaires et sociétaux.

ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

Le Conseil départemental a participé au Projet « RES'SOL » (Restauration des Écosystèmes avec des Semences d'Origine Locale) en tant que partenaire du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) sur une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2023.

À ce titre, il a mis à disposition du CBNPMP 3 sites à revégétaliser avec des semences locales :

- 1 km linéaire de bords de routes départementales (RD 41 et/ou RD 55D) du secteur routier de Boulogne-sur-Gesse (soit une surface de 1 000 m² à revégétaliser),
- Un terrain mal entretenu du collège Adrienne Bolland de Bessières d'une surface de 6 000 m², destiné à être restauré avec une végétation de prairie de fauche à flore diversifiée et fleurie,
- L'ensemble des talus délaissés du chantier de dénivellation de la RD79 sur la commune d'Escalquens, soit une surface de 21 000 m² à revégétaliser.

Le Département a assuré la préparation du sol, la fourniture (via le CBNMP) et le semis des graines via les Jardins de Cocagne, association d'insertion professionnelle. Il a également participé à une journée de sensibilisation organisée par le CBNMP dans le courant de l'été 2022.

RENOUVELLEMENT DES COUCHES DE ROULEMENT

Le Département de la Haute-Garonne incite depuis longtemps les entreprises à utiliser des méthodes froides ou tièdes et une part importante de résidus d'agrégats pour la réfection de ses 6 149 km de route. Il teste de nombreuses innovations et organisera un colloque dédié au début l'automne 2023.

La collectivité a rappelé son engagement, pris le 19 décembre 2022, lors de la signature du Pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité, de décarboner l'entretien de ses voies départementales en passant au traitement de près de 30% des enrobés à moins de 100°C et en recyclant 100% des produits de déconstruction à l'horizon 2030.

Ainsi, dans ce cadre, plusieurs procédés innovants ont été réalisés courant 2022 sur :

- La RD 17, près de Merville, avec le procédé dénommé « Biophalt » d'Eiffage composé d'un enrobé tiède intégrant un liant végétal et 55% d'agrégats d'enrobés,
- La RD 39A, à Saint-Gaudens, avec le procédé dénommé « Végéroad » de Colas composé d'un enrobé tiède intégrant un liant composé de bitume additionné à des végétaux et 30% d'agrégats d'enrobés.

Seront testés en 2023 des « enrobés à faible résistance au roulement » d'Eiffage, issus du Comité d'innovation routes et rues (CIRR 2022) ainsi que la pose à froid d'une couche d'enduit superficiel très mince avec émulsion de bitume à rupture « flash » (CIRR 2021) proposée par Eurovia pour limiter les rejets de gravillons.

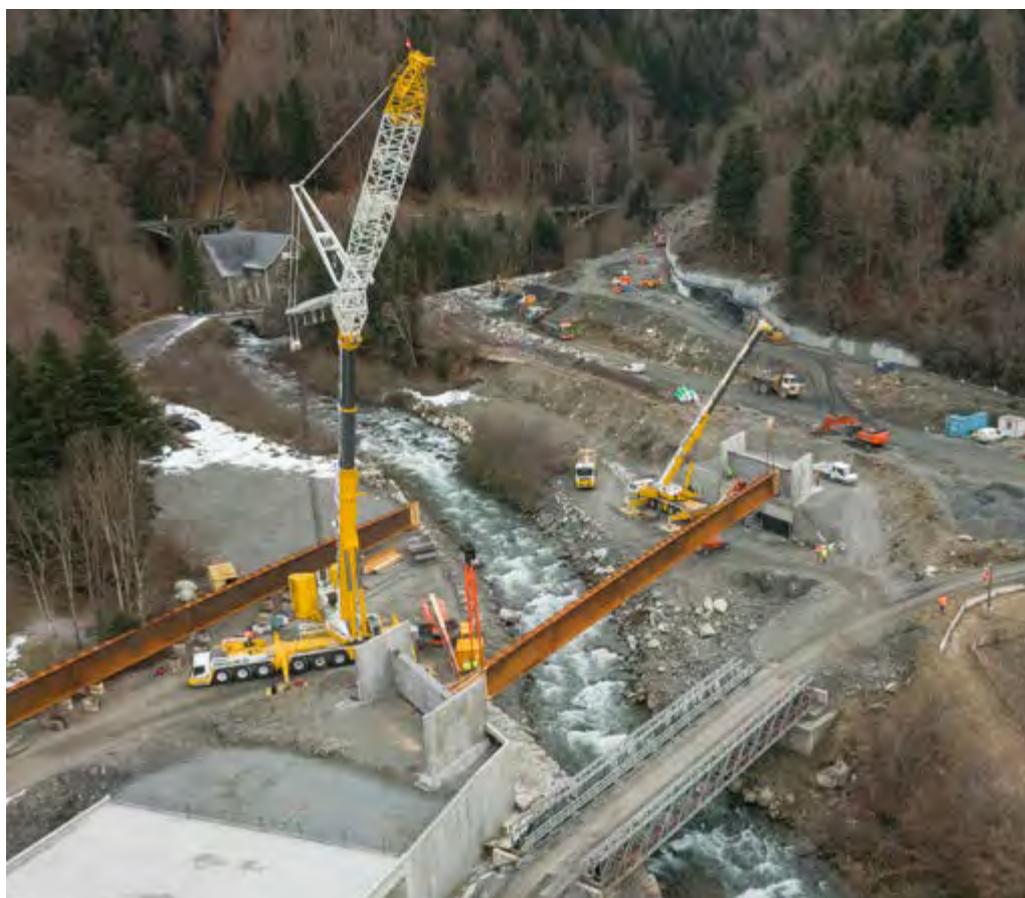


ZOOM sur...

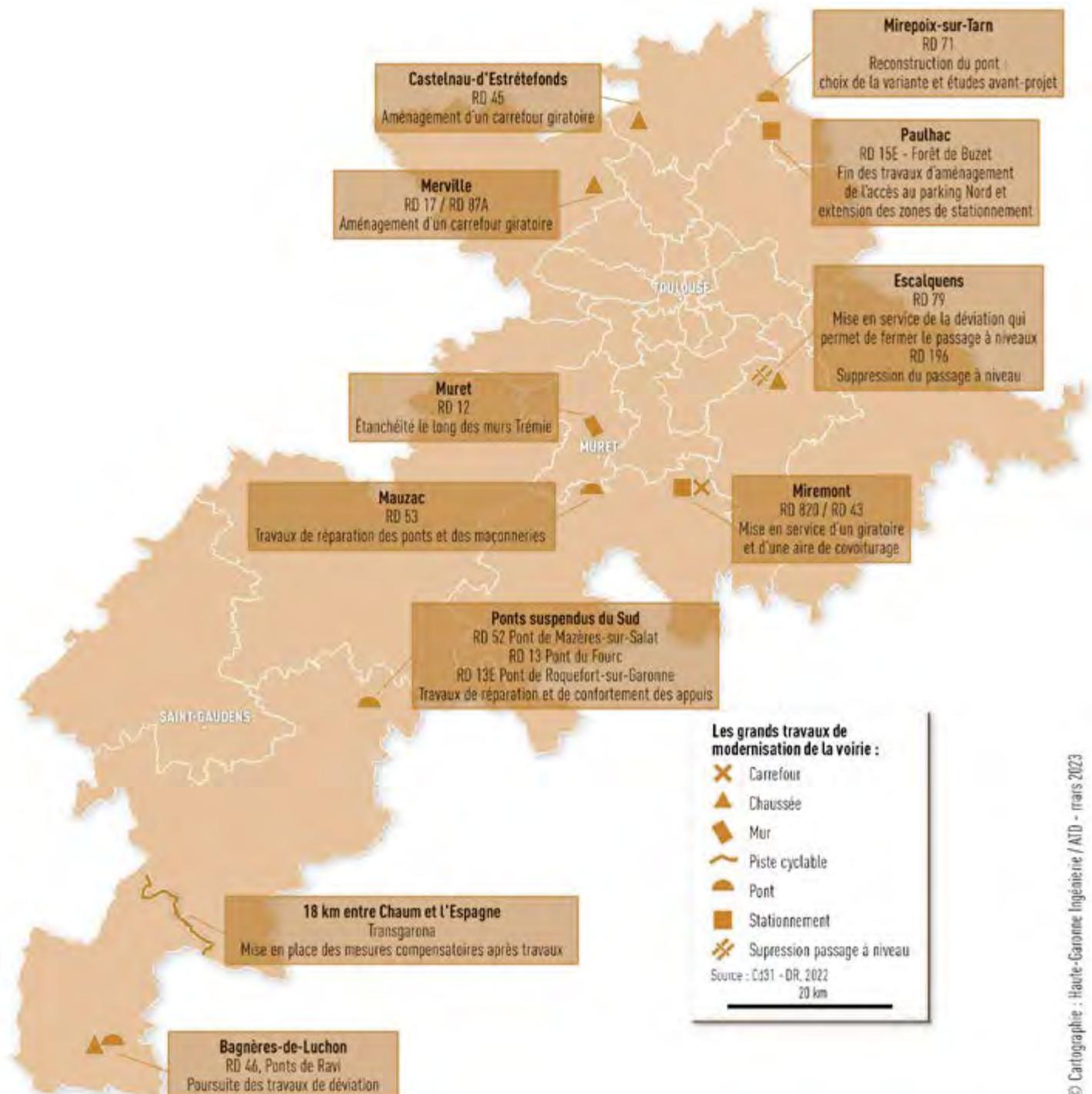
UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un effort important est effectué concernant la flotte de véhicules du Département, en prévoyant le renouvellement de 31 véhicules (7 berlines, 10 micro-fourgons et 14 fourgons) par des véhicules à motorisation électrique pour un montant d'environ 1,6 millions d'euros.

Pour les véhicules dont les missions ne sont pas compatibles avec une motorisation électrique, le renouvellement d'une part importante de la flotte par des véhicules neufs répondant aux dernières normes de pollution réduira de manière importante les émissions de gaz polluant.



Les travaux d'entretien de la voirie



Soutien à la création d'activité et à l'emploi

AIDE À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

CréADE 31 est un dispositif de prêts d'honneur pour les personnes en recherche d'emploi plus ou moins proches de la précarité, et qui souhaitent créer une activité dans des communes membres de l'un des quatre pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) du département (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

Pour y prétendre, il faut que les personnes qui souhaitent créer leur emploi soient inscrites comme demandeuses d'emploi auprès de Pôle emploi depuis plus de 6 mois, ou qu'elles soient bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), ou qu'elles soient titulaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur-euse handicapé-e, ou qu'elles aient moins de 26 ans.

Compris entre 2 700 et 9 900 euros par bénéficiaire, le montant du prêt est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans. Sans intérêt et sans garantie, il doit être obligatoirement adossé à un prêt bancaire ou un prêt solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.

Principales réalisations 2022

- Prise de contact avec 138 porteurs et porteuses de projets éventuels,
- Organisation de 9 comités d'agrément pour 20 projets et 23 dossiers,
- Organisation du Campus de Mentorat le 1^{er} juin 2022 à la Maison des Territoires : réunion des mentors du dispositif pour un retour d'expériences de leurs accompagnements des porteurs et porteuses de projets, réaffirmation de leur partenariat avec le Conseil départemental et son réseau symbolisé par la remise d'un diplôme de mentor,

- Organisation des « CréADEs de l'avenir » le 21 novembre 2022 au Pavillon République, cérémonie au cours de laquelle ont été récompensé-e-s les 35 lauréat-e-s 2021 et 2022 du prêt CréaDE 31. Introduite par le Président du Conseil départemental, la cérémonie a réuni des conseillères et conseillers départemental-e-s, une vingtaine de partenaires du dispositif (prescripteurs, membres du Comité, co-financeurs...), une vingtaine de chef-fe-s d'entreprises partenaires (17 mentors et 3 intervenant-e-s).



Chiffres clés 2022

- 19** prêts d'honneur accordés
- 18** mentors chef-fe-s d'entreprise présent-e-s au Campus du Mentorat
- 23** emplois créés ou préservés
- 15** entreprises créées ou reprises



ZOOM sur... UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

CréADE 31 est un dispositif qui depuis sa création permet aux hommes et femmes qui le souhaitent de créer leur entreprise. Si, depuis 2017, les hommes étaient légèrement plus nombreux à bénéficier de CréADE 31 pour lancer leur entreprise, cette tendance s'est inversée : en 2022, 52,6% des lauréat-e-s sont des femmes.



AIDES À LA CRÉATION DE SERVICES MARCHANDS DE PROXIMITÉ

CREons 31 est un dispositif d'aide destiné aux communes de moins de 5 000 habitant·e·s souhaitant créer ou maintenir des services marchands de proximité, nécessaires aux besoins de la population locale lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente.

L'aide prend la forme d'une subvention d'investissement pour du matériel ou de l'immobilier. L'opération doit porter sur un bâtiment dont la commune est ou sera propriétaire, et qui devra obligatoirement héberger une ou plusieurs entreprises de services marchands.

Principales réalisations 2022

- Création ou maintien, grâce au dispositif CREons 31, de plusieurs services marchands de proximité : 1 commerce épicerie, 3 multiservices, 3 boulangeries, 1 boucherie, 1 bureau de tabac. 6 communes sont concernées : Peyssies, Grépiac, Martres de Rivière, Thil, Montaigut-sur-Saves, Blajan.

Chiffres clés 2022

9 projets financés

6 communes bénéficiaires

TIERS-LIEUX

Dans une volonté d'anticiper les mutations en cours afin de préserver la qualité de vie et de préparer notre territoire pour les générations futures, le Département a saisi l'opportunité que représente aujourd'hui le développement des tiers-lieux.

Un tiers-lieu est un espace de travail et d'échanges en lien étroit avec son environnement et ancré dans son bassin de vie. Les tiers-lieux renforcent les interactions, favorisent le déploiement du télétravail et la rencontre des initiatives locales.

Le Conseil départemental, par une délibération du 30 janvier 2019, a approuvé le règlement d'attribution de l'aide à la création ou au développement de tiers-lieux sur le territoire de la Haute-Garonne. Dès lors, le Département intervient en soutien à leur création et développement, qu'ils soient d'origine publique, privée, ou relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Avec l'appui de Haute-Garonne Ingénierie, il accompagne les porteurs et les porteuses de projets publics et privés à tous les stades du développement de ces espaces (définition du projet, cible de clientèle, communication, développement du modèle économique, aménagement des espaces, recherche de lieux, etc.).

Principales réalisations 2022

- Validation de 16 dossiers en Commission permanente (6 tiers-lieux publics, 9 associatifs et 1 privé),
- Accompagnement de plus d'une quarantaine de tiers-lieux en ingénierie,
- Formation d'élue-s aux enjeux de la création d'un tiers-lieu pour un territoire.



Chiffres clés 2022

16 tiers-lieux financés en 2022

40% des tiers-lieux soutenus par le Département portés par des structures de l'Économie Sociale et Solidaire

Perspectives 2023

- Poursuite et renforcement de la mise en réseau de l'ensemble des tiers-lieux de Haute-Garonne afin de partager les expériences, les bonnes pratiques et de créer des synergies à l'échelle du département,
- Développement du volet animation et mise en réseau des tiers-lieux accompagnés,
- Poursuite de l'accompagnement financier et en ingénierie,
- Développement de l'accompagnement technique et du suivi des tiers-lieux financés,
- Évaluation de la politique publique, et réflexion sur son évolution.



ZOOM sur...

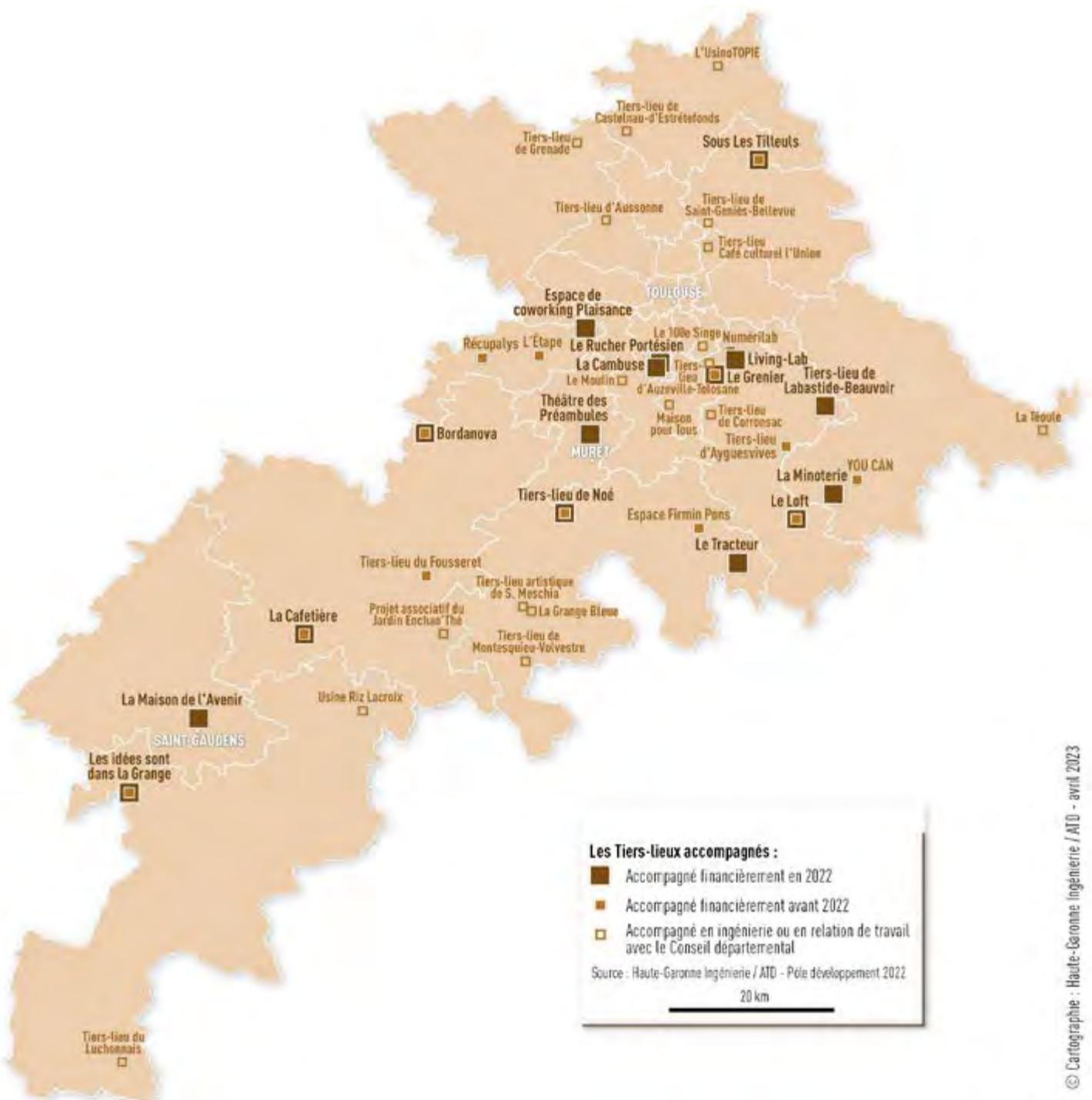
UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Financé en 2022, le tiers-lieu « Bordanova » situé à Lahage porte un projet visant à dynamiser l'activité du territoire en accompagnant des projets d'innovation sociale accélérateurs de transition écologique.

Ce tiers-lieu a pour projet de faire émerger un écosystème d'activités à impact environnemental positif en développant les circuits courts alimentaires et non-alimentaires, et en améliorant le nombre de déchets à revaloriser (alimentation et matériaux).

Il s'agit d'un lieu d'expérimentation et de formation pour des structures et des personnes : Bordanova héberge 5 entreprises (les Rudovaloristes, Manjar Viu, Les dodos designers, La Brasserie Court-Circuit et Toupalet), une association (Le collectif textile), une école de la transition écologique, des télétravailleuse-s et des services civiques.

Les tiers lieux subventionnés par le Département



AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DES ENTREPRISES

Par une délibération du Conseil départemental du 30 janvier 2019, le Département a souhaité se positionner aux côtés des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour les accompagner dans leur projet de développement et d'aménagement, notamment dans la mise en œuvre de l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises.

Principales réalisations 2022

- Poursuite de la collaboration avec les EPCI signataires d'une convention de délégation dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- Accompagnement financier, grâce à l'aide à l'investissement en immobilier des entreprises, de plusieurs entreprises dans leur projet de développement et d'aménagement (paysagiste, menuiserie, boucherie, pâtisserie, jardinerie, restaurant, tiers-Lieux, entreprises de matériaux).

Chiffres clés 2022

6 conventions de délégation signées depuis la création du dispositif

12 entreprises aidées en 2022



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'entreprise Terralba accompagne et forme les professionnel-le-s des cultures sur des procédés de fertilisation des sols. Elle s'inscrit dans une démarche de transition écologique en proposant des matières fertilisantes naturelles et accessibles pour la pratique d'un jardinage sain et durable visant à respecter notre environnement.

Perspectives 2023

- Poursuite de l'instruction des demandes, en lien avec les EPCI, pour faciliter l'installation et le développement des acteurs et actrices économiques du territoire,
- Arrivée à échéance des premières conventions de délégation signées en 2019 et début 2020 : le Département souhaitant continuer à soutenir les territoires pour renforcer leur attractivité en favorisant la création et le développement d'entreprises et d'emplois à travers le soutien aux investissements immobiliers, des renouvellements de conventions seront signés avec les EPCI durant l'année 2023.





SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Haute-Garonne comprend plus de 4 600 structures employeuses (associations, coopératives, fondations...) qui sont porteuses d'innovations, génératrices d'emplois (45 200 emplois comptabilisés) et qui fournissent de très nombreux services utiles aux habitant-e-s, la plupart du temps dans un esprit de solidarité et souvent dans la continuité des politiques publiques départementales.

La Haute-Garonne est le 1^{er} département de la région Occitanie en termes de nombre d'emplois ESS, et le 7^e département de France en termes de nombre d'établissements de l'ESS. Les associations y représentent 85,5% de l'emploi ESS. L'action sociale représente le premier secteur employeur de l'ESS en Haute-Garonne avec près de 40% des effectifs salariés.

L'ESS et l'innovation sociale sont des thématiques à impacts, qui répondent à la volonté croissante des citoyennes et des citoyens de retrouver une économie plus vertueuse, porteuse de sens, respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Afin de renforcer le soutien à l'émergence de ces initiatives et au-delà des nombreux liens et partenariats déjà existants entre le Département et les structures de l'ESS, le Conseil départemental a donc adopté un Plan en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale en juillet 2020. Cette politique s'inscrit dans cette idée « du monde d'après » qui a fortement émergé lors de la crise sanitaire.

Le plan départemental propose ainsi 20 actions concrètes, autour de 3 grands axes :

- Soutien à l'émergence d'initiatives et essaimage d'innovations sociales dans les champs des solidarités humaines et territoriales (soutien direct en financement de porteurs et porteuses de projet, soutien indirect par le biais des têtes de réseau de l'ESS – appui à des dispositifs spécifiques),
- Développement des « Ateliers 31 » pour l'hébergement et le rayonnement des initiatives solidaires,
- Soutien au déploiement de l'ESS au travers des politiques publiques départementales.

Principales réalisations 2022

Soutien et partenariats avec les têtes de réseau de l'ESS

- Conventionnement avec les têtes de réseau de l'ESS : France Active Occitanie, structure organisatrice de la Start up de territoire Comminges ; la Fabrique à initiatives et le Dispositif Local d'Accompagnement ; la Chambre Régionale de l'ESS Occitanie (CRESS) ; le Mouvement Associatif Occitanie (LMAO) ; Initiatives pour une Économie Solidaire, société coopérative d'investissement solidaire qui accompagne des structures en Occitanie,
- Participation technique aux comités de sélection des incubateurs d'innovation sociale de la Région Occitanie (AlterIncub), de Toulouse métropole (Première Brique) et du Parcours ADRESS (LMAO).

Soutien aux porteurs et porteuses de projet intervenant dans des champs de compétence départementale

- Soutien financier de projets grâce au Fonds de l'innovation sociale,
- Accompagnement technique des porteurs et porteuses de projets ESS des Plans Circuits courts et Tiers-lieux (mise en réseau, orientation vers les structures d'accompagnement...),
- Évolution du règlement du dispositif CREons 31 (détails au chapitre « Aides à la création de services marchands de proximité ») avec une ouverture du dispositif aux activités relevant de l'ESS,
- Prise de parts au sein de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), comme l'Atelier des bricoleurs, premier tiers-lieu dédié aux savoir-faire manuels en Occitanie situé à Barrière de Paris à Toulouse.

Développement des « Ateliers 31 »

- Lancement des Ateliers 31, en mai 2022, suite à la réorientation de l'ancienne pépinière d'entreprises « Théogone » en lieu entièrement dédié à l'accueil et au développement de projets et solutions innovantes, à fort impact sociétal, social et environnemental,
- Structuration d'une offre d'hébergement mixte (15 ateliers de production, 22 bureaux et 5 salles de réunion), ouverte à toutes les structures de l'ESS engagées sur les défis sociétaux prioritaires et les compétences du Département. Doté d'une capacité d'accueil de 200 personnes, le site propose également une offre globale de services et de ressources aux structures hébergées allant de l'accès wifi à l'appui logistique (personnel, salles de réunion, équipements partagés...).

Évènementiel, rayonnement de l'ESS

- Tenue de stands en juin, à l'occasion du « Salon Made in 31 », organisé par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Haute-Garonne (CPME 31) et la Jeune Chambre Économique de

Toulouse, et de « La Tournée des Tiers Lieux » organisée par les associations Le 100^e Singe, 3PA et Les Imaginations Fertiles autour de la transition sociale et écologique à Pinsaguel,

- Participation aux « Rencontres inspirantes en Comminges » organisée par la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS Occitanie) à Aurignac le 19 novembre 2022 dans le cadre du mois de l'ESS 2022 (près de 200 participant-e-s),
- Pour la clôture du mois de l'ESS, organisation de la 2^e édition des Rencontres départementales de l'ESS : « Encourageons les transitions écologiques et sociales par l'ESS sur nos territoires » dans la salle de l'Assemblée départementale le 3 décembre 2022 (près de 80 participant-e-s).

Formation/sensibilisation interne et externe

- Développement d'une offre d'ingénierie et conseils aux collectivités locales pour soutenir l'ESS sur leur territoire, en lien avec la Plateforme d'appuis aux territoires,
- Formation destinée aux élu-e-s du territoire : « Soutenir l'ESS, vecteur des transitions sociales et écologiques sur les territoires ».

Chiffres clés 2022

18 porteurs et porteuses de projet de l'ESS financé-e-s au titre du fonds de l'innovation sociale

Plus de 80 équivalents temps plein (ETP) créés et 100 bénévoles engagé-e-s depuis février 2021

6 structures hébergées aux Ateliers 31

Perspectives 2023

- Promotion du Fonds de l'innovation sociale sur l'ensemble du territoire haut-garonnais,
- Organisation de la 3^e édition des Rencontres départementales de l'ESS lors du Mois de l'ESS,

- Lancement d'une Fabrique à Initiatives avec France Active : identification d'un besoin non couvert dans les champs des solidarités humaines et territoriales, identification et accompagnement d'une porteuse ou d'un porteur de projet pouvant porter une solution,
- Travail avec la CRESS pour réaliser une cartographie de l'offre de biens et services des structures ESS,
- Animation de 2 formations destinées aux élu-e-s local-e-s (juin et octobre 2023),
- Structuration d'un parcours d'accompagnement méthodologique pour favoriser l'émergence de projets ESS thématiques,
- Renforcement des prises de parts au sein de SCIC sur des priorités stratégiques du Département.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parmi les projets financés au titre du Fonds d'innovation sociale, les projets suivants concourent directement à la transition écologique et énergétique :

- Expérimentation de la collecte des biodéchets sur les péniches du Canal du Midi et biométhanisation avec l'association Picojoule à Ramonville,
- Création d'une pépinière jardin pour la végétalisation urbaine avec Pousses aux Abris à Toulouse,
- Création d'un écolieu à Labarthe sur Lèze avec La Bobinette,
- Lancement d'une conserverie solidaire pour améliorer les pratiques individuelles et collectives du zéro déchet avec Boc'Alenvers à Toulouse.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'ESS haut-garonnaise est très majoritairement féminine : 69,2% des employées de l'ESS sont des femmes.



Logement

AIDE À LA PIERRE

Au-delà de ses compétences obligatoires et dans un contexte de très forte tension du marché immobilier, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de logement.

En lien avec ses partenaires (État, communes et établissements publics de coopération intercommunale - EPCI, centres communaux et intercommunaux d'action sociale, bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, représentant.e.s de locataires et de propriétaires, des Gens du Voyage, etc.), la collectivité agit pour développer l'offre de logement.

Avec l'État, le Département est copilote du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui fixe les orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre territorial de l'offre habitat et la réponse aux besoins en logements pour les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Il copilote également le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV), ces trois documents étant regroupés au sein du Plan Habitat pour une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles.

Le Conseil départemental soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre, tant par délégation de l'État que dans le cadre de ses propres fonds.

L'amélioration du parc de logements privés prend la forme d'un soutien à la rénovation énergétique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Enfin, le Conseil départemental accompagne la requalification de l'offre d'habitat dans les quartiers prioritaires de la ville de Toulouse.

Principales réalisations 2022

- Animation et gouvernance du Plan Habitat : organisation de comités de pilotage transversaux aux documents cadres de la politique de l'habitat et du logement (PDH, PDALHPD, SDAHGV),

- Mise en place d'une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre urbaine et sociale d'accompagnement à la sédentarisation des citoyennes et citoyens Gens du Voyage, pour une durée de 4 ans,
- Intégration du projet territorial de la communauté d'agglomération du Sicoval (Sud-est toulousain) dans le SDAHGV,
- Exercice de la délégation de l'État pour l'instruction et la mise en place des aides à la pierre en faveur des opérations de logement social sur le territoire de délégation du Département,
- Mise en place des financements du Plan de relance 2022 de l'État pour la rénovation de 6 programmes de logements sociaux sur le territoire de délégation du Département,
- Poursuite de la mise en œuvre des nouvelles aides du Plan Habitat, et notamment poursuite de l'appui technique auprès des communes pour la réhabilitation des logements communaux,
- Mise en œuvre des dispositifs EcoRénov'³¹ (2021-2023) sur le territoire de délégation du Département, intégrant de nouveaux volets comme des évaluations qualitatives des gains réels pour les occupant.e.s un an après les travaux de rénovation énergétique, et des actions plus proactives en lien avec les services sociaux pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique,
- Élaboration d'un nouveau régime d'aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé pour mieux accompagner, et avec un même taux global de financement sur tout le département, les propriétaires modestes et très modestes,
- Accompagnement technique et financier des collectivités maîtres d'ouvrages d'opérations programmées de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) complémentaires sur des secteurs et/ou des thématiques ciblées : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) de Revel, de Saint-Gaudens ; projets d'OPAH RU à Montréjeau, Auterive, Villemur-sur-Tarn,
- Structuration du service de conseil et d'accompagnement harmonisé des propriétaires pour la rénovation de l'habitat privé « France Rénov' » : renforcement des

animations locales et des partenariats, coordination entre services internes et entre collectivités porteuses de tout ou partie du service en Haute-Garonne, fluidification des parcours d'accompagnement des propriétaires occupants, des bailleurs, des copropriétés dans leurs projets de rénovation, etc.,

- Poursuite du suivi et de l'accompagnement sur le volet habitat des collectivités engagées dans des démarches de revitalisation de leurs centre-bourgs, qui sont de plus en plus nombreuses à la faveur du programme national « Petites Villes de Demain » (18 communes labellisées),
- Suivi de la mise en œuvre du Plan Initiative Copropriétés du Grand Mirail à Toulouse pour lequel le Département a acté, fin 2021, sa participation financière aux travaux menés dans le cadre de la dizaine de plans de sauvegarde en cours ou à venir,
- Poursuite de la mise en œuvre des engagements du Conseil départemental dans le cadre de la politique de la ville (ANRU 1 et ANRU 2) : attribution de financements pour accompagner les bailleurs dans les projets inscrits au Nouveau programme national de renouvellement urbain.

Chiffres clés 2022

708 nouveaux logements sociaux agréés

60 logements bénéficiaires des financements « Plan de relance »

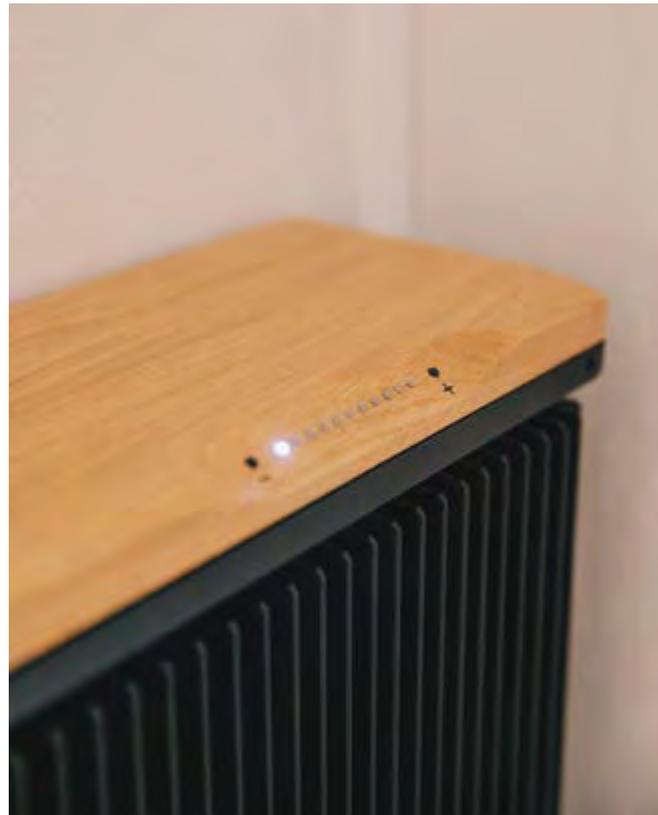
918 nouveaux logements locatifs sociaux et très sociaux financés sur fonds propres

714 rénovations de logements privés subventionnées



Perspectives 2023

- Poursuite de l'animation et de la gouvernance du Plan Habitat avec l'organisation d'instances partenariales à l'échelle du Département et à l'échelle des territoires,
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Habitat à travers l'instruction de nouvelles aides au parc public et de la convention de la délégation des aides à la pierre,
- Élaboration d'un dispositif d'aide à la rénovation énergétique du logement social par l'accompagnement d'opérations exemplaires,
- Évaluation des dispositifs du règlement habitat et proposition d'évolution dans une logique d'amélioration et d'adaptation continue aux enjeux et besoins territoriaux,
- Suivi de la mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) d'accompagnement à la sédentarisation des citoyennes et citoyens Gens du Voyage, dont les premiers objectifs seront la réalisation du diagnostic départemental et l'identification de projets à accompagner,
- Mise en œuvre des nouvelles aides à la rénovation énergétique de l'habitat privé,
- Évaluation du dispositif EcoRénov'31 (2021-2023) et anticipation des évolutions à mettre en œuvre sur le prochain dispositif, pour l'adapter au contexte national d'harmonisation des interventions dans le cadre de la mise en place du Service public de la performance énergétique de l'habitat,
- Définition et mise en place des critères pour l'attribution des financements du Département dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements démolis pour la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de Toulouse métropole (critères favorisant la transition écologique).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'acte 2 des Engagements pour la transition écologique s'est traduit en actions concrètes tout au long de l'année 2022 autour de 7 axes principaux, dont celui de la construction-transition énergétique.

Parmi ces actions, la production de logements locatifs sociaux mieux isolés et moins énergivores pour les foyers modestes demeure une priorité. A cet effet, le Département mobilisera un financement complémentaire sur 10 ans, en faveur de la rénovation énergétique du parc social.

La rénovation des logements privés des familles modestes et très modestes est également une priorité pour faire face à la précarité énergétique. Dans ce contexte, le Département a mis en place un nouveau règlement d'intervention, permettant de mieux accompagner ces travaux et de garantir à tous les ménages modestes et très modestes de Haute-Garonne un même taux de subventions publiques.

La reconstitution des logements sociaux démolis dans le cadre de la politique de la ville sera soutenue par l'attribution de subventions pour des opérations exemplaires favorisant la transition écologique.

AIDE À LA PERSONNE

Le logement est le deuxième motif de demande pour les ménages fréquentant les Maisons des Solidarités (MDS). Il est au cœur des compétences du Conseil départemental, chef de file de l'action sociale. À ce titre, trois pôles de compétences sont identifiés.

Tout d'abord, sur la partie « logement social », le Conseil départemental est copilote du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) avec l'État, et assure dans ce cadre, plus particulièrement, le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation des demandes de logement social.

Il mobilise son contingent afin de faciliter le logement des publics en difficulté particulière, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence, à accéder ou se maintenir dans un logement.

Il s'agit d'une véritable politique volontariste en faveur du logement des personnes les plus démunies. Le PDALHPD vise notamment à :

- Prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (Droit Au Logement Opposable – DALO) ainsi que du secteur de l'hébergement SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation),
- Accompagner les publics en difficulté pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions locatives et notamment en luttant contre l'habitat indigne.

Par ailleurs, afin de soutenir les ménages précaires dans l'accès et le maintien dans le logement, le Fonds de Solidarité Logement (FSL) vient renforcer de manière opérationnelle ces objectifs en proposant un volet accompagnement social pour apporter une aide ciblée et personnalisée, adaptée aux besoins des personnes et à leurs différences pour une meilleure insertion par le logement.

Le FSL comporte également un volet aide financière pour soutenir et sécuriser l'accès au logement et aider à la solvabilité du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer, d'énergie et d'eau.

Afin de soutenir les mères isolées avec enfants de moins de trois ans, le Conseil départemental mobilise son dispositif d'intermédiation locative permettant l'hébergement et l'accompagnement social, par une association, des situations les plus vulnérables.

Le FSL permet également de financer un dispositif d'intermédiation locative par bail glissant. Il s'agit de proposer des logements en sous location, captés dans le parc public ou privé, à des ménages cumulant des difficultés sociales et économiques, et dont la situation nécessite une médiation et un accompagnement social soutenu pour accéder à un logement autonome in fine.

Enfin, le Département, copilote de la Charte de prévention des expulsions locatives avec l'État, joue un rôle de premier plan dans la prévention des expulsions locatives, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Principales réalisations 2022

- Relogement des publics prioritaires en grande difficulté sociale : 152 publics prioritaires relogés au niveau du contingent réservataire départemental,
- Accompagnement des Conférences Intercommunales du Logement du Sicoval, de Toulouse métropole et du Muretain aggro,
- Renouvellement de l'Accord collectif départemental avec l'État fixant les objectifs annuels chiffrés de relogement des ménages répondant aux critères du PDALHPD,
- Déploiement des nouvelles modalités de priorisation des demandes de logement social : dispositif de priorisation dans le cadre du 6^e PDALHPD, communication auprès des territoires et des différentes structures intervenant dans le domaine du logement,
- Adaptation du règlement du FSL à la situation d'explosion des prix de l'énergie, en rehaussant les plafonds de ressources pour le « FSL gaz et électricité » afin d'intégrer de nouvelles populations – notamment travailleurs et travailleuses pauvres,

- Poursuite de l'engagement départemental dans la prévention des expulsions via un diagnostic approfondi de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) sur le fonctionnement et la réécriture du règlement intérieur de la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (Ccapex),
- Élaboration d'une Charte CLIL (Commission Locales Impayés de Loyer) pour les échanges précoces entre bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales et MDS dès l'apparition d'impayés de loyers,
- Poursuite du soutien financier pour l'association Le Relais qui pratique « l'aller vers » en direction des ménages du parc privé qui ne se mobilisent pas ou peu auprès des équipes des MDS,
- Élaboration et mise en œuvre d'un Plan départemental de lutte contre la précarité énergétique adopté en Assemblée départementale, prévoyant le soutien aux pratiques professionnelles, le soutien financier aux ménages et leur sensibilisation,
- Lutte contre l'habitat indigne : mise à jour du protocole « Incurie » avec la Direction départementale de territoires (État), l'Agence régionale de santé (ARS), les Directions Territoriales des Solidarités (DTS) et les MDS ; lancement du logiciel Histologe de signalement en DTS.

Chiffres clés 2022

4 342 ménages priorités pour l'accès au logement social

10 786 relogements

Plus de 14 000 demandes de FSL instruites en MDS

Perspectives 2023

- Renforcement des MDS en tant que lieux d'accueil des publics pour un droit à l'information et à l'enregistrement de leurs demandes de logement social,
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan départemental de lutte contre la précarité énergétique (informations collectives en MDS à destination des ménages, distributions de kits écogestes, lancement du programme SLIME qui vise à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique),
- Renforcement de la lutte contre les expulsions locatives, en lien avec les services de l'État, validation et mise en œuvre du nouveau règlement intérieur de la Ccapex et déploiement de kits pédagogiques de formation auprès des équipes des MDS et des partenaires,
- Signature d'une Convention départementale autour de la lutte contre l'habitat indigne,
- Mise en œuvre du document cadre « Protocole Incurie », élaboration d'un plan d'actions en partenariat avec l'État et l'ARS,
- Préparation de la réforme de l'attribution des logements locatifs sociaux, par la gestion en flux des contingents réservataires,
- Lancement des travaux de bilan du 6^e PDALHPD, dans la perspective de l'élaboration du 7^e Plan (prorogation du 6^e Plan jusque fin 2024).



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LE RELOGEMENT DES MÉNAGES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Une évolution qui reste modérée avec :

250 relogements en Haute-Garonne
(245 en 2021)

21 relogements sur le contingent
départemental (16 en 2021)

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT INTERLUDE / MÈRES ISOLÉES AVEC ENFANT-S DE MOINS DE TROIS ANS HÉBERGÉES ET ACCOMPAGNÉES VERS DU LOGEMENT PÉRENNE

19 sorties du dispositif vers un logement
autonome en fin d'accompagnement

8 personnes en situations de grande précarité
ont accédé à un logement en sous-location
ou à un logement autonome



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 2022-2024

Une première concertation a été lancée en juillet 2021 dans le cadre du Projet européen « Transition énergétique équitable pour tous », qui a réuni 90 ateliers dans 9 pays européens, et plus de 900 personnes en situation de vulnérabilité énergétique pour partager leur vécu et problématiques quotidiennes. En Haute-Garonne, ce projet a permis de constituer 3 ateliers dans les MDS Empalot et Saint-Gaudens afin de recueillir directement la parole des personnes concernées.

Inscrit dans une démarche européenne de lutte contre la précarité énergétique, ce projet a conduit un groupe d'usagers et d'usagers à se déplacer à Paris pour le Forum du 10 juin 2022 « Embarquons toutes et tous dans la transition énergétique », afin de croiser les apports des différents territoires.

Les premières conclusions de cette concertation sont sans appel : nécessité d'adopter une approche globale de la précarité énergétique ; de mieux identifier celles et ceux qui ont besoin d'aide ; de mieux communiquer et sensibiliser les résident-e-s ; d'impliquer les résident-e-s dans le processus de rénovation ; ou encore de financer un programme de rénovation, etc.

Le plan départemental qui en a découlé, adopté en Assemblée départementale en octobre 2022, vise, au-delà du soutien financier des ménages, à proposer des solutions concrètes pour réduire la consommation d'énergie. Ce Plan se décline en 3 axes :

- Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique : kits écogestes / visites de diagnostic énergétique pour repérage des situations,
- Apporter une réponse aux besoins de financement de la lutte contre la précarité énergétique : aides départementales aux travaux de rénovation énergétique,
- Améliorer la formation et l'outillage des professionnel-le-s du territoire : formations / informations collectives / annuaire territorialisé des acteurs et actrices / mise en place de circuits pour le traitement des situations individuelles.

Sécurité des biens et des personnes

INCENDIE ET SECOURS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental.

Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitant-e-s).

Il est composé de :

- 1 comité de direction,
- 3 pôles,
- 3 groupements territoriaux (Ouest, Est et Sud),
- 12 groupements fonctionnels,
- 1 CTA-CODIS (Centre de traitement de l'alerte et Centre opérationnel départemental Incendie et secours),
- 38 centres d'incendie et de secours (CIS), répartis sur l'ensemble du département.

Principales réalisations 2022

- Organisation des élections professionnelles,
- Troisième année de la convention triennale signée avec le Département,
- Ouverture des nouveaux CIS : Saint-Lys, Toulouse-Atlanta et Toulouse-Carsalade,
- Fermeture de la caserne Toulouse-Vion,
- Construction du CIS Saint-Jory,
- Préparation du réaménagement du CIS Toulouse-Lougnon,
- Révision du projet d'établissement « Horizon 2021 », pour créer le projet « Horizon 2027 »,
- Poursuite des démarches managériales initiées dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance,
- Accueil de services civiques au groupement volontariat / citoyenneté pour permettre de sensibiliser le grand public aux risques de sécurité civile, promouvoir le volontariat et créer des liens avec la population (actions à Bellefontaine),
- Envoi de renforts opérationnels dans les départements de l'Aude, l'Aveyron, le Gard, la Gironde, les Hautes-Pyrénées, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales suite à des inondations ou des feux de forêts.

Chiffres clés 2021

442 200 appels au 18 ou au 112 traités.

+ 8,6% d'interventions en 2022

2 902 agentes et agents





ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Un plan d'action Égalité/Diversité a été élaboré en 2021 par le SDIS autour de 4 objectifs :

- Favoriser le recrutement et l'accueil dans toute sa diversité,
- Développer une approche des ressources humaines recentrée sur les enjeux de l'égalité (notamment écart de rémunération et égal accès aux différents cadres d'emploi),
- Améliorer la qualité de vie en service / en activité, en favorisant l'articulation entre activité professionnelle ou de sapeur-pompier volontaire, vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter toutes les formes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs temps phares :

- Lauréat du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle pour l'expérimentation avec Skillchunks, application de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS). Principale innovation : permettre au personnel d'identifier des cas de VSS et l'outiller pour y répondre via ce format dématérialisé, accessible depuis PC et portable. Il s'agit de permettre à chacun et chacune, d'appréhender le sujet à son rythme, en autonomie,
- Participation à la journée internationale des droits des femmes 2022 via le réseau préfectoral Égalité sur son 31. Habillée en civile, une femme sapeur-pomprière devait faire deviner son métier à des élèves (différents niveaux allant de la maternelle au collège).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le SDIS s'engage sur la voie de la transition écologique à travers la mise en place d'une politique de développement durable de l'établissement. Plusieurs actions ont été menées en 2022 :

ACTIONS ÉCORESPONSABLES

- Arrêt de l'automatisation des commandes de boissons en bouteille en plastique dans le cadre de la restauration en centre de secours,
- 3 journées dédiées au nettoyage de la Garonne : 3 tonnes de déchets repêchées,
- Réalisation de deux ateliers consacrés à la « Fresque du climat », outil conçu pour permettre aux individus et organisations de s'approprier le défi des changements climatiques : un atelier à destination du comité de direction, l'autre pour les élèves de la formation initiale 2022,
- Questionnaire sur le tri sélectif et les attentes du personnel en la matière (périmètre état-major, centre de secours de Colomiers, école départementale et groupement prévention dans le cadre du lancement d'un marché dédié à la collecte déchets),
- Lancement du marché collecte de déchets sur le site de Colomiers dans un objectif d'économie circulaire. Ce marché comporte plusieurs volets : obligation d'information sur l'avenir de nos déchets, sessions de formation au tri sélectif et à ses enjeux pour l'ensemble du personnel, communication et affichage sur les quantités de déchets produits, etc.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

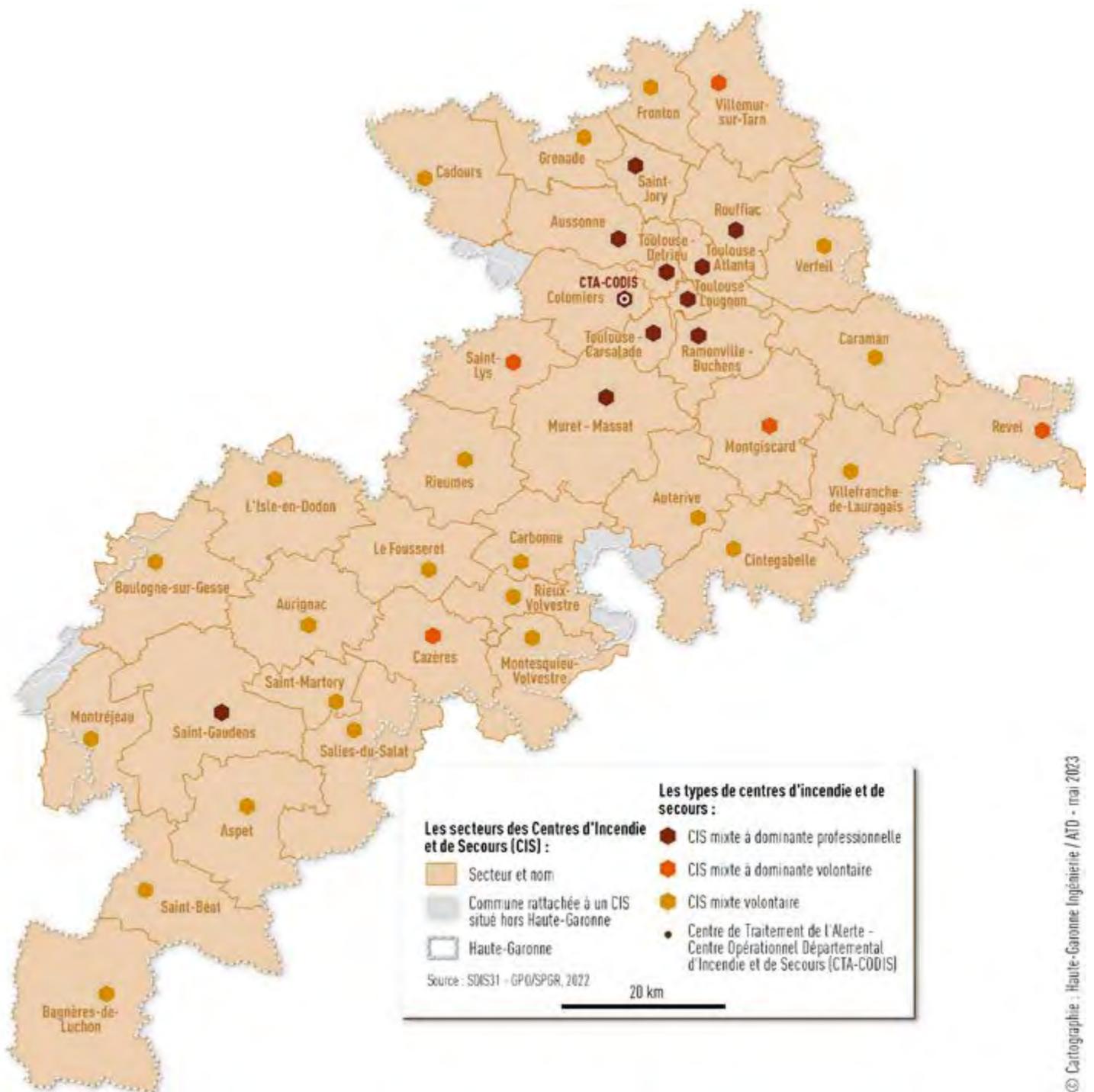
- Constat d'une baisse des consommations énergétiques par rapport à 2021, grâce aux différentes mesures mises en place (-9% à périmètre constant, -5% avec l'intégration des nouveaux centres de secours),
- Obtention auprès de la Région Occitanie et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) d'un financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'acquisition d'une chaudière biomasse au centre de secours Rouffiac (étude en cours),
- Traitement des premières données concernant la productivité des panneaux photovoltaïques du centre de secours de Montgiscard en 2022 : 807.85 kg de CO2 évités (équivalent de 2,5 arbres plantés),
- Communication des rapports de consommations 2021 aux groupements et chef.fe.s de centre,
- Réalisation des premières étapes relatives au décret tertiaire et à ses obligations (choix des années de référence),
- Poursuite de l'installation de panneaux photovoltaïques (centre de secours de Delrieu, Atlanta).

Perspectives 2023

- Mise en service du nouveau CIS Saint-Jory,
- Aménagement du groupement Est au CIS Rouffiac,
- Lancement des travaux de réaménagement du CIS de Toulouse-Lougnon et des travaux de construction des CIS Grenade et Pibrac,
- Lancement des études pour la construction des CIS Auterive, Salies-du-Salat, Rieux-Volvestre et Verfeil,
- Études pour la réalisation de la nouvelle pharmacie à usage intérieur,
- Études pour la réalisation d'un plateau technique à Muret,
- Achèvement des études pour la réorganisation spatiale de l'état-major à Colomiers,
- Poursuite du projet NexSIS 31 (système d'information des secours de nouvelle génération),
- Mise en service d'un Intranet,
- Lancement de la démarche de création du centre départemental d'appels d'urgence,
- Organisation du 129^e congrès national des sapeurs-pompiers de France, du 4 au 8 octobre 2023, sur le site du Parc des Expositions (MEETT) et sur les allées Jules Guesde à Toulouse.



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le Conseil départemental assure plusieurs missions de préservation de la santé publique, de l'environnement et de gestion de crise.

Avec l'appui du Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), il contrôle la qualité des cours d'eau et des eaux destinées à la consommation humaine (eau courante et eau minérale, thermalisme, eau en milieu hospitalier et dans les collèges). Le LD31EVA gère également le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui effectue au moins une visite de contrôle par an sur chaque système d'assainissement, ainsi que la Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration qui effectue des plans d'épandage, en assure le suivi et centralise toutes les données sur les épandages de boues (urbaines et industrielles).

Le Département participe également au contrôle de la qualité de l'air, à travers un partenariat avec l'association ATMO Occitanie et par des actions de contrôles de la qualité de l'air ambiant et intérieur menés par le LD31EVA. Le laboratoire effectue les analyses et ATMO Occitanie gère l'interprétation des résultats, notamment sur les pollutions par retombées atmosphériques, les analyses d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, les analyses de métaux dans l'air et dans les retombées atmosphériques ou, plus récemment, la détermination de la concentration en molécules phytosanitaires (pesticides) dans l'air ambiant. Le LD31EVA est ainsi l'un des laboratoires experts sur ce sujet en France.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la nutrition, le Département assure le suivi des collèges, des restaurants administratifs, des crèches, du restaurant du Château de Laréole, et du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil.

Dans le domaine de la santé animale, le Conseil départemental s'appuie également sur le LD31EVA pour le dépistage des maladies animales, et prend en charge 100% des dépenses de prophylaxie ainsi qu'une partie du coût des analyses requises lors de mouvements d'animaux.

Le LD31EVA intervient aussi dans le domaine de la santé végétale : il détient plusieurs agréments pour la recherche de maladies (bactéries, virus, parasites...) affectant diverses espèces végétales.

Depuis 2020, le Département participe également, avec le soutien de la Région Occitanie, à la prévention des nuisances sonores par le déploiement d'un dispositif indépendant de mesure et d'information en matière de bruit du trafic aérien autour de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Enfin, le Département s'appuie sur le LD31EVA dans le cadre d'échanges interdépartementaux :

- Il porte l'accréditation aux prélèvements en Qualité de l'Air Intérieur des laboratoires de l'Aveyron et de la Lozère,
- Il gère la recherche de pesticides dans les eaux naturelles et dans les eaux de consommation pour 8 départements proches (Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aveyron, Lozère),
- Il participe à la gestion de crise dans tous ces départements également.

Principales réalisations 2022

Contrôle de la qualité de l'eau

- Poursuite de la modernisation des stations du Réseau d'alerte : lancement des appels d'offre pour la rénovation des stations du Lherm, de Montespan et de Saint-Julien,
- Réalisation des 3 premières phases de l'étude sur la problématique de la gestion des boues des stations de traitement des eaux usées dans le département,
- Poursuite des contrôles, dans l'ensemble des collèges, sur les eaux chaudes sanitaires et sur les eaux de consommation (légionnelles, potabilité),
- Assistance aux maîtres d'œuvre des stations d'épuration dans la gestion des boues en raison de la crise sanitaire (hygiénisation obligatoire avant épandage agricole).



Contrôle et préservation de la qualité de l'air

- Évaluation de la qualité de l'air dans une quinzaine de collèges,
- Renouvellement du partenariat avec ATMO Occitanie (Observatoire régional de l'air) en faveur de la qualité de l'air lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022,
- Conclusion du partenariat entre ATMO Occitanie et le LD31EVA sur le suivi des pesticides dans le Lauragais, afin d'améliorer les connaissances sur l'exposition aux phytosanitaires dans l'air et développer les compétences du laboratoire sur ce type d'analyse.

Sécurité sanitaire et de la nutrition

- Interventions lors de toxi-infections alimentaires collectives,
- Poursuite des contrôles sur l'ensemble des collèges : analyses bactériologiques sur les denrées alimentaires et les surfaces ; audit, formation et appui technique en hygiène et nutrition dans les collèges et les établissements de restauration collective,
- Assistance technique pour la validation des processus de fabrication des préparations alimentaires et des plans de cuisines.

Santé animale

- Accroissement des activités de parasitologie,
- Réalisation d'audits de biosécurité dans les élevages avicoles,
- Poursuite de la participation au Projet PARVOTEST (détection rapide du parvovirus canin) en collaboration avec l'École nationale vétérinaire de Toulouse,
- Crise Influenza aviaire : accompagnement à la demande des éleveurs et des éleveuses de Haute-Garonne à la mise en place de leur plan de biosécurité, à partir d'une analyse des risques basée sur des éléments d'organisation, d'environnement et des pratiques quotidiennes de leur site d'exploitation ; organisation d'une astreinte technique pour traiter les analyses, y compris les week-end et les jours fériés de cette année 2022 qui a marqué un tournant dans cette crise sanitaire en raison de l'étendue de la période impactée (répartition sur l'année et non sur la saison hivernale).

Santé végétale

- Renforcement de la surveillance de la bactérie *Xylella fastidiosa* suite à la multiplication des foyers,
- Demande d'accréditation COFRAC pour confirmer les agréments pour la recherche du « virus de la tomate », du « virus de la betterave », de la « bactérie de l'olivier » sur les insectes vecteurs ainsi que l'identification morphologique de ces insectes.

Prévention des nuisances sonores

- Analyse des relevés effectués par les stations de mesure du bruit (Daux, Aussonne, Université Toulouse Jean-Jaurès, CHU Purpan, Croix de Pierre et Ramonville Saint-Agne) : malgré des trafics réduits (reprise progressive du trafic aérien post-COVID), les niveaux de bruit moyen annuel liés au trafic aérien tous mouvements confondus ont été supérieurs en 2022 aux 45 dB(A) recommandés en Lden par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur l'ensemble des sites de mesure. Ces niveaux de bruit ont également été supérieurs aux 40 dB(A) recommandés par l'OMS en période nocturne (Ln) pour l'ensemble des sites à l'exception de l'Université (Ln de 39,9 dB(A)) et de Daux. En outre, le site du CHU de Purpan présente un dépassement des valeurs limites de 55 dB(A) en Lden pour la configuration de décollages. Aucun site ne présente de dépassement de la valeur limite nocturne de 50 dB(A) en Ln. Les données produites par le dispositif de Bruitparif sont disponibles en temps réel sur le site internet : <https://mesure-bruit-aerien-toulouse.bruitparif.fr/>.

Perspectives 2023

- En fonction de la parution du texte réglementaire, réalisation de la phase 4 de l'étude sur la problématique de la gestion des boues des stations de traitement des eaux usées dans le département,
- Poursuite des contrôles dans les collèges et anticipation des adaptations à mener pour intégrer la nouvelle réglementation de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur prévue pour 2023,
- Mise en place de la détection de la Besnoitiose (bovins),
- Participation à la réflexion sur un projet de décret relatif aux conditions d'exécution des missions de service public dont sont chargés les laboratoires départementaux. Ce projet, comportant la mise en place d'un Service d'intérêt économique général national, est à l'étude au Ministère de l'Agriculture avec les représentants des laboratoires départementaux d'analyses et l'Assemblée des Départements de France,
- Poursuite des mesures des nuisances sonores aériennes,
- Modernisation des outils du Réseau des Stations d'Alerte : serveur Web, supervision et logiciel de traitement des données,
- Construction d'une station supplémentaire à Rabastens pour renforcer le Réseau des stations d'alerte.

Chiffres clés 2022

200 054 échantillons analysés

310 audits en hygiène et nutrition réalisés

58 jours de formation dispensés en hygiène et nutrition



2

UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

EN CHIFFRES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	19 826 398 €
■ Eau	19 229 483 €
■ Espaces naturels	497 235 €
■ Sensibilisation à l'environnement	99 679 €
MOBILITÉS DURABLES	33 260 748 €
■ Mobilités douces	2 065 140 €
■ Transports collectifs et covoiturage	31 195 608 €
SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	5 431 969 €
■ Transition énergétique	175 598 €
■ Agroécologie	5 119 012 €
■ Transition alimentaire et écologique dans les collèges	137 359 €

Total Écologie : 58 519 115 €





Protection de l'environnement

EAU

L'année 2022 a été hors norme, avec à la fois des crues significatives au mois de janvier et une sécheresse estivale exceptionnelle par sa précocité, sa durée et son intensité. Cette alternance de situations extrêmes est un marqueur du changement climatique et préfigure les situations de crises auxquelles il sera nécessaire de faire face régulièrement dans le futur.

Dans ce cadre, le Conseil départemental poursuit et amplifie sa politique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau.

Sur le grand cycle de l'eau (rivières / bassins versants) :

- Gestion des ouvrages en propriété départementale (retenues de Balerme et du Larragou, canal de St Martory), dont la gestion a été transférée à Réseau 31, syndicat mixte en charge de l'eau et de l'assainissement qui intervient sur 243 collectivités,
- Gestion des ouvrages en propriété interdépartementale au travers de la participation à différentes institutions : Institution des eaux de la Montagne Noire (IEMN), Institution Interdépartementale pour l'aménagement du barrage de Montbel (IIABM), Institution Interdépartementale pour la Création et l'Exploitation d'Ouvrage d'Eau Brute (ICEOPEB),
- Conventionnement d'un quota d'eau sur la retenue de la Ganguise, propriété du Conseil régional Occitanie, qui permet le soutien d'étiage et la compensation de l'irrigation sur l'Hers-Mort,
- Participation au Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG), qui réalise notamment les opérations de soutien d'étiage de la Garonne,
- Implication en tant qu'actionnaire dans la stratégie et la gestion de la société d'économie mixte Compagnie des Coteaux de Gascogne (CACG),
- Impulsion pour la création et l'animation de l'Association pour la gestion quantitative de la ressource en eau des bassins Garonne, Ariège, Neste-rivières de Gascogne et estuaire, qui a vocation à assurer une

réflexion et une coordination sur le périmètre complet du bassin versant de la Garonne,

- Soutien aux structures ayant la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) via le règlement d'aides « aménagement durable des milieux aquatiques et de leurs bassinsversants » adopté en 2016.

Sur le petit cycle de l'eau (eau potable / assainissement) :

- Soutien financier des collectivités gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement dans leurs projets d'aménagement et d'équipement pour garantir à tous et toutes un accès à une eau potable en quantité suffisante et de qualité tout en participant à la protection des milieux aquatiques et à la santé publique,
- Lancement d'un appel à projets « Renouvellement de réseau d'eau potable », avec un doublement du taux d'aide de 20% à 40%, afin d'inciter les collectivités à améliorer le rendement de leurs réseaux et ainsi réduire les fuites et donc le gaspillage de la ressource en eau.

Depuis fin 2018, le Conseil départemental pilote également le projet de territoire Garon'Amont, afin d'orienter ses choix quant à une politique de l'eau permettant l'adaptation au défi du changement climatique de ce territoire situé sur la Garonne en amont de sa confluence avec l'Ariège. Le programme d'actions, validé par l'État en mars 2021, comprend la mise en œuvre de 32 mesures s'articulant autour de 4 grands thèmes : sobriété et économies d'eau, pacte de gouvernance, stocks d'eau et aménagement du territoire.



Principales réalisations 2022

- Poursuite de la mise en œuvre du projet de territoire Garon'Amont soit directement sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, soit en co-pilotage avec d'autres structures, soit en soutien financier d'actions portées par d'autres maîtres d'ouvrages,
- Développement de 4 observatoires pour améliorer la connaissance, suivre et anticiper les effets du changement climatique et faire évoluer les pratiques : un observatoire thermique des cours d'eau, un observatoire des sources, un observatoire des économies d'eau agricole, un observatoire des zones humides,
- Optimisation des ouvrages existants comme premier levier d'action, avec la poursuite de l'optimisation du canal de St Martory (Réseau 31), la mobilisation de stocks hydroélectriques (SMEAG) et l'utilisation des volumes non utilisés sur les retenues du bassin du Touch (1 Mm³ conventionné en 2022 et convention d'engagement signée pour 2,6 Mm³ pendant 20 ans après la réalisation de travaux sur 5 retenues),
- Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, avec l'inscription de 25 zones humides supplémentaires au sein du Conservatoire Départemental des Zones Humides, portant le nombre de zones humides inscrites à 75 pour une surface de près de 500 ha (soit 10% des zones inventoriées dans le département). Créé en décembre 2020, ce conservatoire a pour vocation de préserver, restaurer et pérenniser les nombreux services environnementaux rendus par ces milieux,
- Mise en œuvre d'expérimentations pour tester de nouvelles solutions et préparer l'avenir, avec notamment en 2022 l'analyse scientifique des résultats de l'expérimentation sur la substitution de prélèvement en gravière réalisée en 2021, et la poursuite de l'expérimentation sur la recharge active des nappes phréatiques (Réseau 31 / Bureau de Recherches Géologiques et Minières - BRGM) en hiver/printemps via le canal de St Martory, pour apporter un soutien d'étiage naturel supplémentaire à la Garonne en période estivale,
- Mise en place d'un nouveau site Internet *garonne-amont.fr* permettant au grand public de suivre l'avancement des projets,
- Organisation d'un comité de concertation, avec les acteurs et actrices de l'eau du périmètre, afin de présenter l'état d'avancement des actions (novembre 2022),
- Préparation et mise en œuvre du dispositif d'aide exceptionnelle aux collectivités sinistrées suite aux inondations de janvier 2022 : travaux d'urgence, remise en état des cours d'eau et des ouvrages d'eau potable et d'assainissement,
- Finalisation d'une synthèse hydrogéologique départementale, en partenariat avec le BRGM,
- Participation à la recapitalisation de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, société d'aménagement régional dont les nouveaux objectifs stratégiques s'articulent autour de la transition climatique, de la transition énergétique et de la transition agricole,
- Animation de l'Association pour la gestion quantitative de la ressource en eau des bassins Garonne, Ariège, Neste-rivières de Gascogne et estuaire, qui a notamment piloté en 2022 la définition de la feuille de route sur la gestion quantitative de la ressource en eau en réponse à la sollicitation du Comité de Bassin Adour-Garonne,
- Publication du rapport du Réseau complémentaire départemental « Suivi de l'état des cours d'eau, des lacs et des nappes » pour l'année 2020, qui analyse l'ensemble des données sur la qualité des milieux aquatiques du département ; par ailleurs, une expérimentation sur un nouveau type de capteurs (dit « capteur passif » permettant d'avoir une information cumulative sur plusieurs semaines) a été testée durant l'année 2022 sur le bassin du Girou en partenariat avec le Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air.

Chiffres clés 2022

97 dossiers engagés pour l'alimentation en eau potable

46 dossiers engagés pour l'assainissement (eaux usées et pluviales)

21 actions du projet de territoire Garon'Amont engagées

Perspectives 2023

- Lancement d'un plan de sobriété des ressources hydriques afin de mettre en place des mesures d'économie d'eau et anticiper les risques issus d'éventuelles restrictions d'eau à long terme,
- Lancement d'un Schéma Départemental d'Assainissement des eaux usées (SDAST 31) : ce schéma permettra d'identifier, hiérarchiser et programmer les actions à mettre en œuvre en matière d'assainissement collectif pour préserver la santé publique et atteindre le bon état des masses d'eau superficielles,
- Accompagnement renforcé des collectivités qui s'engagent dans le renouvellement de leurs réseaux d'eau potable avec un doublement du taux d'aide de 20% à 40%. En effet, le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP 31) validé en 2020 a listé les principaux impacts qu'engendre le changement climatique sur la consommation en eau potable et sur la ressource. Le renouvellement des réseaux est indissociable d'une bonne gestion patrimoniale et participe à la réduction des fuites et donc du gaspillage de la ressource en eau,
- Poursuite du soutien financier aux études et travaux projetés par les collectivités dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et pluviales, de la gestion durable des milieux aquatiques,
- Poursuite des actions du projet de territoire Garon'Amont, en maintenant l'information et l'association de toutes les parties prenantes via le Comité de concertation ; engagement de la concertation sur la question des nouveaux stockages.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DIALOGUE CITOYEN



OPTIMISATION DES RETENUES DU TOUCH (GARON'AMONT)

Afin de diversifier les volumes mobilisables pour le soutien d'étiage, un accord de coopération doit être prochainement signé pour permettre la mobilisation de 5 retenues agricoles situées sur le bassin du Touch, appartenant au Syndicat Mixte Garonne-Aussonnelle-Louge-Touch (SMGALT) et à deux associations syndicales autorisées (ASA) d'irrigants.

Il s'agira de mobiliser, sur une durée de 20 ans, un volume de 2,6 millions de m³ non utilisés afin d'assurer le soutien d'étiage sur le bassin du Touch. Cela permettra de réduire les réalimentations du Touch réalisées actuellement depuis le canal de Saint-Martory. Cette démarche permettra en conséquence de réduire le prélèvement du canal en Garonne et bénéficie ainsi à tout le périmètre amont de la Garonne.

En contrepartie le SMGALT et les ASA d'irrigants bénéficieront de subventions à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau et de 10% par le Conseil départemental pour la réalisation de travaux règlementaires de mises aux normes des retenues et retrouver ainsi leur capacité de stockage maximum.

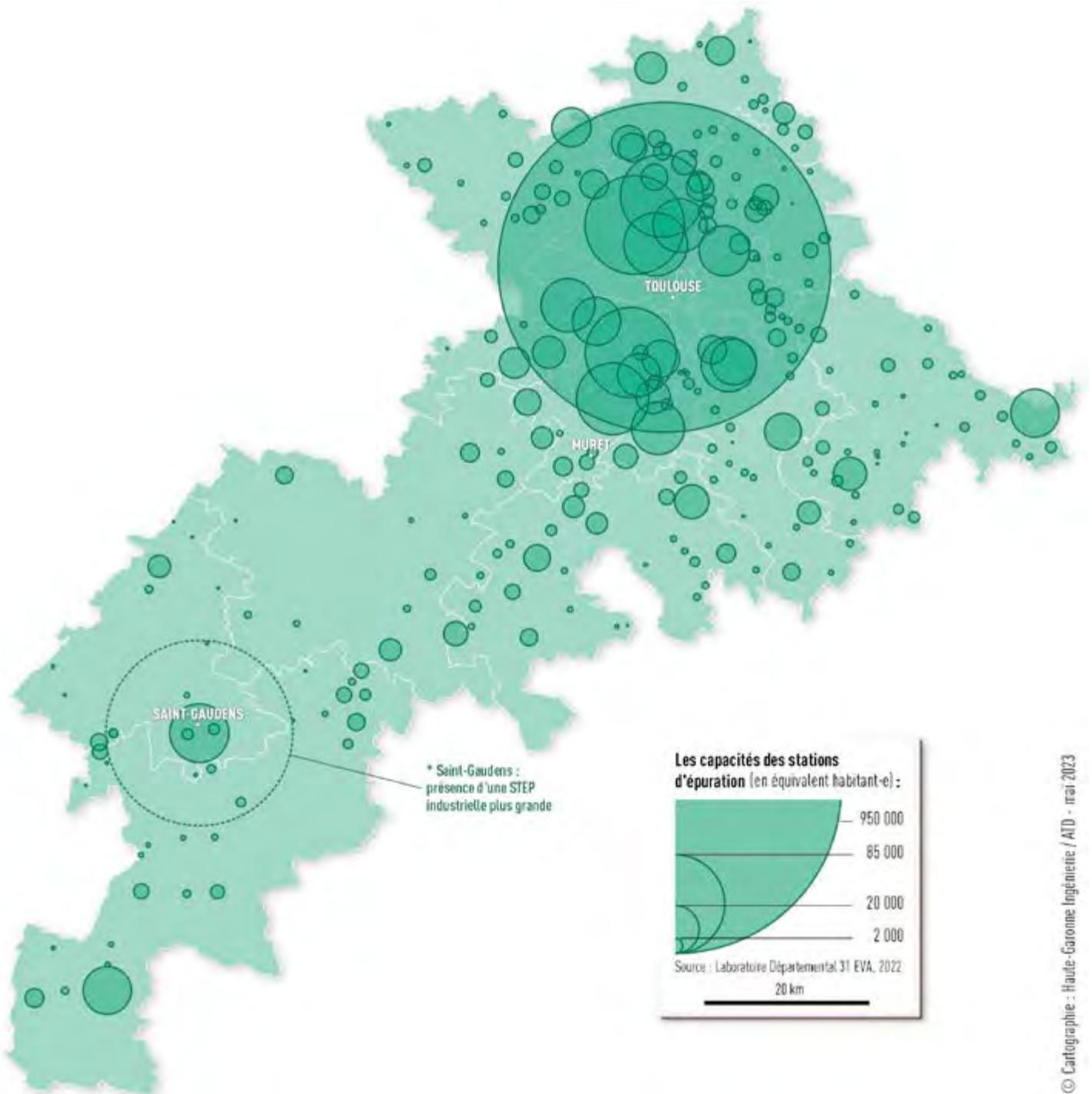
L'ensemble des volumes non utilisés n'ont pas été intégrés dans la démarche, afin de laisser une marge de manœuvre agricole en cas d'apparition de nouveaux besoins. Un Comité de suivi se réunira annuellement pour partager la mise en œuvre de la convention et analyser l'évolution des besoins agricoles du secteur. Un point sera fait à mi-parcours, soit au bout de 10 ans, pour éventuellement adapter les volumes dus au titre de la convention.

Le pilotage et la gestion du soutien d'étiage seront confiés à Réseau 31 (en tant que gestionnaire du canal de Saint-Martory) et au SMEAG (en tant que gestionnaire du soutien d'étiage de la Garonne), en concertation avec les autres signataires (SMGALT, ASA, État, Agence de l'Eau Adour-Garonne et Conseil départemental de la Haute-Garonne).

Les volumes contenus dans les 5 retenues seront disponibles de manière effective à l'horizon 2024 lorsque les travaux de mises aux normes auront été réceptionnés et validés par les services de l'État.

En parallèle, un premier accord a été signé dès 2022 avec le SMGALT portant sur une phase expérimentale de 1 million de m³ depuis les 3 retenues lui appartenant pour les années 2022-2023. Une partie de ce volume a d'ailleurs été utilisée durant la sécheresse 2022 pour retarder et limiter les restrictions sur ce bassin versant. Le reliquat de volume est en cours d'utilisation pour faire des mesures expérimentales (estimation des temps de propagation, efficacité des lâchers...) et optimiser les lâchers d'eau dans les prochaines années.

Capacité des stations d'épuration



ESPACES NATURELS

Le Conseil départemental participe activement à la préservation de la biodiversité en poursuivant la gestion durable et le développement du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ses actions peuvent également prendre la forme d'initiatives volontaristes telles que la mise en place de ruchers sentinelles, en partenariat avec le Groupement Départemental Sanitaire Apicole sur des propriétés départementales, dans le cadre du plan d'action « France, Terre de pollinisateurs » et en complément de la démarche « Zéro phyto ».

Par ailleurs, le Département apporte un accompagnement technique et un soutien financier à des projets de territoire : aménagement foncier agricole, mise en valeur de forêts communales, acquisition et gestion des ENS d'Initiative Territoriale, plantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies, etc.

En outre, depuis juin 2022, le Département anime et met en œuvre le Plan Arbres et Forêts avec les acteurs et actrices du territoire. Pour répondre à l'urgence climatique, le Plan Arbres et Forêts a été renforcé par le Plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Il est l'animateur du document d'objectifs (DOCOB) du grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie sur sa partie haut-garonnaise, en lien avec le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG).

Créé dans le sillage du Projet de territoire Garon'Amont, le Conservatoire Départemental des Zones Humides (CDZH) a pour objectif la préservation et la valorisation des zones humides du département.

Principales réalisations 2022

- Classement de 5 nouveaux sites en ENS : ENS Castillon de l'Arboust (1 615 ha), ENS Domaine de la Terrasse - Carbonne (2,50 ha), ENS Bois des Chanterelle - Saint-Orens (19 ha), ENS Vallée d'Oô (4 145 ha) et ENS Marliac (10,39 ha),

- Inscription de 27 zones humides (ZH) au Conservatoire Départemental des Zones Humides : une ZH sur la commune de Saint-Orens (0,16 ha), le complexe de 21 ZH de la Vallée d'Oô (53 ha) et 5 ZH sur la commune de Castillon de Larboust appartenant au même complexe de ZH classées en 2021,
- Validation et mise en œuvre du Plan Arbres et Forêts et lancement du Plan de prévention et lutte contre les feux de forêts,
- Accompagnement des porteurs et porteuses de projet pour la rédaction et la mise en œuvre des plans de gestion,
- Réalisation des travaux connexes consistant en la réalisation de chemins d'accès, fossés et plantation de haies faisant suite à l'opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental à Marignac-Laspeyres,
- Poursuite de l'opération d'échanges amiables de parcelles agricoles à Blagnac Plaine des 15 Sols avec enquête publique et recueil des premiers souhaits d'échanges pour les 118 propriétaires des 533 parcelles concernées,
- Réunion des premières commissions d'aménagement foncier à Verfeil, Saint-Pierre et Vendine décidant la réalisation d'une étude d'aménagement préalable à la mise en œuvre d'opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental en compensation du projet d'autoroute Verfeil-Castres (A69),
- Mise en ligne des données cartographiques de l'Atlas départemental des paysages sur l'Opendata du Conseil départemental.

Chiffres clés 2022

11 092,84 ha de sites ENS classés au total

23 sites ENS classés au total

75 zones humides inscrites au CDZH au total

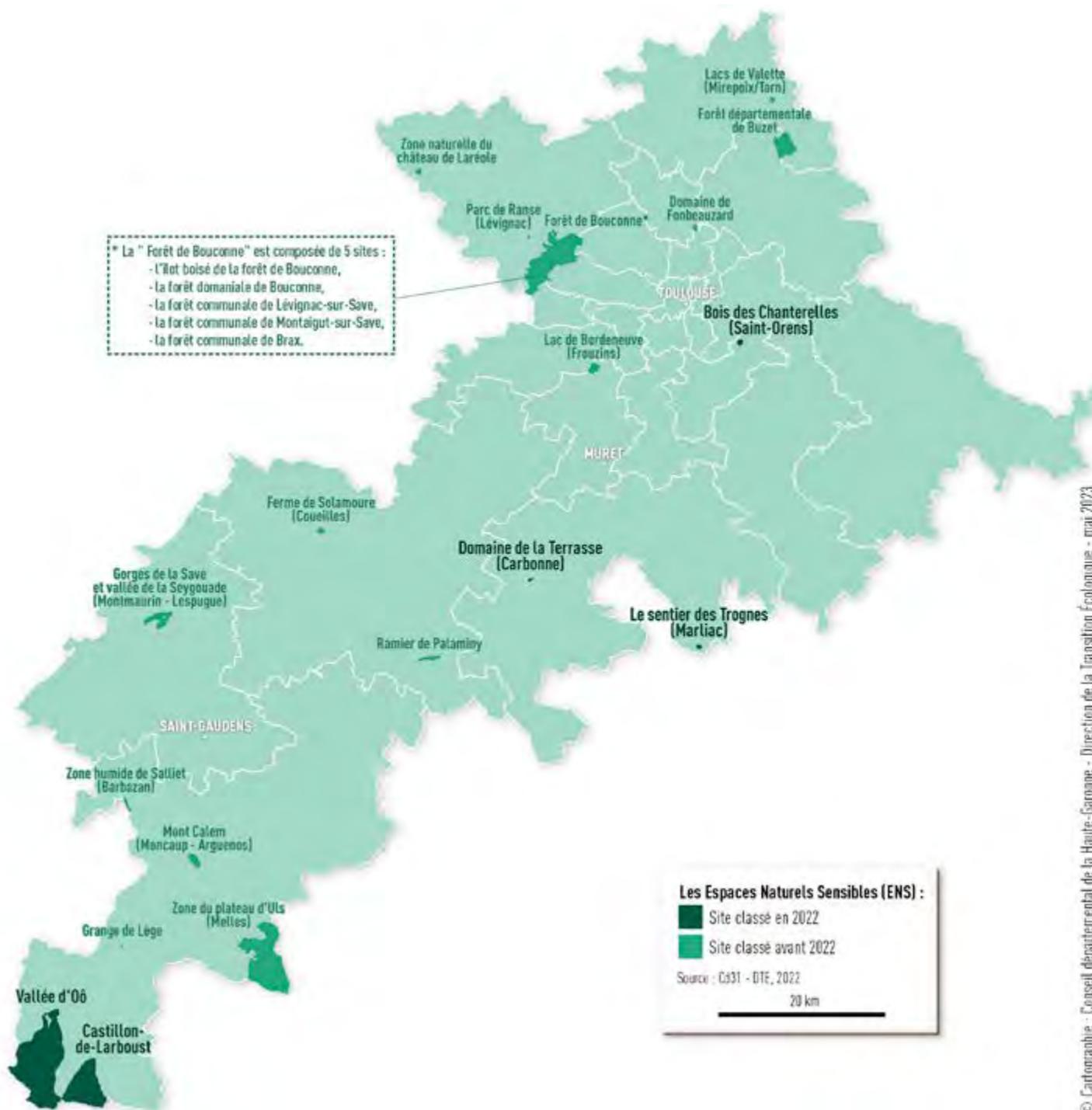
11 590,8 hectares de sites préservés au total



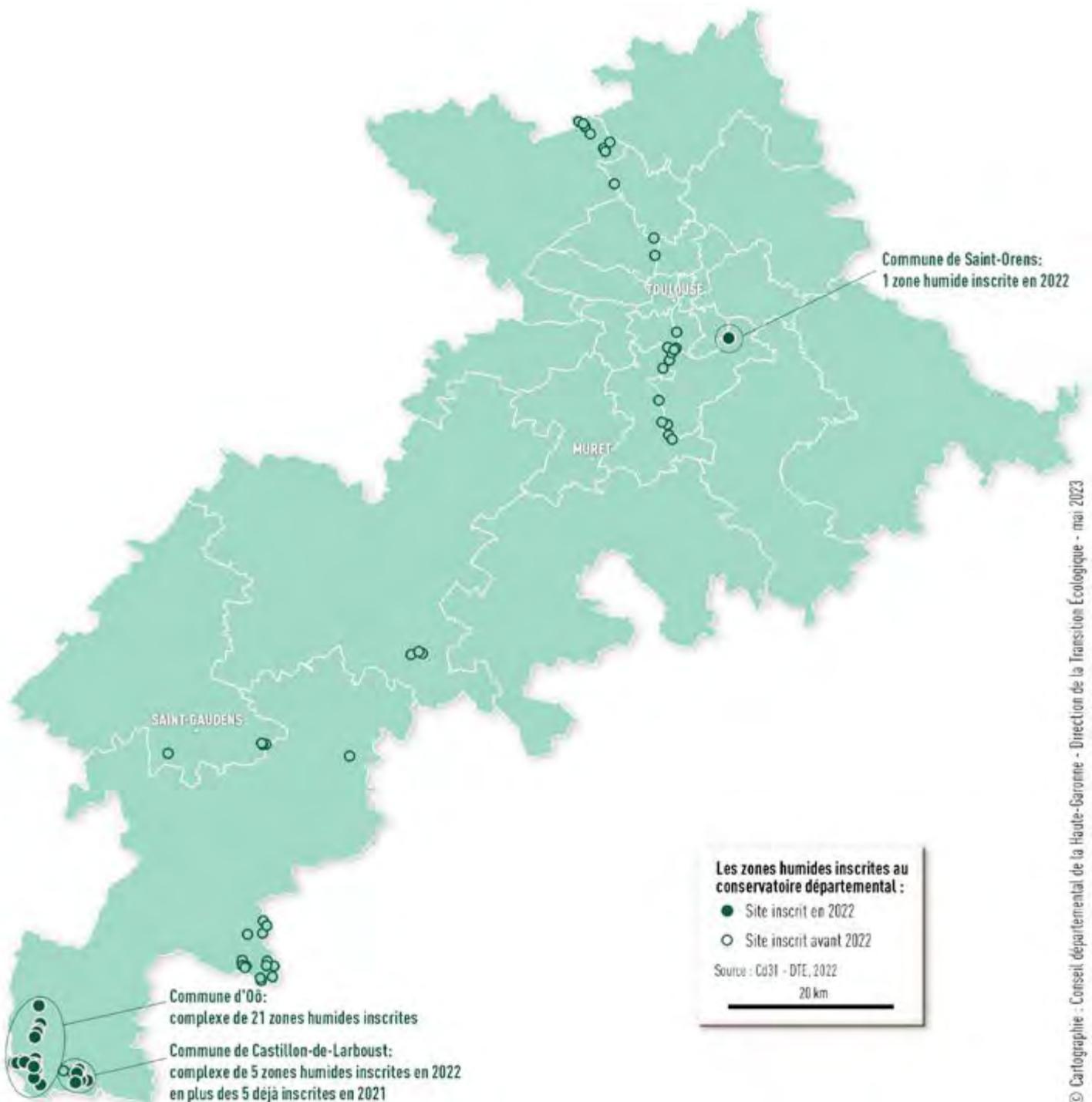
Perspectives 2023

- Fin de l'opération d'échanges amiables à Blagnac Plaine des 15 Sols permettant de conforter la destination agricole et maraîchère de la zone,
- Lancement du marché permettant de retenir un-e photographe-paysagiste chargée de réaliser le premier Observatoire Photographique des Paysages de la Haute-Garonne,
- Mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS Forêt de Buzet,
- Ouverture au public du nouveau parcours sportif dans l'ENS Forêt de Buzet,
- Rédaction du plan de gestion de l'ENS Forêt de Bouconne avec des priorités pour la mise en œuvre immédiate d'actions pour la prévention et la lutte contre les feux de forêt,
- Lancement des plans de gestion sur les ENS et les zones humides du CDZH des communes de Melles, de Castillon de l'Arboust et de la Vallée d'Oô pour une surface de plus de 8 220 ha,
- Instruction de 7 nouveaux sites pour un classement en ENS ou une inscription au CDZH,
- Lancement d'une étude pour l'extension du site ENS Grange de Lège en lien avec le site Natura 2000 Garonne, Hers, Salat, Pique et Neste,
- Poursuite de la mise en œuvre de la Doctrine Éviter Réduire Compenser (ERC),
- Réalisation d'inventaires ou d'actualisation de données naturalistes pour les ENS départementaux ou dans le cadre de la doctrine ERC.

Les espaces naturels sensibles



Zones humides inscrites au Conservatoire départemental des zones humides



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil départemental mène des actions d'information et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des élèves des collèges, du corps enseignant, des élu-e-s et du grand public via sa participation au Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement (HGE).

Le syndicat regroupe le Conseil départemental, 292 communes volontaires de la Haute-Garonne, 104 associations de protection de l'environnement et divers organismes institutionnels.

Il met à disposition de ses membres et des collèges haut-garonnais un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit,

déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire, changement climatique, biodiversité) qui contribuent à faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.

Il a inauguré, en 2020, la Maison de la Biodiversité au cœur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) Forêt de Buzet. Ce lieu accueille tous les publics afin de les informer et de les sensibiliser à travers une démarche pédagogique ludique, adaptée et innovante, à l'importance de la biodiversité.



Principales réalisations 2022

- Réactualisation de supports pédagogiques, notamment sur la thématique des énergies pour une mise à disposition à la fin du 1^{er} trimestre 2023,
- Organisation par le syndicat HGE de 7 rencontres-débats à destination des élu-e-s ainsi que des techniciennes et techniciens des collectivités et du monde associatif sur des thématiques d'actualité (financement de la transition écologique, performance énergétique, perturbateurs endocriniens, artificialisation des sols...), ainsi que de 2 rencontres-débats organisées en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme sur la question des relations entre le tourisme et biodiversité dans le département,
- Création et diffusion du Catalogue 2022/2023 des animations scolaires proposées par la Maison de la Biodiversité,
- Création et diffusion d'un programme annuel d'animations Nature,
- Accueil de la Journée du Loisir Nature du CIRASTI (Collectif Interrassociatif pour la Réalisation d'Activités Scientifiques Techniques et Internationales) le 27 octobre avec 140 enfants,
- Rédaction et validation du Plan de gestion de l'ENS Forêt de Buzet avec des actions en lien avec l'accueil du public,
- Organisation de la 5^e édition de « La Forêt de Buzet dans tous ses états » (du 20 au 22 mai 2022),
- Organisation du 1^{er} « Bal des amphibiens » en lien avec l'opération « Fréquence Grenouille » et le plan de gestion de l'ENS Forêt de Buzet
- Actualisation du sentier de découverte « KISIIFROT » sur l'ENS Forêt de Buzet,
- Lancement de la consultation pour la création d'un outil pédagogique sur le thème de l'arbre,
- Création et implantation de 2 panneaux pédagogiques le long de la Garonne (Saint-Béat).



Chiffres clés 2022

93 outils pédagogiques livrés

6 245 personnes accueillies à la Maison de la Biodiversité

2 801 enfants reçus en animations nature (écoles primaires, collèges et périscolaires)

Perspectives 2023

- Mise à disposition de l'outil pédagogique sur le thème de l'arbre pour les collèges et écoles élémentaires dès la rentrée de septembre 2023,
- Poursuite des travaux sur un nouvel outil sur les mobilités douces et la réactualisation de l'outil sur les déchets,
- Actualisation du livret pédagogique « KISIIFROT »,
- Création et mise à disposition de nouvelles animations,
- Développement d'animations pour les plus petits et les personnes en situation de handicap,
- Organisation du 2^e « Bal des amphibiens » et de la 6^e édition de « La Forêt de Buzet dans tous ses états ».



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec l'acte I du Plan pour la transition écologique en 2017 puis l'acte II en 2020, le Conseil départemental s'engage pour favoriser l'avènement d'une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de notre unique biosphère, notamment par un partenariat associatif. Dans ce cadre, le Département a signé des conventions de partenariat avec 5 associations environnementales : Reflets CPIE Terres Toulousaines, France nature environnement, Arbres et Paysages d'Autan, Toulouse en transition, Sud-Ouest France en transition.

Mobilités durables

MOBILITÉS DOUCES

Le développement des déplacements doux constitue l'une des priorités de l'acte II des Engagements pour la transition écologique du Conseil départemental de la Haute-Garonne (2020-2024) et de la Stratégie touristique départementale.

Cette ambition s'est traduite le 26 janvier 2021 par l'adoption de la Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne, qui pose les fondations de la construction d'un « écosystème vélo » départemental faisant de la petite reine un moyen de transport pour tous les déplacements, qu'ils relèvent du quotidien ou des loisirs.

L'action départementale vélo s'articule autour de cinq grands objectifs :

- Développer le Réseau cyclable du quotidien notamment à travers la réalisation d'un Réseau Express Vélo sur l'agglomération toulousaine (hors territoire métropolitain). Celui-ci vise à développer et sécuriser les déplacements vélo domicile/travail ou domicile/lieu d'études par la création de voies dédiées sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière,
- Consolider le Réseau cyclable touristique et de loisirs notamment par la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur des itinéraires cyclables incluant le Canal des Deux-Mers, le Parcours Garonne ou TransGaronne et la Véloroute du Piémont pyrénéen,
- Soutenir les territoires cyclables partout en Haute-Garonne grâce à un appui financier et technique auprès des collectivités dans le cadre de leurs investissements en matière d'infrastructures cyclables,
- Promouvoir la pratique cycliste pour tous et toutes en Haute-Garonne,
- Actionner le dialogue citoyen : le Conseil départemental a ainsi instauré un Comité départemental Vélo et met la concertation au cœur des projets dont il est maître d'ouvrage.

Concernant la randonnée non motorisée, le Département souhaite soutenir les collectivités locales qui développent une offre de sentiers de randonnée de qualité, accessibles et pérennes. Cet appui se réalise à travers :

- Une expertise technique et juridique en vue de l'inscription des itinéraires (pédestres, cyclotouristes ou équestres) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
- L'octroi d'aides financières pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des itinéraires de randonnée.

Cet engagement contribue à la création ou au maintien d'emplois non délocalisables et permet de valoriser l'identité et les atouts de la Haute-Garonne par le développement d'un tourisme vert.

Principales réalisations 2022

Réseaux Express Vélos

- Poursuite des études opérationnelles de 7 Réseaux Express Vélos (REV) : REV 1 Escalquens/Labège (à l'étude depuis 2020 au sein des services départementaux), REV 4 Plaisance-du-Touch/La Salvetat- Saint-Gilles, REV 6 Muret/Roques-sur-Garonne, REV 8 St-Lys/Fonsorbes/ Plaisance-du-Touch, REV 9 Fonsorbes/La Salvetat-Saint-Gilles/Plaisance-du-Touch, REV 14 Canal Saint Martory (Frouzins/Seysses) et REV 2 Ramonville-Saint-Agne/Castanet-Tolosan,
- Lancement de 18 études de faisabilité et d'opportunité pour la réalisation de sections complémentaires de REV proches de l'agglomération toulousaine mais également au-delà du périmètre du plan de déplacement urbain pour interroger la desserte de bassins de vie plus éloignés,
- Adoption d'un nouveau règlement d'aides visant à soutenir plus encore les collectivités dans leur réalisation d'aménagements cyclables : l'aide a ainsi été portée à 40% du montant hors taxe des travaux subventionnables.

Autres pistes cyclables

- Réalisation de la continuité du Parcours cyclable (tracé provisoire) du Salat entre Salies-du-Salat et Castagnède (limite département Ariège),
- Transgaronna : replantation de haies, arbres et arbustes dans le cadre de mesures ERC (Éviter Réduire Compenser),
- Études d'une piste cyclable Montgeard/Nailloux (RD 19).

Chemins de randonnée

- Chemin de Grande Randonnée de Conques à Toulouse (GR®46) : organisation d'une randonnée inaugurale de 3 jours sur sa partie haut-garonnaise (13 communes traversées, 55 kilomètres), de Roqueserière à Saint-Sernin à Toulouse en passant notamment par Gragnague, le château de Bonrepos-Riquet et la commune de Verfeil (juillet 2022),
- Reconnaissance sur le terrain des 280 kilomètres de l'itinéraire de Grande Randonnée GR®86 de Toulouse à Bagnères-de-Luchon, créé en 2002 et que le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de redynamiser et de réaliser en maîtrise d'ouvrage,
- Mise en œuvre du règlement d'aide départementale en matière de randonnée non motorisée approuvé en 2019.

Chiffres clés 2022

22 nouveaux itinéraires de randonnée classés au PDIPR, représentant 181,5 kilomètres, au bénéfice de 7 intercommunalités

218 km d'itinéraires cyclables départementaux aménagés au total

Perspectives 2023

- Poursuite de l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques en matière de randonnée, en particulier les intercommunalités dans le cadre des contrats de projets,
- GR®86 de Toulouse à Bagnères-de-Luchon (280 kilomètres) : réunions avec les élu-e-s des 7 intercommunalités et des 71 communes traversées, en vue de co-construire un tracé respectueux du cahier des charges de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et des critères environnementaux, de sécurité, fonciers et juridiques du PDIPR,
- Poursuite de l'accompagnement de l'association La Route Européenne D'Artagnan afin de classer au PDIPR la Route de l'Infante, itinéraire de randonnée équestre de 177 kilomètres qui traverse le département d'est en ouest au sud de Toulouse.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN le plan « Arbres »

Dans le cadre de la réalisation du Réseau Express Vélo (REV), les démarches de concertation initiées en 2019 se sont poursuivies en 2022 : 8 réunions ont été organisées, réunissant plus de 500 personnes au total.

À titre d'exemple, une réunion publique de restitution a été organisée le 17 février 2022 pour présenter le tracé proposé pour le projet de REV Labège - Escalquens. Cette proposition a obtenu l'approbation des participant-e-s et un avis très favorable des communes de Labège, Escalquens et du SICOVAL. Le choix de variante proposée a ensuite été validée le 8 mars 2022 par l'Assemblée départementale.

Fin 2022, ce travail collectif s'est poursuivi sur la définition des aménagements de sécurité et de confort à haut-niveau de service. Une restitution des réflexions menée sur les projets de REV 4,8,9 de l'ouest de l'agglomération toulousaine est prévue en février 2023 pour servir de matériaux à la construction des projets techniques.

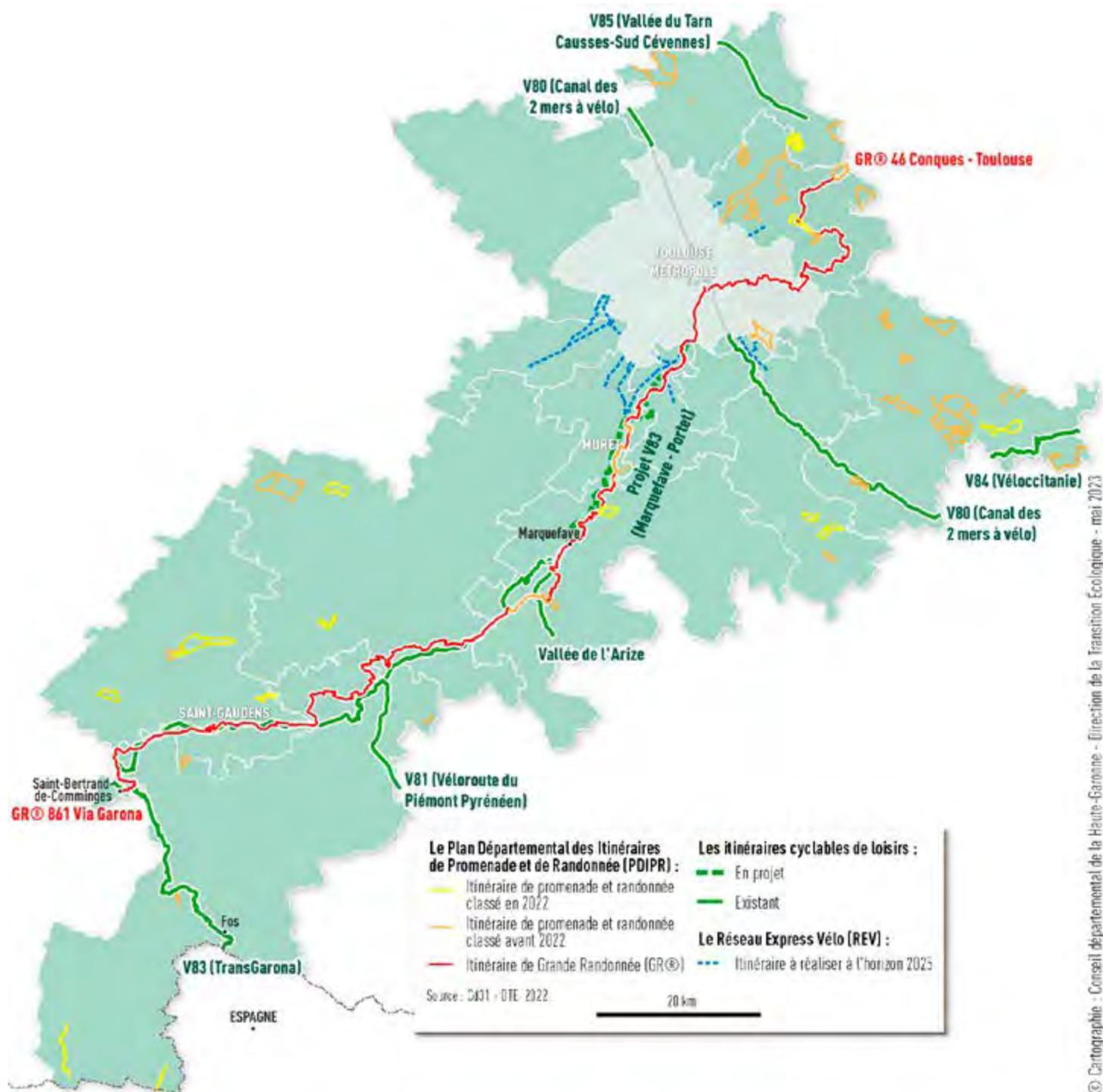


ZOOM sur...

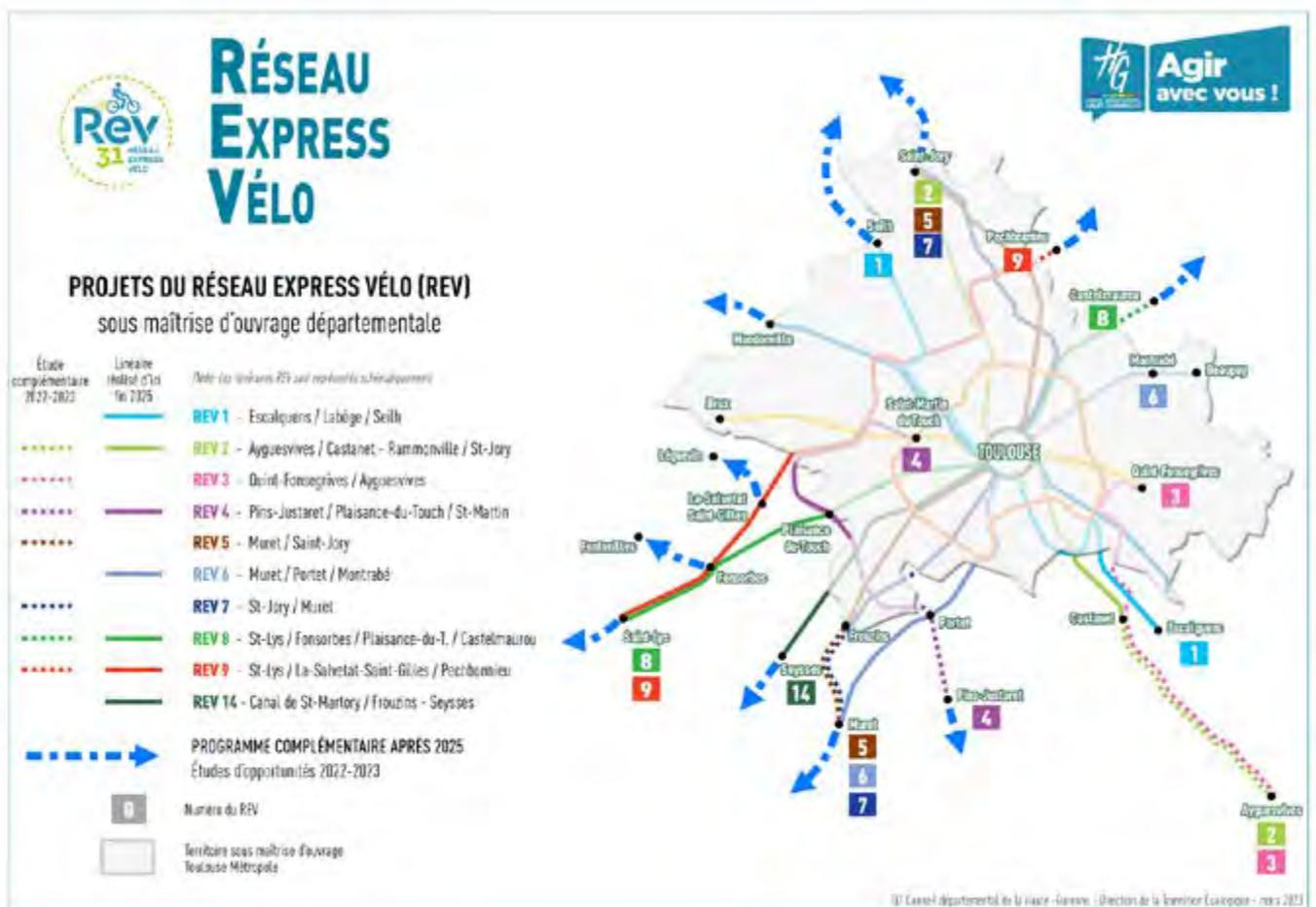
UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Prise en compte de tous les publics dans la conception des REV : pentes faibles, éclairage, sécurité, signalisation, etc.

Les mobilités douces en Haute-Garonne



Les Réseaux Express Vélo en Haute-Garonne



COVOITURAGE

Face aux pollutions générées par les modes de déplacements, engagé aux côtés des partenaires institutionnels (État, Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo), le Conseil départemental a approuvé en 2018 un Schéma départemental des aires de covoiturage, qui vise à encourager le développement de cette pratique éco-citoyenne et s'inscrit pleinement dans les actions que mène la collectivité pour agir contre le réchauffement climatique et faciliter la mobilité.

Cette pratique offre en effet un double avantage :

- Elle permet de minimiser le nombre de véhicules en circulation et contribue à réduire les émissions des gaz à effet de serre,
- Elle représente une solution complémentaire pour les territoires peu denses, qui ne peuvent pas être desservis finement par les transports en commun.

Principales réalisations 2022

- Mise en service de 10 aires de covoiturage, correspondant à 218 places.

Chiffres clés 2022

47 aires de covoiturage mises en service au total

1 235 places créées au total

Perspectives 2023

- Poursuite des études relatives à 25 aires de covoiturage,
- Création et aménagement de 15 aires de covoiturage,
- Poursuite d'une étude pour définir un nouveau programme d'aménagement ou de création d'aires de covoiturage sur 5 ans, avec pour objectif la création de 2 000 places de covoiturage d'ici 2027.





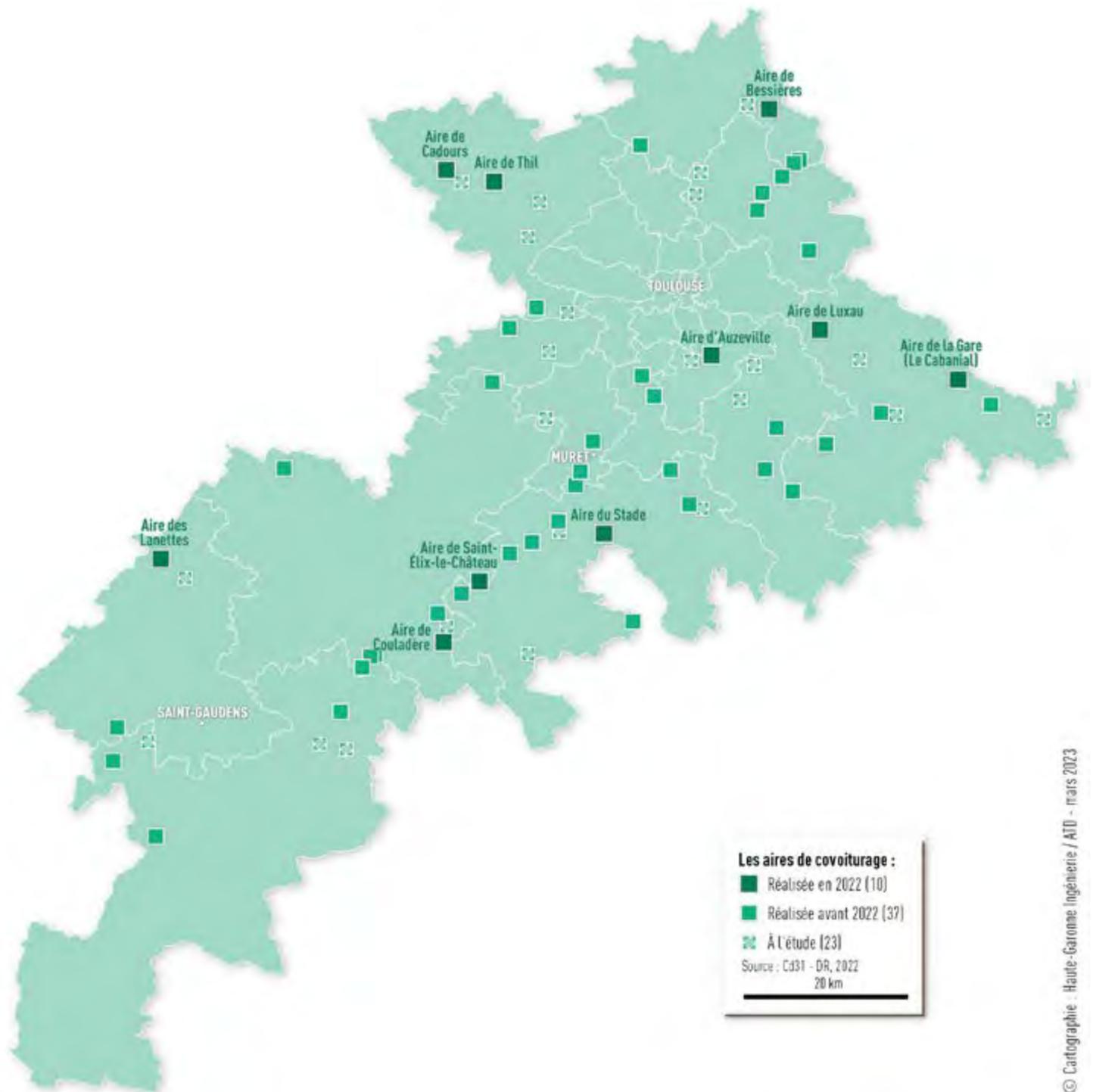
ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Conseil départemental a décidé de conférer aux aires de covoiturage une approche raisonnée d'utilisation de l'énergie, ainsi qu'une intégration paysagère soignée :

- Leur éclairage solaire est autonome, plus vertueux en termes de consommation énergétique et d'impact environnemental,
- Le traitement paysager des aires est abordé en favorisant leur qualité visuelle et environnementale,
- 5 aires ont été équipées de 6 box vélos sécurisés, une dizaine d'autres devraient être installés en 2023.

Les aires de covoiturage



TRANSPORTS COLLECTIFS

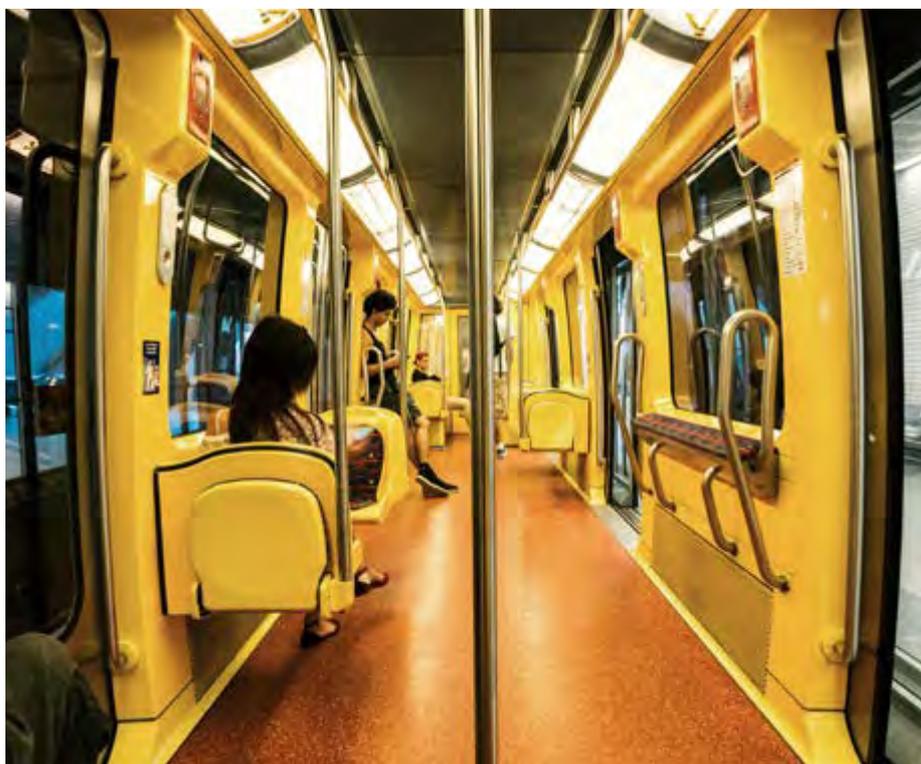
Cinq ans après la mise en application de la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) qui actait le transfert de la compétence des transports non urbains de personnes (transport scolaire en partie et lignes et interurbaines) aux Régions, le réseau des cars interurbains liO - Arc-en-ciel, dont la compétence était déléguée au Département de la Haute-Garonne, a rejoint au 1^{er} janvier 2022 la Région et son réseau liO, à gestion régionale unique désormais.

Face aux besoins croissants de mobilité et à l'urgence climatique, le Conseil départemental partage avec les autorités organisatrices de la mobilité la nécessité de développer l'ensemble des mobilités durables afin d'améliorer les conditions de déplacements de la population et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À ce titre, il participe au-delà de ses obligations légales au financement du Projet Mobilités 2020-2025-2030 porté par Tisséo Collectivités.

Par ailleurs, il contribue au financement du Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest dont il est le 2^e financeur d'Occitanie. Ce projet ferroviaire d'envergure vise à créer deux nouvelles lignes à grande vitesse : entre Toulouse et Bordeaux puis entre Bordeaux et l'Espagne, en passant par Dax et Bayonne. De plus, il comprend les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse qui permettront, outre le raccordement des circulations en provenance de la future ligne nouvelle, l'amélioration des services ferroviaires périurbains de proximité et régionaux et la mise en œuvre du projet de service express régional sur la branche nord de l'étoile ferroviaire.

Enfin, le Conseil départemental continue d'assurer la gratuité totale des transports publics, sans aucune limitation de voyages et sans conditions de ressources, aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active Socle domicilié-e-s en Haute-Garonne et aux demandeurs et demandeuses d'emploi domicilié-e-s en dehors du périmètre de transport urbain (détails au chapitre Insertion).



Principales réalisations 2022

- Projet Mobilités 2020-2025-2030 (3^e ligne métro, connexion ligne B, programme linéo) : un soutien financier, unique en France et hors compétence, de 201M€, dont 12,3 M€ en 2022,
- Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest (GPSO) : le Département est le 2^e financeur d'Occitanie avec 534,3 M€, dont 3,5 M€ en 2022.

Perspectives 2023

- Un nouvel objectif : fédérer les partenaires locaux autour d'une vision stratégique partagée des mobilités, et participer à la construction et au financement d'un plan global de développement de l'offre de transports en commun qui permette d'irriguer l'ensemble du territoire en favorisant l'intermodalité et les mobilités douces.

Soutien à la transition écologique

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est un objectif écologique qui implique un changement de nos comportements et de nos actions pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique. Les principaux enjeux concernent la protection du climat et de la santé, la recherche de l'indépendance énergétique, la diminution de la consommation globale et la recherche de solutions écologiques.

En lien avec la compétence sociale, la rénovation des logements du parc privé constitue ainsi un axe majeur de la politique départementale de transition écologique. Depuis 2021, les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais bénéficient d'un accompagnement complet pour leur projet de rénovation. Sur son territoire d'intervention, le Département a mis en place 17 Espaces Conseil Énergie Habitat et propose également des audits énergétiques gratuits et un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner les rénovations jusqu'à leur terme.

Dans le contexte de crise énergétique, le Conseil départemental a réuni en octobre 2022 une session extraordinaire sur la transition écologique et a décidé de mesures supplémentaires avec notamment une aide pour les particuliers pour changer leur dispositif de chauffage (chaudière fioul ou gaz) par des équipements plus performants.

La transition énergétique passe aussi par plus de sobriété du côté des collectivités territoriales. Le Département s'est ainsi engagé dans une trajectoire énergétique ambitieuse visant à réduire les consommations de son parc immobilier, en allant au-delà des objectifs fixés par la loi pour 2030 (réduire de 40% les consommations des bâtiments de plus de 1000 m²).

Un effort d'investissement conséquent sera ainsi consacré entre 2023 et 2030 à la rénovation des bâtiments départementaux les plus énergivores, tout en prenant en compte les aspects liés au confort d'été et à l'adaptation au changement climatique (plantations, création d'îlots de fraîcheur).

D'ores et déjà, la mise en place d'un télésuivi pour réduire les consommations et le taux de panne, la rénovation complète ou partielle de plus de 40 chaufferies depuis 2017, ainsi que l'amélioration de la performance des équipements ont permis de réduire la consommation des bâtiments départementaux d'environ 8%. Ces mesures ont été complétées en 2022 par l'adoption d'un plan de sobriété énergétique de portée immédiate, qui doit permettre de réduire encore les consommations annuelles.

En outre, le Département s'engage sur une diminution du recours aux énergies fossiles, en augmentant sa production photovoltaïque, en poursuivant les raccordements aux réseaux de chaleur, et en privilégiant les énergies plus propres en CO₂.

Enfin, depuis plus de 10 ans, le Département réalise des projets de construction exemplaires, avec des bâtiments à énergie positive intégrant performance énergétique et conception bioclimatique. Il poursuit désormais ses efforts en diminuant, le plus possible, l'impact carbone de ses constructions. Dans le cadre de ses projets, il soutient l'émergence de nouvelles filières et de nouveaux modes constructifs, en recourant, notamment, à des matériaux biosourcés ou de réemploi.



Principales réalisations 2022

Rénovation des logements du parc privé

- Renforcement des aides départementales à destination des publics modestes et très modestes pour la réalisation de rénovations globales.

Diminution des consommations d'énergie en interne, production d'énergie et réduction de l'impact carbone des constructions

- Élaboration du futur Schéma directeur Immobilier énergétique de la collectivité : identification d'une première liste de bâtiments prioritaires à rénover pour diminuer rapidement les consommations énergétiques du parc immobilier avant 2030,
- Mise en place d'un plan de sobriété énergétique à l'échelle de la collectivité,
- Mise en place du télésuivi des consommations d'énergie sur les bâtiments du Conseil départemental,
- Élaboration d'un appel à manifestation d'intérêt pour mettre à disposition des toitures de bâtiments départementaux pour la production d'énergie photovoltaïque,
- Obtention du label Bâtiment Durable Occitanie, niveau OR (phase études) pour la construction des collèges de Paléficat à Toulouse et de Castelnau d'Estrétefonds.



Chiffres clés 2022

17 Espaces Conseil Énergie Habitat

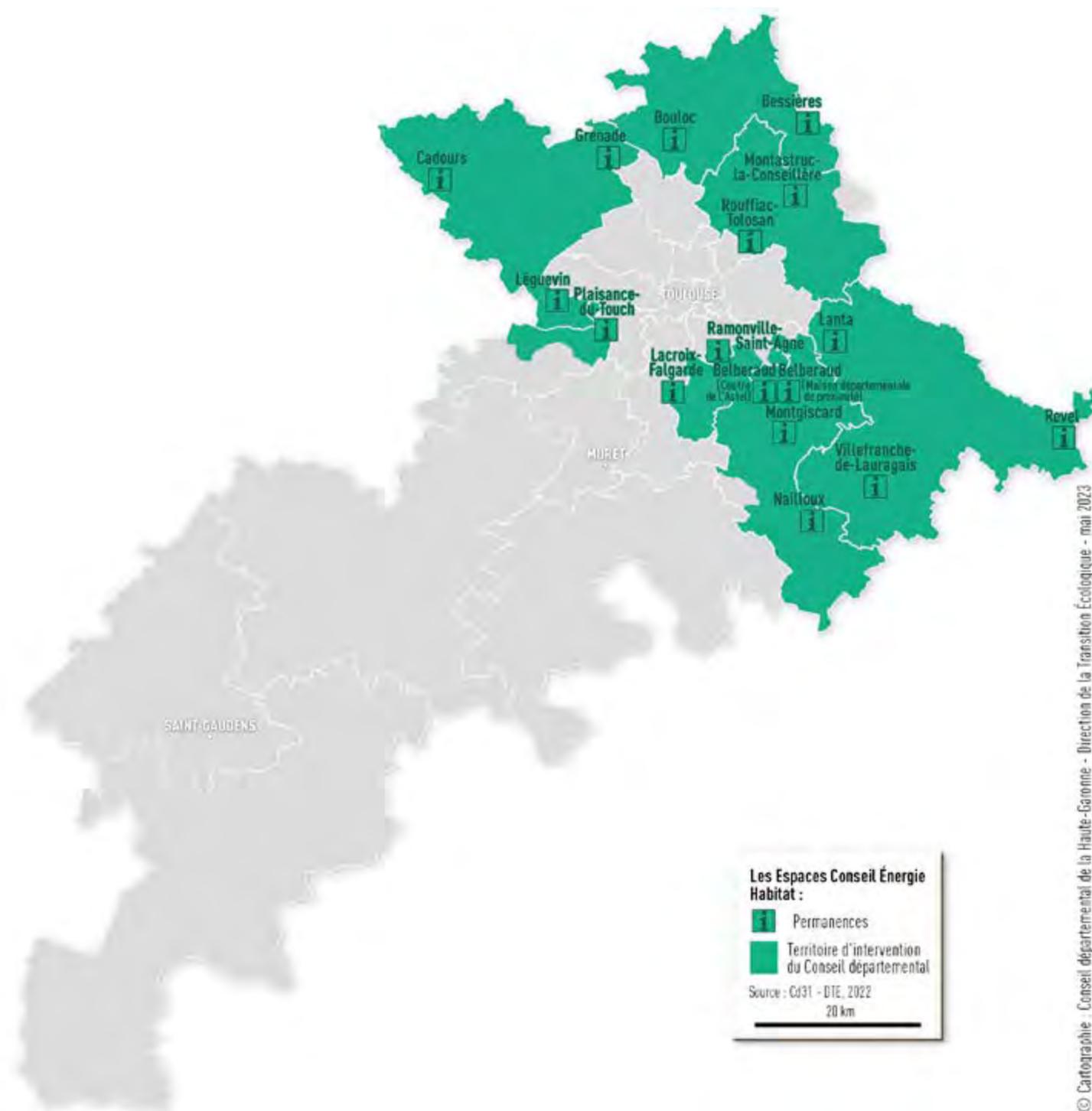
2 400 personnes conseillées

1 M€ d'économies réalisées par la collectivité sur ses dépenses en matière d'énergie

Perspectives 2023

- Adoption d'un Schéma directeur Immobilier énergétique, pour les économies d'énergie des bâtiments du Conseil départemental,
- Engagement des premiers projets de rénovation énergétique du parc immobilier,
- Mise en place d'une aide pour le changement des systèmes de chauffage carbonés.

Les Espaces Conseil Énergie Habitat du Conseil départemental



SOUTIEN AUX CIRCUITS COURTS

Réduire le nombre d'intermédiaires entre les personnes qui produisent et celles qui consomment : tel est le projet des filières courtes et de proximité. Que l'on parle de vente directe, de vente en magasin spécialisé ou de restauration collective, consommer local participe à la construction d'un territoire plus résilient et plus équitable pour l'ensemble de la population.

Soucieux de s'engager sur le sujet de l'alimentation, pour la promotion et le développement des filières courtes et de proximité sur son territoire, le Département a approuvé le 26 mai 2020 un Plan d'action départemental en faveur du développement des circuits courts. Activé mi 2021, ce Plan circuits courts se décline en sept engagements, conçus pour fédérer les acteurs et actrices des territoires autour de trois objectifs communs :

- Produire local, en facilitant l'installation des producteurs et productrices en circuits courts,
- Organiser les filières locales, à l'aide d'équipements structurants pour les territoires,

- Consommer local, en permettant à la population de s'investir collectivement pour penser l'alimentation de demain.

Le Département structure ainsi un projet sur la protection du foncier, soutient des espaces tests agricoles, accompagne les projets structurants de filières de proximité des territoires, et développe de l'ingénierie pour accompagner les porteurs et porteuses de projet des secteurs public et privé.

Le Plan circuits courts s'inscrit en complémentarité d'autres initiatives déjà menées par le Conseil départemental, telles que le Plan Qualité Alimentaire dans les collèges, les aides aux structures de l'accompagnement, ou les aides directes aux agriculteurs et agricultrices.

Il met également à disposition deux outils favorisant la commercialisation de produits locaux : un annuaire des producteurs et des productrices à destination du grand public : DirectFermiers31, et une plateforme en ligne pour les cantines scolaires : Agrilocal31.



Principales réalisations 2022

Protection du foncier et soutien aux espaces tests agricoles

- Aménagement de 2 espaces tests agricoles dans les communautés de communes des Hauts-Tolosans et de Coeur et Coteaux du Comminges afin de favoriser les circuits courts sur le marché, la vente directe et les points de vente de proximité,
- Soutien au projet de la commune de Blajan.

Soutien en ingénierie et aux projets structurants de filières de proximité des territoires

- Déploiement de l'ingénierie aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les projets de circuits courts, pour favoriser l'émergence de filières courtes structurées en Haute-Garonne,
- Finalisation de l'étude sur les opportunités de création d'une légumerie, outil permettant de réaliser des actions de première transformation de légumes frais bruts sur le territoire.

Soutien aux projets visant à changer les pratiques de consommation alimentaire

- Clôture de l'appel à projet (AAP) « Innovations durables pour une alimentation sociale et solidaire » : 6 porteurs et porteuses de projet accompagné-e-s pendant 7 mois dans l'émergence de leur projet par le réseau France Active, et 4 lauréat-e-s bénéficiaires d'une subvention (Les Agri bains, les amis de la Chouette Coop, Les Zéro'ines, Mix agrumes) lors du comité du 12 avril 2022,
- Fin de l'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire lauréates de l'AAP « Circuits courts contre la précarité alimentaire » visant à accompagner les populations les plus précaires dans leur changement de pratique de consommation : 6 dossiers reçus, 3 porteurs et porteuses de projets accompagné-e-s par le laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Intervention Sociale – LERIS pendant 1 an (dernière séance collective le 10 octobre 2022),

- Expérimentation de trois projets pilotes pour permettre à des populations précaires d'accéder à une alimentation plus durable : le projet d'épicerie coopérative LOCO'MINGE porté par la Maison de l'avenir Comminges-Pyrénées ; le projet de distribution de denrées à des personnes réfugiées ou demandeuses d'asile porté par la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FRCIVAM) ; le projet de mises en place de paniers solidaires hebdomadaires à destination des habitant-e-s du quartier des Pradettes et également d'ateliers de sensibilisation portés par l'association N.A.T.U.R.E.S Pradettes à Toulouse,
- Poursuite d'actions visant à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans la restauration collective publique, et notamment les collèges (Plan d'amélioration de la qualité alimentaire) : organisation d'opérations « Au pré de l'assiette » et « Connectez-vous local » dans les établissements scolaires, organisation de 3 rencontres interprofessionnelles (« Au pré de la ferme ») entre fournisseurs locaux et établissements scolaires (17 producteur-riche-s et 22 établissements) pour renforcer l'interconnaissance et la mise en réseau,
- Organisation d'animations pour promouvoir l'outil DirectFermiers31 auprès du grand public (Foire expo, Toulouse à table, Foire de Luchon, Journées du Boulonnais...), sous forme de dégustations proposées par des producteurs et productrices inscrit-e-s sur l'annuaire,
- Élaboration d'une animation au Salon international de l'agriculture pour sensibiliser les familles aux produits locaux du département de la Haute-Garonne de façon ludique et à la notion de circuits courts.



Chiffres clés 2022

349 producteurs et productrices inscrit-e-s sur l'annuaire DirectFermiers31

672 points de vente recensés sur l'annuaire DirectFermiers31

50 tonnes de marchandises vendues par l'intermédiaire d'Agrilocal 31

Perspectives 2023

- Poursuite du positionnement du Département dans le champ du soutien aux circuits courts via l'accompagnement des projets (accompagnement à l'émergence de nouveaux projets, instruction des demandes...), le renfort des partenariats et des actions de communication et d'animation,
- Développement de l'accompagnement aux EPCI et aux communes dont les projets de Castelmaurou, Seysses, du syndicat mixte de Bouconne, Revel, Montaigut-sur-Save, et de la communauté de communes des Hauts Tolosans,
- Poursuite de l'accompagnement pour les porteurs et porteuses de projets des dispositifs « Circuits courts contre la précarité alimentaire » et « Innovations durables pour une alimentation sociale et solidaire »,
- Poursuite des animations de valorisation des productions locales lors de manifestations agricoles et agritouristiques (Salon international de l'agriculture, Journées agricoles du Volvestre, salons d'agritourisme...),
- Mise à jour de l'annuaire DirectFermiers31 et réflexion sur une évolution de l'outil.

AGROÉCOLOGIE

Le Conseil départemental accompagne depuis de nombreuses années les agriculteurs et les agricultrices de Haute-Garonne dans la mise en place de pratiques agricoles durables.

Les grandes orientations départementales en faveur de l'agroécologie ont été réaffirmées lors de l'Assemblée d'octobre 2022 où a été votée la stratégie départementale 2022-2027 pour accompagner le développement de l'agroécologie auprès des agriculteurs et des agricultrices de Haute-Garonne.

Trois grands axes stratégiques ont ainsi été définis :

- Pour une transition vers des pratiques agro-écologiques, pour une agriculture plus résiliente et contribuant à la lutte contre le changement climatique,
- Pour un service de proximité, permettant une réelle prise en compte de l'humain et une solidarité territoriale,
- Pour une alimentation de qualité et de proximité, accessible à tous et toutes.

Plusieurs leviers sont mobilisés pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, dont l'accompagnement au développement de l'agriculture biologique, la protection des sols, de la biodiversité et des pollinisateurs, le soutien au pastoralisme, l'amélioration du bien-être animal et un travail sur les ressources en eau.

Le réseau des conseillères et conseillers agroenvironnement permet de soutenir chaque année les 5 500 agriculteurs et agricultrices en les conseillant sur l'agroforesterie, l'irrigation raisonnée de leurs terres, l'optimisation des intrants (fumure, traitements adaptés, meilleure gestion de l'irrigation), ou encore sur la diminution des antibiotiques dans les élevages haut-garonnais.

Par son aide technique et financière à la plantation de haies, le Conseil départemental intervient pour modifier la physionomie des paysages et bouleverser la façon d'appréhender l'usage des sols et la place réservée à la biodiversité dans l'agriculture, tout en contribuant à la préservation des couverts végétaux.

Toutes ces mesures permettent également d'anticiper les changements climatiques et leurs conséquences économiques sur les exploitations.

Cette action volontaire se traduit par 16 aides directes concernant différentes thématiques : filières animale et végétale, équipement, solidarité et associations/ manifestations, l'intervention sur le terrain des 27 conseillères et conseillers agroenvironnement du Département agréé-e-s par l'État, et du Laboratoire Départemental 31 Eau Vétérinaire Air (LD31EVA).

La très grande majorité de leurs conseils encourage une intervention avec choix de traitements biologiques, méthode de prévention agronomique, substitution mécanique ou de lutte intégrée, en lien avec le dispositif des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (les CEPP), qui constituent un dispositif novateur de réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques, et s'inscrivent dans le cadre du plan Ecophyto II+.

Un accompagnement des agriculteurs et agricultrices pour la mise en œuvre complexe des écorégimes dans le cadre de la nouvelle Politique agricole commune est également effectué.

Principales réalisations 2022

Développement de l'agriculture biologique

- Poursuite du soutien et du partenariat avec l'association Bio Ariège Garonne (association œuvrant pour les agriculteurs et agricultrices en bio et la conversion en bio),
- Accompagnement et suivi d'agriculteurs et agricultrices en bio et en conversion bio (321).

Préservation des sols, lutte contre l'érosion et les coulées de boue

- Poursuite des actions de prévention de l'érosion et des coulées de boues, ciblées en priorité sur la protection des routes départementales, réalisation de diagnostics de sol au cas par cas et d'accompagnements personnalisés,
- Organisation de plusieurs expérimentations de couverts végétaux avec visites dans les quatre secteurs du département en partenariat notamment avec la plateforme « couverts végétaux » d'Auzesville,

- Partenariat avec l'Association française de l'étude des sols (AFES) pour l'organisation de la Journée Mondiale des Sols du 1^{er} au 6 décembre 2022.

Développement de partenariats techniques orientés vers l'agroécologie

- Poursuite de l'accompagnement technique du Syndicat de l'ail violet de Cadours, du Syndicat des vignerons de Fronton et de la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales), validation au niveau européen de l'indication géographique protégée (IGP) Agneau des Pyrénées,
- Poursuite de la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture sur des actions agroécologiques,
- Convention tripartite entre la Chambre d'agriculture, l'association Arbres et Paysages d'Autan et le Conseil départemental sur la plantation des haies.

Réduction des intrants en agriculture (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques...)

- Projet Agro-Écologique et Climatique : engagement pour une 6^e année des premiers contrats Système Polyculture Élevage, avec 45 contrats sur les 65 qui se sont réengagés pour un an. Travail avec la Chambre d'agriculture sur un nouveau projet en soutien de la polyculture-élevage pour 2023,
- Candidature portée par le Département pour un nouveau projet agro-environnemental et climatique (PAEC) en faveur des économies d'eau d'irrigation et du stockage de l'eau dans le sol par la limitation du travail du sol sur une partie du territoire Garonne Amont,
- Reconstitution du cofinancement du réseau des « fermes Éco-antibio » (8 depuis 2020), piloté par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS31) pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les élevages,
- Projet de territoire Garon'Amont : démarrage de l'action « Diagnostics-accompagnements d'exploitations pour une irrigation de résilience » qui prévoit la réalisation de 200 accompagnements individuels d'irrigants sur 5 ans en partenariat avec la Chambre d'agriculture ; concertation sur les suites à donner à l'expérimentation de l'utilisation de gravières comme ressource de substitution en période estivale pour l'irrigation agricole ; organisation de 2 réunions d'expert-e-s

par l'Observatoire territorial partagé des économies d'eau agricole, co-piloté par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture afin de définir des indicateurs fiables de suivi de l'utilisation de l'eau en agriculture,

- Poursuite de l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) portés par l'Agence de l'Eau, sur le bassin versant de l'Arize (situé entre l'Ariège et la Haute-Garonne) et le Bassin versant du Tescou (entre le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne) : le Conseil départemental poursuit son implication dans l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices dans ce dispositif de valorisation des pratiques agricoles soucieuses de la préservation de l'environnement et de la ressource en eau.



Préservation de la biodiversité sur les exploitations agricoles

- Aide technique et financière à la plantation de haies,
- Poursuite de l'action éco-pâturage : mise en relation de collectivités et propriétaires privés du nord du département avec un-e berger-ère transhumant-e du sud en recherche de terres à pâturer, organisation d'une transhumance,
- Mise en place d'une action d'entretien de l'espace : réouverture des milieux embroussaillés pour remettre en pâturage des zones difficile d'accès, aide à l'acquisition en coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) d'un robot débroussailleur.

Promotion de l'agriculture locale et des produits de qualité

- Participation à de nombreuses manifestations agricoles : Salon de l'agriculture, Régali... (Détails au chapitre Circuits courts).

Chiffres clés 2022

1 274 agriculteurs et agricultrices
conseillé-e-s sur leurs pratiques
agro-écologiques

2 421 accompagnements
à la télédéclaration PAC

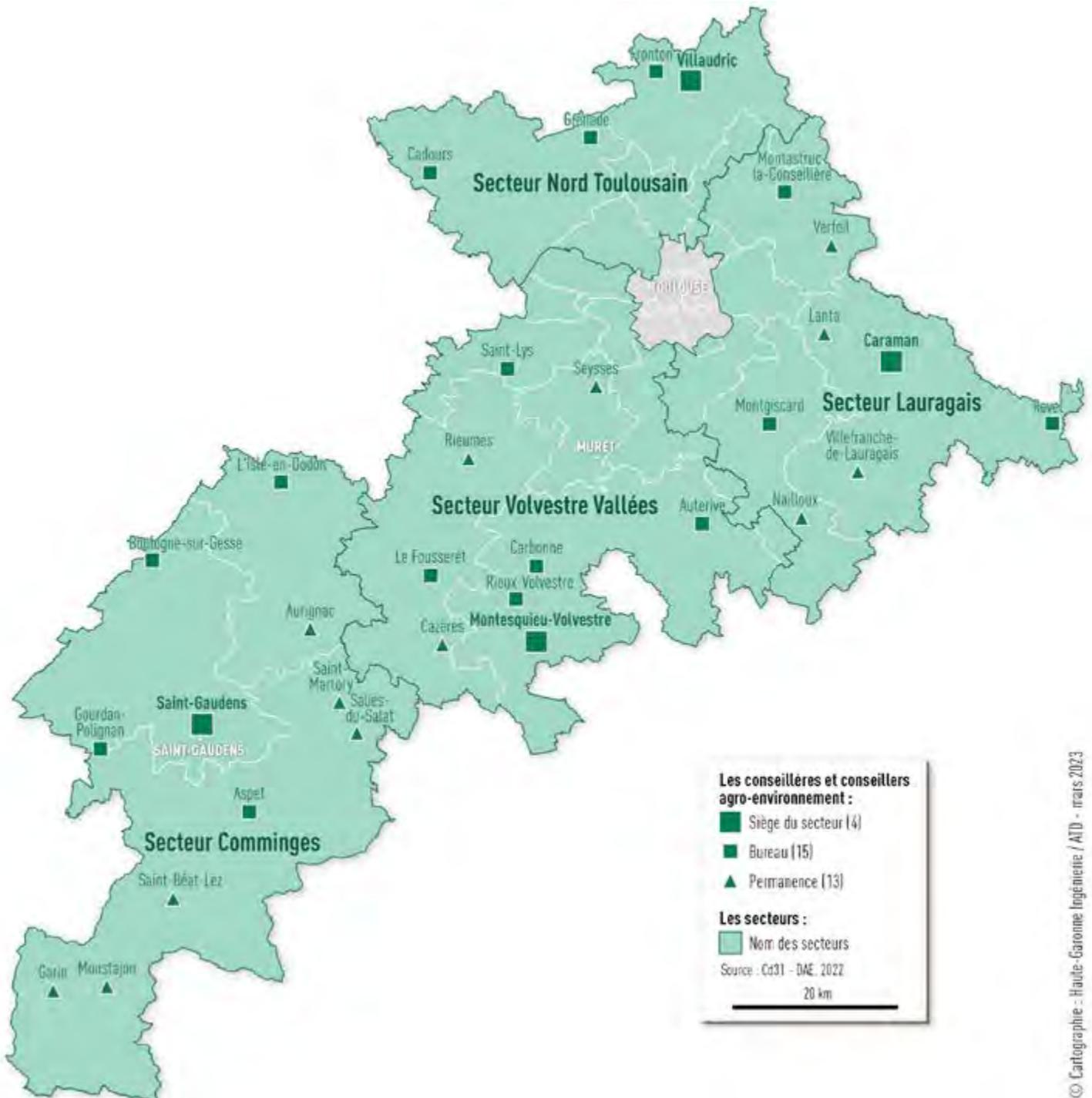
18% des exploitations haut-garonnaises
en agriculture biologique

Perspectives 2023

- Suite à l'adoption du Plan départemental en faveur de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages le 18 octobre 2022, organisation d'un colloque sur les abeilles et lancement opérationnel du Plan pollinisateurs,
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement global pour soutenir les agriculteurs et agricultrices en difficulté en définissant les conseillères et conseillers agroenvironnement comme interlocuteur ou interlocutrice privilégié-e et porte d'entrée vers les ressources internes et externes adéquates,
- Lancement d'une démarche citoyenne pour bâtir une nouvelle politique départementale en faveur des jardins collectifs,
- Mise en œuvre des 2 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques portés par le Département et la Chambre d'agriculture : le projet « Eau et Sol Garonne Amont 31 » et le projet « Climat Bien-être animal autonomie fourragère des herbivores »,
- Déploiement des diagnostics-accompagnements pour une irrigation de résilience et de l'Observatoire des économies d'eau dans le cadre du projet de territoire Garon'Amont, avec la Chambre d'agriculture et suite à donner à l'expérimentation gravières,
- Politique agricole commune (PAC) : reconduction de l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices dans leur télédéclaration PAC et explications de la nouvelle PAC 2023-2028,
- Poursuite du travail de terrain autour de la prévention de l'érosion (rencontres, diagnostics individuels) et de la préservation des sols,
- Poursuite du Programme « Haies » avec l'association Arbres et Paysages d'Autan et la Chambre d'agriculture 31, et poursuite du travail autour de la valorisation des plaquettes-bois,
- Reconduction de l'accompagnement individuel pour les demandes « Paiement pour Services Environnementaux », en lien avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



Les conseillères et conseillers agro environnement



TRANSITION ALIMENTAIRE ET ÉCOLOGIQUE DANS LES COLLÈGES

Les collèges constituent une cible de choix en matière de sensibilisation à la transition environnementale. Au-delà du public collégien, c'est toute la communauté éducative ainsi que les parents qui sont concernés.

C'est dans ce sens qu'a été adopté en janvier 2020, par l'Assemblée départementale, le Plan d'amélioration de la qualité alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges.

Ce plan, bâti avec la participation des élèves, des familles et des personnels des collèges, vise à accélérer la transition alimentaire dans les 100 collèges du département en déployant 3 principaux volets d'actions :

- Des denrées alimentaires de qualité : le Département s'engage en 2022 à ce que les repas des cantines scolaires recourent à plus de produits frais, bruts et de saison, et moins de produits transformés avec un objectif de 50% de produits de qualité et durables, et de 30% de produits bio au minimum dans les assiettes,
- Plus d'achats locaux : le Département soutient la structuration des filières en Haute-Garonne et poursuit une logique de diversification des sources d'approvisionnement en développant, le cas échéant, les partenariats à l'échelle régionale et la mutualisation des achats de produits de qualité,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets : le Département s'engage à réduire le gaspillage alimentaire et à accompagner l'ensemble des collèges dans la mise en place du tri et la valorisation de leurs biodéchets.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil départemental accompagne les collèges de plusieurs façons : il a créé des postes de coordonnateurs et coordinatrices, dote les collèges d'outils informatiques pour mieux gérer le suivi des achats alimentaires et l'équilibre nutritionnel, associe les personnels des collèges et les élèves aux groupes de travail sur la restauration, et suit de manière régulière la mise en œuvre et les résultats de ces actions.

Le Conseil départemental poursuit également l'opération « Miam 31 » qui permet aux élèves des collèges d'avoir accès à des produits de qualité, locaux et saisonniers, et qui vise également le développement des circuits courts à travers la plateforme en ligne Agrilocal31 en facilitant notamment la mise en relation entre les producteurs-rice-s de Haute-Garonne et les acheteur-euse-s comme les collèges. Des animations sont également organisées tout au long de l'année dans les établissements pour valoriser ce mode d'approvisionnement.

Le Département s'engage par ailleurs à améliorer la performance énergétique de son parc immobilier de 262 bâtiments, dont les collèges représentent 76% de la surface utile. Plusieurs volets d'action sont priorités :

- La construction de bâtiments neufs à énergie positive, avec la pose de capteurs photovoltaïques sur des toitures de collèges,
- La baisse de 20 % des consommations énergétiques des bâtiments,
- Le lancement d'un plan de rénovation énergétique des collèges incluant des travaux d'amélioration du confort d'été (travaux de changement de menuiseries, isolation façades et toitures, installation de brise-soleil). À ce titre, sur toutes ses opérations de constructions neuves ou de reconstructions, la collectivité a décidé d'aller au-delà des exigences réglementaires en imposant la démarche « énergie carbone » permettant d'évaluer la performance des bâtiments sous l'angle énergétique et environnemental,
- L'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique pour les établissements, combinant réalisation de travaux pour les bâtiments les plus inconfortables, mesures d'adaptation ponctuelles, plantations et créations d'îlots de fraîcheur dans les espaces extérieurs (2 500 arbres à planter jusqu'en 2027).

Principales réalisations 2022

Qualité alimentaire

- Bilan de l'expérimentation d'un menu végétarien hebdomadaire, engagée en mai 2021, dans 3 collèges du département : ce bilan a permis de mettre avant l'impact positif de ce repas sur le plan nutritionnel, environnemental comme financier,
- Poursuite du déploiement du progiciel de gestion de la restauration scolaire Easylis dans 89 collèges et formation à cet outil des personnels de gestion et de cuisine,
- Organisation de 3 animations Agrilocal31 dans les cantines des collèges et des écoles autour de l'éducation au goût, à la localité et à la saisonnalité : « Au pré de la ferme 2022 » (mars 2022) au bénéfice de 8 432 élèves ; « Connectez-vous local 2022 » (juin), animation dédiée à l'arboriculture et au maraîchage, au profit de 5 832 élèves ; « Au pré de l'assiette 2022 », animation réalisée pendant la semaine nationale du goût, et menée au profit de 6 408 élèves. Ces repas donnent lieu à une aide financière de la part du Conseil départemental à hauteur de 1 euro par repas.

Valorisation des biodéchets

- Mise en place du marché de collecte et de valorisation des biodéchets pour 60 collèges (contre 48 de 2019 à 2021) à compter de janvier 2023, dans le cadre du groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental,
- Réalisation d'une étude relative à des solutions alternatives de valorisation des biodéchets : équipement spécifiques (déshydrateurs, digesteurs) ou compostage sur site.

Performance énergétique

- Après la livraison en 2021 des collèges d'Escalquens et de l'Isle-en-Dodon, premiers collèges à énergie positive du département, livraison en 2022 des collèges de Guilhermy et de Saint Simon à Toulouse, ainsi que des collèges de Cintegabelle, Seysses, Beauzelle. Ces collèges, également à énergie positive, sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques et de pompes à chaleur géothermiques.





Chiffres clés 2022

QUALITÉ ALIMENTAIRE

20 672 élèves bénéficiaires
des animations Agrilocal31

89 collèges équipés d'une cuisine autonome

VALORISATION DES BIODÉCHETS

Plus de 500 tonnes de biodéchets
valorisées

60 collèges engagés dans le tri
et la valorisation des biodéchets
(soit une augmentation de +25%
par rapport au précédent marché)

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

5 collèges à énergie positive livrés

Perspectives 2023

Qualité alimentaire

- Renforcement des objectifs des achats alimentaires de qualité (50% d'achats de produits durables et 30% de produits issus de l'agriculture biologique) ; généralisation du repas végétarien hebdomadaire élaboré à partir de produits bruts ; intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire ; reconduction d'au moins 3 animations Agrilocal31 par an : « Au pré de la ferme » (mars-avril), « Connectez-vous local » (juin), « Au pré de l'assiette » (octobre).

Valorisation des biodéchets

- Réalisation d'une étude sur la méthanisation (photographie des projets et de leur problématique) pilotée par Haute-Garonne Ingénierie.

Performance énergétique

- Construction de deux nouveaux collèges à énergie positive : ceux-ci ont d'ores et déjà obtenu le label Bâtiment Durable Occitanie niveau OR en phase études, avec une conception faisant une large place aux matériaux bas carbone : utilisation de matériaux biosourcés, notamment du bois, de la terre crue et de la paille issue de filière locale pour le collège de Toulouse – Paléficat ; utilisation de matériaux biosourcés et de matériaux de réemploi pour le collège de Castelnau d'Estrétefonds,
- Poursuite des projets de construction des futurs collèges en intégrant la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE 2020).



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE / ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Expérimentation de cours de récréation « OASIS » limitant le phénomène d'îlot de chaleur

La cour de récréation est un lieu de socialisation très important dans la vie du collège. Cet espace de détente et de liberté, où les élèves passent plus du quart de leur temps scolaire, ne doit plus être traité sous les seuls angles de la sécurité et de la maintenance, qui ont conduit à la réalisation d'espaces vides, bituminés, dénués d'ombre et d'intention architecturale et fonctionnelle.

Les cours bituminés renforcent les effets d'îlots de chaleur urbain : le revêtement noir, sa minéralité et l'absence d'arbres absorbent la chaleur le jour et la renvoient la nuit.

Dans ce contexte, le Conseil départemental a lancé un projet expérimental concernant deux collèges pilotes : le collège Antonin Perbosc à Auterive et le collège Voltaire à Colomiers. Dès septembre 2021, des paysagistes ont bâti, avec les élèves et les équipes de ces établissements, des projets de réaménagement des cours répondant à trois enjeux :

- Favoriser la mixité et diminuer la violence en proposant des aménagements et des ambiances variées,
- Désimperméabiliser une partie de la cour en remplaçant le bitume, par endroit, par des revêtements perméables, permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol : espaces enherbés, plantés, pavés, copeaux de bois,
- Végétaliser.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés durant l'été 2022.



Collège Paléficat
Toulouse (31)

3 UNE VOLONTÉ L'ÉMANCIPATION

EN CHIFFRES

SPORTS, CULTURE ET PATRIMOINE 31 574 464 €

■ Sports	13 624 487 €
■ Culture et patrimoine	17 949 977 €

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE 192 136 520 €

■ Collèges	139 067 476 €
■ Enseignement du premier degré et du supérieur	11 978 278 €
■ Transports scolaires	41 090 766 €

Total Émancipation : 223 710 984 €





Sports, culture et patrimoine

SPORTS

Le Conseil départemental propose une politique volontariste qui vise à développer la culture et la pratique sportive de tous et de toutes, sur l'ensemble des territoires, en s'appuyant sur les acteurs et actrices majeur-e-s du mouvement sportif (associations, comités départementaux, organisateurs d'évènements, etc.).

Les engagements du Département dans ce domaine sont variés, à travers :

- Le soutien aux collectivités pour doter le territoire d'équipements sportifs adaptés et répondant aux attentes nouvelles des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais,
- L'accompagnement d'un large panel d'évènements sportifs nationaux et internationaux,
- L'appui aux sportifs et sportives de haut niveau et aux neuf clubs professionnels du département,
- Le soutien aux associations sportives, afin que les clubs disposent des moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Conseil départemental développe également des actions afin de positionner le sport comme un axe majeur transversal de sa politique. Ceci s'illustre par l'ambition d'une stratégie ambitieuse pour le sport-santé sur le territoire, ainsi que par le développement d'un héritage social et environnemental durable autour des grands évènements sportifs internationaux à venir (Coupe du Monde de rugby France 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, etc.) pour la population haut-garonnaise.

L'action du Département cible également le soutien des bénévoles dans leurs engagements, porteurs de valeurs fondamentales chères au Conseil départemental, pour un « mieux vivre ensemble » et pour lutter contre toutes les formes de discriminations.



Principales réalisations 2022

- En lien avec la convention de partenariat signée avec le GIP France 2023, définition par le Département et ses partenaires d'une feuille de route pour développer un héritage sur le territoire autour de la Coupe du Monde de rugby : création d'une nouvelle forme de pratique inclusive avec le cécirugby, visite du Stadium et découverte des différentes formes de pratiques du rugby auprès de 200 élèves de collèges, etc.,
- Soutien à l'organisation d'évènements sportifs majeurs et porteurs des valeurs olympiques, tels que le Toulouse Capitole Perche, le Waterugby, la Super League Triathlon, Human padel open, HSBC Sevens Series, etc.,
- Accompagnement des 9 clubs professionnels : Toulouse Féminin Handball, Stade Toulousain Rugby, Toulouse Football Club, Fenix handball, Spacer's volleyball, Toulouse Métropole Basket, Colomiers rugby, Toulouse Olympique XIII, Blagnac rugby,
- Déplacements d'une vingtaine d'athlètes haut-garonnaises et haut-garonnais au sein des collèges du département, lors de la Semaine olympique et paralympique,
- Découverte des espaces naturels protégés d'exception au sein de la station de Superbagnères, en période estivale, pour plus de 150 élèves de collèges. Ce temps fut organisé lors de la Journée olympique qui a permis de faire découvrir un grand nombre d'activités sportives accessibles l'été au sein de la station, mais aussi d'évoquer la protection de l'environnement,
- Lancement d'une « Ambition sport-santé sur le territoire de la Haute-Garonne » avec la réalisation d'un colloque de lancement, une enquête sur l'activité physique de la population au quotidien et des ateliers de concertation pour co-construire une feuille de route sport-santé au premier trimestre 2023,
- Renforcement de la place des femmes dans le sport haut-garonnais avec des rencontres entre élues et actrices du sport dans le département,

- Organisation de la Fête de l'excellence sportive, qui récompense les Ambassadeurs et Ambassadrices, les Jeunes espoirs du territoire et les associations sportives scolaires (Union nationale du sport scolaire) qui ont participé à des championnats de France,
- Renforcement de l'engagement du Département pour la fourniture d'objets promotionnels éthiques et durables,
- Facilitation de la réalisation des demandes de subvention et de l'obtention des objets promotionnels via le portail « subventions.haute-garonne.fr ».

Chiffres clés 2022

40 Ambassadeurs et Ambassadrices

et **32** Jeunes espoirs sportifs soutenus

606 écoles de sport soutenues

29 compétitions ou évènements d'envergure nationale ou internationale soutenus

Perspectives 2023

- Finalisation de la feuille de route sport-santé et lancement des premières actions (détails dans le zoom ci-contre),
- Accompagnement renforcé des athlètes du département dans leur carrière de sportifs et sportives de haut niveau, avec notamment la proposition de création de la **#teamHauteGaronne** avec pour but de la pérenniser en 2024 lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris,
- Déploiement d'un héritage fort pour le territoire autour des évènements internationaux qui auront lieu en France et plus particulièrement dans le département (Jeux Olympiques et Paralympiques, Coupe du Monde de rugby France 2023...),
- Élaboration d'un nouveau règlement d'interventions sportives pour accompagner au mieux les structures sportives du territoire en articulation avec les enjeux actuels et futurs.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Un comportement actif est le meilleur moyen de développer, maintenir ou restaurer son capital santé. Pour autant, les nombreuses études de l'Organisation mondiale de la santé révèlent que plus de la moitié de la population est éloignée des recommandations minimales d'activité physique.

Le Département a donc souhaité impulser la co-construction d'une feuille de route partagée avec les acteurs et les actrices des territoires afin de garantir l'accès effectif de la population haut-garonnaise à une offre « sport-santé » cohérente, de proximité, régulière et adaptée aux besoins. Cette feuille de route, établie sur 3 ans renouvelables, est pleinement intégrée au « Pacte de Prévention et d'Accès à la Santé 31 » (PPAS31) par son approche transversale grâce à l'activité physique et sportive.

Les premières étapes de la démarche ont notamment permis d'identifier les freins et les leviers à la pratique :

- Le colloque « sport-santé », organisé le 10 mai 2022 par la collectivité, a permis de rappeler les enjeux et d'amorcer la suite du projet,
- Un questionnaire a ensuite été diffusé auprès de la population afin d'avoir une tendance de leur activité physique quotidienne,
- Deux séries d'ateliers de co-construction ont été organisés sur les 5 territoires des Directions territoriales des solidarités du département, d'octobre à décembre 2022, réunissant près de 200 acteurs et actrices du sport et de la santé.

Cette feuille de route, rédigée à partir des propositions des personnes présentes aux ateliers, s'articule autour de trois principes:

- Coopérer et communiquer,
- Structurer et accompagner,
- Expérimenter et renforcer.

Les rencontres prévues en 2023 auront pour finalité de décliner ces grands axes d'intervention en fiches-actions pour une validation finale de la feuille de route au deuxième semestre 2023.

CULTURE

Le Département de la Haute-Garonne développe une réelle ambition culturelle posant comme principe l'accès pour tous et toutes à la culture. Il envisage la culture comme facteur majeur d'émancipation et de citoyenneté.

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre de compétences obligatoires : Schéma de lecture publique, Schéma départemental des enseignements artistiques, conservation et valorisation des Archives départementales.

Il mène en outre une politique volontariste qui se mesure dans le soutien qu'il apporte aux acteurs et actrices du monde de la culture, par le développement de ses propres structures patrimoniales et muséales, par une programmation artistique et culturelle d'envergure départementale, ainsi que par le développement d'une ingénierie d'accompagnement des projets culturels des territoires communaux et intercommunaux.

En ce sens, le Département œuvre pour une culture de proximité qui s'associe aux politiques éducatives, sociales et touristiques.

Principales réalisations 2022

Arts vivants et visuels

- Espace Roguet : fête des 10 ans de cet espace situé au cœur du quartier Saint-Cyprien. Cette salle de spectacle du Conseil départemental est dédiée à la création des artistes de la Haute-Garonne, en lien étroit avec les acteurs et actrices culturel-le-s du département. Il s'agit d'un lieu d'éveil citoyen qui propose une programmation engagée et militante mêlant théâtre, danse, cirque et marionnette. En 10 ans, y ont été accueillies : 144 résidences de création, 260 équipes artistiques, 380 spectacles, 160 actions de médiation (ateliers, rencontres professionnelles...),
- Festival 31 Notes d'été : programmation de 47 spectacles et 70 visites touristiques sur 15 communes. Proposant un itinéraire artistique et touristique à travers le département sur 4 semaines au mois d'août, ce festival gratuit valorise la diversité des paysages haut-garonnais et de ses expressions artistiques avec des spectacles pluridisciplinaires de qualité (musique,

danse, théâtre, cirque, arts de la rue...), s'appuyant sur des valeurs républicaines et de citoyenneté, avec des jauges à taille humaine favorisant la proximité et la convivialité,

- 36^e édition de Jazz sur son 31 : programmation de 61 manifestations réparties sur 23 communes du département. Tissée avec de nombreux partenaires culturels, la programmation a mêlé les incontournables Scènes 31, les soirées Soul, hip-hop, électro, Jazz français et Club New York du Pavillon République, ainsi que les concerts Club à une multitude de rendez-vous musicaux gratuits et des actions de médiation ciblées. Le Conseil départemental a poursuivi son engagement d'accessibilité au plus grand nombre en organisant 25 concerts payants et 38 événements gratuits,
- Semaine des Cultures Urbaines : pour sa 3^e édition, valorisation de la pluralité des pratiques artistiques et culturelles qui prennent place dans l'espace urbain. Cette manifestation s'appuie sur des valeurs de tolérance, de respect et d'entraide avec comme aspiration de croiser mixité générationnelle et sociale,
- Organisation de 7 expositions de différent-e-s artistes sur 3 sites (La galerie 3.1 à Toulouse, le château de Laréole et les Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges), en favorisant tous les champs d'expression et de pratiques plastiques, ainsi que l'émergence créative sur le territoire et les partenariats avec le secteur culturel associatif.

Soutien au secteur culturel

- Renouvellement du soutien au tissu culturel fortement impacté par la période COVID, à travers différents dispositifs comme le Volet 3 des Résidences de création : 14 projets relevant de l'ensemble des champs du spectacle vivant et portés par des artistes professionnel-le-s du département ont été accompagnés dans 8 communes partenaires, ainsi qu'à l'Espace Roguet, et ont rencontré les publics en territoire, tout en bénéficiant d'un soutien financier et technique par le versement d'une subvention.

Culture et éducation

- Proposition de 8 « Parcours » d'éducation artistique et culturelle (EAC) aux élèves des collèges : « Danse au collège », « l'Orchestre de chambre de Toulouse au collège », « Jazz au collège », « Collège au cinéma », « Théâtre occitan / tournée départementale », « Éducation aux médias et à l'information », « Parole en jeu », « Pop-Culture, le pouvoir des Super Héros ». Dans ces parcours, l'élève fréquente des œuvres, rencontre des artistes et a une pratique artistique,
- Développement du dispositif d'éducation à l'image « Collège au cinéma » : organisation pour l'année scolaire 2022-2023 de 250 projections dans 38 salles de cinéma et de 48 ateliers au bénéfice de 7 153 élèves originaires de 259 classes et de 59 collèges,
- Organisation de 5 actions culturelles en direction des collèges (tournée Orchestre de chambre de Toulouse, fanfares Jazz sur son 31, animations-concerts Peace & Love, dispositif Écoute Écoute, ateliers dans le cadre de la semaine des cultures urbaines...) et de 15 représentations scolaires.

Enseignements artistiques

- Brevet musical départemental : organisation de la 34^e édition avec 608 candidat-e-s issu-e-s de 44 écoles et inscrit-e-s dans 15 disciplines, ce qui témoigne de l'intérêt porté à ces épreuves autant par les élèves que par les structures. Le taux de réussite s'est élevé à 72% et 114 brevets musicaux ont été attribués,
- Projet DEMOS : recrutement d'une nouvelle cohorte d'enfants pour 3 ans. DEMOS propose un apprentissage de la musique proposé à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Ce dispositif s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique.

Culture et lien social

- Organisation d'une 1^{re} rencontre interprofessionnelle des secteurs social et culturel avec plus de 270 agentes et agents du Département (septembre 2022),
- Co-construction avec les structures sociales du Département de plus de 25 actions en direction des habitant-e-s fréquentant ces structures, l'objectif étant de rendre accessible la culture partout, pour tous et toutes, de rompre l'isolement de certains publics et de promouvoir le rôle de la pratique culturelle comme levier de remobilisation des plus fragiles,
- Organisation d'un colloque à l'Hôtel du Département à la demande du Ministère de la Culture, pour développer une recherche-action sur l'avenir de la culture et la participation des habitant-e-s aux projets culturels, (septembre 2022),
- Participation à la définition et l'élaboration de la Charte culturelle de territoire du Comminges sur la mise en œuvre des droits culturels.



Culture et territoire

- Accompagnement d'une vingtaine de collectivités (communes, établissements publics de coopération intercommunale - EPCI, pôles d'équilibre territoriaux et ruraux) en ingénierie culturelle, après dépôt de demandes sur la Plateforme d'appui aux territoires,
- Appel à projets « Comme à la maison » : labellisation de 6 structures. Ce label départemental est donné à des structures qui par leurs activités démontrent une volonté de toucher un public varié et de tout âge (polyvalence des lieux, participation des habitant-e-s, interaction avec le territoire, attention manifeste à l'accessibilité des lieux, programmation adaptée à tous les publics). Ce label permet de repérer et d'accompagner des acteurs et actrices qui œuvrent pour des nouvelles façons de faire culture, dans des schémas d'actions hybrides en lien avec les question sociales, environnementales, etc.,
- Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales (FSCIL) : soutien de 6 projets. Ce fonds de soutien, qui est adossé à un jury citoyen, a pour objectif de repérer et d'accompagner les projets émergents permettant de croiser les enjeux culturels, sociaux, éducatifs, économique, de développement durable et agissant pour l'attractivité et le rayonnement de leur territoire d'implantation,
- Premières formations aux élu-e-s sur les enjeux des projets culturels de territoire : 33 participant-e-s aux 2 sessions consacrées à la « définition et l'élaboration d'un projet culturel de territoire »,
- Mise en place de webinaires en direction des équipes en charge des affaires culturelles dans les EPCI.



Chiffres clés 2022**ARTS VIVANTS ET VISUELS**

464 événements : spectacles, expositions et médiations

93 298 personnes ont participé ou assisté aux spectacles, expositions et médiations

CULTURE ET ÉDUCATION, ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

8 515 élèves des collèges ont participé à un parcours d'éducation artistique et culturelle

608 élèves des écoles de musique ont passé les épreuves du Brevet Musical départemental

CULTURE ET TERRITOIRE

19 structures labellisées « Comme à la maison » depuis 2020

25 structures soutenues par le Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales depuis 2020

**Perspectives 2023**

- Réflexion sur le positionnement des programmations tant du point de vue artistique et culturel qu'au regard des axes prioritaires (social, émancipation, transition),
- Mise à jour du règlement d'attribution des subventions culturelles,
- Développement et structuration du volet social dans les actions de politique culturelle, arts vivants et arts visuels,
- Mise en réflexion d'un projet de Label de Scènes départementales,
- Mise à jour du schéma départemental des enseignements artistiques,
- Structuration d'un plan d'éducation artistique et culturelle ambitieux,
- Création d'une nouvelle formation à destination des élu-e-s local-e-s « Culture et lien social, culture et éducation, la culture au cœur des politiques publiques »,
- Développement de la communication numérique par l'élaboration d'une nouvelle plateforme numérique Culture.



ZOOM sur...
**UNE DÉMARCHE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Les événements programmés à l'Espace Roguet durant la Semaine de l'égalité (mars 2022) ont illustré une nouvelle fois l'ambition du Conseil départemental de lutter contre les discriminations et violences faites aux femmes, avec notamment : une conférence débat « Mettre un terme aux violences faites aux femmes : un combat pour l'égalité » avec Anne-Cécile Mailfert, ou encore l'exposition « Audacieuses, ces femmes qui font l'Histoire » organisées à l'Hotel du Département.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

Suite à un appel à candidatures pour le Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales, un jury citoyen de 22 personnes est constitué par tirage au sort sur la base de 2 critères favorisant la diversité : la parité femmes/hommes et la parité territoriale (6 femmes et 6 hommes habitant Toulouse ou sa métropole, 6 femmes et 6 hommes habitant hors Toulouse et sa métropole). Le jury a pour mission d'étudier et de faire une proposition de lauréat-e-s à l'exécutif.

Pour cette action le Conseil départemental de la Haute-Garonne a reçu un Trophée de la participation et de la concertation 2022 organisé par la Gazette des communes et Décider ensemble. Ce trophée est venu saluer une « action innovante du Conseil départemental au service de la culture élaborée avec les habitants et habitantes ».

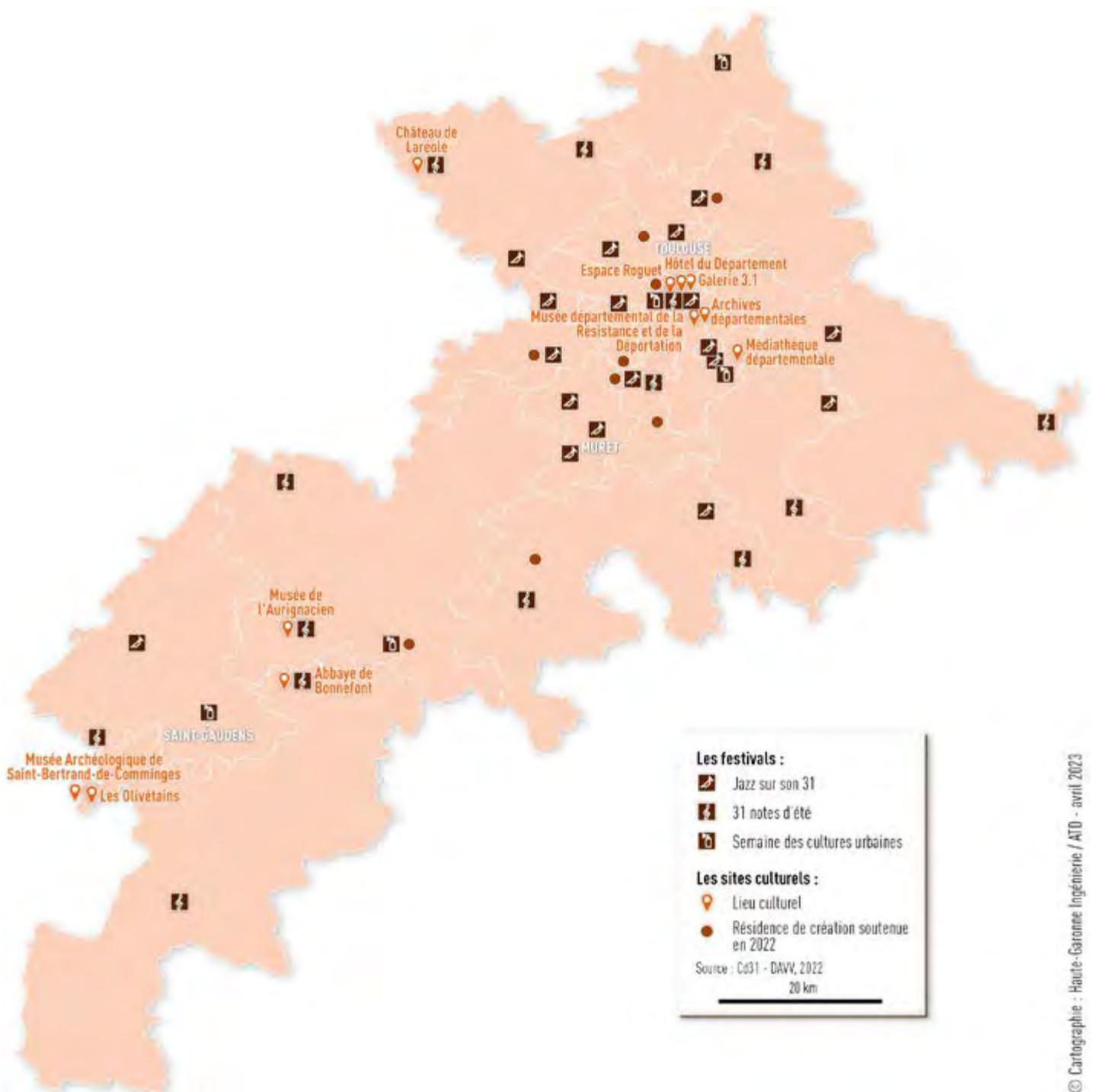


ZOOM sur...

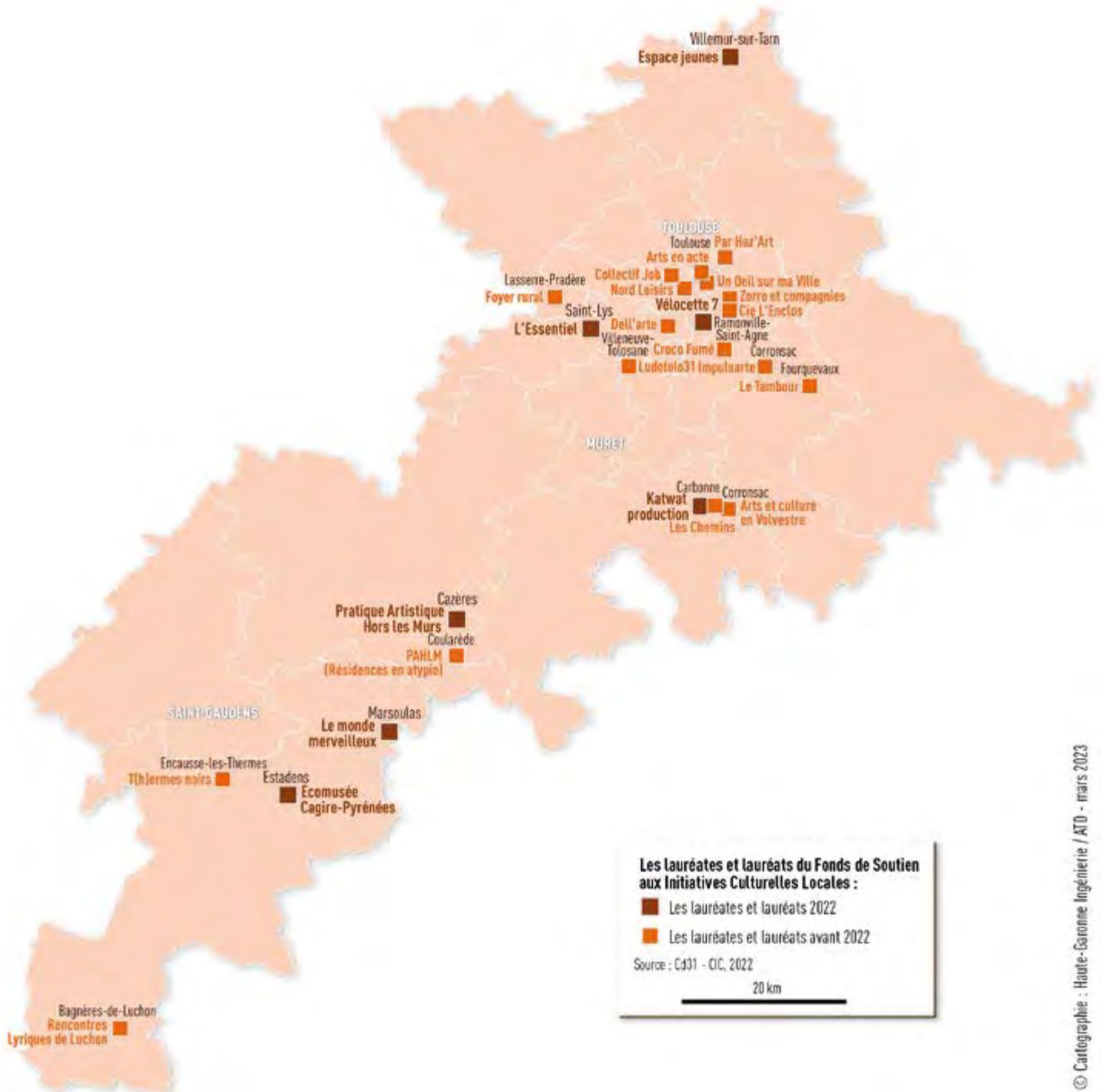
UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Label comme à la maison participe à l'accompagnement de projets intégrant des dynamiques de transition écologique (actions éco-responsables, développement de logique de ressourcerie, de circuit court...).

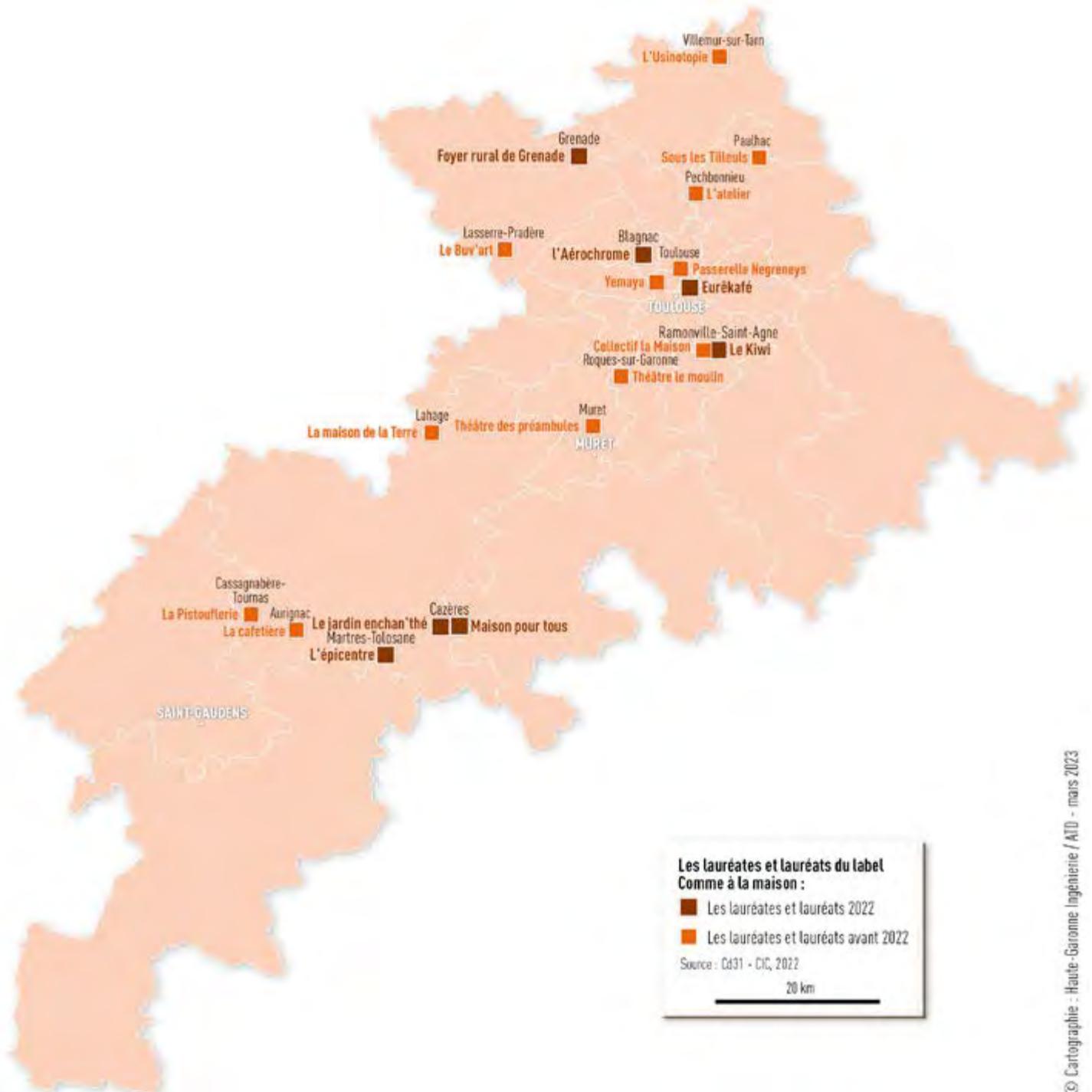
Les programmations et établissements culturels du Conseil départemental



Les lauréates et lauréats du Fonds de Soutien aux Initiatives Culturelles locales



Les lauréates et lauréats du label Comme à la maison



SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, près de 30 000 associations œuvrent dans les champs de la santé, de la solidarité, de l'insertion, de l'emploi, du sport, de l'éducation ou de la culture. Elles jouent un rôle fondamental dans l'animation des territoires et dans la création de lien social.

Sensible à ces enjeux, le Conseil départemental a fait, depuis 2015, un choix fort en confortant son budget consacré à la vie associative et au soutien des projets portés par le secteur associatif. L'objectif est double : soutenir l'emploi local non délocalisable, et valoriser le bénévolat comme outil d'émancipation.

Au-delà du soutien financier, le Département s'engage comme véritable partenaire des associations. Suite à l'adoption en janvier 2020 du plan « Réussir ensemble Associations-nous », ses objectifs sont d'encourager la population à s'engager dans les associations, soutenir et valoriser le bénévolat, valoriser les structures du territoire, renforcer les liens avec le monde associatif en respectant son indépendance, favoriser les mutualisations et accompagner les mises en réseaux, enfin, conforter et pérenniser le soutien financier et matériel du Département.

Depuis 2020, le Conseil départemental s'est doté d'une cellule « Conseil en vie associative », dont le rôle est :

- D'orienter les associations auprès des services départementaux,
- D'accompagner les projets de création ou de développement associatif,
- De faciliter la mise en réseau (thématique ou territoriale),
- D'apporter une assistance aux associations en fonction de leurs besoins (conseil en gestion associative, formations, recrutement de bénévoles, recherches de locaux ou prêt de salle, besoin de matériel, etc.).

Elle est joignable au : 05 34 33 44 00
ou par courriel à : conseil.asso@cd31.fr.



Principales réalisations 2022

Appui technique au secteur associatif

- Renseignement et orientation des associations auprès des services au sein du Département : 372 demandes de renseignement relatifs aux aides accordées et/ou de conseils sur l'organisation de l'association,
- Réalisation d'un catalogue de formation pour les associations et déploiement d'une offre de formation dispensée en interne : celui-ci est mensuellement enrichi et recense désormais plus de 76 dispositifs de formation et d'accompagnement des bénévoles et responsables associatifs,
- Alimentation d'un Guide des associations, constitué de 35 fiches pratiques relatives à la gestion administrative et comptable d'une association, et à ses obligations (version numérique et papier remises aux associations ou envoyées par courriel, sur simple demande),
- Publication, distribution papier et mise en ligne d'une plaquette relative à la création et aux obligations des associations,
- Accompagnement aux démarches de mutualisation et de mise en réseau, notamment à l'échelle de ces territoires pertinents que sont les bassins de vie,
- Mise en relation des associations avec les structures en mesure de les aider dans leurs démarches,
- Enrichissement de la page web institutionnelle dédiée aux associations.

Soutien aux partenaires et interventions sur les territoires

- Animation de 28 rencontres dans les Maisons départementales de proximité, avec les acteurs et actrices du monde associatif,
- Organisation de 5 réunions cantonales, en présence des élu·e·s du territoire et avec les associations locales,
- Participation aux instances organisées par des partenaires, comme le Dispositif local d'accompagnement de l'Économie sociale et solidaire qui propose aux structures des accompagnements sur-mesure et gratuits et compte près de 6 000 bénéficiaires chaque année, ou encore le Fonds pour le développement de la vie associative qui soutient la formation des bénévoles, le fonctionnement global de l'activité d'une association ainsi que les nouveaux services à la population,
- Participation à des Forums des associations organisés par des communes, et à des réunions entre associations d'un bassin de vie.

Chiffres clés 2022

650 structures associatives rencontrées sur le terrain

2 089 associations soutenues financièrement par le Département en 2022

603 demandes de subvention instruites, soit une hausse de près de 20% par rapport à 2019 (avant COVID-19)

Perspectives 2023

- Pérennisation et généralisation des rencontres avec les associations dans l'ensemble des cantons et des Maisons départementales de proximité de Haute-Garonne,
- Organisation de rencontres thématiques sur les territoires avec les structures associatives des bassins de vie,
- Poursuite de la mise en relation des associations avec les structures têtes de réseau,
- Alimentation de la page web institutionnelle dédiée aux associations, en valorisant les bénévoles et leurs actions sur les territoires,
- Ancrage de la journée internationale des bénévoles du 5 décembre (portraits de bénévoles engagés, prix/trophées de l'engagement...),
- Bilan de la 1^{re} Ambition associative (2019-2022) et relance d'une consultation auprès des associations pour réaffirmer une nouvelle feuille de route en fonction de l'évolution des priorités (sortie de la crise sanitaire, flambée des prix et notamment des carburants, et recul de l'âge de la retraite sont des facteurs sociétaux qui impactent l'engagement des bénévoles).



MISSION PROMOTION LANGUE ET CULTURE OCCITANES

La mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

Principales réalisations 2022

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne,
- Conférences sur l'occitan dans les communes ou pour le compte des Archives départementales,
- Formation du personnel départemental : 2 actions de formation sur Toulouse, 2 sur Saint Gaudens,
- Instruction des demandes de subvention présentées par les associations,
- Poursuite de la politique de signalisation bilingue des entrées d'agglomération,
- Suivi du dossier « collègue occitan » : nouvelles propositions de mise à disposition de locaux,
- Participation à l'évaluation de la mise en œuvre de la convention académique sur le développement de l'enseignement de l'occitan,
- Accompagnement des communes souhaitant développer l'enseignement bilingue sur leur territoire,
- Aide à la création théâtrale occitane : programmation d'un nouveau spectacle, « Molière d'Oc », avec 9 représentations dont trois au Pavillon République, ainsi qu'à Bagnères de Luchon, Calmont, Caraman, Noueilles, et Saint André (744 spectateurs et spectatrices au total).

Chiffres clés 2022

74 panneaux d'entrée d'agglomération installés, ou en cours d'installation

17 associations subventionnées

Perspectives 2023

- Programmation dans les communes d'une nouvelle tournée théâtrale occitane en novembre/décembre 2023,
- Poursuite des actions de sensibilisation du personnel départemental à la langue et à la culture occitane (initiation et approfondissement),
- Participation à la rédaction de la nouvelle convention académique relative à l'enseignement de l'occitan.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département.

Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration, mais aussi de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture du territoire haut-garonnais.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, provenances et époques très variées.

Principales réalisations 2022

- Mise en service effective de l'annexe de conservation, située chemin des Capelles à Toulouse, après un déménagement des fonds qui a duré 7 mois (jusqu'en février 2022). Cette mise en service effective a permis de reprendre la collecte d'archives publiques et privées,
- Réhabilitation du siège, situé boulevard Griffoul-Dorval : un jury a sélectionné le lauréat (Architecture Patrick Mauger à Paris / Oeco à Toulouse) parmi les quatre entreprises candidates admises à concourir pour la maîtrise d'œuvre. L'opération consiste à réhabiliter le bâtiment de 1955, labellisé « Architecture contemporaine remarquable », et à construire une extension neuve, et ce pour améliorer les conditions d'accueil des publics, de conservation des documents et de travail pour l'équipe,
- Mise en production du Système d'archivage électronique Stela qui permet de collecter les archives historiques nativement électroniques de toutes provenances, ainsi que les archives intermédiaires produites par les services du Département,
- Signature d'une convention d'adhésion au portail France Archives avec le ministère de la Culture, afin de mieux faire connaître au niveau national les fonds conservés et de faciliter les recherches,

- Réalisation du projet d'éducation artistique et culturelle « Princesses et Princes en baskets » en collaboration avec 2 Maisons d'enfants à caractère spécial (MECS) qui s'est conclue par une journée festive ouverte au grand public au château de Laréole (août 2022),
- Après avoir collecté en 2020-2021 les témoignages oraux d'ancien-ne-s salarié-e-s de l'usine Riz-Lacroix à Mazères-sur-Salat, organisation d'une table ronde suivie d'un spectacle (Cie La petite lueur) sur l'usine Job en collaboration avec la mairie et l'association du musée de Mazères,
- Présentation sur les grilles de l'Hôtel du Département d'une exposition de 32 photos « Dewoitine. 20 ans d'aéronautique... il y a 100 ans » extraites du fonds iconographique déposé par Airbus (automne 2022).



Chiffres clés 2022

884 mètres linéaires d'archives collectés

12 052 documents communiqués en salle de lecture

331 275 connexions au site Internet

6 575 personnes reçues dans le cadre de l'action éducative et culturelle

Perspectives 2023

- Réhabilitation-extension du siège boulevard Griffoul-Dorval : travail sur l'avant-projet sommaire et l'avant-projet définitif, et chantiers préparatoires à la réhabilitation pour préparer le transfert de fonds induit par la réhabilitation et la destruction de bâtiments,
- Mise en œuvre d'un plan de sauvegarde des biens culturels dans le bâtiment de 1955,
- Simplification de l'accès aux services et aux données pour les usagères et les usagers : utilisation de la plateforme Publik pour fluidifier le circuit des demandes de recherche par correspondance ; mise en place d'un accès réservé (extranet) afin de permettre au secteur de la recherche d'accéder à distance à des documents numérisés qui ne peuvent être diffusés sur Internet ; proposition d'un nouveau règlement de réutilisation des données publiques afin de contribuer à l'open data du Département,
- Organisation d'une résidence d'artiste sur un bâtiment voué à la destruction sur le siège des Archives,
- Reconstitution du projet « Princesses et Princes en baskets ».



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, les Archives départementales ont proposé, sur le site de Toulouse, une visite spéciale et inédite à travers plusieurs figures féminines de l'histoire du département : « Un voyage au fil des siècles pour comprendre les grandes étapes des combats pour l'égalité. »

À l'antenne de Saint-Gaudens, une conférence a été organisée sur le thème « Femmes en résistance ».



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Les Archives départementales et l'artiste photographe Hélène Ressayres ont accompagné pendant plusieurs mois 9 jeunes de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Revel dans leur découverte du patrimoine et leur initiation à la photographie. Ont ainsi été rephotographiés Villariès, Castelginest, Revel et Saint-Ferréol à partir de photographies anciennes, de toutes époques et de divers fonds.

Plus que de réaliser de simples photos avant/après, chaque jeune a pu exprimer sa créativité et porter un regard inédit sur sa commune et son environnement. En plus d'une initiation à la pratique photographique, ces jeunes ont été sensibilisé-e-s à l'évolution des paysages et de l'environnement, et à l'impact de l'être humain sur ces derniers. Leur travail a fait l'objet d'une exposition présentée lors des Journées du Patrimoine en septembre 2022.



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ET LECTURE PUBLIQUE

La Médiathèque départementale (Md31) met en œuvre le Schéma départemental de la lecture publique 2018, en animant un réseau de 165 bibliothèques-médiathèques municipales de communes de moins de 20 000 habitant-e-s.

L'animation de ce réseau se traduit par des activités de :

- Prêt de documents (livres, musique et cinéma) et d'outils d'animation (expos, malles de jeux, tapis de lecture, kamishibai, instruments de musique, jeu vidéo...) via l'un de ses deux sites (Labège et antenne de Saint-Gaudens) ou dans sa médi@thèque numérique (presse, autoformation, cinéma, livres...),
- Conseil technique aux 165 responsables de structure par un lien au quotidien avec un-e référent-e par territoire, mais aussi par l'organisation de réunions semestrielles de secteur,
- Accompagnement stratégique des élu-e-s local-e-s pour leurs projets de nouvelle structure ou dans la (re)définition de leur politique de lecture publique,
- Formation des 700 personnes salariées et bénévoles du réseau,
- Animations portées en direct dans les bibliothèques-médiathèques.

Par ailleurs, la Md31 intervient en direct sur les territoires dépourvus de lecture publique, via des tournées (bibliobus ou véhicule léger) pour alimenter en livres 90 mairies, 150 écoles ou le grand public dans 14 points de prêt direct.

Principales réalisations 2022

- Organisation d'une grande braderie solidaire « tout public » à Labège : 1 300 visiteurs et visiteuses, 8 000 documents vendus au profit de l'association ATD Quart-Monde,
- Organisation d'une journée autour du jeu vidéo (200 visites), comme vecteur de sens et de lien social : 30 médiathèques du département ont été associées à l'organisation d'un tournoi. En parallèle de la grande finale, de nombreux stands

(atelier codage, réalité virtuelle, écoles...)

ont évoqué le jeu vidéo comme une forme culturelle légitime, et comme une industrie créative à la croisée de nombreux de métiers passionnants,

- Nombreux projets « action sociale » : généralisation du Bibleu (petit sac-à-dos d'objets culturels permettant d'apaiser le travail social en milieu familial, en visites médiatisées...) aux 30 Maisons des Solidarités (MDS), projet « Des Livres à Soi » adapté aux assistant-e-s familial-e-s, introduction de la dimension culturelle dans les Kiosques Insertion, prêts de jeux de société en MDS, travail autour de l'estime de soi avec la MDS de Castanet-Tolosan, projet autour de l'inclusion à la MDS de la Salvetat-saint-Gilles, etc.,
- Ouverture d'une médi@thèque numérique dédiée aux élèves des classes de 4^e et 3^e et travail accru avec les collègues : prêts et dons de documents « lecture-plaisir » avec les centres de documentation et d'information des collègues du département, parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'éducation aux médias, la culture scientifique et technique, l'éloquence, l'écriture théâtrale, le décryptage des codes de la BD, etc.,
- Déploiement de 2 conseillères numériques France Services dans le réseau, pour accompagner les Haut-Garonnais-e-s dans leur acculturation numérique, des fondamentaux à un usage critique d'Internet en passant par l'aide aux démarches administratives en ligne,
- Diffusion d'une Newsletter bimestrielle à destination des 700 bibliothécaires du réseau haut-garonnais de lecture publique,
- Accompagnement au long cours du projet de médiathèque-centre social à Castanet-Tolosan, « zone blanche » de lecture publique : ouverture prévue en 2025.



Chiffres clés 2022

285 608 livres, CD et DVD prêtés
aux 165 bibliothèques-médiathèques

21 420 prêts par bibliobus aux écoles,
aux mairies et au grand public

60 séances d'accompagnement aux usages
numériques

Perspectives 2023

- Refonte d'un nouveau Schéma départemental de lecture publique, avec l'objectif de gagner en efficacité territoriale,
- Participation à la structuration d'une politique d'éducation artistique et culturelle, visant à faire découvrir à l'ensemble des 67 600 élèves des collèges haut-garonnais une discipline culturelle par la pratique et la rencontre avec un-e artiste,
- Ouverture à tous les Haut-Garonnais-e-s du catalogue de 650 000 livres, CD et DVD de la Md31, accessibles via sa navette de réservations,
- Accompagnement de la mise en réseau des bibliothèques « Coteaux-Confluent » (Lacroix-Falgarde, Rebigue, Vieille-Toulouse, Aureville, Espanes et Goyrans), et de Contrats Territoire-Lecture (avec la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie) avec les communautés de communes de Terres-de-Lauragais et de Cœur-de-Garonne,
- Organisation à l'été d'une « fête des bibliothèques » réunissant les 700 bibliothécaires du réseau animé par la Md31,
- Organisation d'une journée interprofessionnelle « culture et action sociale » autour de la santé culturelle des tout-petits,
- Organisation de journées autour du bénévolat en bibliothèque.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

La Md31 travaille avec la compagnie Nelson Dumont pour proposer à 3 classes de collèges le parcours d'éducation artistique et culturelle « Parole en Je(u) », autour de l'Égalité Femmes-Hommes et des identités de genre.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN**

La commune de Montberon a lancé une démarche participative autour de la création de sa « Maison M », future médiathèque imaginée comme tiers-lieu, articulant des enjeux d'animation culturelle et sociale. Les équipes de la Md31 accompagnent les élu-e-s dans une démarche de concertation, en s'appuyant sur une enquête et sur des rencontres visant à co-construire le projet avec les habitant-e-s.

Les grandes fonctions auxquelles répondra cet équipement ont été tracées par les habitant-e-s entre 2021 et début 2022. Le projet avance également autour de l'idée de « faire vivre le lieu avant terme » avec une programmation d'animations thématiques ayant pour objectif d'offrir au public des expériences conviviales, préfigurant l'offre de service de la future « Maison M ». C'est dans cet esprit qu'une première inauguration a eu lieu lors des « Journées du Matrimoine » en septembre 2022.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ECOLOGIQUE**

La Md31 est engagée dans une démarche permanente de « Médiathèque verte » : au menu en 2022-2023, une réflexion sur la déplastification de ses 30 000 documents achetés chaque année, ou encore sur les acheminements occasionnés par ses 400 rendez-vous annuels de prêt.

PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil départemental soutient de manière directe et pérenne l'activité de trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges et le Musée de l'Aurignacien à Aurignac (Musée de la Préhistoire), dont le Département détient 80% des parts du syndicat mixte.

Principales réalisations 2022

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

- Inauguration des expositions « Beate et Serge Klarsfeld, Les combats de la mémoire (1968-1978) » en partenariat avec le Mémorial de la Shoah (1^{er} semestre 2022), « Joséphine Baker, une vie d'engagements » (été et automne 2022), « Combattre l'oubli, les objets en héritage » inaugurée en décembre 2022,
- Programmation événementielle riche et diversifiée qui a conduit le musée à recevoir une fréquentation record depuis sa création, dont de très nombreux scolaires,
- Participation aux festivals 31 Notes d'été et Jazz sur son 31,
- Remise du prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, et organisation du voyage mémoriel pour les lauréates et les lauréats,
- Préparation du dossier de candidature pour obtenir le statut de Musée de France,
- Développement et pilotage du réseau de mémoire autour de la Seconde Guerre Mondiale avec les autres musées et structures patrimoniales du département de la Haute-Garonne et de la région Occitanie.

Musée Archéologique

- Mise en place d'une programmation culturelle avec une série de visites thématiques et d'animations d'avril à octobre, et d'une programmation estivale variée : visites théâtralisées, atelier sur la gastronomie antique, atelier sur la pierre, conférences...
- Vernissage de l'exposition « Archéologie au village, une enquête en cours » en partenariat avec le projet collectif de recherche « Saint-Bertrand-de-Comminges / Valcabrière : entre ville et campagne. Archéologie d'un territoire de la protohistoire à aujourd'hui » soutenu par le Département (été 2022),
- Étude des bronzes antiques des collections anciennes (achevée) et permettant le récolement de ces objets,
- Plan de numérisation des inventaires anciens du musée,
- Développement de programmes de recherche sur les collections et en partenariat avec les fouilles archéologiques en cours : études de marbre dans le cadre du programme de recherche international ROMAE, développement d'un système d'information géographique, inscriptions latines d'Aquitaine, développement d'un partenariat de recherche et de collaboration avec les musées de Vielha (Val d'Aran).



Musée de l'Aurignacien

- Programmation estivale très dynamique et variée avec les week-ends thématiques : Concert, Conte, Campement, Théâtre, championnat du monde de tirs aux armes préhistoriques,
- Balade nocturne contée,
- Développement de l'offre hors-les-murs,
- Rédaction du programme architectural pour l'extension du musée,
- Exposition dans le cadre du centenaire de la Vénus de Lespugue « Vénus : les représentations Féminines de la Préhistoire », un événement à l'échelle nationale coordonné par le Musée de l'Aurignacien,
- Campement préhistorique immersif,
- Fête de l'automne : sensibilisation des publics à la nature et biodiversité,
- Accueil du festival « L'Histoire à venir ».

Chiffres clés 2022

24 000 visites au Musée de la Résistance et de la Déportation

11 462 visites au Musée Archéologique

13 450 visites au Musée de l'Aurignacien

Perspectives 2023

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

- Présentation de l'exposition temporaire « Michael Kenna, La lumière de l'ombre, photographies des camps nazis » en partenariat avec le Musée de la Résistance Nationale, et de l'exposition « Daniel Cordier » en partenariat avec le Musée de la Libération de Paris – Musée du Général Leclerc – Musée Jean Moulin,
- Préparation de Plan de sauvegarde des collections,
- Mise en œuvre du projet d'installation des dispositifs numérique sur site et en itinérance,

- Amélioration des conditions de conservation préventive du bâtiment,
- Colloque international autour de la thématique du Franquisme en partenariat avec le Laboratoire FRAMESPA (France, Amérique, Espagne, Sociétés, Pouvoirs, Cultures-Université Toulouse Jean Jaurès).

Musée Archéologique

- Renouvellement des ateliers en lien avec les études du musée (bronze) et programmation autour de la mythologie (conte, chants),
- Renouvellement du cycle de conférences s'appuyant sur l'équipe de recherche fouillant actuellement sur le site,
- Création d'un espace consacré aux actualités archéologiques pour un lien plus fort avec le chantier de fouilles en cours,
- Préparation d'un chantier des collections et préparation du plan de sauvegarde des collections,
- Étude de faisabilité pour la création d'un Centre de conservation et d'étude et des réserves mutualisées des musées,
- Refonte de la présentation scénographique permanente du musée,
- Développement d'ateliers scientifiques et culturels à destination des groupes scolaires et périscolaires,
- Mise en œuvre du projet d'installation des dispositifs numérique sur site et en itinérance.

Musée de l'Aurignacien

- Organisation d'une saison estivale diversifiée avec des week-ends thématiques,
- Création de nouveaux ateliers pédagogiques à destination des établissements scolaires et du jeune public,
- Expositions programmées : « Toucher l'art des cavernes » (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023) ; exposition photographique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (de septembre 2023 à février 2024),
- Organisation de conférences scientifiques,
- Organisation d'un colloque scientifique dans le cadre du Centenaire de la découverte de la Vénus de Lespugue (du 31 mai au 1^{er} Juin 2023),
- Participation à la table ronde « Progrès et Archéologie » dans le cadre du festival « L'Histoire à venir »,
- Organisation des Fêtes de la nature et de l'automne : sensibilisation à l'environnement et la biodiversité,
- Journée Européennes de l'archéologie.



ZOOM sur... UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les musées départementaux ont organisé en 2022 plusieurs journées d'études, animations et visites consacrées à des femmes connues ou méconnues à travers les différentes époques.

- Musée Archéologique : participation à « l'Égalité Femmes-Hommes c'est plus qu'un jour ! » avec une conférence thématique et une visite théâtralisée autour de grandes figures féminines de l'Antiquité,
- Musée de la Résistance et de la Déportation : visite et circuit autour de la figure de Mélanie Volle en partenariat avec le Castelet.

Éducation, équipement scolaire

COLLÈGES

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Il poursuit ainsi leur équipement en matériels numériques. Le Plan numérique 2017-2020 a été prolongé en 2021, 2022 et 2023 en raison du contexte sanitaire et de l'élaboration en cours du Schéma directeur du numérique éducatif (SDNE).

Le Département prend également en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire, et apporte un soutien financier aux associations du domaine éducatif ainsi qu'aux associations sportives des collèges.

Dans le cadre d'un dialogue citoyen, le Conseil départemental définit les secteurs de recrutement des collèges en tenant compte des critères d'équilibre démographique, économique et social.

Depuis 2017, il pilote avec le Rectorat un plan ambitieux d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais.

Principales réalisations 2022

Dotations numériques

- Poursuite de l'équipement de 2 malles de tablettes numériques lié au projet pédagogique du collège, après concertation avec la Direction régionale académique du Numérique pour l'Éducation, hors co-financement Éducation nationale,
- Augmentation de l'espace de stockage de l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'occasion des périodes de confinement. Cette capacité a été conservée compte tenu du maintien d'un haut niveau d'utilisation de cet outil, et de son évolution régulière (77 542 visiteurs et visiteuses uniques en septembre 2022, 73 565 en septembre 2021),
- Conception d'un schéma directeur du numérique éducatif pour construire une « Feuille de route du système d'information(SI) des collèges de demain » en collaboration avec le Rectorat. Celui-ci prévoit une remise à plat du SI des établissements scolaires ; la mise en place d'une nouvelle relation entre la collectivité, le Rectorat et les établissements publics

locaux d'enseignement ; de nouvelles dotations en fonction des futurs usages pédagogiques et de l'ambition portée,

- Accompagnement par un équipement innovant et spécifique des collèges Nicolas Vauquelin (spécialisé « numérique et développement durable »), Guilhermy (spécialisé « Image »), Saint-Simon (spécialisé « Arts vivants »),
- Déploiement d'environ 2 000 ordinateurs en collèges, dont 600 dans les collèges neufs.

Construction et restructuration des établissements

- Livraison du collège définitif Lionel Jospin à Cintegabelle (janvier 2022),
- Ouverture des collèges de Saint-Simon, Guilhermy, Seysses et Beauzelle à la rentrée scolaire 2022,
- Poursuite du chantier de restructuration et d'extension du collège Rosa Parks à Toulouse (livraison en mars 2023),
- Fermeture définitive du collège de Bellefontaine.

Politiques éducatives

- Poursuite d'un dispositif de mentorat pour accompagner des élèves de collège en difficulté scolaire ou en risque de décrochage, en partenariat avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville,
- Poursuite et consolidation des « Ateliers du midi », dispositif d'animation de la pause méridienne dans les collèges, initié par le Conseil départemental,
- Poursuite de la distribution de dictionnaires bi-médias à tous les élèves de 6^e et de Codes jeunes 31 à tous les élèves de 5^e dans le cadre de la préparation aux attestations scolaire de sécurité routière niveau 1 et 2,
- Poursuite du Parcours laïque et citoyen, élargi désormais aux élèves de CMI et CM2,
- Poursuite du partenariat avec Sciences Po Toulouse pour la mise en œuvre, dans 7 collèges hauts-garonnais, du programme d'égalité des chances DISPO, qui a pour mission de révéler et d'accompagner les ambitions des élèves vers les études supérieures longues.

Dispositifs d'inclusion des élèves

Dans le cadre des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans les collèges pour favoriser l'inclusion de tous les élèves et prendre en compte leurs besoins particuliers (partenariat Département / services de l'Éducation nationale):

- Ouverture de 6 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) à la rentrée 2022 (collèges d'Aucamville, Beauzelle, Cugnaux, Seysses, Toulouse Guilhermy et Toulouse Saint-Simon) destinées aux élèves en situation de handicap, pour un total de 82 dispositifs ULIS accueillis dans 79 collèges publics haut-garonnais. Pour les dernières ULIS ouvertes, une réflexion a été menée afin d'aménager l'espace pour que l'élève trouve un positionnement confortable qui lui permette de se concentrer en fonction du travail à réaliser. L'espace se met au service des apprentissages avec des zones de travail différenciées (collectif, tables individuelles, coin numérique), l'utilisation d'assises différentes, ou encore la création d'un espace qui permette à l'élève de s'isoler,
- Dans le cadre de conventions, mise à disposition par le Département de locaux pour des projets pédagogiques partenariaux d'unités d'enseignement externalisées d'établissements et services médico-sociaux (Institut médico éducatif, Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, Institut des jeunes aveugles...),
- Ouverture de 2 unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (collèges de Toulouse Saint-Simon et Toulouse Guilhermy), pour un total de 36 dispositifs d'accueil d'enfants nouvellement arrivés en France dans les collèges publics de la Haute-Garonne,
- Création d'une nouvelle Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège de Blagnac-Mermoz (ouverture sur deux niveaux 6^e et 5^e), pour un total de 19 SEGPA dans les collèges publics de Haute-Garonne. Ces sections scolarisent à l'issue du cycle 3, voire dès l'année de 6^e, des élèves présentant d'importantes difficultés d'apprentissage scolaire. Des séquences de formation en ateliers sont mises en œuvre à compter de la 4^e pour permettre la découverte des métiers et préparer les élèves à une orientation vers une formation professionnelle diplômante à l'issue de la classe de 3^e.

Chiffres clés 2022

+1,46% élèves dans les 97 collèges publics

Plus de 20 000 bénéficiaires du dispositif d'aide à la restauration scolaire



Perspectives 2023

Dotations numériques des collèges

- Élaboration du Schéma directeur du numérique éducatif en partenariat avec les services académiques : refonte du système d'information des collèges, remplacement du logiciel de gestion de classe MAGRET,
- Poursuite de la dotation numérique dans 22 collèges : collèges dotés en 2018 ou présentant des problèmes techniques, équipement de la dernière tranche de la restructuration du collège Rosa Parks à Toulouse,
- Équipement de « Kits visio » adaptés aux nouvelles pratiques professionnelles à distance : réunions pédagogiques, parents-enseignants, conseils d'administration, formations, etc.,
- Poursuite de l'équipement en tablettes numériques : appel à projets sur l'ENT et examen du projet pédagogique avec la Direction régionale académique du Numérique pour l'Éducation (DRANE),
- À titre expérimental, lancement d'un appel à projets « Flexiclasses sur l'ENT » : à l'issue d'une démarche accompagnée par les services départementaux et la DRANE, 4 collèges seront retenus et bénéficieront d'une flexiclasse à la rentrée 2023. Cela consiste en l'équipement d'une salle en mobiliers modulables et en matériels numériques mobiles pour favoriser les pratiques pédagogiques innovantes,
- Intervention de l'association La Mêlée numérique aux collèges George Sand (REP+) et Hubertine Auclert à Toulouse dans le cadre du projet « Numérique pour Elles », qui vise à faire découvrir les métiers du numérique aux collégiennes et faciliter leur orientation vers ces nouveaux métiers,
- Accompagnement du collège Jean Moulin à Toulouse dans sa démarche de classe coopérative et de projets pédagogiques innovants.

Construction et restructuration des établissements

- Livraison de la première tranche de travaux de restructuration et d'extension du collège Rosa Parks (demi-pension, extension),
- Démarrage des chantiers de construction des collèges de Toulouse Paleficat et de Castelnaud d'Estrétefonds.

Politiques éducatives

- Lancement d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire, en collaboration avec l'Éducation nationale et la Protection judiciaire de la jeunesse,
- Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais : poursuite de la mise en place d'accompagnateur-ric-es dans les bus qui assurent le transport des élèves des quartiers Reynerie et Bellefontaine vers les collèges d'accueil.





ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Afin de faire évoluer les programmes d'aménagement des futurs collèges, améliorer le bien-être des élèves et favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, une réflexion a été initiée en 2021 sur les aménagements égalitaires dans les établissements.

Deux expérimentations d'aménagement ont ainsi été initiées au sein du collège Antonin Perbosc à Auterive et du collège Voltaire à Colomiers. Les élèves et la communauté éducative ont été largement associés à ces réflexions, qui se sont traduites en 2022 par des aménagements des espaces extérieurs dont l'objectif est de permettre un fonctionnement plus égalitaire et apaisé : les activités calmes, généralement invisibles, trouvent ainsi des espaces centraux où se développer.

Pour ce faire, les concepteurs ont diversifié les aménagements propices aux opportunités de rencontres, d'échanges : assises aux formes et aux orientations variées (bancs, chaises longues, linéaires ou en face à face, en rotonde, tables, gradins, etc.), pour être seul-e, en petits groupes ou par classe entière (pour une classe en extérieur), pour jouer, discuter, lire, se reposer, regarder la cour, regarder les autres, se mettre à l'ombre, prendre le soleil, en étant assis-e, allongé-e, en hauteur, de face, de dos, en lien avec le CDI, le foyer des élèves, etc.

D'ores et déjà, ces espaces semblent plébiscités par les élèves. Toutefois, la réussite de ces projets ne pourra être évaluée que sur un temps plus long et nécessite un accompagnement afin de vérifier si la mixité est réellement améliorée et de s'assurer de la pérennité des aménagements réalisés.

Les enseignements tirés de ces 2 projets pilotes constitueront une référence pour la réalisation des prochaines cours, que ce soit dans les collèges neufs (où ces principes sont d'ores et déjà appliqués) ou les établissements existants.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'Espace Numérique de Travail (ENT) eCollège31 a vu la naissance en 2020 d'une nouvelle page consacrée à l'égalité entre les filles et les garçons.

Des informations et ressources thématiques ont ainsi été mises en ligne et adaptées aux élèves, à leurs familles et aux équipes pédagogiques. Cette publication se poursuit.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

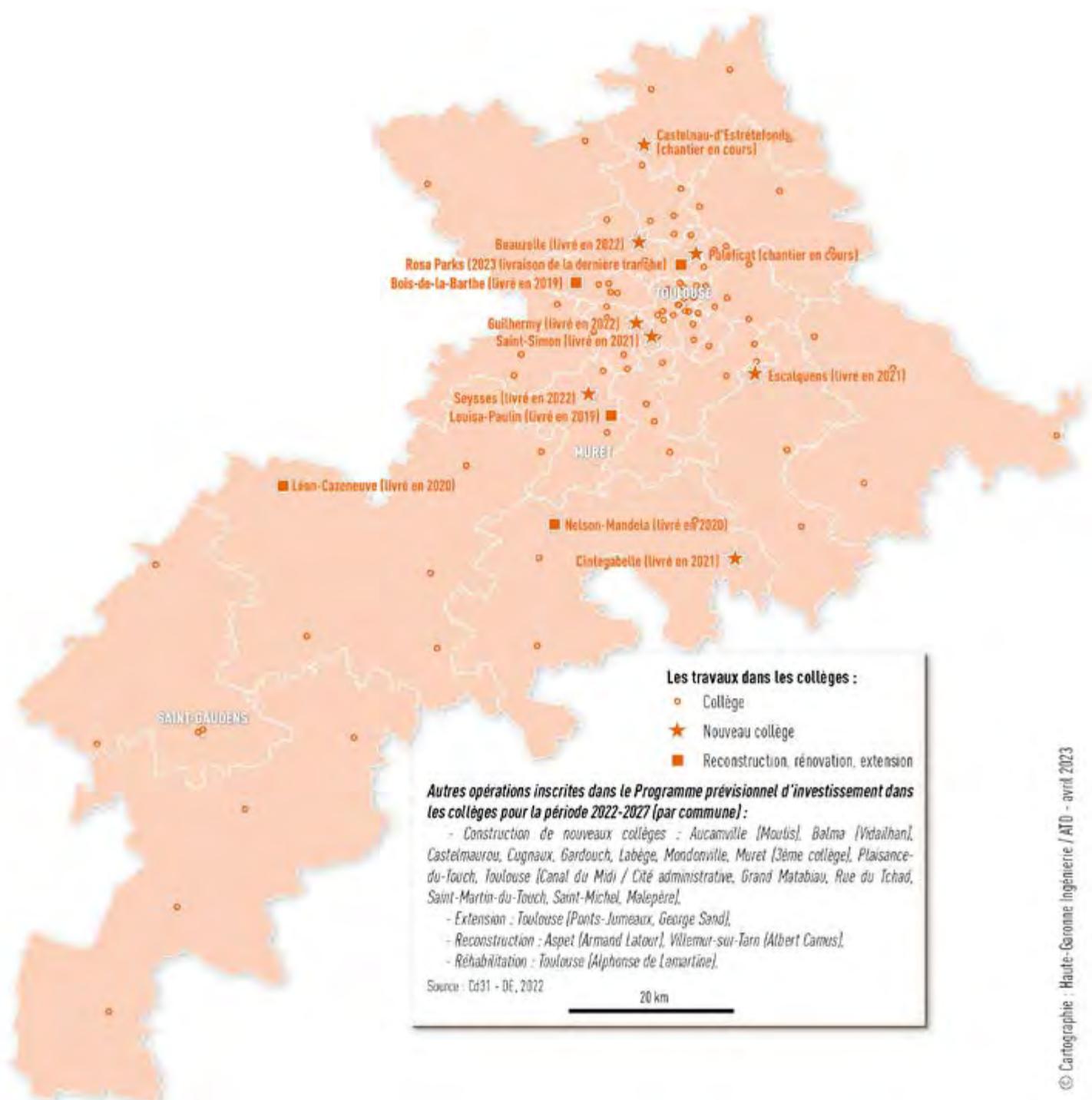
La définition des secteurs de recrutement des futurs collèges de Paléficat à Toulouse et de Moulis à Aucamville, respectivement pour les rentrées 2024 et 2025, a été élaborée dans le cadre d'un processus de dialogue citoyen conduit durant l'année 2022.

Au total, 24 temps d'échanges ont été conduits dont 3 ateliers et une réunion publique, mobilisant près de 300 participantes et participants. Ce processus s'est en outre enrichi d'une enquête en ligne à laquelle ont participé plus de 600 personnes.

Ces ateliers ont permis d'amender les propositions initiales et d'en faire émerger de nouvelles. Une synthèse des propositions exprimées lors du processus de dialogue citoyen a été présentée lors d'une réunion de restitution qui s'est tenue en novembre 2022.



Travaux dans les collèges 2019-2028



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est signataire et cofinanceur du volet enseignement supérieur du Contrat de Plan État Région (CPER) depuis 1991.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, une seule opération reste en cours de financement : la Cité Internationale des Chercheurs portée par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Principales réalisations 2022

- Poursuite des travaux de construction de la Cité Internationale des Chercheurs,
- Participation au comité de pilotage du 6 octobre 2022 en présence des autres organismes cofinanceurs du projet.

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Le Conseil départemental aide les communes et intercommunalités à financer leurs projets d'investissements en matière de travaux, d'acquisition de mobiliers et matériels relatifs aux écoles publiques du 1^{er} degré dans le cadre des contrats de territoire.

Il verse également une subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Enfin, il a créé et met à disposition des enseignantes et enseignants du 1^{er} degré des Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP), centres ressources de proximité destinés aux écoles maternelles et élémentaires, mais qui peuvent aussi concerner le niveau collège dans le cadre du cycle 3 commun (CMI-CM2 et 6^e).

Principales réalisations 2022

- Adoption de l'ensemble des demandes de subventions prises en compte dans la programmation annuelle 2022 des contrats de territoire, concernant des équipements scolaires du 1^{er} degré,
- Prestations de fourniture de repas de la part des services de restauration de collèges au profit des écoles de 7 communes ou structures intercommunales.

Chiffres clés 2022

408 dossiers d'équipements scolaires du 1^{er} degré votés dans le cadre des contrats de territoire

Perspectives 2023

- Dans le cadre de la programmation 2023 des contrats de territoire : vote de l'ensemble des demandes relatives aux projets d'investissement sur les écoles publiques du 1^{er} degré des communes et intercommunalités avant le 31 décembre 2023.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil départemental contribue à la politique éducative en assurant gratuitement le transport scolaire. Depuis le 1^{er} janvier 2022, suite à la reprise en gestion directe par la Région Occitanie des transports scolaires sur une partie du territoire de la Haute-Garonne, le Conseil départemental a conservé la compétence portant sur l'organisation des transports scolaires qui lui a été déléguée depuis 1983 par le Syndicat mixte des transports de l'agglomération toulousaine. Cette compétence s'exerce désormais à l'égard des élèves domicilié-e-s et scolarisé-e-s de la maternelle à la terminale dans les 108 communes composant le territoire de Tisséo-collectivités.

Le Conseil départemental assure ce service public du quotidien, en affectant les élèves sur les réseaux de transport public (réseau urbain Tisséo, réseau IIO routier ou ferroviaire) lorsque ceux-ci desservent les établissements, ou sur les 338 circuits spéciaux de transports scolaires.

La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 15 transporteurs et groupements de transporteurs, sous le contrôle des services du Département. En cas de retard supérieur à 10 minutes ou de problème, une alerte par SMS est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription.

Les transports scolaires évoluent chaque année pour s'adapter aux besoins de transport générés par l'évolution démographique des territoires, l'urbanisation et les nouveaux établissements scolaires à desservir.

Principales réalisations 2022

- Réorganisation interne pour répondre au nouveau périmètre d'activité,
- Mise en place, à compter de la rentrée de septembre 2022, de 3 nouveaux services de transport scolaire desservant le collège Guillhermy à Toulouse.

Chiffres clés 2022

41 000 élèves transporté-e-s

338 circuits scolaires

Perspectives 2023

- Modification du mode de gestion du transport des élèves et étudiant-e-s en situation de handicap : passation d'un marché et adoption d'un règlement,
- Renouvellement du marché relatif à 90 services de transport scolaire.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN

En novembre et décembre 2022, des réunions de concertation ont été menées avec les familles des élèves et étudiant-e-s en situation de handicap et avec les prestataires de ce transport pour une présentation du nouveau mode de gestion du transport des élèves et étudiant-e-s concerné-e-s à partir de la rentrée scolaire 2023.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE TRANSITION ECOLOGIQUE

Lors de la passation des marchés de transport scolaire, un nouveau critère d'évaluation de la valeur technique est pris en compte : la notation des véhicules en fonction de leur vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air). Permettant de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote, cette vignette est obligatoire pour circuler dans les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) instaurées par les collectivités ou pour circuler lorsque la Préfecture instaure la circulation différenciée lors des épisodes de pollution.

4 UN SOCLE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

EN CHIFFRES

Total Valeurs
de la République: **2 085 131 €**





LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion des valeurs républicaines.

Le programme d'actions a été défini pour :

- Aller au-devant des citoyennes et des citoyens de la Haute-Garonne en leur offrant des actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, ainsi qu'à la promotion des valeurs de la République et du principe de laïcité,
- Mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs,
- Mobiliser et fédérer les initiatives menées sur le territoire pour renforcer la portée de leurs actions,
- S'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.

Les actions des Chemins de la République prennent appui sur le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne » qui représente le cadre de référence pour ancrer durablement une stratégie de prévention et de lutte contre toutes les discriminations, autour de 3 grands axes :

- Engager la collectivité dans une démarche d'exemplarité de son action et intégrer de manière transversale ce plan dans les politiques publiques départementales,
- Promouvoir la diversité dans toutes les actions du Conseil départemental : encourager la citoyenneté, la participation sociale et politique des publics discriminés, pour agir sur les représentations et pour faire reculer les stéréotypes,
- Faire de la lutte contre les discriminations une cause commune sur le territoire.

Le Conseil départemental tend ainsi à développer ce Plan pour l'égalité dans ses politiques publiques pour une promotion volontariste de la laïcité et du vivre-ensemble, accompagnée de mesures sociales, économiques et politiques pour agir contre la précarité et l'exclusion, favoriser la participation, l'inclusion et la citoyenneté, ouvrir à tous les citoyennes et citoyens la possibilité de s'intégrer à la République laïque mais aussi démocratique, sociale et solidaire.

Principales réalisations 2022

- Poursuite des différents formats de programmation des Chemins de la République, tout en maintenant le lien avec des acteurs et actrices du secteur associatif, des comédien·ne·s et des universitaires sur des thématiques liées aux valeurs de la République et à la lutte contre les discriminations : théâtre-débats sur l'engagement, la résistance ukrainienne, le bi-culturalisme, etc. Les enregistrements et supports documentaires sont toujours accessibles sur le site Internet du Département (rubrique Chemins de la République),
- Organisation de la 4^e édition des Rencontres pour l'égalité, du 8 au 21 mars 2022, centrée autour d'une programmation multithématique (homophobie, antisémitisme, handicap, Égalité Femmes-Hommes...), et d'un temps fort sur la lutte contre le racisme. Au total, une quinzaine d'invité·e·s se sont succédé·e·s sur le plateau des Rencontres pour l'égalité,
- Dans le cadre de cette édition, organisation d'une soirée thématique avec l'équipe de « Salam, Shalom, Salut » en partenariat avec l'association SOS Racisme, sous la forme d'une rencontre entre élèves des collèges et jeunes de l'association qui militent contre le racisme et l'antisémitisme et parlent de la complexité identitaire. Ces mêmes jeunes ont ensuite participé à un débat grand public autour du film « Noirs en France » programmé par France Télévision,
- Organisation, dans le cadre des Rencontres pour l'égalité, d'un Village Associatif « Ensemble pour l'égalité » qui a réuni le 12 mars une vingtaine d'associations engagées aux côtés du Conseil départemental dans la mise en œuvre du Plan départemental pour l'égalité, Square Charles de Gaulle à Toulouse. Ce village a fait l'objet d'une couverture radio de plus de 8h de direct par 3 radios locales avec interviews, témoignages, interventions et éclairages d'acteurs et actrices de la lutte contre les discriminations,

- Poursuite de l'engagement du Conseil départemental au sein de la Coalition européenne des villes contre le racisme (European Coalition of Cities against Racism - ECCAR). Cette association vise à établir un réseau actif consacré à l'échange d'expériences afin d'améliorer les politiques locales de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie,
- Poursuite de l'élargissement du réseau des partenaires associatifs des Chemins de la République,
- Création et animation des premières séances du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République, réunissant élu-e-s, universitaires et personnalités impliquées pour réfléchir aux orientations et actions du Département sur la question de l'affirmation des principes laïques, des valeurs universalistes et humanistes, avec notamment la création de différents groupes de travail thématiques,
- Poursuite de la mise en œuvre de la convention de collaboration avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse autour de la diffusion des savoirs. Plusieurs intervenant-e-s dans les débats des Chemins de la République ont pu être mobilisé-e-s par l'intermédiaire de l'Université,
- Nouvelle participation au Festival des Fiertés 2022, avec un stand et un char, ainsi que l'accueil de plusieurs manifestations au Conseil départemental,
- Poursuite de la série de tables rondes intitulée « Mémoire des Génocides du XX^e siècle », axée sur les questions de résilience, avec la participation de Vincent Duclert, rapporteur de la Commission Duclert sur le génocide des Tutsis au Rwanda et d'autres invité-e-s, historien-ne-s, auteur-ric-e-s et témoins, parmi lesquels Madame Esther Senot une des dernières survivantes d'Auschwitz-Birkenau,
- Poursuite du travail sur l'histoire et de la mémoire avec une exposition et une soirée débat consacrée à la mémoire de l'esclavage, en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage, à destination du grand public et avec une action spécifique pour les élèves des collèges,



- Poursuite des actions menées auprès des communautés, notamment sur la question kurde, axée sur l'engagement des femmes combattantes, en partenariat avec la Fondation Danielle Mitterrand.

Perspectives 2023

- Construction d'une programmation structurée autour des grandes thématiques de lutte contre les discriminations, de citoyenneté et de laïcité, prenant appui sur l'histoire et la mémoire, en lien avec les communautés, les associations, le milieu artistique et universitaire, et toujours avec la perspective de donner la parole aux publics discriminés,
- Travail autour d'une nouvelle déclinaison du Plan départemental pour l'égalité,
- Reprise de la programmation itinérante des Chemins de la République,
- Animation du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République et articulation d'actions en territoires à partir de celui-ci.



ZOOM sur... **UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Dans le cadre des Rencontres pour l'égalité, une soirée thématique a été consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes, et a permis de mettre l'accent sur la question des violences faites aux femmes. Cette soirée a réuni, autour de la présence d'Anne Cécile Mailfert, Présidente de la Fondation des Femmes, plusieurs représentantes d'associations locales portant leur action sur l'accompagnement des victimes.

LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Proposé gratuitement aux classes des collèges publics et privés sous contrat, le Parcours laïque et citoyen (PLC) a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 avec pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité, et des valeurs de la République. À la rentrée 2021, l'accès à ce dispositif a été étendu aux élèves de CM2, puis aux élèves de CMI à la rentrée 2022.

Les actions proposées peuvent prendre diverses formes : théâtre, danse, poésie, sport, cinéma, radio, débat citoyen, éducation aux médias.

Principales réalisations 2022

- Organisation du Forum des associations du PLC 2022-2023 au Pavillon République le 9 juin 2022. Près d'une centaine d'associations et partenaires ont ainsi pu rencontrer les représentant-e-s d'une trentaine de collèges,
- Interventions régulières d'un documentaliste dans les collèges dans le cadre du PLC sur les « fake news » (ou fausses informations).

Chiffres clés 2022

294 actions proposées sur le PLC 2022-2023

1 955 classes bénéficiaires, soit environ 59 000 élèves

Perspectives 2023

- Organisation de la simulation d'une Assemblée générale des Nations Unies en visioconférence avec 4 collèges du département et près de 200 élèves sur le thème « Comment favoriser la tolérance et lutter contre les inégalités fondées sur la conviction ou la religion ? » (mars 2023),
- Organisation d'un tournoi de théâtre d'improvisation sur 2 journées au Pavillon République par l'école d'improvisation La Bulle carrée, pour clôturer ses interventions PLC 2022-2023 dans 8 collèges (avril 2023),
- Organisation de la remise des Boucliers de la laïcité avec l'association ANMONM31 (concours d'art plastique) en juin 2023,
- Renouvellement du PLC 2023-2024, avec un projet de programme de lutte contre de le harcèlement scolaire.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le PLC comprend 16 actions dédiées à l'Égalité Femmes - Hommes. Portées par 15 associations, elles ont été déployées dans 82 classes. Ces interventions s'appuient sur une pédagogie active et ludique (théâtre forum, photolangage, débat, théâtre...) pour mieux identifier les stéréotypes liés au sexe et lutter contre eux.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LAÏCITÉ ET DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le Conseil départemental est fortement mobilisé depuis 2015 pour la promotion des valeurs de la République via l'organisation de nombreux événements sur le territoire dans le cadre des Chemins de la République, mais également à travers le Parcours laïque et citoyen.

Le Conseil départemental engage la mise en œuvre d'une nouvelle série de mesures visant à faire vivre ces valeurs sur le territoire autour de 4 axes : réaffirmer le principe de laïcité, lutter contre les discriminations, encourager la citoyenneté et sensibiliser le grand public.

Afin de participer à l'élaboration de ces mesures et d'accompagner leur mise en œuvre, le Conseil départemental a décidé par une délibération du 30 mars 2021 de créer un Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République. Rassemblé autour d'une volonté commune de porter un projet sociétal égalitaire et fraternel, refusant les exclusions, les discriminations, le racisme ou le repli communautaire, le Conseil réunit des élu-e-s, des enseignant-e-s/universitaires, des représentant-e-s des structures partenaires et de la population haut-garonnaise, afin de réfléchir aux orientations et actions du Département sur la question de l'affirmation des principes laïques, des valeurs universalistes et humanistes.

Plusieurs missions lui sont attribuées :

- Établir un rapport annuel sur l'état de la laïcité et des valeurs de la République en Haute-Garonne, pour nourrir le débat interne sur les grandes orientations de la politique de promotion de la Laïcité et des Valeurs de la République, analyser des données pour formuler des recommandations et des avis au Conseil départemental, etc.,
- Répondre à toute question de l'Assemblée départementale, de la Commission permanente et du Président du Conseil départemental ainsi que des institutions des différents territoires haut-garonnais. Il peut également se saisir de toute question de nature à contribuer aux missions qui lui sont confiées. Il peut saisir Haute-Garonne Ingénierie ou tout service de la collectivité sur toute question nécessitant leur expertise.

Il ne s'agit pas d'une instance de formation ou de conseil. Le dialogue interreligieux n'entre pas dans ses missions. Il est indépendant et joue un rôle consultatif auprès du Conseil départemental qui met seulement des moyens à sa disposition pour assurer son bon fonctionnement.



Principales réalisations 2022

- Lancement du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République lors de la séance d'installation du 16 mai 2022 : la prise de contact entre les membres du Conseil a été suivie d'un échange sur les enjeux et pistes pour agir face à la contestation de la laïcité et au séparatisme ainsi que sur les questions et préoccupations pratiques qui pourraient être abordées en premier lieu au sein de cette instance,
- Organisation de séances d'échange entre membres du Conseil : ces échanges ont mis en évidence la complémentarité de leurs approches pour apprécier à la fois la dimension théorique et la dimension pratique du principe de la laïcité et se donner les moyens d'une meilleure connaissance de la situation spécifique de la Haute-Garonne. Les membres du Conseil se sont accordés sur plusieurs principes : la nécessité de compléter le baromètre annuel de l'Observatoire de la laïcité sur « l'état des lieux de la laïcité en France » et le sondage réalisé par l'IFOP pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) sur « l'ampleur des atteintes à la laïcité à l'Ecole » par une enquête circonscrite au département de la Haute-Garonne ; et la nécessité d'aller à la rencontre des citoyen-ne-s et des acteur-ri-ce-s locale-s pour apprécier leur perception de la laïcité et s'interroger sur les façons de la promouvoir, en réalisant une enquête d'opinion au sein des différents territoires et espaces de vie de la Haute-Garonne,
- Création de deux groupes de travail thématiques pour aborder une réflexion concrète sur des sujets d'intérêt rencontrés par la collectivité dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. Ces deux groupes de travail rendront une analyse des problématiques à l'étude et des préconisations courant 2023,
- Nomination d'un Référent Laïcité au Département, en application de la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et du décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique. Le Référent Laïcité exerce des fonctions de conseil aux agentes et agents de la collectivité sur des questions relevant de situations individuelles ou d'ordre général, de sensibilisation au principe de laïcité et la diffusion, au sein de l'administration concernée, de l'information au sujet de ce principe,
- Dans le cadre de la Semaine des rencontres de la laïcité et des valeurs de la République, organisée en décembre 2022, un temps de sensibilisation des agentes et agents de la collectivité a été organisé, avec l'animation d'un échange avec les membres du Conseil de la Laïcité et des Valeurs de la République sur l'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, et son impact sur l'action des agentes et agents dans la fonction publique.

Perspectives 2023

- Poursuite des groupes de travail thématiques et rendu des préconisations du Conseil sur les sujets traités,
- Travail prospectif sur la connaissance et la perception de la laïcité en Haute-Garonne,
- Implication des membres du Conseil de la Laïcité dans la réflexion sur la structure des Rencontres de la Laïcité 2023,
- Association des membres du Conseil de la Laïcité à la réflexion sur les actions de sensibilisation et de formation à la laïcité à déployer en direction des personnels du Département, en lien avec le Référent Laïcité.



JEUNESSES

Pour construire la société de demain, il est essentiel de prendre en compte les aspirations d'une jeunesse qui se conjugue au pluriel, dans une diversité de réalités sociales et territoriales.

Conscient de cet enjeu, le Département a donné la parole aux jeunes dans le cadre d'une démarche innovante de concertation citoyenne initiée en 2017. Celle-ci a abouti en 2019 au Plan départemental par et pour les jeunesses haut-garonnaises 2019-2021.

Celui-ci repose sur quatre actions phares :

- Le dispositif « Initi'active Jeunesses » qui a pour objectifs d'identifier, accompagner, participer au financement et valoriser des projets d'intérêt collectif portés par des jeunes de 11 à 29 ans,
- Le lancement d'un outil numérique destiné aux jeunesses : Go31.fr,
- La création et l'animation d'un réseau de partenaires au service des grands enjeux liés aux jeunesses, au sein de la collectivité et sur le territoire : l'Espace Pro Jeunes 31,
- La diffusion d'un nouveau mode d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique permettant d'intégrer le prisme jeunesse dans toutes les politiques départementales et d'associer les jeunesses à chaque étape : le « Réflexe jeunesses ».

À ces quatre actions phares s'ajoute, au cœur du plan, la création d'un espace de concertation pour les jeunes de 11 à 29 ans, pour leur permettre d'exprimer leurs rêves, leurs besoins, leurs colères et co-construire réellement avec eux les actions et politiques publiques de demain : le Groupe Miroir.

Le Plan départemental par et pour les jeunesses haut-garonnaises 2019-2021 étant arrivé à son terme, celui-ci a fait l'objet d'une évaluation réalisée en interne de novembre 2020 à octobre 2021.

L'année 2022 a donc été consacrée à l'élaboration d'une nouvelle feuille de route et l'aboutissement d'un nouveau plan d'action 2022-2028 construit autour de 4 axes :

- La parole des jeunes, au cœur de la politique jeunesse départementale (poursuite du Groupe miroir, lancement d'une dynamique départementale des conseils des jeunes en Haute-Garonne),

- La valorisation de l'engagement des jeunes (poursuite du dispositif Initi'active Jeunesses, accueil de jeunes en service civique et parrainage des lauréat-e-s haut-garonnais-e-s de l'Institut de l'Engagement par les élu-e-s du Département),
- Le déploiement territorial et la dimension partenariale (accompagnement des collectivités locales en matière de politiques jeunesses et poursuite de l'animation du réseau de partenaires),
- L'information et la communication en direction des jeunes haut-garonnais-e-s (poursuite de Go31.fr).

Principales réalisations 2022

- Présentation le 8 mars 2022 en Assemblée départementale, d'une nouvelle Ambition Jeunesses et annonce d'un nouveau plan d'ici la fin de l'année 2022,
- Organisation de la 2^e édition du Forum des Jeunesses le 21 mai 2022,
- Réalisation de portraits vidéos des jeunes lauréat-e-s Initi'active Jeunesses,
- Refonte de la page d'accueil du site Internet Go31.fr,
- Organisation de 7 séances du « Groupe miroir jeunes » (voir zoom sur une démarche Dialogue citoyen),
- Organisation de 6 comités de suivi Initi'active (sélection des projets lauréats),
- Poursuite des séances d'échanges avec les partenaires jeunesses de l'Espace Pro Jeunes 31,
- Intégration de la Mission départementale de l'Engagement, dispositif novateur et expérimental créé en partenariat avec l'Institut de l'engagement et destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes après leur service civique,
- Organisation en mai 2022 des Rencontres de l'Engagement, événement destiné à mettre en relation les élu-e-s et lauréat-e-s de l'Institut et à lancer de nouveaux parrainages,
- Organisation de 6 temps d'échanges entre lauréat-e-s de la Mission de l'Engagement (visioconférence ou présentiel) ainsi que de 2 temps d'échanges élu-e-s / lauréat-e-s.

Chiffres clés 2022

5 000 visiteurs et visiteuses sur le site GO31.fr

44 projets Inti'active Jeunesses financés en 2022

300 participants au Forum des Jeunesses 2022

14 lauréates et lauréats parrainé-e-s dans le cadre de la Mission de l'Engagement (promotion 2022)

**Perspectives 2023**

- Mise en œuvre et pilotage du nouveau plan d'actions Jeunesses 2023/2028,
- Poursuivre de la mise en œuvre des différents dispositifs au cœur de l'Ambition Jeunesses : territorialisation du Groupe Miroir et diversification des sujets, déploiement d'Inti'active Jeunesses à l'ensemble des jeunes du territoire haut-garonnais avec mise en place d'un réseau de jeunes et organisation d'une 2^e édition des Rencontres Inti'active Jeunesses, refonte de l'Espace Pro Jeunes 31 (animation, contenu...), amplification de la fréquentation du site GO31 et des réseaux sociaux de l'Ambition Jeunesses,
- Consolidation et développement de l'accueil de jeunes en service civique au sein des services du Conseil départemental,
- Poursuite et consolidation du partenariat avec l'Institut de l'Engagement,
- Travail sur le déploiement territorial avec le lancement de la dynamique de réseau des Conseils Municipaux de Jeunes du territoire (1^{er} rassemblement le 25 mars 2023) et la proposition d'une offre d'accompagnement et d'ingénierie autour des politiques jeunes locales en direction des communes et intercommunalités de la Haute-Garonne.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Plusieurs jeunes lauréates du dispositif Inti'active Jeunesses ont témoigné de leurs projets à l'occasion des « Rencontres pour l'égalité » organisées par le Conseil départemental du 8 au 21 mars 2022. Ces projets concourent directement ou indirectement à valoriser la place des filles et des femmes dans la société, comme le projet intitulé « L'égalité en jeux » qui imagine un jeu de société sur la promotion de l'égalité femmes / hommes.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN

Les Groupes Miroirs sont des instances de dialogue citoyen imaginés par le Conseil départemental pour permettre aux jeunes et aux structures jeunes de venir discuter, échanger, co-construire avec les élu-e-s et les services de la collectivité.

Au cours de l'année 2022, 7 réunions ont pu être organisées, dédiées à différents thèmes : bilan et perspectives du Plan Jeunesses, co-construction du forum des jeunes, bilan et évolution du Groupe Miroir, réflexion sur la création d'un outil à destination des jeunes auteurs de violences conjugales et présentation de cet outil à l'Observatoire départemental des Violences faites aux Femmes, etc.

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Alors que la loi garantit aux femmes et aux hommes des droits égaux, l'égalité dans les faits n'est pas acquise. Trop souvent encore, les filles ne sont pas toujours les égales des garçons, les femmes celles des hommes et ce, dans toutes les sphères de la société. Des établissements scolaires à l'espace domestique, dans la sphère politique, l'entreprise ou tout simplement l'espace public, les manifestations de ces inégalités sont multiples : cour de récréation dédiée aux jeux de ballons desquels les filles sont souvent exclues, charge mentale supérieure pour les femmes dans la gestion quotidienne, difficultés pour les femmes d'accéder aux responsabilités, écarts de salaire, plus grande précarité, jusqu'aux intolérables violences, agressions ou agissements sexistes dont elles sont plus souvent et plus facilement la cible.

La Haute-Garonne n'est pas épargnée par ces inégalités, résultant de constructions sociales, culturelles et éducatives sur lesquelles chacun et chacune peut et doit agir. Le Conseil départemental a ainsi décidé d'assumer sa part de responsabilité en s'engageant pleinement dans la promotion et la défense de l'Égalité Femmes-Hommes.

Principales réalisations 2022

- Mise en œuvre du Plan d'actions 2019-2021 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (prorogé en 2022), articulé autour de 4 axes prioritaires : les jeunes et l'éducation, les solidarités, la diffusion de la culture de l'égalité au sein du Conseil départemental, et dans tout le territoire de la Haute-Garonne,
- Préparation du plan d'action Égalité Femmes-Hommes 2023-2025,
- Élaboration du Rapport unique 2022 sur la situation du Conseil départemental en matière d'Égalité Femmes-Hommes (EFH), intégrant une revue détaillée des budgets consacrés aux actions réalisées dans le cadre des politiques publiques tant sur le territoire haut-garonnais qu'en interne, en tant que collectivité employeuse. Pour l'année 2022, la thématique transversale des violences faites aux femmes a été choisie comme fil rouge de l'ensemble du document suite au lancement en 2021 de

l'Observatoire départemental des Violences Faites aux Femmes,

- Mise en œuvre par la collectivité d'une communication écrite, orale et événementielle ne véhiculant pas de stéréotypes de sexe,
- Coordination de manifestations et d'événements proposés par l'ensemble des établissements culturels du Département (musées départementaux, Espace Roguet, archives, Médiathèque départementale...) tout au long du mois de mars 2022 dans le cadre du dispositif « L'Égalité Femmes-Hommes c'est + qu'un jour »,
- Poursuite du dispositif de soutien financier aux associations « cœur d'action » EFH, c'est-à-dire œuvrant au quotidien et spécifiquement pour l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons (convention pluriannuelle avec 7 associations spécialisées),
- Participation à des réseaux locaux, nationaux et européens agissant pour l'EFH.



Chiffres clés 2022

34 actions réalisées

600 membres du réseau EFH départemental

Perspectives 2023

- Approbation et mise en œuvre du Plan d'actions EFH 2023-2025 : accompagnement des directions dans la mise en œuvre des fiches actions, processus d'évaluation en continu,
- Lancement du projet « menstruation » : installation de distributeurs de périodiques dans tous les collèges de Haute-Garonne et mise à disposition d'un offre éducative et pédagogique,
- Renforcement de l'action de diffusion de la culture de l'égalité sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne par l'annualisation du dispositif « l'égalité Femmes Hommes, c'est + qu'1 jour »,
- Déploiement d'une programmation événementielle pour l'année 2022/2023 sur la thématique « Santé et Égalité femmes-hommes », autour de la problématique des biais de genre dans le secteur de la santé.



- Conception et animation d'une formation « Bibliothèques participatives » pour la Médiathèque départementale,
- Soutien aux Conseils citoyens qui en font la demande (demande de subventions...),
- Organisation des 7^e Rencontres du Dialogue citoyen le samedi 2 février 2022 autour de 5 petites fabriques sur des problématiques diverses autour de la démocratie participative (« élaborer une démarche participative avec et pour les jeunes », « valoriser le volontariat dans le processus décisionnel », « construire des espaces partagés », « résoudre la fracture numérique » et « réussir l'accès aux soins pour tous et toutes »), de 7 « témoignages inspirants » (« Démarche de concertation citoyenne autour de la maison M pour Montberon », « Congrès associatif pour construire un programme d'actions avec le Secours Populaire », « Cafés associatifs pour la Fédération des Foyers Ruraux », « Dynamique autour de la concertation sur le nom de la médiathèque de Seysses », « Concertation sur la forêt comestible à Quint-Fonsegrives », « Organisation de la 1^{ère} journée citoyenne à Lasserre-Pradère », « Mise en place d'un conseil municipal des Jeunes à Flourens »), et d'une table-ronde sur « Comment donner son avis sur le budget ? » avec une présentation de Gilles Pradeau, Doctorant de l'Université de Westminster, et de Marie-Catherine Bernard de l'Agence de Concertation Palabreo,
- Organisation d'un docu-débat sur le processus participatif de la Conférence citoyenne sur le climat avec Naruna Kaplan de Macedo, réalisatrice du documentaire « Convention citoyenne : démocratie en construction » et l'un des animateurs de la conférence, Yves Mathieu.

Valorisation du Conseil départemental comme acteur de la démocratie participative

- Lauréat des Trophées de la Participation de la Gazette des communes pour les budgets participatifs mis en place (Init'active Jeunesses et Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales),
- Participation aux Rencontres Européennes de la Participation à Rennes,
- Participation au Congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes à Schiltigheim,
- Participation au séminaire « Faire vivre la démocratie culturelle » à Toulouse,
- Participation aux « Rendez-vous des Départements participatifs » (présentiel et à distance),
- Renouvellement de l'adhésion à l'Institut de la Concertation et de la Participation

Déploiement de l'Assemblée citoyenne

- Tirage au sort des 162 membres de l'Assemblée citoyenne le 7 juillet 2022 (3 femmes et 3 hommes par canton haut-garonnais),
- Installation de l'Assemblée citoyenne dans ses fonctions le 22 octobre 2022 à Toulouse par le Président du Conseil départemental et la vice-présidente en charge du dialogue citoyen, des égalités et des jeunesses. Pour cette première, les élu-e-s ont tenu à saisir l'Assemblée citoyenne du sujet de la transition écologique, dans l'objectif d'alimenter la construction de l'acte III du Plan de transition écologique départemental,
- Réunion des membres de l'Assemblée citoyenne lors d'un atelier en visioconférence le 12 décembre 2022 pour déterminer collectivement la feuille de route que devra suivre leur travail

Chiffres clés 2022

Plus de 30 évènements ou ateliers de travail organisés en présentiel ou à distance sur les politiques départementales

6 communes accompagnées dans le cadre de la Plateforme d'appui aux territoires

150 personnes participantes aux 7^e Rencontres du Dialogue Citoyen

134 participante-s à la première plénière de l'Assemblée citoyenne



Perspectives 2023

- Poursuite et clôture de la première saisine de l'Assemblée citoyenne sur la transition écologique, lancement d'une nouvelle saisine,
- Poursuite des accompagnements en interne avec de nouveaux sujets : Schémas de Lecture publique, de la commande publique, de l'action sociale, Mobilités cyclables pour tou-te-s, Charte du Dialogue citoyen, Feuille de route sport-santé, jardins partagés, Restitution concertation pont de Mirepoix, poursuite de la concertation sur les nouveaux REV, Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales, Initi'active Jeunesses, Reconversion et occupation temporaire du site de l'ancien collège Bellefontaine, etc.,
- Élaboration d'un nouveau règlement pour le Fonds de soutien à la Démocratie,
- Organisation des 8^e Rencontres du Dialogue citoyen,
- Déploiement d'une nouvelle offre de formation au Dialogue citoyen portée en interne.



ZOOM sur...

UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lors de la première session plénière de l'Assemblée citoyenne, les élu-e-s du Conseil départemental ont proposé aux citoyennes et citoyens membres de l'Assemblée d'entamer la réflexion sur la transition écologique. Cette première saisine guidera les travaux de l'Assemblée citoyenne tout au long de l'année 2023, de manière à ce que ses propositions contribuent à la construction de l'acte III du Plan pour la transition écologique du Département de la Haute-Garonne.

5

UNE TRAJECTOIRE

LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

■ Une administration au service des usagères, des usagers
et des partenaires *p.162*

■ Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens *p.164*

■ Une administration au service du collectif *p.166*





Des projets de modernisation en lien avec les usagères et les usagers

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée depuis 2015 dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. Intitulé Cap'31, son projet d'administration s'organise autour de 4 axes :

- Une administration au service des usagères, usagers et des partenaires,
- Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- Une administration au service du collectif,
- Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

L'année 2022 coïncide avec la fin de ce premier projet d'administration et le lancement du nouveau : après une année marquée par différentes phases de consultation (questionnaire, ateliers, boîte à idées, etc.), un nouveau projet d'administration sera finalisé courant 2023.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DES USAGÈRES, DES USAGERS ET DES PARTENAIRES

Le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de transformation et de simplification de ses relations avec tous ses publics, (usagères et usagers, partenaires et autres institutions), en améliorant les conditions d'accès aux services départementaux.

Ces actions concernent notamment le numérique, avec la volonté de moderniser le fonctionnement du Département et d'apporter une offre numérique de qualité au grand public comme aux partenaires. Le Département accélère ainsi sa propre transition numérique par la mise en place d'interfaces adaptées aux démarches en ligne rendant plus fluide l'expérience usagère/usager et raccourcissant les délais de prise en charge.

Le Conseil départemental a également engagé la modernisation de sa politique d'accueil du public, à la fois au sein de l'Hôtel du Département mais aussi dans ses structures sur les territoires.

Principales réalisations 2022

Déploiement des démarches en ligne, des procédures et Gestion de la relation usager (GRU)

Poursuite du déploiement de démarches visant à faciliter les interactions entre les usagères et les services de l'administration :

- Mise en place de la solution France Connect pour faciliter la connexion à la GRU,
- Dans le domaine de la Solidarité : la prise de rendez-vous en ligne pour les consultations PMI sur la Maison des Solidarités (MDS) de Balma et les inscriptions en ligne aux réunions d'informations à destination des porteurs de projet de Maison d'Assistant-e-s Maternel-le-s (MAM) viennent compléter les démarches déjà en place (téléassistance, agrément adoption, agrément assistant-e maternel-le ou familial-e, inscription en ligne aux réunions d'informations préalables à l'agrément, prise de rendez-vous pour la remise des Bons Solidaires Non Nominatifs),
- Dans le domaine de la Culture : inscriptions au Brevet Musical Départemental, développement des démarches en ligne aux Archives départementales (inscription aux activités culturelles, réservation de créneaux et de documents en salle de lecture, demandes de documents, etc.),
- Diffusion via Internet en « streaming » de manifestations (concerts Jazz sur 31, conférences...), comme d'événements institutionnels (élection et vœux du Président du Conseil départemental, sessions de l'Assemblée départementale, etc.).

Relation aux partenaires

- Évolution de Haute-Garonne Subventions : traitement des sollicitations adressées au guichet unique en parallèle des demandes de subventions, remplacement du courriel générique par un outil de suivi de la relation usagères/usagers,
- Dépôt en ligne des candidatures à l'appel à projets du Parcours Laique et Citoyen,

- Poursuite de la mutualisation des infrastructures IODAS (logiciel métier des Solidarités) pour fournir aux équipes de Toulouse métropole l'accès aux dispositifs « Fonds de solidarité pour le logement » et « Fonds d'aide aux jeunes »,
- Poursuite du déploiement de l'Open Data (détails au chapitre Inclusion numérique).

Inclusion numérique et acculturation au numérique

- Poursuite du déploiement des zones de WIFI sur les sites départementaux,
- Poursuite du déploiement d'écrans interactifs d'accueil (solution M4D),
- Poursuite de la mise à disposition de postes informatiques en libre-service dans les MDS et les Maisons départementales de proximité.

Collèges

- Étude et réalisation de la solution pour gérer le « pass Collégiens » qui permettra aux élèves des collèges un accès gratuit auprès de prestataires de sites culturels, sportifs ou de loisirs partenaires du Comité départemental du tourisme,
- Acquisition et mise en place d'une solution de suivi des budgets, des comptes financiers et des dotations des collèges.

Chiffres clés 2022

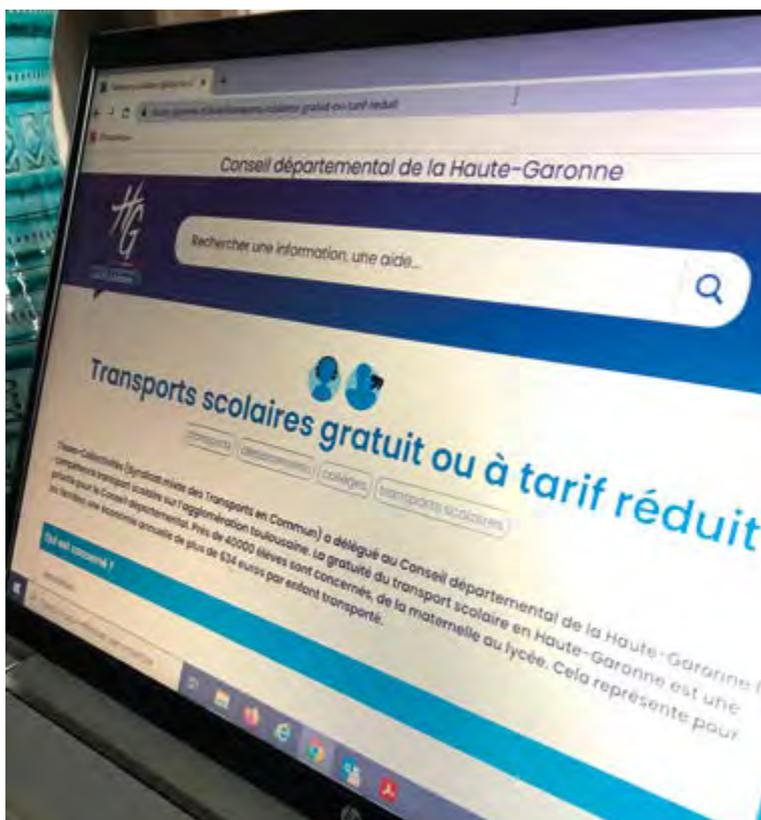
10 nouvelles téléprocédures mises en place

Plus de **67 000** demandes déposées au total depuis la création du portail de Gestion de la relation usager (GRU), dont plus de 6 300 rendez-vous PMI

14 évènements « streaming » organisés en 2022

Perspectives 2023

- Poursuite de la dématérialisation et de la simplification des démarches pour les usagers et les usagères : meilleure accessibilité de l'information développement des offres numériques mises à disposition des publics, développement de services publics complémentaires ou innovants avec les partenaires, simplification et réduction des délais de traitement des demandes,
- Déploiement de panneaux d'affichage dynamique dans les sites du Conseil départemental accueillant du public,
- Réflexion sur la mutualisation de l'infrastructure des systèmes d'information du Département pour la solution d'archivage électronique au bénéfice d'autres collectivités du territoire : les Archives de Toulouse, les Archives et la Direction du système d'information du SICOVAL, la Direction du numérique de Toulouse métropole, les équipes départementales.



UNE ADMINISTRATION MODERNISÉE DANS SES PRATIQUES ET SES MOYENS

Le Conseil départemental s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de simplification et de rénovation de ses modes de fonctionnement. Dans cette perspective, la dématérialisation des procédures internes constitue l'un des objectifs clés, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des dispositifs.

L'année 2022 a été notamment marquée par un double enjeu de sécurisation et professionnalisation de la fonction Ressources humaines (RH) marquée notamment par la mise en conformité avec plusieurs exigences réglementaires impactant directement les agent-es : régime indemnitaire, temps de travail, astreintes, ligne directrice de gestion indiquant les orientations RH à moyen terme, etc. En parallèle, un élargissement du nombre de bénéficiaires du télétravail a été proposé.



Principales réalisations 2022

Sécurisation et professionnalisation de la fonction RH

- Mise en place de la Charte des temps permettant la mise en œuvre des 1 607 heures avec 3 formules de temps de travail laissées à l'appréciation des agentes et des agents sous réserve des nécessités de service,
- Adoption de 17 règlements particuliers pour adapter le temps de travail à différents collectifs de travail,
- Élargissement des bénéficiaires du télétravail et rédaction d'un règlement spécifique,
- Maintien de la rémunération pendant toute la durée du temps partiel thérapeutique avec délibération spécifique,
- Généralisation de la dématérialisation des congés,
- Développement d'une nouvelle solution dématérialisée pour l'entretien professionnel,
- Poursuite du projet « Référentiel agents », outil métier de gestion des ressources humaines permettant de disposer d'informations fiables de manière anticipée,
- Mise en production de la nouvelle version du progiciel de gestion des ressources humaines Pléiades e5 pour mettre en place progressivement de nouvelles fonctionnalités et services aux équipes dans le domaine des ressources humaines.

Digitalisation des processus métiers

- Modernisation des processus financiers : poursuite du déploiement de l'outil MARCO de gestion globale du cycle de vie des marchés, de l'estimation des besoins à l'exécution,
- Déploiement de la solution ACTIVE3D pour optimiser la gestion, l'exploitation et la maintenance des bâtiments,
- Mise en production d'un nouveau logiciel permettant de répondre à la réforme relative à la modification des modalités de publicité de certains actes (arrêtés notamment) du Département,

- Mise en production du Système d'archivage électronique (SAE) As@lae, dont l'enjeu est de faciliter la conservation des archives numériques,
- Déploiement de l'outil ITSM / Easyvista en remplacement de Kimoce pour mettre en place progressivement des nouvelles fonctionnalités, telle que la mise à disposition des équipes départementales d'un portail Web utilisateurs afin de créer et suivre leurs demandes et incidents en matière informatique et numérique,
- Début du déploiement de Project Monitor, outil de gestion de portefeuilles de projets,
- Déploiement du logiciel Litteralis sur les 8 secteurs routiers pour la production des arrêtés de circulation et permissions de voirie,
- Étude, choix et acquisition d'une nouvelle solution de gestion des dossiers de délibérations de la Commission Permanente et de l'Assemblée départementale (remplacement de Posactes par Airdelib),
- Poursuite étude, choix et acquisition d'un nouveau système d'information de suivi financier et de pilotage des partenaires du Conseil départemental,
- Poursuite du déploiement de la gestion électronique documentaire (GED) dans le domaine de la Solidarité,
- Intégration dans le SIRH des impacts du projet Reconnaissance (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - RIFSEEP, temps de travail et entretiens d'évaluation),
- Refonte de la solution de gestion des Brevets Musicaux Départementaux.
- Mise en place de salles de réunion équipées pour la visioconférence, avec équipement matériel de haute qualité (écran 4K, caméra avec zoom optique 5x, gestion Byod),
- Poursuite de l'équipement en outils nomades des équipes se déplaçant au domicile des personnes (équipes de la Solidarité) ou sur le terrain (équipes de la logistique, du patrimoine et des routes),
- Poursuite du déploiement de la téléphonie sur IP (Internet Protocol),
- Extension du Wifi sur les sites distants (notamment MDS et Maisons départementales de proximité),
- Évolution du réseau du Data Center : renouvellement des équipements réseaux (switchs) pour augmenter la performance et la résilience de ces équipements.

Sécurité du système d'information (SI)

- Poursuite du renforcement de la sécurité du SI de la collectivité face aux menaces toujours plus pressantes des pirates et aux impacts potentiels de tels événements sur le fonctionnement de l'institution, son image et les défaillances que les usagers et les usagers pourraient lui opposer,
- Actions de sensibilisation et de prévention des risques informatiques : réalisation d'une campagne de phishing auprès de 2 000 agent-e-s.

Chiffres clés 2022

2 600 télétravailleurs et télétravailleuses au sein de la collectivité

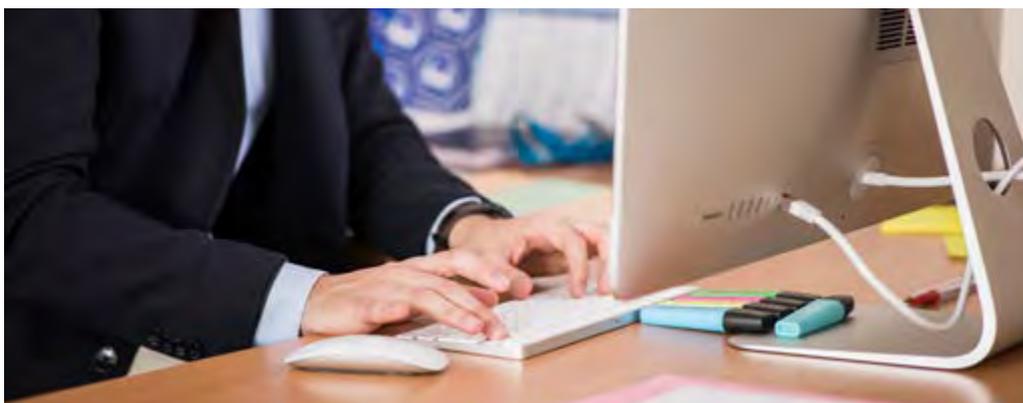
Près de **2 000** postes Windows 10 déployés

Plus de **500** téléphones portables déployés

12 salles équipées d'un point de visioconférence standardisés

Modernisation des infrastructures départementales, déploiement du télétravail

- Mise en œuvre d'une nouvelle politique basée sur la dotation en ordinateurs portables individuels du personnel départemental dans le cadre d'un plan de renouvellement complet du parc,



Perspectives 2023

Sécurisation et professionnalisation de la fonction RH

- Lancement d'une campagne d'entretiens professionnels dématérialisés.

Sécurité du Système d'Informations (SI)

- Poursuite du renforcement de la sécurité du SI de la collectivité,
- Réalisation régulière de campagnes de phishing (prévention),
- Organisation d'une session de sensibilisation par mois pour tout le personnel.

Digitalisation des processus métiers

- Poursuite, au travers du déploiement de nouvelles téléprocédures, de la simplification du travail des équipes chargées de l'instruction des dossiers,
- Poursuite du déploiement de la solution de gestion patrimoniale Active3D et des modules complémentaires pour la gestion des opérations (pour remplacer GOA-PLM), la gestion des états des lieux (pour remplacer EDELE) et la gestion locative (pour remplacer ESTIA),
- Mise en production de l'outil de gestion des dossiers de délibérations AIRSDELIB en remplacement de POSACTES,
- Mise en production nouveau système d'information de suivi financier et de pilotage des partenaires du Conseil départemental : le progiciel SMARTPUBLIC,
- Mise en place d'une solution de gestion des transports pour les élèves en situation de handicap,
- Dotation d'équipements pour les assistant-e-s familial-e-s,
- Poursuite du déploiement de l'outil PMO de gestion du portefeuille de projets.

Modernisation des infrastructures départementales, déploiement du télétravail

- Équipements des assistant-e-s familial-le-s en ordinateurs portables (450),
- Poursuite du déploiement de salles de visioconférences dans les Directions Territoriales des Solidarités et les Maisons des Solidarités, soit une cible de 30 salles. En parallèle, poursuite de la mise à niveau matérielle des salles de réunion,
- Poursuite du déploiement du Wifi dans les sites distants et finalisation de la couverture à l'Hôtel du Département,
- Continuité téléphonique (accueil) et rationalisation des dotations en moyen de télécommunications,
- Augmentation des débits.



ZOOM sur... UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Déjà doté d'une Charte de la commande publique qui met en avant les objectifs achats publics socialement responsables, la collectivité s'est lancée en 2022 dans l'élaboration de son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

L'objectif de ce schéma, devenu obligatoire avec la Loi Climat et Résilience (2021) pour toutes les collectivités dépassant 50 millions d'euros d'achats annuels, est de faire de ce levier économique un moyen efficace pour accélérer et consolider la transition vers des modes de production et de consommation plus vertueux afin de répondre aux grands enjeux liés à la préservation de la biodiversité, au changement climatique et à la protection des plus vulnérables.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU COLLECTIF

Plus fluide, plus agile, plus transversale et plus réactive, l'administration s'adapte à un environnement social et sociétal en mutation. Quatre principaux objectifs sont poursuivis : l'amélioration de la qualité de vie au travail au Conseil départemental, l'appui au management, le développement d'une culture commune et coopérative, et la modernisation des processus de travail en interne. Un nouvel objectif s'est ajouté en 2022 : la reconnaissance des métiers et des compétences.

Principales réalisations 2022

Poursuite de la modernisation de l'environnement de travail

- Alimentation en contenus de Noova, l'Intranet de la collectivité (tutoriels en ligne...), animation d'un espace collaboratif, mise à disposition de documents numériques et de podcasts,
- Mise en place d'une nouvelle version pour la solution de gestion du restaurant administratif (Moneweb) avec paiement en ligne par carte bancaire,
- Projet COMET : mise en place et déploiement des outils Microsoft (M365) au sein de la collectivité dans l'objectif de faciliter le travail collaboratif (en présentiel ou à distance) grâce à des facilités venant se superposer aux outils existants (messagerie, Pack office...) ; migration de la messagerie (boîtes, calendriers partagés et listes de distribution) dans le cloud pour l'ensemble du personnel y compris les personnels techniques des collèges et assistant-e-s familial-le-s ; accompagnement des utilisateurs et utilisatrices via la création d'un espace ressources (COMET Académie), lieu unique dans lequel sont mis à disposition l'ensemble des supports d'accompagnement ; mise en place d'un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices (COMET Leader) au sein des directions pour aider les équipes à mieux appréhender ce nouvel environnement de travail numérique ; mise en œuvre d'une gouvernance pour la création des équipes Teams depuis novembre 2022,
- Déploiement du logiciel Teams pour la visioconférence et les conversations : Teams remplace ainsi peu à peu le logiciel de visioconférence historique du Département, Lifesize, dont la fin de l'utilisation est prévue pour juillet 2023,
- Poursuite du déploiement du parapheur électronique (i-parapheur) dans les directions et expérimentation auprès des élu-e-s.

Reconnaissance des métiers et des compétences

- Adoption du nouveau Régime indemnitaire permettant de reconnaître les compétences et d'améliorer notre attractivité,
- Politique spécifique d'insertion professionnelle des jeunes : accueil de 67 apprenti-e-s, 700 stagiaires enseignement, 330 saisonniers et saisonnières, et 3 doctorant-e-s CIFRE,
- Mise en place des premiers parcours collectifs de transition professionnelle (21 agent-e-s accompagné-e-s).

Maintien dans l'emploi et santé au travail

- Équipement d'agent-e-s en situation de handicap avec une prise en charge par le dispositif du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique FIPHP qui accompagne les employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle. Au total, 51 agent-e-s ont pu être équipé-e-s en 2022. La convention de partenariat avec le FIPHP prend fin au 31 décembre 2023,
- Poursuite du déploiement de solutions spécifiques facilitant le quotidien avec Windows 10 et M365 (dictées enregistreur vocal / lecture immersive / options ergonomie loupes / luminosité),
- Mise à disposition du personnel de différents outils au Centre de documentation (fonds d'ouvrages, revues professionnelles, dossiers et bibliographies thématiques correspondant aux grandes missions de la collectivité dans le domaine administratif, juridique, technique ou social), aménagement d'un espace dédié à la préparation des concours et examens professionnels avec un accroissement

des acquisitions d'ouvrages dans les différentes filières, afin de satisfaire à une forte demande,

- Proposition, par La Pause, d'une bibliothèque de loisirs variée (romans, romans policiers, littérature jeunesse, bandes dessinées, films et musique),
- Accompagnement à la montée en compétence d'agentes et d'agents en reconversion professionnelle par une mise à niveau numérique avec l'outil Pix (Centre de documentation),
- Envoi de veilles documentaires aux services, à la demande, par le Centre de documentation.

Développement d'une culture commune et coopérative

- Organisation de journées d'accueil des nouveaux et nouvelles recruté-e-s,
- Lancement du programme Mentorat. Ce programme a 3 objectifs : développer l'autonomie, l'identité professionnelle et le sentiment d'appartenance à la collectivité dans un esprit d'entraide et de solidarité. Conçu pour créer un contexte favorable à la transmission, il est proposé à ce jour aux primo-managers et aux agentes et agents en transition professionnelle. En 2022, 25 mentors se sont portés volontaires. Ce programme a reçu un soutien financier Fonds d'innovation RH du Ministère de la fonction publique,
- Poursuite d'expérimentations par le conseil en organisation, pour accompagner le changement en interne, la mise en place de nouveaux processus, de nouveaux outils ou de nouveaux logiciels métiers, ou encore faire de la prévention et régler d'éventuels dysfonctionnements organisationnels : en 2022, un travail collaboratif a ainsi été mené avec deux directions impliquées dans la refonte d'un logiciel de suivi de maintenance,
- Expérimentation du design de service par Le Lieu d'i..., le laboratoire d'innovation publique de la collectivité, au travers

de deux projets : repenser tout le rez-de-chaussée de la Maison des Solidarités de Colomiers ; développer un « Territoire Zéro Non Recours » pour que les personnes utilisent les droits sociaux auxquels elles ont droit, à destination des publics agriculteur-riche-s et personnes de plus de 50 ans. Le design de service est une méthode permettant de repenser un service, qu'il soit physique, numérique ou immatériel, en se basant sur les besoins des usagères et des usagers. Une fois les problématiques posées et validées, la construction des solutions s'effectue avec toutes les parties prenantes du projet. Les solutions construites et améliorées sont ensuite formalisées par des plans, des maquettes, des schémas.

Transformation managériale

- Parcours des primo-managers : en 2022, 50 primo-managers ont participé aux 8 ateliers interactifs et obligatoires du parcours. Avec comme fil rouge l'innovation managériale, ce dispositif repose sur une démarche réflexive à travers des questionnements autour de l'analyse des pratiques professionnelles et postures managériales. Son approche mêlant intelligence collective et analyse de la pratique professionnelle en fait un parcours unique. Il s'adresse aux primo-managers ayant été nommé-e-s à un poste à responsabilité dans l'année N-1 précédant le parcours des managers,
- Proposition de plus de 50 webinaires aux 560 managers du Conseil départemental afin d'accompagner les changements apportés par l'adoption des nouvelles lignes de gestion de la collectivité en 2022. Au total, 4 modules différents en auto-formation ont été proposés, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique Occitanie. L'objectif des webinaires : faire de l'entretien professionnel un espace de dialogue équilibré entre le manager et la personne évaluée et ainsi permettre aux managers de s'approprier leur rôle dans cet exercice annuel.

Chiffres clés 2022

6 931 postes de travail migrés vers la solution Microsoft M365 en 19 semaines

55 126 appels sur Lifesize, 39 345 sur Teams (appels et visios confondus)

1 736 visiteurs et visiteuses sur la page d'accueil de la COMET Académie

61 formations effectuées (sessions Focus, Tutorat et Microsoft) et 26 vidéos disponibles dans le cadre de l'accompagnement COMET

88 875 dossiers créés dans l'I-Parapheur en 2022 (178 712 depuis sa mise en place au sein de la collectivité)

Perspectives 2023

- Mise en place d'une marque employeur,
- Développement du badgeage avec responsabilisation individuelle sur le temps de travail mensuel,
- Poursuite du déploiement de l'I-Parapheur avec des perspectives de généralisation en interne (suppression de tous les parapheurs papier).



ZOOM sur...
**UNE DÉMARCHE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Le Centre de documentation du Conseil départemental a développé depuis plusieurs années une offre spécialisée sur les questions d'égalité femmes-hommes, l'a rendue plus visible et accessible. Sur place ou en ligne, cette offre est actualisée de manière régulière.

Cette année, en relation avec cette démarche se sont ajoutées les préoccupations concernant les violences faites aux femmes. Sur le même principe, de nouvelles acquisitions d'ouvrages, ainsi qu'une compilation d'informations en flux continu, de sélection de presse ou de sites Internet sont venus enrichir la réflexion autour d'actions possibles et de prévention.



ZOOM sur...
**UNE DÉMARCHE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Dans le prolongement du plan de transition écologique voté le 18 octobre 2022 par le Conseil départemental, la collectivité s'est mise en ordre de marche pour plus de sobriété énergétique et de sensibilisation de ses équipes aux enjeux du réchauffement climatique.

Elle a ainsi permis que soient formé-e-s 24 « fresqueurs » et « fresqueuses » en interne pour animer des fresques du Climat auprès des agents et agentes de la collectivité. Il s'agit en 3h, sous la forme d'un jeu collectif, de donner des informations objectives et utiles issues des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ce réseau a permis en 2022, la formation 70 agent-e-s aux Fresques du Climat auxquels s'ajoutent les 44 membres du comité de direction.

Ces ateliers constituent un levier de sensibilisation permettant, dans un second temps, à titre individuel comme professionnel, de commencer à se projeter sur les moyens d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique.



ZOOM sur...
**UNE DÉMARCHE
DIALOGUE CITOYEN**

L'ensemble du personnel départemental a eu la possibilité de se former au Dialogue citoyen en 2022 par le biais de deux sensibilisations ouvertes à toutes et tous, ou d'une formation « Aller vers ».



VERS UN NOUVEAU PROJET D'ADMINISTRATION

Dans un contexte de transition écologique, sociale et numérique, l'administration départementale a entamé début 2022 une réflexion pour améliorer ses services et son organisation interne, être en capacité d'innover et de mettre ses actions en perspective pour répondre à l'engagement d'un service public de qualité. Ainsi, l'administration a lancé un grand chantier de modernisation et de transformation interne, à travers l'élaboration d'un projet d'administration : Cap'31, pour la période 2023-2028.

Ce projet d'administration a mobilisé celles et ceux qui sont les artisans et le visage du service public départemental : les agent-e-s de notre collectivité, en leurs fonctions et métiers.

L'objectif du projet d'administration, piloté par la Direction Générale et construit par des Comités Cap'31 constitués de représentant-e-s des différentes directions, est de :

- faire évoluer notre fonctionnement au quotidien (accompagner nos services / s'adapter aux évolutions de notre environnement de travail ou des demandes des usagères et des usagers...),
- développer de nouvelles pratiques professionnelles,
- consolider une culture commune.

Le projet d'administration Cap'31 2023-2028 se décline en 6 grandes priorités, représentant les principales thématiques transversales sur lesquelles notre administration doit évoluer :

- Priorité 1 : Améliorer la relation à l'usager-ère,
- Priorité 2 : Accélérer et approfondir la transformation numérique,
- Priorité 3 : Approfondir la modernisation de l'administration,
- Priorité 4 : Fonctionner en transversalité et coopérer,
- Priorité 5 : Manager par le sens et l'innovation,
- Priorité 6 : Promouvoir une qualité de vie au travail, et ancrer un engagement éco-responsable dans nos missions et nos pratiques.

Principales réalisations 2022

- Réalisation de l'état des lieux (décembre 2021-avril 2022),
- Identification des priorités et objectifs stratégiques (janvier-mars),
- Diffusion d'un questionnaire à l'ensemble du personnel de la collectivité (mai-juin),
- Appel à candidatures pour la constitution des Comités Cap'31 (juin),
- Rencontres des Comités Cap'31 pour identifier les thématiques des ateliers et construire les futurs plans d'action (septembre 2022 et janvier-février 2023),
- Organisation des « Ateliers d'Automne », chaque atelier étant consacrée à une question précise liées aux 6 priorités (novembre 2022-janvier 2023).





Chiffres clés 2022

887 contributions à l'enquête, dont 728 propositions

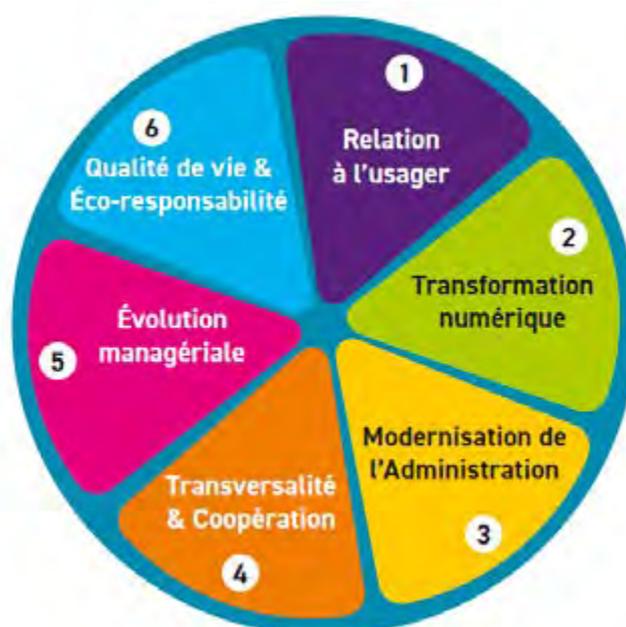
162 contributions déposées dans la boîte à idées

10 Comités Cap'31 constitués au total de 165 membres

22 Ateliers d'Automne auxquels ont participé 170 participantes et participants

Perspectives 2023

- Construction des plans d'actions et fiches actions associées,
- Élaboration du livrable et infographie,
- Lancement officiel du nouveau projet d'administration au 2^e semestre 2023,
- Début de la mise en œuvre du projet d'administration.



RÉCAPITULATIF DÉPENSES TOTALES PAR POLITIQUE PUBLIQUE

BUDGET PRINCIPAL

1 UN IMPÉRATIF LA JUSTICE SOCIALE

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	1 301 022 302 €
■ Actions sociales polyvalentes de proximité	11 326 663 €
■ Autonomie des personnes âgées	266 461 017 €
■ Autonomie et compensation du handicap	317 834 190 €
■ Insertion	364 927 563 €
■ Enfance	340 472 869 €

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	172 336 380 €
■ Expertise en direction des territoires	2 424 339 €
■ Inclusion numérique	4 842 519 €
■ Promotion et aménagement touristique	15 955 637 €
■ Aides aux administrations publiques locales	49 421 196 €
■ Voirie	99 692 689 €

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI	1 413 843 €
---	--------------------

LOGEMENT	26 244 428 €
■ Aide à la pierre	23 495 042 €
■ Aide à la personne	2 749 386 €

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	57 342 700 €
■ Incendie et secours	56 364 052 €
■ Santé environnement	978 648 €

Total Justice sociale : 1 558 359 653 €

2 UNE EXIGENCE L'ÉCOLOGIE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	19 826 398 €
■ Eau	19 229 483 €
■ Espaces naturels	497 235 €
■ Sensibilisation à l'environnement	99 679 €

MOBILITÉS DURABLES	33 260 748 €
■ Mobilités douces	2 065 140 €
■ Transports collectifs et covoiturage	31 195 608 €

SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	5 431 969 €
■ Transition énergétique	175 598 €
■ Agroécologie	5 119 012 €
■ Transition alimentaire et écologique dans les collèges	137 359 €

Total Écologie : 58 519 115 €

3 **UNE VOLONTÉ L'ÉMANCIPATION**

SPORTS, CULTURE ET PATRIMOINE	31 574 464 €
Sports	13 624 487 €
Culture et patrimoine	17 949 977 €
ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE	192 136 520 €
Collèges	139 067 476 €
Enseignement du premier degré et du supérieur	11 978 278 €
Transports scolaires	41 090 766 €
Total Émancipation :	223 710 984 €

4 **UN SOCLE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

Total Valeurs de la République : 2 085 131 €

5 **UNE TRAJECTOIRE LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE***

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires
- Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens
- Une administration au service du collectif
- Vers un nouveau projet d'administration

* Les dépenses relatives aux moyens généraux sont reventilées sur les 4 premiers axes thématiques.

TOTAL GÉNÉRAL 1 842 674 883 €

Rapport d'Activités 2022

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication

Sébastien Vincini

Direction Générale des services

Bertrand Looses

Ressources Financières et Numériques/ Commande Publique/Pilotage et Méthode

Bruno Ollier

Service Pilotage Stratégique

Johanna Levy

Cartographie

Haute-Garonne Ingénierie / ATD31

Photographies

CD 31 / Aurélien Ferreira[©] / Romain Saada[©] /
Alis Mirebeau[©] / Valentine Chapuis[©] / Adrien Nowak[©] /
Alexandre Ollier[©] / Hélène Ressayres[©] / Loïc Bel[©] /
Ryan Crisman – Unsplash[©] / CDT31[©] / Shannon
Aouatah[©] / Manu Dejean[©] / Rémy Gabalda[©] /
Jean-Noël Heranz[©] / Lilian Cazabet[©] / Frédéric
Scheiber[©] / Archives départementales[©] / Adobe
stock[©]

Création & Impression

CD31/05-23/13975

ISBN : 979-10-92065-77-0

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr

